
CONTRAT DE VILLE DE LA VILLE DE VANNES « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

SOMMAIRE

1. Propos introductifs P 1 à 4
2. Projet de territoire de Vannes P 5 à 44
 - a. Accompagner les publics fragilisés et rompre les dynamiques d'isolement à l'œuvre sur les quartiers
 - b. Participer à la construction d'un parcours de réussite des jeunes issus des QPV
 - c. Accompagner vers et dans l'emploi (Cité de l'Emploi)
 - d. Mieux vivre et habiter son quartier
 - e. Passer d'une logique de concertation à une logique de co-construction afin de répondre aux besoins des habitants
3. Engagements des partenaires P 45 à 56
 - a. Engagements des services de l'Etat
 - b. Engagements des partenaires
4. Annexes P 57

Ménimur, Kercado

Quartier 2030

La signature de ce projet d'engagement pour le contrat de ville de Vannes est l'aboutissement du travail commun réalisé entre les collectivités et les services de l'État pour préparer les Quartiers 2030, nouvelle génération des contrats de ville sur la période 2024-2030.

Ils reprennent les trois engagements ministériels annoncés lors du Comité interministériel des villes le 27 octobre dernier :

- Accélérer la transition écologique des quartiers
- Créer d'avantage d'emplois avec un nouveau programme d'accompagnement à la création d'entreprises, des moyens renforcés pour l'insertion dans l'emploi, et une augmentation du nombre d'entreprises partenaires dans la démarche « Les entreprises s'engagent » ;
- Favoriser l'accès aux services publics, mobiliser toutes nos politiques de droit commun qui doivent s'appliquer au moins aussi bien dans les quartiers qu'ailleurs.

Après une phase dédiée à l'évaluation du chemin parcouru, sur 2022-2023, nous avons collectivement œuvré pour élaborer des engagements ambitieux pour nos quartiers. Les Assises de la politique de la ville qui se sont tenues à Vannes le 23 novembre dernier, ont constitué un temps fort de l'année passée.

Ce contrat symbolise l'importance de la coordination des politiques publiques qui, pour nos quartiers, doivent s'inscrire dans une logique de parcours, afin qu'ils bénéficient aux publics confrontés à des difficultés structurelles.

À Vannes, nos engagements s'adressent aux 6 230 habitants des quartiers de Ménimur et Kercado, afin de développer pour eux des solutions éducatives, d'emploi, de transition écologique, de sécurité et d'inclusion

Protocole d'engagement

Le présent protocole d'engagement relatif au contrat de ville de Vannes 2024-2030 est signé entre :

D'une part,

L'État, la commune de Vannes, l'intercommunalité Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération, le Conseil départemental du Morbihan, le Conseil régional de Bretagne.

D'autre part,

La Direction académique de services de l'Éducation nationale, l'Agence régionale de la santé, la Caisse d'allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance-maladie, la direction territoriale de France Travail, la direction territoriale de BPI France, la mission locale du Pays de Vannes, le bailleur Morbihan Habitat et la Caisse des Dépôts.

Il est convenu ce qui suit :

L'ensemble des signataires affirment leurs engagements pour une durée de six ans en faveur du contrat de ville dénommé « Engagements Quartiers 2030 », concernant les quartiers de Kercado et Ménimur, situés à Vannes.

Le document-cadre présenté ici, définit le cadre d'intervention des partenaires fédérés autour du projet de territoire et précise leurs orientations principales pour le contrat. Il décline, pour chacun des axes, les mesures à mettre en œuvre à l'attention des habitants des quartiers prioritaires.

Ce contrat d'engagements repose sur des principes innovants :

- Un contrat avant tout centré sur la mobilisation du droit commun des collectivités territoriales, de l'État et des bailleurs.
- Un contrat de ville co-construit pour et avec les habitants en lien avec les partenaires et les institutions via la poursuite et le renouvellement du conseil citoyen et la mise en place des temps de concertations via des tables de quartier.
- Un contrat unique intégrant les dimensions sociales, urbaines, économiques, sanitaires et environnementales.

Le contrat de ville, support d'une ambition renouvelée

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite « loi Lamy » prolongée par le Comité interministériel des villes qui s'est tenu le 27 octobre 2023, développe une ambition forte pour les quartiers populaires et renouvelle durablement ses outils d'intervention, à travers :

- Une nouvelle géographie prioritaire mieux ciblée intégrant une zone de précarité sur le secteur de la Bourdonnaye,
- Une action qui se déploie à l'échelle intercommunale et mobilise tous les partenaires concernés,
- La mobilisation du droit commun de l'État et des collectivités territoriales,
- La participation des habitants à la co-construction des contrats et à leur pilotage.

Conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, cette politique publique partenariale poursuit les objectifs suivants :

- D'assurer l'égalité entre les territoires,
- De réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines,
- D'améliorer les conditions de vie des habitants.

Des engagements ambitieux, qui s'articulent autour de 5 priorités

Le contrat de ville de Vannes oriente prioritairement ses actions autour des priorités suivantes :

- Accompagner les publics fragilisés et favoriser l'accès aux droits et à la santé.
- Construire un parcours de réussite des jeunes dans le cadre des politiques sectorielles de la culture et du sport, en passant par l'éducation et la citoyenneté.
- Renforcer l'accès à l'emploi en levant les freins et en intensifiant les accompagnements coordonnés de tous les prescripteurs.
- Mieux vivre et habiter son quartier, en veillant à la qualité des espaces publics, en améliorant l'entretien des logements et en mettant en œuvre le Contrat de sécurité intégré (CSI) en lien avec le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Passer à une logique de co-construction avec les habitants en favorisant les initiatives citoyennes.

C'est dans ce nouveau cadre fixé par la loi que s'est élaboré le présent contrat de ville de Vannes entre, d'une part, l'État et d'autre part, la commune de Vannes ainsi que l'agglomération de Vannes (GMVA), le Conseil départemental du Morbihan et le Conseil régional de Bretagne.

Ce contrat engage également les partenaires signataires et les mobilise d'abord sur leur droit commun en impliquant la participation des habitants à la co-construction et à l'analyse de ce contrat, ainsi qu'au pilotage des axes du contrat

Signatures

<p>Le Maire de Vannes, Président de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération</p> <p>David ROBO</p> 	<p>Le Préfet du Morbihan</p> <p>Pascal BOLOT</p> 	<p>Le Président du Conseil régional de Bretagne</p> <p>Loïg CHESNAIS-GIRARD</p> 
<p>Le président du Conseil départemental du Morbihan</p> <p>David LAPPARTIENT</p> 	<p>La Directrice régionale des Affaires culturelles</p> <p>Isabelle CHARDONNIER</p> 	<p>Le Directeur territorial de l'Agence Régionale de Santé</p> <p>Olivier COUDIN</p> 
<p>La Directrice territoriale de France Travail</p> <p>Rozenn BERNARD</p> 	<p>La Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale</p> 	<p>Le Directeur territorial de BPI France</p> <p>Tanguy ROUDAUT</p> 
<p>La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan</p> <p>Anne BASTIEN</p> 	<p>La Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan</p> <p>Françoise LE FUR</p> 	<p>Le Directeur Général de Morbihan Habitat</p> <p>Erwan ROBERT</p> 
<p>Le Directeur territorial Morbihan de la Banque des Territoires</p> <p>Philippe BESSON</p> 	<p>La Présidente de la Mission Locale du Pays de Vannes</p> <p>Léna BERTHELOT</p> 	

Enjeu 1

Accompagner les publics fragilisés et rompre les dynamiques d'isolement à l'œuvre sur les quartiers

1.1 Animer les quartiers afin de favoriser le lien social

1.2 Prévenir et renforcer la détection des personnes isolées et en dehors de tout dispositif

1.3 Accompagner le recours et développer les actions d'appui aux parents

1.4 Favoriser l'accès aux soins des publics éloignés

1.5 Renforcer l'accès aux droits et prévenir le non recours

Enjeu 2

Participer à la construction d'un parcours de réussite des jeunes issus des QPV

2.1 Veiller à la prise en compte des besoins des jeunes des QPV dans le cadre des politiques sectorielles

2.2 Accompagner les élèves (primaires/collèges) dans un parcours de réussite éducative

2.3 Promouvoir les dispositifs de participation citoyenne et collective

2.4 Soutenir les établissements scolaires dans le développement des actions culturelles, citoyennes et d'appui familial

2.5 Promouvoir les parcours de réussite dans les quartiers prioritaires

Enjeu 3

Accompagner vers et dans l'emploi (Cité de l'Emploi)

3.1 Lever les freins d'accès et de retour à l'emploi

3.2 Intensifier l'accompagnement des primo bénéficiaires du RSA dans les 6 premiers mois

3.3 Consolider le réseau local et favoriser la coordination entre partenaires

Enjeu 4

Mieux vivre et habiter son quartier

4.1 Veiller à la qualité des espaces publics et en faire des espaces de vie permettant le lien social

4.2 Désenclaver les quartiers en améliorant les logements et les parties communes des immeubles du parc social

4.3 Mieux coordonner les interventions au titre du CSI et du CLSPD

4.4 Intégrer les logiques de transition écologiques dans les QPV et en faire un vecteur de lien social

Enjeu 5

Passer d'une logique de concertation à une logique de co-construction afin de répondre aux besoins des habitants

5.1 Revoir le fonctionnement et l'organisation des instances participatives sur les quartiers prioritaires pour permettre des représentativités différentes

5.2 Favoriser l'émergence de projet par l'initiative habitante

Enjeu 6

Assurer une gouvernance efficiente et transversale de la politique de la ville

6.1 Coordonner les différentes politiques sectorielles et territoriales à l'œuvre sur les QPV

6.2 Animer le tissu associatif et les structures de proximité

6.3 Diffuser une information constante, permanente, accessible et utile aux habitants

6.4 Evaluer l'impact des actions (qualitativement et quantitativement)

<p>CONTEXTE / DIAGNOSTIC</p>	<p>Points de repères : Fiches INSEE QPV 2022 Evaluation du contrat de ville 2015-2023 Atlas QPV ANCT janvier 2022 Projet TZNR</p> <p>Les données relatives au peuplement et aux données sociodémographiques et socioéconomiques des habitants des quartiers de Kercado et de Ménimur soulignent quelques caractéristiques par rapport à la population de la ville ou bien encore de l'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ménages d'une personne représentaient respectivement 40,4% des ménages à Ménimur et 47,1% des ménages à Kercado en 2018. Ce taux restait toutefois inférieur à celui de la commune (53,2%) • Si le nombre de foyers isolés allocataires d'une prestation versées par la CAF représentait 52,4% des foyers à Ménimur et 46,6 % des foyers à Kercado, ces taux restent inférieurs à ceux de la ville à la même période : 64,1% ; • Parmi les allocataires CAF, les familles monoparentales représentent respectivement 22,7% des familles allocataires à Ménimur et 20,2% des familles allocataires à Kercado. Cette représentation des familles monoparentales à l'échelle des QPV est ainsi presque deux fois plus importantes qu'à l'échelle de la ville ou ce taux était de 12,3% en 2018 ; • La distribution des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation conduit à l'observation d'un taux de pauvreté de 51,1% pour Ménimur et de 51,4% pour Kercado. Les ménages pauvres y sont plus de trois fois plus représentés qu'à l'échelle de la ville où ce taux est de 16% ; • Les personnes de nationalité étrangère y sont également plus représentés qu'à l'échelle de la ville ou de l'agglomération avec des taux respectifs de 19,1% de la population à Ménimur et 27% de la population à Kercado contre 5,4% à l'échelle de la commune et 2,6% à l'échelle de l'agglomération (donnée 2021) ; • Les allocataires de la C2S sans participation représentent 30% des bénéficiaires CNAM tant sur Ménimur que sur Kercado contre 10,2% à l'échelle de Vannes et seulement 4,9% à l'échelle de l'agglomération. Concernant la C2S avec participation, les taux de bénéficiaires sur les deux QPV sont également supérieurs à ceux de Vannes : 6,18% à Ménimur et 4,6% à Kercado contre 3,4% à l'échelle de vannes et 1,7% à l'échelle de l'agglomération. <p>A ce titre, s'ils ne sont pas surreprésentés à l'échelle des QPV par rapport au reste de la ville, la proportion importante de ménages d'une personne et de foyers isolés en font un axe nécessaire d'attention de la politique et des actions développées dans le cadre du futur Contrat de Ville. Les 2 centres sociaux présents sur ces territoires constituent les points centraux dans l'animation sociale de proximité. En ce sens, ils contribuent fortement à la dynamique d'animation et de lien social à l'échelle de ces deux territoires qui doit continuer d'être soutenue pour prévenir les phénomènes d'isolement et de repli sur soi. Il en est de même pour les associations de proximité tant dans le repérage que l'accompagnement et le soutien quotidien des habitants.</p>
-------------------------------------	---

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS

L'évaluation du contrat de ville réalisée en 2023 a mis en évidence comme publics prioritaires parmi les populations fragilisées :

- Les familles monoparentales ;
- Les personnes âgées isolées.

Concernant les thématiques prioritaires à investir :

- L'accès aux droits ;
- L'accès à la santé et notamment à la santé mentale

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS

Animer les quartiers afin de favoriser le lien social

ENJEUX	Renforcer les espaces et les temps de rencontre et d'interconnaissance des habitants entre eux afin de prévenir les phénomènes d'isolement et de repli sur soi tout en contribuant à valoriser les solidarités de proximité et l'image des QPV
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Centres socioculturels, associations de quartiers, associations culturelles et sportives, médiathèques, acteurs associatifs, services municipaux notamment en charge de la culture et du sport
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la dynamique portée par les centres socioculturels et les associations de quartiers en matière d'animation de la vie sociale • Soutenir la mise en œuvre des actions d'animation portées par les habitants eux même en poursuivant les possibilités d'appui dans le cadre du fonds de participation des habitants • Faciliter la mise en œuvre de rassemblements informels entre habitants du quartier ou entre voisins par le biais de la création d'évènements ou d'espaces dédiés.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évènements structurés annuellement à l'échelle de chaque quartier • Nombre d'actions mises en œuvre par des habitants ou des groupes d'habitants à l'échelle de chaque quartier dont les actions soutenues dans le cadre du FPH • Aménagements ou créations effectives d'espaces permettant les rassemblements de proximité entre voisins ou habitants des QPV

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS

Prévenir et renforcer la détection des personnes isolées et en dehors de tout dispositif

ENJEUX	<p>S'ils sont moins importants qu'à l'échelle de la commune, les taux de ménages d'une personne et les taux des allocataires isolés restent sur représentés sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville par rapport à ceux de l'agglomération de Vannes. Les taux de familles monoparentales y sont quant à eux deux fois supérieurs à ceux de la commune. Si les politiques locales développées par la collectivité (plan de lutte contre la pauvreté concernant les familles monoparentales, CTG, Vannes Part'age concernant les personnes âgées isolées notamment) par le biais du CCAS ont l'ambition de développer une stratégie communale en direction de ces publics, les possibles effets conjugués de l'isolement social et de la précarité économique sont de nature à renforcer le risque de repli sur soi des publics les plus fragiles. C'est pourquoi, la mise en œuvre d'une stratégie et d'actions de prévention et de détection de ces situations personnelles sont un enjeu spécifique de cette nouvelle contractualisation.</p>
---------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE

EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Contrat de projets des centres sociaux, service social de secteur, service d'action sociale du CCAS, Vannes Partage (CCAS), associations de proximité. Convention Territoriale Globale, Schéma Départemental des Services aux Familles, Plan de lutte contre la pauvreté</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des actions d'accueil des nouveaux habitants à l'échelle de chaque QPV : en complément de l'accueil des nouveaux arrivants organisé annuellement à l'échelle de la ville, (re)expérimenter des temps d'accueil des nouveaux arrivants à l'échelle de chaque QPV, soit lors de réunions collectives périodiques, soit de façon individuelle en s'appuyant sur un collectif de professionnels ayant une connaissance suffisante des ressources et des acteurs de chaque QPV • Créer et animer des réseaux sentinelles sensibilisés au repérage des personnes isolées : en s'appuyant sur le personnel de proximité de Morbihan Habitat qui est en lien régulier avec les locataires ou bien encore par la création et l'accompagnement d'habitants relais • Renforcer les actions d'« aller-vers non conditionnel » à des horaires et sur des lieux diversifiés pour garantir une meilleure prise en compte de tous les publics • Poursuivre la structuration d'espaces et de temps d'interconnaissance des acteurs afin de faciliter l'orientation des professionnels et des bénévoles vers les actions et services ressources

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS

INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de temps d'accueil des nouveaux arrivants effectivement mis en œuvre chaque année• Structuration effective d'actions d'« aller-vers » partenariales• Nombre de projets d'habitants soutenus dans le cadre du FPH
----------------------	---

Accompagner le recours et développer les actions d'appui aux parents

<p>ENJEUX</p>	<p>Les QPV de Vannes connaissent une population jeunes de moins de 25 ans qui avoisine ou dépasse les 40% alors que dans le même temps à l'échelle communale ce taux n'est que 28,5%. Si cette composante de la structure de la population des QPV traduit l'importance des questions éducatives à l'échelle de ces territoires, elle interroge dans le même temps la question des besoins d'appui pour les parents ou les familles de ces enfants et jeunes.</p> <p>Les familles monoparentales y sont également en moyenne deux fois plus nombreuses qu'à l'échelle de la Ville. Exposées à une plus grande fragilité économique et au possible épuisement du parent de porter « seul » dans le même temps l'éducation et la gestion du quotidien, ces familles nécessitent également une attention, voire la mise en œuvre d'actions de soutien particulières</p>
----------------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>CESFs et équipes d'animation des centres sociaux, PMI, travailleurs sociaux des CMS, travailleurs sociaux CAF, prévention spécialisée, Programme de Réussite Educative, Les mots des familles, Maison des ados, Point Accueil Ecoute Jeunes Projet Educatif de Territoire, Convention Territoriale Globale, Schéma Départemental des Services aux Familles 2022/2025(CAF)</p>
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la posture éducative des parents Systématiser la définition de la place des parents dans l'ensemble des actions d'accueil des enfants et des jeunes Soutenir les actions ayant pour objectif la mise en place de temps d'activités commun parents/enfants ; • Renforcer la connaissance et la visibilité des actions et structures de soutien individuel aux parents : Animer le réseau partenarial des acteurs locaux du soutien à la parentalité afin de faciliter l'orientation des parents et de leurs enfants Informer et orienter les parents vers les services et associations locales existantes en matière de soutien individuel à la parentalité (Les mots des familles, Réussite Educative, CMS, Prévention spécialisée, Maison des ados, PAEJ notamment • Appuyer le fonctionnement ou favoriser la création d'espaces permettant l'échange entre parents Renforcer l'association des parents dans la co-construction des actions de prévention éducative et de soutien à la parentalité En lien avec le travail partenarial engagé dans le cadre des équipes pluridisciplinaires de quartier, expérimenter la mise en œuvre de

**ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES
D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS**

	<p>nouvelles approches d'actions collectives de soutien à la parentalité et de prévention éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de répit parental tout en renforçant leur reconnaissance
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre d'actions mises en œuvre intégrant la place des parents dans la conception ou la mise en œuvre des actions en direction des enfants et des jeunes • Nombre d'actions ayant intégrées des démarches de co-construction avec les parents • Expérimentation effective de nouveaux cadres d'actions collectives • Mise en œuvre effective d'actions de répit ou intégrant les problématiques de répit parental

Favoriser l'accès aux soins des publics éloignés

<p>ENJEUX</p>	<p>Qu'elles soient liées au déroulement d'une scolarité qui ne soit pas freinée par des besoins d'accompagnements ou de prises en charges de santé, à l'accès à l'emploi ou à l'exercice d'une activité professionnelle, au bien vieillir ou tout simplement au bien vivre au quotidien, une bonne santé physique et psychique fait partie des prérequis à la possibilité d'une insertion sociale et professionnelle stable. Concernant la santé psychique, un certain nombre d'enquêtes nationales et internationales a montré une augmentation significative de l'expression de ces souffrances notamment à la suite du confinement lié à la pandémie de 2020. Les observations croisées des professionnels de terrain qui sont en lien régulier avec les publics des QPV font état d'une augmentation de l'expression de la souffrance psychique et des demandes d'accompagnements en relation avec cette souffrance encore aujourd'hui.</p>
----------------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>Relais Prévention Santé (RPS), Point Santé Mobile (AMISEP), Permanence d'Accès aux Soins (CHBA), aides financières et Mission d'Accompagnement Santé (CPAM), Protection Maternelle et Infantile (CD56), Croix Rouge, médecine scolaire, médecine de ville, médecine hospitalière, CPAM, MSA</p>
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mise en place de bilans de santé : en complément ou au-delà des sessions déjà organisées par le Relais Prévention Santé, l'Entreprise à But d'Emploi ou bien encore le GRETA, proposer de façon périodique des bilans de santé en lien avec le centre de Lanester. Coupler ces temps de bilan de santé à une découverte culturelle pour les dédramatiser, voire en renforcer l'attractivité. Sécuriser la mise en œuvre des préconisations de soins suite aux préconisations de ces bilans pour les personnes qui le souhaiteraient. • Développer l'accompagnement physique des publics les plus fragiles pour sécuriser l'amorçage des soins : dans la suite du travail de médiation engagé par la médiatrice santé du RPS, ou bien encore à la suite des bilans de santé, permettre un accompagnement physique aux premiers rendez-vous pour les personnes qui le souhaiteraient (problèmes de mobilité, méconnaissance, peurs, absence de maîtrise suffisante de la langue française...) • Lutter contre le renoncement aux soins pour des raisons essentiellement financières : renforcer l'identification des personnes en situation de renoncement aux soins, assurer

**ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES
D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS**

	<p>l'information et la promotion des dispositifs de la CPAM (aides financières et Mission d'Accompagnement Santé), des mutuelles...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie d'accès aux spécialistes en tension pour les habitants des QPV (dentistes, gynécologues, orthophonistes...) : en lien avec les organisations professionnelles, mettre en place des opérations ponctuelles de dépistage • Structurer des consultations psychologiques de première intention afin de garantir une réponse de proximité à la souffrance psychique exprimée par certains habitants
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bilans de santé mis en œuvre chaque année • Mise en œuvre effective d'une démarche d'accompagnement individuel pour l'accès aux soins • Nombre d'orientations annuelles vers les dispositifs d'appui à l'accès aux soins de la CPAM ou de la MSA • Nombre d'actions de dépistage mises en œuvre • Développement des consultations psychologiques de première intention

Renforcer l'accès aux droits et prévenir le non-recours

ENJEUX	<p>Bien qu'en progression entre 2015 et 2019, les données socioéconomiques relatives à la population des QPV de Vannes font état d'un taux de bas revenu avoisinant les 70% et d'un taux de pauvreté dépassant encore les 50%. Dans ce contexte, l'accès et la mobilisation pleine et entière des droits revêtent une importance capitale afin d'éviter de renforcer encore la précarité de certains habitants ou de certaines familles. Dans le même temps, la dématérialisation des principales démarches administratives combinée à l'impossibilité d'accès à un accueil physique pour la réalisation d'un nombre croissant de démarches constituent un frein supplémentaire pour les usagers qui ne sont pas autonomes dans la réalisation des démarches nécessaires, soit par manque de maîtrise du numérique ou bien encore du fait de leur absence de maîtrise de la lecture ou de la langue française. Ils présentent également le risque de conduire à des interruptions et des ruptures de de droits.</p>
--------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE

EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>CESF des centres socioculturels, CMS, CCAS, conseillers numériques, Clic et Vannes, associations de quartiers et associations caritatives Territoire Zéro Non recours, CTG, Plan de lutte contre la pauvreté</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer et relayer la démarche du Territoire Zéro Non Recours auprès des acteurs locaux de la Politique de la Ville : Soutenir les actions d'interconnaissance entre les acteurs et/ou structures agissant à l'échelle des QPV pour faciliter l'orientation du public. Développer l'information sur les structures d'aide et d'accompagnent des publics précaires, notamment par le biais du Soliguide. Intégrer les médiateurs, adultes-relais et chargés d'accueil des associations et structures de quartiers aux temps d'informations et de formations développés dans ce cadre. • Faire de la thématique de l'accès aux droits un axe commun de mobilisation à l'ensemble des professionnels et bénévoles des QPV Intégrer de façon systématique les questions d'accès aux droits dans les dynamiques d'aller-vers développées sur les QPV S'appuyer sur le repérage de la sous-mobilisation de certains droits pour développer de la communication ciblée (exemples : taux de recours au Pass Sport, bénéficiaires C2S, accès à la restauration scolaire...)

ACCOMPAGNER LES PUBLICS FRAGILISES ET ROMPRE LES DYNAMIQUES D'ISOLEMENT A L'ŒUVRE SUR LES QUARIERS

	<p>Renforcer l'identification des canaux de communication pertinents en s'appuyant sur l'expertise d'usage des habitants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'accompagnement des habitants dans la réalisation des démarches dématérialisées : Poursuivre la formation des habitants aux usages numériques par la mise en œuvre d'ateliers et de formations thématiques au sein des QPV. Renforcer la visibilité des conseillers numériques, voire pour le secteur de Ménimur, redévelopper un poste. Appuyer l'équipement des foyers les plus modestes (à l'instar du travail engagé dans le cadre de la continuité éducative). • Lever les freins liés à la non-maitrise du français : Poursuivre le soutien aux actions d'apprentissage du français aux seins des QPV. Développer l'information, notamment par le biais du Soliguide auprès des publics non-francophones. Poursuivre l'interprétariat dans le champ scolaire et éducatif et questionner son développement dans le cadre de l'accès aux droits. Expérimenter la traduction de certains documents pour une meilleure information des publics non-francophones.
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des actions d'interconnaissance entre professionnels et bénévoles associatifs pour une meilleure orientation des publics • Mises en œuvre effective d'une stratégie de communication sur le Soliguide et les droits sous-mobilisés à l'échelle des QPV • Nombre d'ateliers de soutien aux démarches numériques • Structuration effective d'un conseiller numérique sur le quartier de Ménimur • Nombre d'actions d'apprentissage de la langue française s'inscrivant dans une dynamique de parcours de l'apprenant

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

CONTEXTE / DIAGNOSTIC	<p>Points de repères :</p> <p>Contrats de projet des centres sociaux de Kercado et de Menimur Evaluation du contrat de ville 2015 – 2021 Atlas QPV ANCT janvier 2022</p> <p>La population des quartiers de Kercado et de Menimur se caractérise par des indicateurs montrant la part importante de jeunes âgés de – 25 ans. Sur Kercado cette part est de 43,8 % et sur Menimur de 37,9 % (chiffres INSEE RP 2018). A ce titre, le contrat de projet du centre social Henri Matisse note sur le QPV un indice de jeunesse de 2,2 sur son territoire contre moins de 1 sur le reste de la ville (chiffre Insee- RP2018).</p> <p>Cette part importante de la structure de la population sur les quartiers, au regard du reste de la ville, doit interroger la construction des politiques publiques. La part des jeunes non scolarisés et sans emploi constitue 26.3 % des jeunes de moins de 25 ans sur Menimur et 33,9 % sur Kercado contre 14 % sur le reste de la ville de Vannes.</p> <p>L'évaluation du contrat de ville réalisée en 2023 a mis en évidence des taux de retard importants à l'entrée en 6ième et en 3ième. A titre d'exemple, cet indicateur est 3 fois plus élevé sur Kercado (27% 6ième/30.2 % en 3ième) que sur le reste de la ville + chiffres Menimur (13,8 % en 6ième/35 % en 3ième).</p> <p>Pour autant et au-delà de ce marqueur éducatif, un réseau d'acteurs associatifs, socio éducatifs, sportifs et culturels existent et maillent ces territoires dans les propositions qui peuvent être faites aux jeunes en proximité.</p> <p>Il est à noter que les politiques de droit commun se déclinant sur la ville de Vannes visent les territoires prioritaires dans leur déploiement : politique de socio sport, développement d'actions culturelles et présence d'équipements de proximité, mise en place d'une mission de médiation dans le domaine du sport. Les 2 centres sociaux présents sur ces territoires constituent les points centraux dans l'animation enfance/jeunesse et de proximité à travers le déploiement de leur contrat de projet respectif.</p> <p>Enfin, un programme de réussite éducative, à l'œuvre exclusivement, depuis septembre 2023, sur les quartiers prioritaires, permet à des jeunes et à leur famille de bénéficier d'un accompagnement de proximité répondant à leurs difficultés de différentes natures.</p> <p>L'importance du décrochage scolaire observé sur les QPV.</p> <p>Développement des contrats engagements jeunes par la mission locale du Pays de Vannes.</p> <p>La faible mobilisation des jeunes issus des QPV sur les dispositifs de participation citoyenne SNU et services civiques.</p> <p>Enfin, les écoles présentes sur les territoires d'intervention prioritaires se mobilisent de manière importante sur les différents appels à projets dans le cadre du REP, du dispositif classe à PAC, dans le cadre des appels à projets EAC.</p>
----------------------------------	---

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

Veiller à la prise en compte des besoins des jeunes des QPV dans le cadre des politiques sectorielles

ENJEUX	Valoriser les pratiques culturelles, sportives, citoyennes, sociale, etc. des jeunes et les aider à construire leurs parcours avec cette liberté de choix par la connaissance des dispositifs et l'accès aux droits à leur disposition sur l'ensemble du territoire.
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Projet Educatif De Territoire CLEAC Contrats de projet des centres sociaux Convention Territoriale Globale
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les jeunes dès la construction des projets et s'adapter pour favoriser leur participation Appuyer la construction de groupes de réflexion des jeunes sur leur vie dans les quartiers, notamment, par la mobilisation du dispositif service civique • Favoriser l'accès aux droits sur les territoires prioritaires (BIJ, TZNR, etc.) par une meilleure communication des dispositifs existants. • Promouvoir et appuyer les pratiques artistiques, sportives, sociales développées Soutenir les jeunes dans une optique de création artistique, de pratiques sportives émergentes Veiller à la structuration de partenariat dans la construction de parcours individuels dans l'accès aux différentes pratiques (sportives, artistiques, sociales).
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accompagnés • Mise en œuvre de groupes dédiés sur les thématiques concernant l'enfance-jeunesse sur les quartiers. • Actions développées et co construites dans les champs culturels, sportifs et sociaux

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

Accompagner les élèves (primaires/collèges) dans un parcours de réussite éducative

ENJEUX	<p>Les indicateurs présents dans le diagnostic montrent un décrochage important par rapport au reste de la ville en ce qui concerne les parcours et le trajectoires scolaires à l'œuvre sur les quartiers et ce dès l'école primaire, il convient donc d'assurer un parcours aux enfants issus des quartiers prioritaires et d'identifier le plus en amont les difficultés auxquelles les familles sont confrontées.</p> <p>L'obligation de réalisation de stages en 3^{ème} et maintenant en seconde et au cours de leur scolarité représentent pour les jeunes issus des QPV des 1ers éléments de discrimination auxquels ils peuvent être confrontés.</p> <p>L'importance du décrochage scolaire observé sur les QPV et des jeunes non scolarisés et sans emploi constitue un axe majeur au sein de cet enjeu afin de favoriser l'insertion socio professionnelle et de permettre une orientation choisie et non subie.</p>
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE

EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Contrat de projets des centres sociaux, Animation, accueil et orientations réalisées par le Bureau Information Jeunesse, Prévention spécialisée, Dispositifs d'engagements citoyens SNU, services civiques, Plateforme Idéo et EN sur la recherche de stage et de formations, CIO Programme de réussite éducative</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer/maintenir un accompagnement individuel des familles repérées dans le cadre du dispositif de réussite éducative et cibler les élèves scolarisés au sein ou originaire des QPV • Développer l'information sur les dispositifs existants en terme d'orientations • Etablir une charte d'accueil des stagiaires sur le territoire de la Ville • Lutter contre les orientations subies • S'appuyer sur les associations de mentorat et de parrainage • Outil en main à mettre en place dès 2025 • Construire une semaine de stage avec différents professionnels mobilisables pour accompagner des groupes de 4 jeunes sur des journées ou demi-journées • Développer l'accueil de stagiaires • Valorisation du dispositif Idéo
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de jeunes issus des QPV dans les dispositifs mentionnés • Maillage du réseau partenarial local sur la problématique des stages

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Mesure des accompagnements dans le cadre de la réussite éducative, notamment, des sorties positives du dispositif |
|--|---|

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

Promouvoir les dispositifs de participation citoyenne et collective

ENJEUX	Dans cette optique, l'objectif est de développer le recours aux dispositifs tels que le SNU et les services civiques au plus près des jeunes issus des QPV. Un autre enjeu identifié concerne les dispositifs de soutien destinés au public jeune tels que les systèmes de bourses et d'engagements citoyens auprès, notamment, du tissu associatif et des structures municipales.
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Services civiques, Service National Universel, le Bureau Information Jeunesse, les centres sociaux, Unicités, bourses municipales existantes, les dispositifs régionaux (plan breton de mobilisation pour les jeunesses), FJT
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer de manière récurrente l'ouverture des services et des associations proposant des services aux jeunes : permettant à des jeunes identifiés de prendre connaissance des dispositifs existants sur le territoire et pouvant répondre à leurs besoins • Favoriser l'initiative de projets portée par des jeunes dans une optique de valorisation par la création d'une bourse jeunes à l'image du dispositif « talent des Cités », mobilisation de dispositifs existants • Développer l'accès aux dispositifs d'engagements existants en direction de la jeunesse : SNU, Services civiques, bourses municipales, conseil municipal des jeunes
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de jeunes mobilisés dans les différents dispositifs • Nombre d'information et d'actions collectives sur les territoires • Nombre de projet déposés dans le cadre d'une bourse spécifique

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

Soutenir les établissements scolaires dans le développement des actions culturelles, citoyennes et d'appui familial

ENJEUX	Dans ce cadre, l'enjeu identifié serait de pouvoir appuyer les établissements scolaires du 1er et du 2nd degré dans le développement d'actions d'ouverture culturelle, citoyenne et éducatives. Assurer une lisibilité et un recours cohérent aux différents dispositifs conduits sur le territoire. Identifier les différentes propositions d'actions et les besoins non couverts par les politiques de droit commun.
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Education Nationale : moyens spécifiques dédiés (dédoublent cycle 2 en REP, UPEAA, RASED, etc.</p> <p>Programme de réussite éducative,</p> <p>Politique éducative et culturelle de la collectivité,</p> <p>Politique culturelle à travers la démarche EAC</p> <p>Mobilisation des différents équipements culturels implantés sur le territoire et en proximité sur les quartiers de Kercado et de Menimur (offre des médiathèques, musées, conservatoire, etc.)</p> <p>Soutien aux projets des collèges par le Département</p> <p>Classes à horaires aménagés</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <p>Développer une stratégie de soutien aux établissements situés sur les quartiers prioritaires dans une logique d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser et développer les actions existantes de financements des établissements scolaires implantés en QPV • Favoriser les passerelles entre les écoles primaires et les collèges • Poursuivre le développement d'outils de suivi communs telle que la plateforme ADAGE
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation et suivi qualitatifs des projets conduits par les établissements scolaires financés

PARTICIPER A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS DE REUSSITE DES JEUNES ISSUS DES QPV

Promouvoir les parcours de réussite dans les quartiers prioritaires

ENJEUX	Dans ce cadre, il convient de signaler que des parcours exemplaires sont à l'œuvre sur les territoires prioritaires dans de nombreux domaines (réussite scolaire, culturelle, entrepreneuriales, sportives, etc.) et que les vecteurs de réussite revêtent de nombreuses formes. L'objectif est de pouvoir réassurer sur des modèles et des trajectoires malgré d'éventuelles ruptures dans les parcours, notamment scolaires, et de favoriser ainsi des orientations choisies et non subies.
---------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Centres sociaux, prévention spécialisée, plan breton pour les jeunes 2020 - 2025
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <p>Valoriser la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un événementiel valorisant les compétences des jeunes • Valoriser les compétences, les acquis des jeunes à l'intergénérationnel • Développer des interventions et des portraits d'habitants ayant des parcours exemplaires dans différents domaines auprès de jeunes au sein notamment des centres sociaux et du tissu mobilisateur de la jeunesse (clubs sportifs).
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de portraits de jeunes valorisés issus des quartiers • Nombre de jeunes intéressés pour témoigner sur leur parcours

<p>CONTEXTE / DIAGNOSTIC</p>	<p>Points de repères :</p> <p>Marqués par un taux de pauvreté de 51.2% et un niveau de vie médian de 12 840€/an, les QPV de la ville de Vannes sont parmi les plus pauvres de Bretagne. Ils présentent des caractéristiques bien dissociées de l'unité urbaine auxquels ils appartiennent, qui se trouve en troisième position du classement national avec un revenu médian annuel de 24 070€ (Insee 2021). Cet écart illustre les inégalités existantes sur le territoire vannetais entre les quartiers et le reste de la ville.</p> <p>Les quartiers de Ménimur et de Kercado regroupent des populations qui connaissent différentes formes de précarité, notamment en lien avec l'emploi et l'insertion/le marché du travail.</p> <p>Même si le marché du travail est dynamique sur Vannes et son agglomération, avec un taux de chômage global de 5.9% (8% au niveau national), les quartiers sont fortement touchés avec un taux de 11.2% à Kercado et de 12.8% à Ménimur ; 37.5% sont demandeurs d'emplois depuis plus de 1 an.</p> <p>A noter, en 2023, une baisse de -3% du nombre de demandeurs pour Ménimur, contre +16% pour Kercado. Au niveau de la région l'augmentation n'est que de 1%. 45.5% d'entre eux sont bénéficiaires du RSA ou de la prime d'activité.</p> <p>Les femmes représentent 53.5% des demandeurs d'emplois. Le taux d'emplois des femmes sur les 2 quartiers ne dépasse pas les 37% et elles occupent plus souvent des emplois partiels et/ou précaires.</p> <p>Le niveau de formation des demandeurs d'emploi est faible, 17% sont sans diplôme et 40% n'ont pas obtenu le diplôme préparé. Cela traduit un retard et un échec scolaire important chez les élèves qui résident dans ces quartiers.</p> <p>Enfin, en 2018, alors que seuls 5.40 % des vannetais sont étrangers, cette proportion atteint 19 % et 27% dans les 2 quartiers prioritaires.</p> <p>Sans tenir compte de l'activité économique qui est très faible dans ces quartiers, les habitants des QPV sont sujets à des multiples freins à l'emploi, souvent cumulatifs, tels que la langue, la santé, la mobilité géographique, la discrimination, la situation familiale, le logement, l'utilisation d'outils techniques ou encore la difficulté à accéder aux informations utiles.</p> <p>D'autre part au niveau national, les habitantes des QPV sont moins souvent en emploi que celles vivant dans les villes englobantes (58% contre 42%) et plus fréquemment en emplois précaires.</p> <p>Par ailleurs, à Vannes, 78% des habitants des QPV ne sont pas diplômés ou avec un diplôme inférieur au bac.</p> <p>Cela traduit un retard et un échec scolaire important/élevé des élèves qui résident dans ces quartiers.</p>
---	--

Lever les freins d'accès et de retour à l'emploi

ENJEUX	L'enjeu est de traiter le problème périphérique comme intégré dans le projet et non comme un préalable. Pour cela, les professionnels de l'accompagnement doivent travailler de façon décloisonnée pour une juste évaluation de ces freins.
--------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Plan de lutte contre la pauvreté France Travail, Mission Locale Pays de Vannes, Cap Emploi, SIAE, CD, Région, Cité de l'Emploi
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à lever les freins périphériques : En élargissant l'offre de mode de garde : horaires atypiques, flexibilité, réduction des coûts, ... En rendant autonome la personne dans sa mobilité : information, communication, offre locative, réduction des coûts, ... En renforçant le repérage et l'accompagnement des publics nécessitant des démarches de soin préalables à l'emploi En consolidant la maîtrise du français tout au long du parcours • Faciliter l'accès à l'embauche : En contribuant à lutter contre toutes les formes de discrimination : lien avec les entreprises, évènements, ... En valorisant les savoirs être et les savoirs faire des publics En fédérant les réseaux de professionnels : évènements, parrainages, stages, ... En développant des initiatives innovantes : travail à l'heure, TZCLD En accompagnant dans un parcours de formation en adéquation avec les besoins du territoire En développant la communication auprès des entreprises sur les dispositifs d'aide à l'embauche, et plus spécifiquement les emplois francs • Renforcer la coordination dans le parcours : En décloisonnant les parcours : identification des acteurs, mutualisation des outils de l'insertion, ... En favorisant le référent de parcours dit « de confiance » En favorisant le suivi de cohorte
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nombre de sollicitations sur 3 ans des demandes liées aux freins périphériques auprès des partenaires • Nombre de places de garde créées • Nombre de parcours mobilité activé

	<ul style="list-style-type: none">• Evolution croissante d'actions localisées en QPV, sur 3 ans• Mobilisation croissante des entreprises aux actions• Nombre de conventions d'emplois francs signées• Questionnaire auprès des partenaires sur le nombre de situations suivies entre plusieurs structures ou services
--	--

Intensifier l'accompagnement des primo bénéficiaires du RSA dans les 6 premiers mois

<p>ENJEUX</p>	<p>Selon la loi, toute personne bénéficiaire du RSA doit être orientée vers un organisme chargé de l'accompagner en vue d'une meilleure insertion sociale ou professionnelle, dans un délai de 2 mois.</p> <p>Cependant, selon une étude nationale de la DREES en 2020, seulement 46 % des personnes entrées depuis moins de six mois dans le RSA sont orientées, contre 75% pour celles ayant une ancienneté de six mois à moins d'un an.</p> <p>En moyenne, au niveau national, 95 jours s'écoulent entre la date d'entrée dans le RSA et la date de la première orientation. 30 jours dans le Morbihan (selon le PDI)</p> <p>Par ailleurs, les circuits de réorientation dans le cadre du RSA restent trop souvent longs et pas suffisamment lisibles.</p> <p>Les enjeux sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les délais afin d'offrir rapidement des modalités d'accompagnement permettant la mobilisation de l'allocataire dans son parcours • Permettre une plus grande fluidité des réorientations vers d'autres acteurs, afin d'adapter la modalité d'accompagnement à la réalité du parcours des personnes accompagnées <p><i>Remontées du CD : période de flottement : les 6 premiers mois</i> <i>Durée moyenne suivi CD : 48 mois</i></p>
----------------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE

<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>France Travail, Mission Locale Pays de Vannes, SIAE, Département</p>
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythmer les parcours afin de mobiliser et/ou remobiliser les personnes concernées En amplifiant les actions collectives Systématiser l'orientation / accueil dans les 6 mois En développant la communication et l'information sur les dispositifs existants, tels que l'IAE, ... En favorisant les échanges et rencontres entre primo bénéficiaires et sortants : interconnaissance, soutien dans les démarches et partage d'informations entre pairs, rompre l'isolement dans les démarches d'insertion, ... • Mobiliser les acteurs de l'insertion dès le début du parcours En mutualisant les ressources autour des situations

ACCOMPAGNER VERS ET DANS L'EMPLOI (CITE DE L'EMPLOI)

	En développant les liens avec les employeurs pour favoriser une meilleure intégration
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none">• Suivi de cohorte• Nombre d'accueil dans les 6 mois• Nombre d'actions mises en place

Consolider le réseau local et favoriser la coordination entre partenaires

ENJEUX	<p>Un enjeu central est de renforcer la coopération stratégique entre les partenaires, pour une meilleure coordination entre les différents acteurs.</p> <p>Ceci afin d'améliorer la cohérence des parcours et ainsi l'efficacité des accompagnements.</p> <p>Travailler sur des référentiels d'action partagés et compris par l'ensemble des intervenants, basés sur l'animation de ce réseau d'acteurs.</p>
--------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Cité de l'Emploi France Travail, Mission Locale Pays de Vannes, Cap Emploi, SIAE, Département, Région, Ville de Vannes</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner les interventions des acteurs/partenaires En favorisant la circulation des informations par des échanges réguliers : canaux de communication, ... En renforçant l'interconnaissance par des rencontres régulières entre acteurs : évènements fédérateurs, ... En co-construisant des outils et des actions En développant des temps de travail collectifs thématiques et d'échange de pratiques • Rendre plus lisible les différentes instances et acteurs Travailler sur des référentiels d'action partagés et compris par l'ensemble de ceux intervenants dans le parcours, basés sur l'animation de ce réseau d'acteurs.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions co construites (+ 2/an) • Nombre de temps de travail collectifs d'interconnaissance (+ 2/an)

CONTEXTE / DIAGNOSTIC	<p>Points de repères :</p> <p>Diagnostic urbain et social de Kercado Concertation habitante et citoyenne (juillet 2023) Diagnostic en marchant réalisés sur le quartier en 2022 (Menimur et Kercado) Atlas QPV ANCT janvier 2022</p> <p>Le cadre de vie traduit la relation qu'entretiennent les locataires avec leur espace de résidence (logement, qualité des espaces publics, niveau des services auprès des usagers, etc.).</p> <p>Concernant les espaces publics, dans le cadre de l'étude urbaine et sociale de Kercado lancée en 2021 par la Ville de Vannes, il apparaît que leur place, ainsi que la trame urbaine du quartier, sont marqués par une absence de lieux fédérateurs et une faible appropriation des espaces.</p> <p>Il convient de noter que les 2 quartiers bénéficient d'un cadre environnemental et paysager de qualité. L'entretien et la gestion des espaces publics sont considérés de qualité par les acteurs et les habitants.</p> <p>Néanmoins, à travers les concertations habitantes conduites en 2023, la notion de respect du cadre de vie au sens large reste un axe central et une préoccupation majeure des habitants interrogés.</p> <p>D'autre part, les habitants souhaitent en majorité améliorer leur condition d'habitabilité au sein des logements. La problématique d'augmentation des charges locatives est également abordée.</p> <p>Les données relatives au peuplement et aux données sociodémographiques et socioéconomiques des habitants des quartiers de Kercado et de Menimur soulignent quelques caractéristiques par rapport à la population de la ville ou de la communauté d'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur Kercado, il y a 86,15 % d'espaces non bâtis sur le foncier dédié à l'habitat social • La part de logements sociaux est de 94,90 % sur Menimur et de 81,90 % sur Kercado contre 19,90 % sur le reste de la ville de Vannes et de 12,60% sur le reste de la communauté d'agglomération. • Le taux de vacance est 16,50 % sur Kercado, pour 1,20 % sur Menimur, 4,60% sur l'ensemble de la ville de Vannes et de 3% sur l'ensemble de la communauté d'agglomération. <p>Les bailleurs qui s'engagent à réaliser des actions relatives au cadre de vie dans les QPV peuvent bénéficier d'un abattement partiel de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Cette dernière est un outil de mobilisation des bailleurs pour l'amélioration des conditions de vie des habitants des logements locatifs sociaux en QPV. Cette TFPB peut être mise en œuvre sur différents volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la présence du personnel de proximité • Formation et soutien des personnels de proximité • Sur-entretien • Gestion des déchets, encombrants et épaves • Tranquillité résidentielle • Concertation, sensibilisation des locataires • Animation, lien social, vivre ensemble, petits travaux de la qualité de service
----------------------------------	---

Veiller à la qualité des espaces publics et en faire des espaces de vie permettant le lien social

ENJEUX	<p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic, la place des espaces publics est centrale dans la question du lien entre les habitants et leurs quartiers. Favoriser l'aménagement et l'entretien des espaces publics, par rapport aux besoins et aux problématiques rencontrées par les habitants, permet de renforcer l'appropriation de ces espaces par les habitants. Cela permet aussi de renforcer le lien social entre les habitants sur des espaces communs à l'extérieur de chez eux. Un autre enjeu central concerne la bonne coordination entre les différents gestionnaires d'espaces d'intervention (bailleur, Ville, communauté d'agglomération, Région, Département, copropriétés privées), et notamment de la clarification de la responsabilité de gestion de certains espaces, afin de répondre à ces besoins et ces problématiques soulevées par les habitants concernant les espaces publics, notamment au travers de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP).</p>
---------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) Ville de Vannes, Morbihan Habitat, Golfe Morbihan Vannes Agglomération, Région Bretagne, Département, copropriétés privées</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménager des espaces publics de qualité Mise en œuvre de marches exploratoires et des diagnostics en marchant dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) et revenir vers les habitants ensuite. Poursuivre des stratégies d'aménagements sur des éléments de proximité sur les quartiers en co-construisant avec les acteurs de terrain. • Améliorer l'entretien des espaces publics Identifier et valoriser les actions existantes dans les quartiers autour des initiatives permettant l'appropriation des espaces publics par les habitants, comme par exemple l'action « Je marche, je ramasse » qui a lieu 1 fois par mois en alternance sur Kercado et Ménimur Proposer des actions de sensibilisation en réponse aux dysfonctionnements présents sur les questions de tri, de déchets et de propreté, les valoriser et les multiplier

MIEUX VIVRE ET HABITER SON QUARTIER

	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à un usage partagé et respectueux des espaces publics Travailler à réduire l'appropriation des espaces par un groupe d'habitants, sensibiliser et lutter contre le harcèlement de rue Favoriser la participation des femmes et l'expression citoyenne des femmes et leur réappropriation de l'espace public
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de préconisations réalisées suite à la mise des diagnostics en marchant et des marches exploratoires • Temps annuel avec le Conseil Citoyen sur les espaces publics et de recueil auprès des habitants (au moins 1 fois par an) • Nombre d'actions réalisées sur les questions de tri, de déchets et de propreté • Nombre d'actions réalisées favorisant un usage partagé et respectueux des espaces publics

Désenclaver les quartiers en améliorant les logements et les parties communes des immeubles du parc social

ENJEUX	<p>Le logement est une question essentielle et vitale pour les habitants. Dans ce contexte, les conditions d'amélioration de l'habitabilité et de l'entretien des logements sont des éléments phares permettant de répondre à des besoins quotidiens pour les habitants et les familles dans les deux quartiers de Kercado et Menimur.</p> <p>Ces dernières années, des habitants ont notamment mis en lumière le logement et comme préoccupation majeure et les relations avec le bailleur social au sein d'un parc social vieillissant. Des éléments d'inquiétude qui impactent négativement la vie quotidienne d'habitants et de familles. Un des enjeux du Contrat de Ville 2024- 2030 sera de travailler à apaiser les relations entre bailleur et habitants en améliorant un certain nombre de points de dysfonctionnements.</p> <p>Au regard de ces enjeux, et de la forte présence de l'habitat social sur Kercado et Ménimur, les problématiques liées au logement et à leur entretien sont des besoins de tous les jours pour les habitants et sont à travailler de concert entre la Ville et le bailleur social sur différents axes.</p>
---------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE

EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>Morbihan Habitat, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP, Taxe Foncière sur les Propriétés (TFPB)), Programme Local de l'Habitat (PLH), Plan Stratégique de Patrimoine (PSP), Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD), Répertoire des Logements Locatifs des Bailleurs Sociaux (RPLS), Convention Intercommunale d'Attribution (CIA), Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mixité sociale sur les quartiers Signature de la convention relative à l'attribution des logements sociaux Coordonner les réservataires de logements sociaux pour améliorer la mixité sociale Reconvertir des locaux vacants pour la création d'activité • Faciliter le parcours des habitants au sein de logements adaptés à leurs besoins Mettre en place un parcours d'entrée pour les nouveaux locataires Réfléchir à la mise en place d'une plateforme multiservices pour réaliser les petites réparations (volet, prise électrique, etc...) Créer un document récapitulatif (régulièrement mis à jour) des travaux qui doivent être réalisés par le bailleur social ou par l'habitant

	<p>Travailler à l'instauration d'un contrôle technique du logement à un rythme pluriannuel</p> <p>Favoriser l'inscription des habitants au sein des associations destinées aux locataires</p> <p>Retravailler le rôle des médiateurs logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la précarité énergétique <p>Renforcer les actions de rénovation du parc de logement</p> <p>Travail de repérage des copropriétés fragiles et dégradées, puis de développement d'outils de prévention</p> <p>Soutien des locataires dans la prise en charge des coûts liés à l'énergie (fonds d'aide directe et actions de sensibilisation)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bon entretien des espaces collectifs au sein des immeubles et y favoriser la mise en place d'espaces communs favorisant le lien social
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un guichet unique par téléphone permettant l'accès à une plateforme multiservices • Création d'un document récapitulatif des travaux à réaliser par les locataires et par les propriétaires et le réactualiser 1 fois par an • Temps réguliers avec les interlocuteurs référents par quartier sur ces sujets (3/4 fois par an)

Mieux coordonner les interventions au titre du CSI et du CLSPD

ENJEUX	<p>Le Contrat de Sécurité Intégré (CSI) est un contrat entre la Ville de Vannes et l'Etat jusqu'en 2026. La volonté commune est de renforcer les moyens sur la question de la sécurité, notamment au travers d'une Convention qui précise 66 actions opérationnelles.</p> <p>Ce contrat affiche 4 priorités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les violences intrafamiliales • Lutter contre le trafic de stupéfiants en quartier QPV • Préserver la tranquillité publique • Améliorer la prise en charge des mineurs <p>Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance de pilotage stratégique et d'évaluation des politiques de prévention de la délinquance menées par la ville. Un coordinateur est chargé de faire le lien entre les différents membres du CLSPD.</p> <p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic du CSI, la coordination des interventions au titre du CSI et des actions validées par le CLSPD est à renforcer dans les quartiers prioritaires.</p>
---------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE

EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	Contrat de Sécurité Intégré (CSI) Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser le CLSPD et selon les besoins recensés dans les QPV mettre en place des groupes restreints pour évoquer des situations individuelles ou des groupes thématiques en développant la présence d'acteurs de terrains pour examiner les besoins dans d'autres domaines que la sécurité de voie publique d'informations sur ces dispositifs. • Développer le volet de la prévention en s'appuyant sur le diagnostic de la délinquance établi par la police nationale et municipale.
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de temps de rencontres par an • Evaluation en continu de l'efficacité de ces dispositifs

Favoriser la tranquillité publique

<p>ENJEUX</p>	<p>Le Contrat de Sécurité Intégré (CSI) est un contrat entre la Ville de Vannes et l'Etat jusqu'en 2026. La volonté commune est de renforcer les moyens sur la question de la sécurité, notamment au travers d'une Convention qui précise 66 actions opérationnelles.</p> <p>Ce contrat affiche 4 priorités principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les violences intrafamiliales • Lutter contre le trafic de stupéfiants en quartier QPV • Préserver la tranquillité publique • Améliorer la prise en charge des mineurs <p>Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une instance de pilotage stratégique et d'évaluation des politiques de prévention de la délinquance menées par la ville. Un coordinateur est chargé de faire le lien entre les différents membres du CLSPD.</p> <p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic du CSI, la coordination des interventions au titre du CSI et des actions validées par le CLSPD est à renforcer dans les quartiers prioritaires.</p>
----------------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>Contrat de Sécurité Intégré (CSI) Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)</p>
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le Contrat de Sécurité Intégrée et assurer son suivi et son évaluation en lien avec les travaux du CLSPD Développer la présence et les retours des acteurs de terrain Renforcer l'interconnaissance et le partage d'information entre partenaires • Renforcer le volet prévention Développer des actions de prévention Suivi et coordination des médiateurs de terrain Augmenter la présence régulière d'acteurs sur les quartiers
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de temps de rencontres par an • Evaluation en continu de l'efficacité de ces dispositifs

Intégrer les logiques de transition écologique dans les QPV et en faire un vecteur de lien social

ENJEUX	<p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic, la place de la transition écologique dans la gestion et la qualité du cadre de vie et des espaces vécus ressort fortement.</p> <p>Les enjeux sont de prendre appui sur la thématique du développement durable pour participer à l'appropriation de l'espace public et en faire un levier d'animation vecteur de lien social, travailler le maintien d'un cadre de vie qualitatif, favoriser la mise en œuvre d'une stratégie d'ouverture sur le reste de la ville et de l'agglomération. Partir des besoins des habitants qui, dans ces quartiers prioritaires, consomment moins de gaz à effet de serre que dans d'autres.</p>
---------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE	<p>PCAET (axes et objectifs à décliner), charte d'aménagement des espaces publics, quartiers en transition (Région), politique de développement durable de la collectivité, politique départementale de lutte contre la précarité énergétique, Ty Lab (CCAS, Ville de Vannes)</p>
AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation au changement climatique : Verdissement des espaces, création d'îlots de fraîcheur, favoriser la plantation d'espaces arborés, privilégier les arbres fruitiers répartis à proximité des résidences. • La gestion de l'eau : Traiter la question de l'eau, développer et installer des récupérateurs d'eau de pluie dans les quartiers à des fins d'arrosage des espaces de jardins partagés, travailler au déarccordement des eaux pluviales urbaines • La gestion des déchets : Développer l'installation de composteurs collectifs, développer les initiatives de types repair café, de grafiteria, friperies, bourses, sensibilisation aux démarches de tri sélectif et de zéro déchet • Les mobilités durables : Sensibiliser, aider à prendre ou reprendre la pratique du vélo Proposer des vélos à moindre cout en location ou à l'achat, des espaces de rangements sécurisés et pratiques pour les vélos et des services solidaires de réparation Développer les circulations continues et sécurisées • L'alimentation :

MIEUX VIVRE ET HABITER SON QUARTIER

	<p>Sensibilisation à la saisonnalité et la localité des aliments comme les fruits et les légumes</p> <p>Travailler au recensement des freins pour l'accès à une alimentation saine et de qualité</p> <p>Harmonisation territoriale sur l'évolution des comportements lié à l'équilibre alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au changement climatique et de ses effets <p>Développer des animations de sensibilisation en lien avec les associations et les Centres Socio-culturels sur les thématiques de développement durable en favorisant le lien social</p>
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions sur la transition écologique au sein du Contrat de Ville et en réponse à différents appels à projets • Temps de coordination avec GMVA et le bailleur social sur le thème de la transition écologique (au moins 2 à 3 temps par an) • Questionnaires et temps d'aller-vers dans les deux quartiers : retour des habitants sur la connaissance ou non, la participation aux actions menées sur la transition écologique

CONTEXTE / DIAGNOSTIC	<p>Points de repères :</p> <ul style="list-style-type: none">Diagnostic urbain et social de KercadoConcertation habitante et citoyenne (juillet 2023)Diagnostic en marchant réalisés sur le quartier en 2022 (Menimur et Kercado)Questionnaire d'évaluation des Conseils citoyens (2021)Contrats de projets des Centres Sociaux <p>Dans le cadre des différents diagnostics et temps d'évaluations menés, il apparait que la place des habitants est à renforcer dans les dispositifs participatifs actuels existants sur les quartiers prioritaires.</p> <p>Ceci sur deux volets différents mais complémentaires : les instances participatives, ainsi que les initiatives habitants.</p> <p>Au sein des quartiers prioritaires, les habitants ont des besoins spécifiques liés à leurs conditions de vie. Il est nécessaire de réfléchir aux différents temps et espaces permettant l'expression sous différentes formes de ces besoins spécifiques.</p> <p>En ce qui concerne les instances prioritaires, les Conseils Citoyens sont en place depuis 2015 avec un premier mandat entre 2015 et 2019, puis un deuxième mandat entre 2019 et 2023. Le nombre de conseillers citoyens était en moyenne de 15 personnes sur les deux Conseils Citoyens. Différentes actions ont été menées comme une fresque sur l'immeuble Delacroix à Menimur, ou bien des vidéos et un guide des acteurs de proximité et des services présents sur Kercado.</p> <p>Il est ressorti des différents temps de bilan effectués une volonté commune des acteurs de terrain d'aller vers un nouveau mandat des Conseils Citoyens qui part des besoins des habitants en visant des actions de proximité et opérationnelles.</p> <p>Les Contrats de projets des Centres socioculturels affirment de leur côté que la participation des habitants constitue le dénominateur commun du projet de service et des projets sociaux.</p>
----------------------------------	--

Revoir le fonctionnement et l'organisation des instances participatives sur les quartiers prioritaires pour permettre des représentativités différentes.

<p>ENJEUX</p>	<p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic, l'un des enjeux est de revoir le fonctionnement et l'organisation des instances participatives sur les quartiers prioritaires, ce qui concerne ici spécifiquement les Conseils Citoyens, mais également la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.</p> <p>Les objectifs sont de permettre le renforcement du lien social entre des habitants au travers d'actions de proximité, de donner la parole à des habitants concernés par un sujet spécifique près de chez eux, permettre aux habitants de donner des informations liées à leur lieu d'habitation, renforcer la connaissance des habitants sur différentes thématiques liées à des besoins identifiées en amont par leur part et de renforcer leur rôle de « force de proposition » à intégrer dans les programmations annuelles du Contrat de Ville.</p>
----------------------	--

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>A l'échelle de la Ville de Vannes,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démocratie participative : Budget Participatif, les Conseils de Quartiers, le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil des aînés, la Journée citoyenne et les diverses consultations proposées sur les projets municipaux à travers la plateforme « jeparticipe.vannes.fr » • Politique de la Ville : Conseils Citoyens de Kercado et Mémimur, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) comme vecteur de participation citoyenne
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes, des axes de progression et de développement ont été identifiés sur les instances participatives au sein des quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redéfinir les modalités d'animation, les missions et le cadre des Conseils Citoyens à partir des différents de temps de bilan réalisés sur le mandat écoulé : Avoir un fonctionnement et des modalités d'animation permettant d'aller vers une participation citoyenne effective favorisant la co-construction des habitants Aller vers une animation ascendante qui part des besoins des habitants sur les deux quartiers afin d'être plus opérationnel dans les missions et le cadre des Conseils Citoyens Viser des sujets thématiques qui répondent à des besoins identifiés en amont par les conseillers citoyens Favoriser l'accompagnement des conseillers citoyens sur des temps de formation et de sensibilisation divers et variés

PASSER D'UNE LOGIQUE DE CONCERTATION A UNE LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION AFIN DE REpondre AUX BESOINS DES HABITANTS

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) un vecteur de participation citoyenne sur le cadre de vie : Construire et diffuser une convention actualisée Faire de la TFPB un levier pour la GUSP Mise en œuvre d'outils en collaboration avec le bailleur social comme les diagnostics en marchant et les marches exploratoires à destination des habitants en lien étroit avec les acteurs de terrain comme les associations et les Centres Sociaux Partir des besoins des habitants concernant les espaces publics de leur quartier, afin d'ensuite coordonner les interventions et les actions possibles avec le bailleur social, la Ville, les associations, la communauté d'agglomération et l'Etat. • Avoir une communication claire, lisible et diversifiée favorisant la mobilisation habitante : Viser des supports de communications qui s'adaptent aux publics ciblés afin de renforcer le partage de l'information au plus grand nombre. Travailler avec les associations et les Centres Sociaux sur la communication à transmettre concernant les actions, les projets et les avis réalisés par les Conseils Citoyens ainsi que les actions menées dans le cadre de la GUSP.
<p>INDICATEURS DE SUIVI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en continu de la mobilisation des conseillers citoyens et de leurs motivations en cas de départ • Nombre de thématiques d'action identifiées répondant à des besoins identifiés par les conseillers citoyens • Réalisation de préconisations remontées suite à la mise en place des diagnostics en marchant et des marches exploratoires

Favoriser l'émergence de projet par l'initiative habitante

<p>ENJEUX</p>	<p>Au regard des éléments posés dans le diagnostic, la place des habitants est à renforcer afin de construire une culture de la participation citoyenne sur les quartiers prioritaires de Kercado et Ménimur entre les habitants, les associations de terrains, les Centres Sociaux, la Ville et le bailleur social. Cet enjeu est à long terme, nécessitant de travailler à des étapes intermédiaires indispensables afin de passer de la concertation à la co-construction avec les habitants.</p> <p>Il est donc question de rendre visibles les initiatives habitantes à l'œuvre déjà sur les quartiers de Kercado et Ménimur, et de les accompagner en étant en appui si nécessaire tout au long du processus du projet habitants. Mais, aussi de favoriser un cadre permettant de nouvelles initiatives habitantes avec un accompagnement détaillé qui encourage ces initiatives.</p>
----------------------	---

DECLINAISON OPERATIONNELLE	
<p>EXISTANT/DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN A L'ŒUVRE</p>	<p>Ateliers de recueil de parole des habitants : Blablathé (Dispositif multipartenarial - Kercado), Causette (Centre Social Henri-Matisse - Ménimur), Espace habitant (Centre Social des Vallons - Kercado), porte à porte habitant (Nov'ita – Menimur)</p> <p>Associations présentes dans les quartiers</p> <p>Dispositifs favorisant les initiatives habitantes : Fond de Participation des Habitants (FPH), Budget Participatif (BP), appels à projets</p>
<p>AXES DE DEVELOPPEMENT ATTENDUS</p>	<p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes, des axes de progression et de développement ont été identifiés sur les instances participatives au sein des quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les porteurs de projets habitants Identifier et valoriser les porteurs de projets habitants Développer des temps de rencontres entre des porteurs de projets habitants, les Conseils Citoyens et les associations Favoriser une communication claire, compréhensible et lisible des actions et les projets initiés par les habitants sur les quartiers : adapter les supports des communications en fonction des différents publics au sein des quartiers prioritaires • Recenser et faire connaître les « ateliers » de recueil de paroles des habitants existants Développer une stratégie de recueil de la parole habitante sur l'ensemble des quartiers • Donner une réponse claire aux demandes (droit de suite) des habitants dans un délai raisonnable suite aux propositions d'actions ou de projets

PASSER D'UNE LOGIQUE DE CONCERTATION A UNE LOGIQUE DE CO-CONSTRUCTION AFIN DE REpondre AUX BESOINS DES HABITANTS

	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'arrivée de nouveaux habitants dans les quartiers, comme par exemple la création d'un kit d'accueil pour les nouveaux habitants (films, projections) Réactualiser les guides existants : par exemple, les offres de services des quartiers
INDICATEURS DE SUIVI	<ul style="list-style-type: none">• Recensement des « ateliers » de recueil de parole existants et réactualisation tous les ans• Nombre de temps de rencontres au sein des Conseils Citoyens pour mettre en lumière les initiatives des habitants• Nombre de projets d'habitants soutenus dans le cadre du FPH

Engagements des partenaires

Engagements des services de l'État

Emploi – DDETS

- Investir pour la formation vers l'emploi des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée via le PRIC et mobiliser l'école de production (enjeu1, obj. 2).
- Maintenir et mieux faire connaître les dispositifs de droit commun d'accompagnement des jeunes (CEJ, parrainage, apprentissage) (enjeu 1, obj. 2).
- Poursuivre la démarche Cité de l'Emploi (enjeu 2, obj. 4 et 5).
- Accompagner les habitant(e)s dans la levée des freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants ...) (enjeu 1, obj. 1)
- Mobiliser le droit commun (contrats aidés, IAE) et emplois francs en faveur des habitant(e)s des QPV (enjeu 1, obj. 2).
- Favoriser l'égalité professionnelle femme-homme de manière transversale dans toutes les actions.

Logement – DDETS

- Honorer l'objectif fixé par la Loi Égalité et citoyenneté (LEC), laquelle prévoit les attributions de logements pour 25 % des ménages dont les ressources relèvent du premier quartile en dehors du QPV et 50 % des attributions des ménages relevant des autres quartiles, dans le QPV.
- La circulaire du 18 décembre 2023 relative à la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville invite les partenaires et plus particulièrement les maires et les bailleurs à produire des dispositifs permettant l'attribution de logements sociaux au vu des objectifs de mixité sociale. Les Conférences intercommunales du logement (CIL) et les commissions de coordinations prévues au L441-1-5 du CCH sont à actionner en ce sens.
- Les services de l'État sont garants "des dispositifs de peuplement" via les CIL, les conventions de réservation (y/c la gestion en flux), la gestion déléguée aux bailleurs, le contingent préfectoral, le Droit au logement opposable (DALO), le suivi des autres réservataires qui doivent également contribuer (avec des objectifs prévus par le CCH) à l'accès au logement des publics prioritaires et de la mixité sociale. Les ménages dont les demandes de logements sociaux au titre du DALO, parmi les plus précaires (relevant de minimas sociaux par exemple), ne devront plus être logés en QPV.

Culture – DRAC

- Favoriser une politique de jumelage entre les équipements culturels et les quartiers, en partant des besoins des quartiers et de l'expertise des structures culturelles.
- Promouvoir le Pass culture auprès des jeunes relevant du dispositif et inciter les acteurs culturels à se saisir de l'offre collective du Pass culture.
- Diversifier les usages et les programmations, notamment dans le réseau des bibliothèques de quartier.
- Soutenir des projets artistiques qui s'inscrivent dans la durée et dans l'espace public en développant les résidences de territoire.
- S'appuyer sur les opérations Quartier d'été et Été culturel se déroulant notamment dans l'espace public.
- S'inscrire dans une démarche globale de gouvernance des contrats de ville pour permettre un développement d'actions structurantes et cohérentes

Habitat et cadre de vie – DDTM

Convention d'utilité sociale de Vannes Golfe habitat 2021-2027 avec des engagements de qualité de service (Afin d'améliorer la qualité du service rendu plusieurs orientations stratégiques ont été déclinées par les équipes de Morbihan Habitat.

Mobilisation de l'abattement de la TFPB (formation des locataires et associations de locataires, végétalisation du quartier, renforcement de la biodiversité locale, petits travaux d'amélioration du cadre de vie...) suivant le cadre national de l'abattement de TFPB établi par le ministère en charge de la Politique de la ville et l'Union sociale pour l'habitat, qui sera revu courant 2024.

Mobilisation du fonds d'accélération de la transition écologique pérennisé jusqu'en 2027 :

- AAP : Renaturer des villes et villages
Démarches simplifiées / Instructeur Agence de l'eau délégation Armorique
- Rénovation énergétique des bâtiments :
Priorité écoles au titre du Plan de rénovation thermique et de renaturation des établissements scolaires
Projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités : AAP / Fonds mobilités actives :
démarches simplifiées/DREAL - DDTM co-instructeurs
- École du renouvellement urbain (ERU)

La possibilité pour les acteurs de l'éco-système de bénéficier de formations ERU, les formations en partenariat avec l'ERU (prise en charge par l'ANCT, avec un soutien financier de l'ANRU et de l'USH)

Médiation de proximité – Préfecture – Déléguée du Préfet

- Prioriser ces postes de médiation sur des projets de coopération dans les domaines de l'emploi (pacte plein emploi...), l'éducation (cité éducative...), la parentalité, l'accès aux droits et à la santé, la tranquillité publique, la transition écologique et le lien social.
- Structurer les missions de l'adulte relais autour d'actions d'aller vers les habitants dans l'espace public, et lors d'événements organisés dans le quartier par d'autres partenaires.
- Développer le rôle d'interface de l'adulte relais entre les habitants et les services publics, et le professionnaliser sur toutes les offres existantes dans son domaine d'intervention

Stratégie de lutte contre la pauvreté – DDETS

Le Pacte des solidarités vise la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain sur l'ensemble du département pour lutter contre la pauvreté.

À ce titre, l'articulation des actions prévisibles du Pacte des solidarités avec celles de la politique de la ville se veut régulière.

Au titre de 2024, la priorisation des actions du Pacte des solidarités n'est pas encore établie, les négociations avec le Conseil départemental étant en cours. L'ouverture des appels à projets s'effectuera après la campagne de contractualisation régionale au premier semestre.

Les perspectives du Pacte des solidarités sont aujourd'hui encore en suspens.

Précarité alimentaire – DDETS – Pôle LCEPP

La politique nationale alimentaire vise à améliorer l'accès des publics en situation de précarité aux denrées alimentaires de bonne qualité nutritionnelle et durable. Les principaux objectifs de l'appel à projet « bien manger » pour tous se concentrent sur:

- Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire
- Soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires ;
- Permettre le renforcement et la transformation des dispositifs locaux d'aide alimentaire ;
- Réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire.

Prévention de la délinquance – Direction des sécurités et police nationale

- Faire connaître dans les quartiers (CCAS, maisons de quartier, associations, écoles), à travers les interventions pédagogiques de la déléguée à la Cohésion police-population, les missions de la police nationale (volet préventif mais également répressif).
- Maintenir la bonne dynamique mensuelle des GPO et bonifier le partage d'information entre partenaires pour détecter et agir rapidement aux premiers signes de délinquance:
 - Dans le développement des trafics
 - Dans les troubles divers à l'ordre public
 - Dans les troubles liés à la jouissance d'un logement social en vue d'engager, le cas échéant, une procédure d'expulsion.
- Maintenir la répression sur la consommation de stupéfiants.
- Soutien financier prioritaire de l'État au titre du FIPDR, de la MILDECA et de la DILCRAH aux actions de prévention de la délinquance.
- Prévenir les conduites addictives dans les établissements scolaires.

Égalité homme/femme – DDETS – DDFE

- Faciliter l'accès aux permanences des acteurs du réseau VIF par une communication et une information régulières. Mobiliser les acteurs de la prévention en santé sexuelle (planning familial, CIDFF, centres de santé sexuelle, point info santé, Amicale du nid...). Accompagner les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle.
- Rendre possible les interventions de prévention des acteurs dans tous les niveaux de classe, notamment en lien avec le CEVRAS 56. Suite à la sensibilisation des porteurs de projet au budget sensible au genre, des actions de formation pourront être renouvelées pour les bénévoles des associations.
- À l'instar du fonds « gilets roses », les initiatives de femmes dans les quartiers seront encouragées. Suite aux résultats probants des marches exploratoires, des cartographies sensibles pourront être réalisées pour favoriser le bien-être et la sécurité des femmes. Promotion de la toponymie féminine et attention portée aux activités mises en place à destination des jeunes filles et des femmes (skate-park ou city-stade) pour favoriser la mixité.
- En parallèle des actions menées par le CIDFF pour l'insertion professionnelle des femmes, des actions de promotion et de mise en réseau avec des entrepreneuses inspirantes (marche de l'entrepRUNeuriat avec BGE, Cité Lab) permettront de repérer et d'accompagner les créatrices d'entreprises. L'orientation professionnelle des jeunes femmes vers les filières scientifiques ou techniques sera encouragée (Tech pour toutes, Estim'Numérique, Wi-filles), tout comme la découverte de nouveaux univers professionnels, dits genrés (BTP...).
- Accompagner les communes dans leurs démarches de communication (campagne d'affichage, diffusion de sacs à pharmacie...) et mettre en réseau les acteurs pour faciliter l'accueil et l'écoute et l'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles, notamment en lien avec l'accueil de jour Moments pour elles (CIDFF).

Education nationale / jeunesse et sport – Education nationale et SDJES

Pour le 1er degré

- Promouvoir l'innovation pédagogique via le CNR éducation.
- Développer les missions d'aide et de suivi des élèves dans le cadre du pacte enseignant.
- Aller vers le 100 % EAC dans chaque école.
- Pérenniser le fonctionnement du PIAL renforcé.

Pour le 2nd degré

- Évaluer les dispositifs existants et leur utilisation réelle par les écoles et établissements.
- Formaliser des guides (persévérance scolaire, plan de prévention et de lutte contre les violences scolaires).

Pour le SDJES

- Donner plus de lisibilité aux dispositifs d'engagement.
- Conforter les politiques d'accès aux loisirs.
- Conforter l'accompagnement des professionnels des territoires de la politique de la ville dans la mise en œuvre de projets de qualité au bénéfice des enfants des QPV.
- Faire connaître le réseau d'accompagnement à la vie associative, créer du lien entre le réseau et les acteurs de proximité

Santé – ARS

- Favoriser le repérage précoce des troubles psychiques et l'orientation vers une prise en charge adaptée
 - Développer une offre de formation graduée destinée aux professionnels et bénévoles allant de la sensibilisation à l'aide au repérage et à l'orientation des personnes en situation de souffrance psychique
 - Favoriser la mise en place de consultations psychologiques individuelles d'orientation et de repérage au sein des quartiers
 - Soutenir les dynamiques existantes et favoriser au sein de chaque quartier la mise en place d'équipes ressources afin de faciliter le maillage et l'accès aux soins
 - Faciliter l'inscription des personnes en situation de handicap psychique dans la vie du quartier (participation aux activités sportives, culturelles et de loisirs).
- Soutenir le déploiement de l'activité physique adaptée, du sport santé et de l'accès à une alimentation saine
 - Sensibiliser les habitants à l'APA et développer des outils de communication adaptés afin de faire connaître l'offre existante
 - Améliorer la connaissance des dispositifs sport sur ordonnance auprès des professionnels de santé du quartier
 - Mobiliser les associations sportives au développement de modules APA et la mise en place de créneaux adaptés
 - Poursuivre les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire (déploiement du programme probant Opticourses, Programme Malin, ...)
- Faciliter l'accès aux soins et à la prévention en direction des personnes les plus vulnérables
 - Renforcer les pratiques d'aller-vers en matière d'accès aux soins et à la prévention (consultations délocalisées, déploiement d'équipe mobile, développement de la médiation en santé, actions de sensibilisation aux dépistages et à la vaccination, ...) → Adapter les outils de communication pour

renforcer l'information en santé auprès des habitants les plus vulnérables (développement de la littératie en santé).

→ Renforcer la coordination et favoriser le travail en réseau des acteurs

→ Développer la formation des habitants relais dans la perspective de la structuration d'un réseau de soutien en direction des habitants les plus fragilisés

- Développer et coordonner les actions de promotion de la santé à destination des enfants et des jeunes
 - Renforcer les actions menées par les équipes de la ville en lien avec les partenaires sur des thématiques variées (alimentation, écran, sommeil, addictions, vie affective et relationnelle, ...).
 - Renforcer la formation des professionnels autour du développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes
 - Elaborer un plan d'actions spécifiques aux 1000 premiers jours de l'enfant : soutien et accompagnement des compétences parentales, accompagnement spécifique des publics vulnérables, sensibilisation aux enjeux d'une alimentation saine, promotion de l'activité physique, lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Engagements des partenaires

Engagements Région Bretagne

Signataire des contrats de ville depuis 2015, la Région Bretagne avait souhaité mobiliser les dispositifs de droit commun. Elle poursuivra cet engagement sur les nouveaux contrats de ville.

Elle a ainsi contribué par la mobilisation de ses dispositifs de la formation au regard du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle, mais également par le financement des programmes de renouvellement urbain puis de quartiers en transition. Elle a su aussi mobiliser le dispositif Pass classe de mer.

Souhaitant toutefois, renforcer son intervention et rendre visible les orientations qu'elle souhaite conduire, une feuille de route est en cours d'élaboration. Elle proposera des actions concrètes sur différentes priorités mobilisant les compétences telles que l'orientation, la formation, les lycées, l'insertion, le développement économique, l'aménagement, les transitions, l'égalité femmes-hommes et les mobilités mais aussi sur des politiques de proximité notamment culturelles et sportives.

Il s'agira par ailleurs, de favoriser la connaissance des dispositifs de droit commun auprès des habitants et des acteurs de la politique de la ville dans un enjeu de proximité.

Ces nouvelles orientations ont été soumises et validées lors de l'assemblée régionale du 07 juin 2024.

Engagements Conseil Départemental du Morbihan

Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV

Prévention spécialisée.

Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030

Améliorer l'évaluation du dispositif de prévention spécialisée.

Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la Ville

- Accompagner les publics fragilisés et rompre les dynamiques d'isolement à l'œuvre sur les quartiers :
 - Développer l'accès aux dispositifs existants et l'accès aux droits.
 - Simplifier et accompagner le recours aux actions d'appui aux familles.

- Accompagner vers et dans l'emploi : - - -
 - Lever les freins périphériques.
 - Accompagner dans l'emploi les publics précaires.
 - Optimiser le réseau local existant et maintenir la coordination entre les partenaires

Engagements de Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération

Dans le cadre du nouveau contrat de ville 2024/2030, GMVA souhaite poursuivre son implication au côté de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville.

Elle s'engage à soutenir les politiques d'intervention auprès des publics en quartier prioritaire par la mobilisation de droit commun sur ses compétences propres : solidarité, développement économique, emploi, mobilité, culture, sport, transition écologique, habitat.

Dès 2024, elle soutiendra plus particulièrement la ville de Vannes sur les enjeux identifiés de l'accompagnement des publics fragilisés notamment par le développement de l'accès aux droits (enjeu 1) et la levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi (enjeu 3).

Concernant son engagement sur la durée du contrat, GMVA a déjà déterminé plusieurs axes d'amélioration dans son apport à cette politique publique.

En terme d'orientations, seront à explorer et développer les thématiques Culture, Sport et Transition écologique, domaines peu investis dans le précédent contrat de ville.

En terme d'instance, le bureau communautaire du 19 janvier 2024 a déjà créé un groupe de travail dédié à la politique de la ville dont les missions porteront, d'une part, sur le recueil et l'analyse des demandes des porteurs de projet et d'autre part, le suivi de la contractualisation 2024/2030.

En terme d'outils, GMVA devra lancer une réflexion pour faire évoluer ses règles de versement de subvention vers un règlement transversal et décorrélié de la territorialité supra-communale

Engagements Caisse d'Allocations Familiales

Les quartiers de la politique de la ville sont des territoires prioritaires pour la Caf du Morbihan dans le cadre de son soutien aux familles, par des financements dits de « droit commun » et des « fonds spécifiques » qu'elle consacre aux quartiers politiques de la ville chaque année.

- Conforter l'existence d'équipements AVS sur l'ensemble des quartiers PDV. Maintenir des financements spécifiques dédiés à la politique de la ville Soutien aux centres sociaux.
- Renforcer la fréquentation des LAEP (lieux d'accueil enfants parents).
- Améliorer la communication sur les services et dispositifs à destination des parents (partenariats collectivités et DSDEN).
- Disposer d'un panel de services aux parents (accueils individuels et collectifs).
- Renforcer la lutte contre le non-recours en s'appuyant sur le réseau partenarial (PIMMS, associations, centres sociaux...) et les collaborations institutionnelles.
- Renforcer la lutte contre le non-recours aux droits et aux services en appui sur l'expérimentation « Territoire zéro non recours (TZNR) » et le plan d'action à établir sur trois ans.
- Développer le travail partenarial et les actions d'aller vers les publics les plus éloignés de leurs droits.

Engagements Morbihan Habitat

Engagement sur le pouvoir d'achat et la santé :

- Travailler sur la mise en place du dispositif VRAC pour permettre aux habitants d'accéder à une alimentation de qualité à prix modérés.
- Favoriser le bien-vivre ensemble, ouvrir le quartier vers l'extérieur :
 - Organiser une fête de quartier autour d'un thème porteur et multiculturel (thème de la soupe ou du pain).
 - Par le financement et un travail de co-construction avec les associations compétentes et les centres socio-culturels, soutenir des projets ayant pour objet de favoriser l'accès à la culture, ex : festival d'art urbain.
 - Mener des actions incitant les habitants à venir découvrir un quartier de vie(ville).
 - Installation de mobilier urbain favorisant la rencontre.

Continuer à s'inscrire dans la sécurité du quartier

- Maintenir le partenariat avec le GPO.
- Assurer 7j/7 le ramassage des encombrants.
- Maintenir une politique de réparations très réactive des dégradations.
- Engager des gardiens volontaires dans l'assermentation.
- Améliorer la sécurité des locaux vélos.
- Mener des actions impliquant les habitants dans une logique de « j'aime mon quartier » pour une meilleure appropriation et une baisse des incivilités du quotidien.
- Réalisation de travaux liés à la prévention situationnelle.

Investir dans le bien vivre du logement

- Mise en place d'un marché multiservices pour permettre un meilleur entretien du logement.
- Renforcer la qualité des logements à l'entrée du nouvel habitant par un standard de relocation.
- Doubler la présence des responsables de sites sur chaque quartier.

Développer les actions favorisant l'insertion

- Action volontariste de développer l'accueil des stagiaires.
- Développement des chantiers éducatifs.
- Favoriser les actions d'insertion dans le cadre de l'engagement des étudiants présents dans les colocations solidaires.
- Intégrer le gardien et l'association ACSOMUR dans le processus d'entrée du nouvel habitant.
- Mobiliser les acteurs (Unicités et les Petits frères des pauvres) pour investir dans des actions permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées.
- Mise en place d'une ressourcerie.

Investir dans la qualité du quartier

- Lutter contre le phénomène de mécanique sauvage en participant à la création d'un garage itinérant solidaire.
- Impliquer les habitants dans des chantiers d'entretien du quartier : peinture... en développant une logique de nudge (outil conçu pour modifier nos comportements au quotidien sous forme d'incitation discrète).
- Location d'une balayeuse de rue pour le nettoyage des espaces extérieurs.
- Développer des actions communes MH/Ville de Vannes pour améliorer la propreté des espaces extérieurs.

S'interroger collectivement sur les moyens de mobiliser les habitants d'un quartier :

- Réfléchir à une stratégie d'implication des habitants.
- Développer l'« aller vers » l'habitant et lui présenter les opportunités associatives du quartier.
- Réalisation de diagnostic en marchant et de bilans intermédiaires sur les résultats.
- Travailler sur des modes d'appropriations positifs des espaces publics.

Engagements France Travail

Axes d'amélioration prévus sur la période 2024 - 2030

- Renforcer l'intégration des publics cibles des QPV dans les portefeuilles d'accompagnement global (en lien avec les conseillers du département).
- En lien avec les objectifs du Pacte plein emploi, renforcer et adapter les services de France Travail aux besoins des quartiers politiques de la ville et prioritairement les dispositifs d'accompagnement des publics jeunes et allocataires du RSA.

→ Renforcer la mobilisation des leviers adaptés de la politique de l'emploi afin de mieux répondre aux problématiques du territoire : les emplois aidés, l'insertion par l'activité économique, l'alternance pour développer la qualification des résidents en QPV en lien avec les acteurs concernés. Une intensification de l'approche « d'aller vers » visant à identifier les habitants des QPV qui ne bénéficieraient pas encore des services de France Travail.

Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville

Parmi les quatre thématiques prioritaires France Travail s'engage pleinement dans l'ambition portée par la loi Plein emploi et pour un service public plus efficace :

- L'accès aux droits,
- La lutte contre les discriminations,
- La formation professionnelle,
- L'insertion dans l'emploi,
- La levée des freins à l'emploi,
- L'entrepreneuriat et le travail indépendant,
- L'appui aux créations d'emplois et d'activités.

Stratégie de mise en œuvre : s'appuyer sur le cadre législatif fixé dans la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi

- S'appuyer sur les instances d'évaluation annuelle (comité de pilotage du contrat de ville).
- 2027, lors du bilan à mi-parcours, s'appuyer sur les orientations de l'observatoire national de la politique de la ville.

Indicateurs de résultats

À définir en concertation avec les acteurs du contrat de ville.

Condition de réussite : ancrer les actions sur les besoins du territoire, associer et mobiliser l'ensemble des partenaires, s'appuyer sur l'évaluation à mi-parcours

Engagements Mission Locale du Pays de Vannes

La Mission locale du Pays de Vannes est un projet qui vise à s'inscrire pleinement dans les nouveaux axes prioritaires définis, pour le territoire de Vannes, dans le cadre de l'appel à projet de la politique de la ville Quartiers 2030.

Les objectifs prioritaires qui sont visés pour les projets au cœur des quartiers de Kercado et Mémimur sont donc les suivants :

- Accompagner les publics fragilisés et rompre les dynamiques d'isolement à l'œuvre sur les quartiers.
- Accompagner vers et dans l'emploi.

La logique est de mettre en œuvre le projet Synergie 2024 autour de sous-objectifs en lien avec les objectifs principaux :

- Favoriser l'accès à l'emploi des personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Intégrer une logique de parcours et d'accompagnement dans les actions proposées et au-delà de l'emploi.
- Développer des actions en partenariat avec les entreprises locales et ou les partenaires locaux.
- Prévenir et agir contre les discriminations vers et dans l'emploi.

- Développer « l’aller vers » des publics éloignés des dispositifs d’accompagnement dans l’emploi, afin de prendre en compte leurs besoins et de proposer des réponses adaptées, recueillir et analyser leurs besoins et accentuer le travail de proximité auprès de ce public.
- Maintenir la présence au cœur des quartiers.
- Poursuite du travail de sensibilisation auprès des jeunes femmes sur les actions menées, communication de façon ciblée et pertinente pour favoriser leur meilleur accès à ces actions, organisation d’actions en ayant une attention particulière pour elles (pas d’action les mercredis par exemple, communication dans des lieux fréquentés par les jeunes femmes, ambassadrices des actions...).

Engagements BPI France

Avec le soutien de l’État et de la Banque des territoires, Bpifrance s’est engagée depuis 2019 à renforcer les actions de soutien aux initiatives entrepreneuriales dans les QPV.

Entre 2019 et 2023, le programme Entrepreneuriat pour tous a permis de détecter et de préparer plus de 102 400 personnes, de soutenir la création de plus de 20 900 entreprises et d’accélérer de plus de 3 028 projets d’entrepreneurs dans les quartiers prioritaires. Par ailleurs, l’engagement de plus de 1 000 partenaires locaux a permis de couvrir plus de 960 quartiers prioritaires (soit 64 % de plus qu’en 2018) en 2023.

Fort de ce succès, il a été annoncé la mise en œuvre dès 2024 du programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 », qui vient prendre la suite du Programme Entrepreneuriat pour tous, avec des moyens portés à plus de 450 M€ sur 4 ans.

La mobilisation des moyens de droit commun de Bpifrance

La mobilisation de Bpifrance s’inscrit exclusivement sur le champ de l’entrepreneuriat et s’organisera autour de trois axes :

- Fédérer et renforcer la visibilité des acteurs et dispositifs d’aide aux porteurs de projets issus des quartiers.
 - « Mon Pass Créa ».
 - Collectif Cap Créa.
 - Soutien financier aux réseaux.
- Financer les entrepreneurs.
- Mobiliser, avec ses partenaires, différents outils financiers permettant de renforcer les fonds propres et de faciliter l’accès au financement bancaire des créateurs, notamment : - - - -
 - Le prêt d’honneur création-reprise.
 - Le prêt d’honneur solidaire.
 - La garantie bancaire.
 - Le microcrédit professionnel.

La mobilisation de crédits spécifiques via le déploiement du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 »

Entrepreneuriat Quartiers 2030 comporte 15 briques de solutions structurées autour de trois axes, déclinant les objectifs à atteindre pour 2027 :

- Détecter, informer et orienter les entrepreneurs des quartiers :
 - Concours Talents des cités.
 - La tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030.
 - Les Bus de l’entrepreneuriat.
 - Les CitésLab.
 - Les Carrefours de l’entrepreneuriat opérationnels.

- Accompagner et financer l'entrepreneuriat dans les quartiers :
 - Le renforcement des actions des réseaux du collectif Cap Créa et des partenaires locaux.
 - Un nouveau prêt d'honneur Quartiers déployé par les réseaux financeurs du collectif Cap Créa.
 - Des actions renforcées en soutien aux projets innovants, grâce au programme French Tech Tremplin avec une nouvelle Bourse French Tech.
 - Un nouveau prêt bonifié Flash (100% digital) à destination des TPE de plus de trois ans.
 - Un nouveau Fonds de fonds en investissement qui souscrirait notamment dans un fonds Commerces.

- Accélérer / Développer / Conquérir.
 Pour permettre aux projets les plus ambitieux de se déployer dans les quartiers plusieurs leviers actionneront leur passage à la vitesse supérieure.
 Les accélérateurs Émergence, Création et TPE.

- Des nouveaux modules d'accompagnement et d'incubation pour répondre à des besoins particuliers :
 - Accès aux marchés publics et privés.
 - Comex de poche : module de conseil et mentorat.

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 permet de développer une véritable boîte à outils, adaptable aux besoins des entrepreneurs des QPV et déclinable aux spécificités locales, afin de mieux « détecter, orienter, accompagner, financer et accélérer » les projets de création d'entreprises.

Engagements Banque des Territoires

La Banque des territoires accompagne les collectivités pour mettre en œuvre leurs projets de territoire dans les quartiers prioritaires de la ville, et plus particulièrement autour de deux priorités stratégiques, la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale en vue :

- D'accélérer le verdissement des quartiers : atténuation du changement climatique (rénovation thermique des bâtiments, et notamment les écoles, déploiement des réseaux de chaleur, décarbonisation de la mobilité, etc...) et adaptation des quartiers au changement climatique (renforcement de la nature en ville, lutte contre les îlots de chaleur, aménagements urbains, etc...).
- Favoriser l'investissement dans les projets renforçant le développement économique, l'attractivité des quartiers et les équipements nécessaires aux habitants.
- Soutenir l'entrepreneuriat via le programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » porté par BPI France.

Les axes d'amélioration identifiés par la Banque des Territoires sont les suivants :

- Atténuation et adaptation au changement climatique
- Renouvellement urbain et résilience
- Sobriété foncière et nature en ville
- Lutte contre la précarité énergétique
- Alimentation et agriculture urbaine

En cohérence avec l'enjeu « Mieux vivre et habiter son quartier » du projet de territoire, la Banque des Territoires déploie ses stratégies d'intervention sur :

Les crédits ingénierie via le cofinancement de projets urbains dans le cadre du NPNRU et pour accompagner des projets de développement économique, de cohésion sociale ainsi que des interventions sur l'habitat privé dégradé.

L'investissement en fonds propres dans des projets visant au développement de l'attractivité des quartiers et à la cohésion sociale.

Les Prêts long terme pour financer les projets dans les quartiers, aux côtés des bailleurs sociaux mais aussi pour la réalisation d'équipements avec les collectivités et avec des porteurs de projet privés.

ANNEXES

Annexe 1 : Portrait de territoire de Kercado et Ménimur

Annexe 2 : Diagnostic social du quartier de La Bourdonnaye

Annexe 3 : Contributions des services de l'État

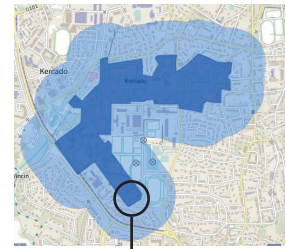
Annexe 4 : Evaluation du contrat de ville de Vannes 2015-2023

Portraits de territoire

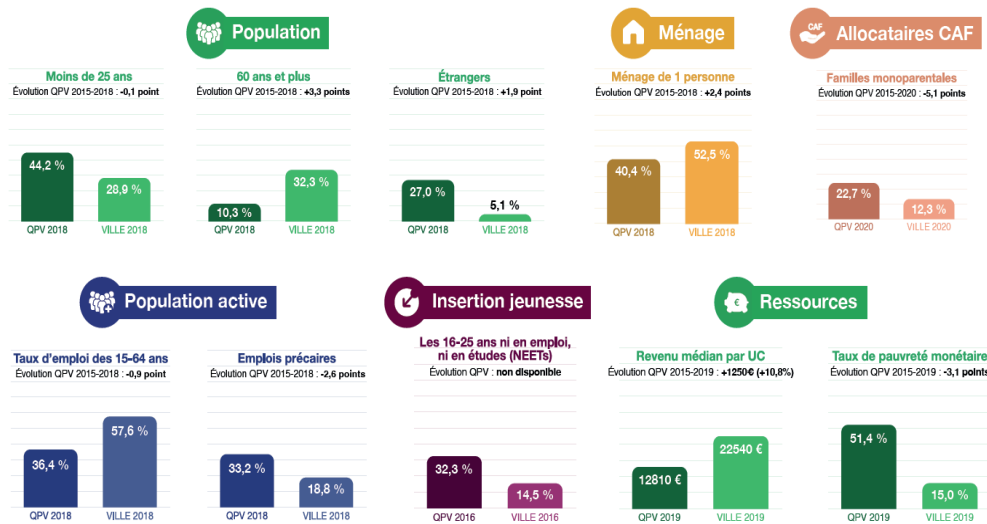
Le QPV Kercado

Les caractéristiques principales du QPV et de ses évolutions

3168 habitants en 2018 **6,4%** de la population communale **28** hectares



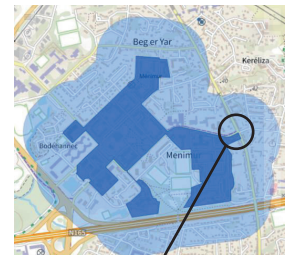
Extension du périmètre sur Kercado secteur de Montaigne



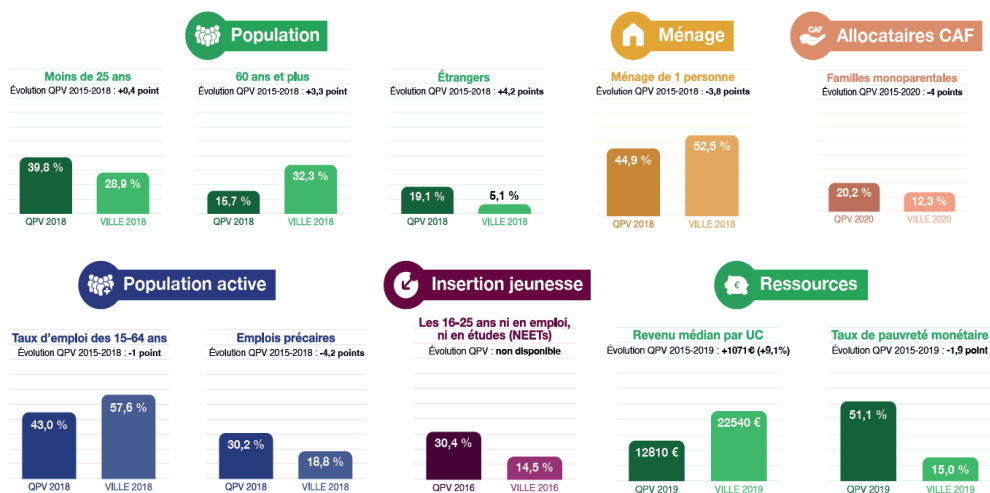
Le QPV Ménimur

Les caractéristiques principales du QPV et de ses évolutions

3062 habitants en 2018 **5,7%** de la population communale **27** hectares



Sortie du secteur des Korrigans du périmètre de Ménimur





Diagnostic de territoire du square de la Bourdonnaye

Avril 2024

Jules MANGEOT

SOMMAIRE

Introduction	4
I/ Caractéristiques socio-économiques et démographiques du secteur de la Bourdonnaye	5
1. Situation démographique : un territoire constitué d'une population vieillissante et de ménages seuls	5
2. Situation économique : un territoire de plus en plus pauvre	5
II/ Le parc immobilier de la Bourdonnaye.	6
1. Origine et occupation des logements	6
2. Typologie des logements	7
III / Observations de terrain.	7
1. Acteurs présents sur le territoire de la Bourdonnaye	7
2. La parole des habitants	8
Conclusion et préconisations.	9
Sources & Bibliographie	10
Annexes	11

Introduction

Le square de la Bourdonnaye intègre la géographie prioritaire par dérogation préfectorale en 2024 afin de permettre une intervention au titre de la politique de la ville. Il regroupe 232 logements adressés au square de la Bourdonnaye mais également au numéro 1 bis rue de Strasbourg ainsi que les logements situés aux numéros 2,4,30,32 et 36 impasse du Commandant Lévêque¹. Le diagnostic s'appuie sur les données statistiques fournies par le bailleur social, le C.M.S ainsi que les données recensées sur le Portail GIP-SNE². Ce diagnostic est complété par des observations de terrain, des échanges avec les habitants et les acteurs de terrain rencontrés lors de cette étude.

I/ Caractéristiques socio-économiques et démographiques du secteur de la Bourdonnaye

1. Situation démographique : un territoire constitué d'une population vieillissante et de ménages seuls

La part des habitants de moins 18 ans représente plus d'un quart des occupants des quartiers de la politique de la ville de Vannes³, cette tranche d'âge est légèrement sous représentée sur le secteur de la Bourdonnaye avec 15.8% des habitants. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont en moyenne moins présents dans les quartiers prioritaires que dans le reste de la commune (14.1% et 14.8% pour Ménimur et Kercado contre 25.8% pour Vannes). Néanmoins, le quartier de la Bourdonnaye connaît un pourcentage des habitants de plus de 65 ans légèrement supérieur aux moyennes des quartiers prioritaires

¹ Annexe p.11.

² Portail cartographique de l'occupation du parc social.

³ Annexe 2, p.13.

avec 20.8%. Les personnes seules occupent 76% des logements à la Bourdonnaye alors qu'un peu moins d'un ménage sur deux est constitué d'une personne seule à Ménimur et Kercado⁴.

2. Situation économique : un territoire de plus en plus pauvre

Une forte pauvreté monétaire caractérise le territoire de la Bourdonnaye ⁵. Actuellement, 85 % des foyers disposent de revenus inférieurs à 60 % du plafond PLUS⁶ et 40,4 % des ménages de la Bourdonnaye ont des revenus inférieurs à 20% de ce plafond.

Les tendances récemment observées confirment ce postulat : sur les 22.9% des foyers de la Bourdonnaye ayant emménagés de 2020 à 2022⁷, 90.5 % d'entre eux disposent de revenus fiscaux inférieurs à 60 % du plafond PLUS et 58 % disposent de revenu inférieurs à 20 % du plafond PLUS.

Cette paupérisation du quartier est en partie due aux stratégies d'attributions ⁸ de logements par les bailleurs sociaux compte tenu de la structuration du parc locatif et de niveaux de loyers pratiqués.

⁴ Annexe 1, p.12.

⁵ Annexes 4 & 5, p.14.

⁶ Plafond PLUS : Revenus fiscaux de référence à ne pas dépasser pour accéder à un logement social. Il est de 22 642€ pour une personne seule en France métropolitaine hors Ile-de-France. Des revenus fiscaux à 60 % du plafond PLUS correspondent à des revenus fiscaux de 1 132 € par mois. Pour rappel, le seuil de pauvreté équivaut à des revenus fiscaux qui s'élèvent à 1 158 € par mois.

⁷ Annexe 10, p. 17.

⁸ Art. L441-1 du Code de la construction et de l'habitation : l'attribution d'un logement à un demandeur s'effectue selon la Convention intercommunale d'attribution (document contractuel traduisant les orientations adoptées par la Conférence intercommunale du logement).

La part des majeurs au chômage représentent 20 % de la population du square de la Bourdonnaye alors que ce chiffre oscille autour des 15 % pour Ménimur et Kercado (il était de 10.1% à Vannes en 2020)⁹. Malgré un nombre de logements 6 fois moins important à La Bourdonnaye qu'à Ménimur ou Kercado¹⁰, 77 bénéficiaires du RSA¹¹ y sont présents contre respectivement 135 et 81 personnes.

II/ Le parc immobilier de la Bourdonnaye

1. Origine et occupation des logements

Un premier lot de 10 bâtiments a été construit à partir de 1953 suite au rachat par la ville puis au lègue du terrain à l'Office Communal de l'HLM¹², ce lot est venu s'ajouter à deux bâtiments de l'ancienne caserne militaire de la Bourdonnaye réhabilités en habitations. En 1976 la construction de deux autres bâtiments vient finaliser les travaux de construction des logements de la Bourdonnaye. Actuellement, les appartements sont pratiquement tous occupés : la part des logements vacants de la Bourdonnaye ne représente que 1.3 % des biens¹³. Une autre donnée illustrant ce taux d'occupation élevé des logements est la durée moyenne de vacances des logements qui n'excède pas les deux mois¹⁴.

⁹ Recensement INSEE 2020.

¹⁰ Il y a 232 logements à la Bourdonnaye, 1294 logements à Ménimur et 1255 logements à Kercado.

¹¹ Données fournies par le C.M.S.

¹² Ancien terme utilisé pour désigner le bailleur social, HLM signifiant habitation à loyer modéré.

¹³ Annexe 6, p. 15.

¹⁴ Base de données R.P.L.S.

2. Typologie des logements

41.2 % des logements proposés à la location disposent d'une ou deux pièces¹⁵. Ce chiffre explique la grande part de ménages constitués d'une seule personne sur ce territoire.

La comparaison des prix au mètre carré montre qu'en fonction de la surface, les loyers sont similaires à la Bourdonnaye et sur le reste du parc locatif social vannetais (5.2 €/m² contre 5.1 €/m²). Néanmoins, la part des logements d'une ou deux pièces étant plus élevée sur le secteur de la Bourdonnaye, le loyer moyen est relativement moins cher : en moyenne le loyer mensuel est de 270 € à la Bourdonnaye contre respectivement 318 € et 291 € pour Ménimur et Kercado¹⁶.

III / Observations de terrain

1. Les acteurs présents sur le territoire de la Bourdonnaye

Actuellement, seulement deux associations mènent des actions sur le secteur de la Bourdonnaye à savoir ATD Quart Monde et le Secours Catholique avec le dispositif Fraternibus.

L'association ATD Quart Monde propose des ateliers de lecture sur l'espace public pour un public allant de 3 à 10 ans. Cette action est encadrée par trois bénévoles, elle se déroule chaque mercredi après-midi hors vacances scolaires. En moyenne ce sont 4 à 8

¹⁵ Annexe 6, p. 16.

¹⁶ L'écart des loyers moyens est dû aux surfaces des logements plus élevées à Ménimur et Kercado ainsi qu'aux rénovations effectuées sur le quartier Ménimur. Le loyer moyen est de 287€ pour l'ensemble du parc locatif social vannetais.

jeunes qui bénéficient de ces temps de lecture ce qui permet aux parents de disposer de temps libre.

Le Secours Catholique se rend chaque jeudi après-midi au square de la Bourdonnaye afin de passer un moment de convivialité avec les habitants. Selon les jours entre 3 et une dizaine d'habitants se rendent à ce temps proposé par le Secours Catholique. Quelques habitants se rendent aux maraudes proposées par la Croix rouge à la gare SNCF car un lien a été créé avec les bénévoles de l'association.

2. La parole des habitants

Les tendances observées sont les suivantes : un quartier calme et agréable à vivre grâce à sa localisation et aux efforts déployés pour mettre un terme au trafic de stupéfiants. Certains habitants ont toutefois partagé leur agacement relatif aux rassemblements nocturnes accompagnés d'alcoolisations ainsi que l'utilisation des parkings initialement réservés aux locataires par les utilisateurs de la gare SNCF.

Concernant les demandes, les plus jeunes habitants du quartier ainsi que les parents souhaitent que le terrain de foot soit délimité par des grillages afin de protéger les plus jeunes lorsque des ballons arrivent sur les parkings qui bordent le terrain.

Un manque d'animations de type fête de quartier et moments de convivialité est relevé par plusieurs habitants qui souhaitent que des actions soient menées spécifiquement pour les habitants de la Bourdonnaye.

Un point partagé par tous les locataires est la vétusté des logements et les relations parfois conflictuelles avec le bailleur social, certains font part de facture énergies trop élevées et remettent fortement en cause le classement DPE en C¹⁷ des logements¹⁸.

Conclusion et préconisations

Comme en témoigne la pauvreté des ménages récemment emménagés, la part d'emménagés récents, le faible taux de vacance des logements et le nombre de bénéficiaires du RSA à la Bourdonnaye, ce quartier connaît une forte paupérisation. Contrairement aux deux autres quartiers de la politique de la ville, la population en moyenne plus âgée et la très forte part de ménages composés d'une personne renforcent les situations d'isolement. Les principaux enjeux sur ce secteur sont donc la lutte contre la pauvreté et l'isolement.

Dans la perspective d'optimiser l'offre de services sur ce territoire et d'inciter la participation citoyenne, l'approfondissement du recueil de la parole des habitants ainsi que la multiplication des actions d'aller-vers sont nécessaires.

En l'absence de structures sociales sur ce secteur, plusieurs options sont possibles : l'implantation d'un E.V.S¹⁹, l'intervention des centres socioculturels de proximité nécessitant un équivalent temps plein, ou encore la mise en place d'actions à destination des habitants de la Bourdonnaye portées par un tiers-lieu.

¹⁷ Diagnostic de performance énergétique. Pratiquement l'ensemble des diagnostics ont été effectués en 2022. Ce diagnostic rend compte de la consommation énergétique d'un logement sur une échelle d'A à G.

¹⁸ Annexes 12 et 13, p. 19.

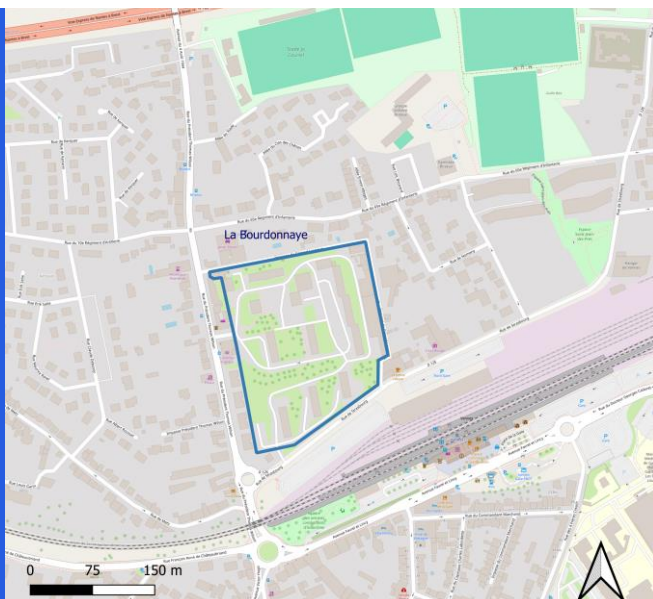
¹⁹ Etablissement de Vie Sociale : agrément délivré par la CAF pour les structures de proximité qui ont pour objectif de renforcer les liens familiaux et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Sources & Bibliographie

- Agence Techni Cité. (2023, février). *Ville de Vannes – Rapport complet - Evaluation du contrat de ville 2015-2022*.
- <https://www.ecologie.gouv.fr/attributions-logements-sociaux>
- *Portail cartographique de l'occupation du parc social - V2.6*. (s. d.).
<https://cartographie.gip-sne.fr>
- Antoine, D. L. (2023, 11 septembre). *Attributions de logements sociaux*. Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires.
- *Section 1 : Conditions d'attribution des logements et plafonds de ressources. (Articles L441 à L441-2-9) - Légifrance*. (s. d.).
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074096/LEGISCTA000006176320/
- *Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS 2023)*.
- *Données sur les quartiers de la politique de la ville (QPV) | Insee*. (s. d.).
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500477>
- *Comparateur de Territoires – Commune de Vannes (56260) | Insee*, (s. d).

ANNEXES

L'ensemble des données statistiques utilisées dans les annexes concernent les occupants des logements sociaux



Situation géographique

- Situé dans la partie nord de la ville de Vannes, proche du centre ville et des transports en commun (Gare SNCF et ligne de bus)
- Ecole de secteur : Brizeux
- Collège de secteur : Collège Antoine De Saint-Exupéry

Démographie et économie

Annexe 1

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Types de ménages	La Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Familles monoparentales	15,3 %	26 %	29 %	25 %
Personnes seules	76,1 %	47,5 %	46 %	53 %
Famille nombreuses (3 enfants ou +)	< 10 %	11,1 %	14 %	< 10 %

- Les personnes seules constituent une part importante des ménages sur le secteur de la Bourdonnaye (+ 30 points en comparaison avec les deux autres QPV)

Source : Portail de l'occupation du parc social (GIP-SNE 2022)

Sur l'ensemble du territoire vannetais, la part des familles monoparentales et la part des personnes seules représentent respectivement 8,3 % et 54,1 % des ménages

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Age des occupants	La Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Occupants de moins de 18 ans	15,8 %	26 %	28,8 %	< 10 %
Occupants âgés de 18 à 24 ans	< 10 %	< 10 %	< 10 %	56 %
Occupants âgés de 25 à 64 ans	55,6 %	46,8 %	46,5 %	28 %
Occupants de plus de 65 ans	20,8 %	14,1 %	14,8 %	10 %

- Les occupants sont en moyenne plus âgés à la Bourdonnaye (la part des occupants âgés de 65 ans ou plus est 1,4 fois plus élevée comparée aux deux autres QPV de la ville)
- Les occupants de moins de 18 ans représentent une plus faible part pour le quartier de la Bourdonnaye (1,7 fois moins importante qu'à Ménimur et Kercado)

Source : Portail de l'occupation du parc social (GIP-SNE 2022)

Aucune données concernant la part des mineurs sur la commune Vannes n'a été publiée à ce jour. Néanmoins, pour contextualiser les chiffres propres aux QPV, on peut utiliser comme outil de comparaison la part des moins de 20 ans (21,1 %) et les plus de 65 ans (25,8 %) en 2018 (Recensement INSEE).

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Emploi des ménages	La Bourdonnaye*	Ménimur	Kercado	Vannes
Majeurs au chômage	20,6 %	16 %	14,2 %	13 %
Majeurs ayant un emploi (stable ou précaire - temps partiel- cdd)	30,1 %	37 %	40 %	43 %
Autres majeurs sans emploi	48,6 %	47 %	45,9 %	44 %

- La part des majeurs au chômage est au-delà des 20 % à la Bourdonnaye, tandis que ce chiffre se rapproche des 15% pour les deux autres QPV.

Source : Portail de l'occupation du parc social (GIP-SNE 2022)

*Deux carreaux comprenant un total de 18 logements n'ont pas fourni un taux de réponse suffisant pour établir des données statistiques, on a donc pris en compte pour ces variables un total de 214 logements.

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Revenus des ménages	La Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Ménages dont le revenu est inférieur à 20 % du plafond PLUS	40,4 %	29,5 %	31,8 %	26 %
Ménages dont le revenu est inférieur à 40 % du plafond PLUS	63 %	53,6 %	56,5 %	47 %
Ménages dont le revenu est inférieur à 60 % du plafond PLUS	85 %	74,2 %	73,5 %	67 %

Source : Portail de l'occupation du parc social (GIP-SNE 2022)

- 85 % des ménages installés à la Bourdonnaye disposent de revenus inférieurs à 60% du plafond PLUS, ce qui correspond par ailleurs au seuil de pauvreté
- Une grande pauvreté des ménages situés à la Bourdonnaye est observée avec notamment 40,4 % de ces derniers dont les revenus annuels sont inférieur à 20 % du plafond PLUS (4 528€ pour une personne seule)

Plafond PLUS : Revenus fiscaux de référence à ne pas dépasser pour accéder à un logement social. Il est de 22 642 € pour une personne seule en France métropolitaine hors Ile-de-France.

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Revenus des ménages	La Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Emménagés récents dont le revenu est inférieur à 20 % du plafond PLUS	58 %	28,5 %	26,6 %	26 %
Emménagés récents dont le revenu est inférieur à 40 % du plafond PLUS	72 %	52,8 %	52,1 %	48 %
Emménagés récents dont le revenu est inférieur à 60 % du plafond PLUS	90,5 %	75,5 %	78,8 %	71 %

Source : Portail de l'occupation du parc social (GIP-SNE 2022)

- On note les mêmes tendances avec une arrivée récente (moins de 2 ans) d'habitants de plus en plus pauvres
- Ce phénomène est aussi observable à Kercado avec une augmentation des emménagés récents dont le revenu est inférieur à 20 % du PLUS (+5,3 points comparés à l'ensemble des ménages du quartier de Kercado)

Plafond PLUS : Revenus fiscaux de référence à ne pas dépasser pour accéder à un logement social. Il est de 22 642 € pour une personne seule en France métropolitaine hors Ile-de-France.

Parc immobilier

Annexe 6

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Occupation des logements	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Logements vacants	1.3 %*	1,5 %	10.6 %	7,4 %

- Les logements vacants représentent une petite part des logements du parc locatif de la Bourdonnaye, on observe la même tendance sur le quartier de Ménimur.

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

**En moyenne, la durée de vacances pour les logements n'excède pas les deux mois.*

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Type de logements	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
1/2 pièce	41,2 %	15,8 %	7,8 %	28,1 %
3 pièces	38,3 %	29,0 %	25,6 %	32,8 %
4 pièces	20,7 %	41,6 %	46,0 %	28,6 %
5 pièces ou plus	0 %	13,4 %	20,6 %	10,4 %

- Le parc immobilier de la Bourdonnaye est constitué en grande partie de logements 1 ou 2 pièces. Ceci explique donc le pourcentage élevé de personnes seules parmi les ménages sur ce secteur

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Répartition selon la surface	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
< 30m ²	10,6 %	0,1 %	0 %	4,7 %
De 30 à 40m ²	6,2 %	0,3 %	4 %	2,7 %
De 40 à 60m ²	59 %	15,4 %	3,7 %	24,2 %
De 60 à 80m ²	22 %	66 %	58 %	49 %
De 80 à 100m ²	2,2 %	16,6 %	33,9 %	18,4 %
De 100 à 120m ²	0 %	1,5 %	0,4 %	0,9 %
Plus de 120m ²	0 %	0,2 %	0 %	0,1 %

- Les données concernant la surface des logements rentrent en corrélation avec la répartition de la typologie des logements sur les différents secteurs.

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Prix des loyers (€/m ²)	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Loyers moyens	5,2	4,51	4,2	5,1
1 quartile	4,67	4,17	4,06	4,24
Médiane	5	4,35	4,26	5,04
3e quartile	5,24	4,82	4,3	6,33

- Le loyer moyen au m² plus élevé sur le quartier de la Bourdonnaye
- Ce chiffre s'explique par la typologie des logements de la Bourdonnaye avec près de la moitié de logements constitués d'une ou de deux pièces

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

Comparaison avec les deux QPV vannetais

Ancienneté des ménages	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado
t < 2 ans	22,9 %	15,7 %	22,7 %
2 < t < 4 ans	22 %	13,1 %	12 %
5 < t < 9 ans	21,1 %	22,4 %	18,8 %
10 ans ou plus	34,1 %	48,7 %	46,4 %

- La part des ménages récemment installés à la Bourdonnaye est plus importante que sur les autres territoires, augmentant ainsi la paupérisation du quartier observée précédemment

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

Comparaison avec les deux QPV vannetais et le reste de la commune

Année de construction	Secteur de la Bourdonnaye	Ménimur	Kercado	Vannes
Avant 1949	-	-	-	0,2 %
De 1949 à 1975	90.3 %	87.9 %	88,7 %	41,9 %
De 1976 à 1988	6.2 %	4 %	11,3 %	23 %
De 1989 à 2000	3.5 %	1,1 %	-	12,1 %
De 2001 à 2013	-	7 %	-	15 %
Après 2013	-	-	-	8 %

- La majorité des bâtiments ont été construits suite à l'acquisition du terrain par l'Office Communal de l'H.L.M en 1949
- Deux bâtiments vont ensuite être construits en 1975, à savoir : les bâtiments situés aux 18 et 19 sq. de la Bourdonnaye

Source : Répertoire du parc locatif (RPLS 2023)

La parole des habitants

ANIMATION ET JEUNESSE

- « Il y a pas grand-chose pour les jeunes ici regardez, ça fait plus d'un an que le tourniquet est cassé »
- « aujourd'hui il y a très peu d'animations pour les habitants sur le quartier »
- « Vous savez en dehors d'un groupe de personne qui fait un peu la fête pendant des barbecues c'est très calme par ici »
- « Les jeunes jouent au foot sur le terrain pour s'amuser mais ça serait mieux pour eux un terrain grillagé, comme ça les ballons n'iront pas sur les parkings »

CADRE DE VIE ET LOGEMENT

- « La vie à la Bourdonnaye est agréable, le quartier est bien situé proche du centre ville et de la gare, les espaces verts sont entretenus et il y a de grands arbres »
- « La vie est calme ici depuis le départ des trafiquants de drogue »
- « C'est très calme ici, à part quand certaines personnes organisent des soirées quand il fait beau autour de barbecues souvent arrosées »
- « Beaucoup de gens restent enfermés chez eux avec les volets fermés »
- « Les gens qui vont à la gare SNCF utilisent les parkings qui nous sont normalement réservés »
- « Les logements sont vétustes, tellement les murs sont humides je ne peux pas mettre de tringle à rideau au dessus de ma fenêtre de salon »
- « J'ai vu que le DPE de mon logement était classé C.. Je pense que Morbihan Habitant se fout bien de notre « gueule » vu ce que je paye en facture d'électricité »
- « Les murs de chez moi sont tellement humides que je ne peux pas installer de tringle à rideau »
- « Les portes d'entrées avec interphones c'est bien, mais il faut avoir un smartphone connecté pour pouvoir y répondre, beaucoup de gens descendent directement pour ouvrir ou lancent leur clés par la fenêtre »
- « De la végétation pousse dans la gouttière sur le toit.. Mon appartement est constamment humide »

FICHE PARTENAIRE

DDETS56/ Service AREQA (Aide au Retour à l'Emploi Qualification des Actifs)

	DDETS 56 – service AREQA
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Investir pour la formation vers l'emploi des jeunes sans qualification et des chômeurs de longue durée via le PRIC et mobiliser l'école de production (<i>Enjeu 1, obj.2</i>) - Maintenir et mieux faire connaître les dispositifs de droit commun d'accompagnement des jeunes (CEJ, parrainage, apprentissage) (<i>Enjeu 1, obj.2</i>) - Poursuivre la démarche Cité de l'emploi (<i>Enjeu 2 Obj. 4 et 5</i>) - Accompagner les habitant(e)s dans la levée des freins à l'emploi (mobilité, garde d'enfants...) (<i>Enjeu 1, obj.1</i>) - Mobiliser le droit commun (contrats aidés, IAE) et emplois francs en faveur des habitant(e)s des QPV (<i>Enjeu 1, obj.2</i>) - Favoriser l'égalité professionnelle femme-homme de manière transversale dans toutes les actions.
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de financements en faveur des associations porteuses de solutions innovantes pour remobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi (culture, sport..) (CIV) - Accompagnement vers l'emploi durable (2024-2030) - Développer les engagements des entreprises en faveur des habitant(e)s des QPV (CIV)
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu 1 : : Lever les freins d'accès et de retour à l'emploi * Objectif 1 : Contribuer à lever les freins périphériques * Objectif 2 : Faciliter l'accès à l'embauche * Objectif 3 : Renforcer la coordination dans le parcours - Enjeu 2 : Consolider le réseau local et favoriser la coordination entre partenaires * Objectif 4 : Coordonner les interventions des acteurs/partenaires * Objectif 5 : Rendre plus lisible les différentes instances et acteur - Enjeu 3 : Intensifier l'accompagnement des primo bénéficiaires du

	<p>RSA dans les six premiers mois</p> <p>* Objectif 6 : Rythmer les parcours afin de mobiliser et/ou remobiliser les personnes concernées</p> <p>* Objectif 7 : Mobiliser les acteurs de l'insertion dès le début du parcours</p>
Stratégie de mise en œuvre de vos engagements	Mobilisation des outils de droit commun et suivi statistique à partager avec la Ville
Indicateurs de résultats et d'impact attendus	<p>A définir avec la Ville</p> <p>-entrées d'habitant(e)s dans les contrats aidés : PEC, CIE, emplois francs, CEJ, apprentissage</p> <p>-entrées d'habitant(e)s en SIAE</p>
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement du Conseil Régional de Bretagne sur le volet formation professionnelle - Mobilisation du réseau France Travail - Appui du service développement économique Emploi, formation de GMVA communauté de communes et de la BPI

DDETS – Logement

	DDETS
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p> <p>Pour une politique de la ville renouvelée</p>	<p>Objectif de Plus de mixité sociale dans le logement</p> <p>Afin de favoriser l’émancipation dans les quartiers, l’Etat a rappelé l’importance de faire de la mixité sociale dans les quartiers pour éviter les sur-représentations dans les quartiers prioritaires de public pouvant additionner les problématiques.</p> <p>« Un des principaux enjeux de la politique de la ville est de parvenir à supprimer le phénomène de trappe à pauvreté qui caractérise encore trop souvent les quartiers. [...] Cette réalité est, notamment, la conséquence d’attributions de logements sociaux à des ménages très précaires venant s’ajouter à une surreprésentation des places d’hébergement d’urgence sur un même territoire.</p>
<p>Axes d’amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>1 – Honorer l’objectif fixé par la Loi Égalité et citoyenneté (LEC), laquelle prévoit les attributions de logements pour 25 % des ménages dont les ressources relèvent du premier quartile en dehors du QPV et 50 % des attributions des ménages relevant des autres quartiles, dans le PQV.</p> <p>2 – La Circulaire du 18 décembre 2023 relative à la mixité sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville invite les partenaires et plus particulièrement les maires et les bailleurs à <u>produire des dispositifs permettant l’attribution de logements sociaux au vu des objectifs de mixité sociale</u>. Les conférences intercommunales du logement (CIL) et les commissions de coordinations prévues au L441-1-5 du CCH sont à actionner en ce sens.</p> <p>-Les services de l’État sont garants “des dispositifs de peuplement” via les CIL, les conventions de réservation (y/c la gestion en flux), la gestion déléguée aux bailleurs, le contingent préfectoral, le droit au logement opposable (DALO), le suivi des autres réservataires qui doivent également contribuer (avec des objectifs prévus par le CCH) à l’accès au logement des publics prioritaires et de la mixité sociale. Les ménages dont les demandes de logements sociaux au titre du DALO, parmi les plus précaires (relevant de minimas sociaux par exemple), ne devront plus être logés en QPV.</p>

Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville	
Stratégie de mise en œuvre de vos engagements	
Indicateurs de résultats et d'impact attendus	-Suivi des objectifs d'attributions de logements sociaux de la loi LEC
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	

Fiche partenaire

DDTM du Morbihan / SUHC / PHRU

	DDTM du Morbihan / SUHC / PHRU
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p>	<p>Intégrer les logiques de transition écologique dans les QPV et en faire un vecteur de lien social</p> <p>En complémentarité des politiques déjà existantes développées sur le territoire de la ville de Vannes. Des axes de progression et développement ont été identifiés sur les quartiers prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'adaptation au changement climatique : Verdissage des espaces, création d'îlots de fraîcheur, favoriser la plantation d'espaces arborés, privilégier les arbres fruitiers répartis à proximité des résidences -La gestion de l'eau : Traiter la question de l'eau, développer et installer des récupérateurs d'eau de pluie dans les quartiers à des fins d'arrosage des espaces de jardins partagés, travailler au dé raccordement des eaux pluviales urbaines -Les mobilités durables : Sensibiliser, aider à prendre ou reprendre la pratique du vélo. Proposer des vélos à moindre cout en location ou à l'achat, des espaces de rangements sécurisés et pratiques pour les vélos et des services solidaires de réparation. Développer les circulations continues et sécurisées - L'alimentation : Sensibilisation à la saisonnalité et la localité des aliments comme les fruits et les légumes. Travailler au recensement des freins pour l'accès à une alimentation saine et de qualité. Harmonisation territorial sur l'évolution des comportements lié à l'équilibre alimentaire -Sensibilisation au changement climatique et de ses effets : Développer des animations de sensibilisation en lien avec les associations et les Centres Socio-culturels sur les thématiques de développement durable en favorisant le lien social <p>Passer d'une logique de concertation à une logique de co-construction afin de répondre aux besoins des habitants</p> <p>Points de repères : Diagnostic urbain et social de Kercado Concertation habitantes et citoyenne (juillet 2023) Diagnostic en marchant réalisés sur le quartier en 2022 (Menimur et Kercado) Questionnaire d'évaluation des Conseils citoyens (2021) Contrats de projets des Centres Sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir les modalités d'animation, les missions et le cadre des Conseils Citoyens à partir des différents de temps de bilan réalisés sur le mandat écoulé - - Faire de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) un vecteur de participation citoyenne sur le cadre de vie. - Avoir une communication claire, lisible et diversifiée favorisant la mobilisation habitante <p>Amélioration de l'entretien privatif des logements et des parties communes des immeubles du parc social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un processus de qualité pour le logement remis au locataire à l'état des lieux d'entrée - Réfléchir à la mise en place d'un guichet unique (accéder à une plateforme multiservices par téléphone pour réaliser les petites réparations (volet, prise

	<p>électrique, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouveler régulièrement l'information faite aux locataires - Convention d'utilité sociale de Vannes Golfe Habitat 2021-2027 avec des engagements de qualité de service (Afin d'améliorer la qualité du service rendu plusieurs orientations stratégiques ont été déclinés par les équipes de Vannes Golfe Habitat <p>Veiller à la qualité des espaces publics et en faire des espaces de vie permettant le lien social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager des espaces publics de qualité - Améliorer l'entretien des espaces publics - Veiller à un usage partagé et respectueux des espaces publics <p>l'acteur Etat compensation à hauteur de 40 % de l'abattement de la TFPB vers les collectivités locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> -DDTM : Une délégation territoriale de l'ANRU Agence nationale pour la rénovation urbaine avec une mission dédiée - Mobilisation de l'abattement de la TFPB (formation des locataires et associations de locataires, végétalisation du quartier, renforcement de la biodiversité locale, petits travaux d'amélioration du cadre de vie,... suivant le cadre national de l'abattement de TFPB établi par le ministère en charge de la politique de la ville et l'Union sociale pour l'habitat, qui sera revu courant 2024. <p>Mobilisation du fonds d'accélération de la transition écologique pérennisé jusqu'en 2027 https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/ Le fonds vert est pérennisé jusqu'en 2027</p> <p>AAP : Renaturer des villes et villages Démarches simplifiées / Instructeur agence de l'eau délégation Armorique \ Rénovation énergétiques des bâtiments : priorité écoles au titre du plan de rénovation thermique et de renaturation des établissements scolaires</p> <p>Projets de création d'axes cyclables structurants dans les collectivités : AAP / Fonds Mobilités Actives : Démarches simplifiées/DREAL - DDTM co-instructeurs</p> <p>Ecole du Renouvellement urbain (ERU) La possibilité pour les acteurs de l'écosystème de bénéficier de formations ERU Les formations en partenariat avec l'ERU (prise en charge par l'ANCT, avec un soutien financier de l'ANRU et de l'USH) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs habitants : Les habitants acteurs des quartiers en Contrat de Ville
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>1) Accompagnement dès lors où la DDTM est associée : - Opération de renouvellement urbain sur Kercado : une nouvelle étude urbaine lancée par Morbihan Habitat et la ville de Vannes.</p> <p>A titre indicatif, s'agissant du patrimoine de Morbihan Habitat mise à jour de leur Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) avec l'amélioration du patrimoine à l'horizon 2031 (3660 lgts réhabilités (30% en B, 40% en C, 30% en D) sur l'ensemble du département.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville</p>	<p>1) Accompagnement dès lors où la DDTM est associée : - Opération de renouvellement urbain sur Kercado : une nouvelle étude urbaine lancée par Morbihan Habitat et la ville de Vannes</p>

<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>DDTM : Une délégation territoriale de l'ANRU Agence nationale pour la rénovation urbaine avec une mission dédiée</p> <p>Mobilisation de l'expertise des Architecte et Paysagiste Conseil de l'Etat dans le cadre des vacations DDTM°sur les projets de renouvellement urbain. Instruction des actions de l'appel à projets, transition avec Quartiers 2030 – périmètre missions DDTM Participation aux réunions GUSP sur les thématiques dans le périmètre des missions DDTM Association à l'écriture de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB, à sa mise en œuvre, avec un interlocuteur DDFIP (dispositif fiscal) Mise à disposition d'une cartographie DDTM dynamique des QPV (patrimoine des bailleurs sociaux, propriétés personnes morales, actualisation de données foncières communales, démolitions,) à partager avec l'ensemble des acteurs sur le site Internet des services de l'Etat</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<p>Signature au 1er janvier par les bailleurs de l'année d'imposition de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB à annexer au contrat de ville et a vocation à s'articuler avec les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) pilotées par les collectivités locales et l'État ; exonération au titre des années 2025 à 2030</p> <p>Identification d'un interlocuteur à la DDFIP (pour toutes les mesures fiscales)</p>

PREFECTURE – Délégué(e) du préfet à la politique de la ville

La médiation de proximité : postes d'adulte relais

	Nom de l'Organisation
Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission	<p>1 – Maintenir et professionnaliser les 26 postes d'adultes relais dans le Morbihan, dont 8 à Vannes en 2024.</p> <p>2 – Développer les postes si dotation nationale supplémentaire</p>
Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)	<p>1 – Prioriser ces postes de médiation sur des projets de coopération dans les domaines de l'emploi (pacte plein emploi...), l'éducation (cité éducative...), la parentalité, l'accès aux droits et la santé, la tranquillité publique, la transition écologique et le lien social.</p> <p>2 – Structurer les missions de l'adulte relais autour d'actions d'aller vers les habitants dans l'espace public, et lors d'évènements organisés dans le quartier par d'autres partenaires.</p> <p>3 – Développer le rôle d'interface de l'adulte relais entre les habitants et les services publics, et le professionnaliser sur toutes les offres existantes dans son domaine d'intervention.</p>
Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville	<p>La totalité des priorités retenues par la ville de Vannes sera éligible à l'attribution ou au maintien des postes d'adultes-relais.</p>
Stratégie de mise en œuvre de vos engagements	<ul style="list-style-type: none"> - Les fiches de poste de chaque adulte relais est définie en concertation entre l'employeur, la ville concernée et la déléguée du préfet à la politique de la ville. - Le recrutement s'effectue aussi de façon tripartite ainsi que le choix du candidat retenu en application des critères d'éligibilité nationaux. C'est au Préfet d'autoriser in fine le recrutement sur le dispositif d'adulte relais. - La DDETS suit la gestion administrative et financière de ces postes. La DREETS propose un plan de professionnalisation régional à l'attention de tous les adultes relais.

Indicateurs de résultats et d'impact attendus	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'habitants rencontrés- Nombre d'habitants orientés et mobilisés- Nombre de participation aux actions collectives- Nombre d'initiatives coconstruites avec les habitants- Appréciation qualitative des relations construites : indicateurs à définir selon support d'intervention- Nombre de formation suivi par l'adulte relais
Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)	<ul style="list-style-type: none">- Concertation entre la ville, l'employeur et la déléguée du préfet à la politique de la ville autour d'un projet de coopération.- Clarté sur le contenu de la mission de médiation attendue.- Solidité du cofinancement nécessaire à ce poste, en complément du financement Etat.- Suivi par l'adulte relais des formations de professionnalisation proposées par l'employeur et par la DREETS durant toute la durée du contrat.- Projet professionnel de sortie de contrat d'adulte relais préparé en amont.

FICHE DDETS 56/MAPI_Pacte des solidarités_HLG

	Stratégie de lutte contre la pauvreté
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Le Pacte des solidarités vise la mobilisation de l'ensemble des acteurs de terrain sur l'ensemble du département pour lutter contre la pauvreté.</p> <p>A ce titre, l'articulation des actions prévisibles du Pacte des Solidarités avec celles de la politique de la ville se veut régulière</p> <p>Au titre de 2024, la priorisation des actions du Pacte des Solidarités n'est pas encore établie, les négociations avec le Conseil départemental étant en cours. L'ouverture des appels à projets s'effectuera après la campagne de contractualisation régionale au premier semestre.</p> <p>Les perspectives du Pacte des solidarités sont aujourd'hui encore en suspens</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>Les axes d'amélioration dépendront vraisemblablement de la campagne d'évaluation des actions 2023 tout juste lancée en ce mois de février 2024. A ce stade il est prématuré d'être plus précis</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville</p>	<p>Priorités inscrites dans le Pacte des solidarités national (rappel que le local n'a pas encore établi les priorités)</p> <p><u>Vannes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité de tous les objectifs avec l'expérimentation spécifique territoire zéro non recours
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>Cf ci-dessus</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Cf ci-dessus</p>

Conditions de réussite
(engagement d'autres
partenaires.....)

Globalement les conditions de réussite tiendront à la mobilisation des partenaires dans des temps souvent contraints, dans la fluidité des échanges et de la communication des opportunités répondant aux projets de terrain

MODELE FICHE PARTENAIRE/direction-Pôle LCEPP

	Nom de l'Organisation
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p>	<p>La politique nationale alimentaire vise à améliorer l'accès des publics en situation de précarité aux denrées alimentaires de bonne qualité nutritionnelle et durable. Les principaux objectifs de l'appel à projet bien manger pour tous se concentre sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité nutritionnelle et gustative de l'approvisionnement en denrées de l'aide alimentaire ; • Soutenir la participation et l'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'évolution des pratiques alimentaires ; • Permettre le renforcement et la transformation des dispositifs locaux d'aide alimentaire ; • Réduire l'impact environnemental du système d'aide alimentaire.
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>Dans le projet de Vannes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Axe mieux vivre et habiter son quartier : intégrer les logiques de transition écologique dans les QPV et en faire un vecteur de lien social <p>Sur le thème alimentation notamment travailler au recensement des freins pour l'accès une alimentation saine et de qualité.</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville</p>	
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>Mobilisation du BOP 304 pour les actions d'aide alimentaire Relayer les appels à projets régionaux ou nationaux et accompagner les porteurs de projet dans un objectif de coordination et de complémentarité des actions. Recenser les besoins de formations et impliquer les autres institutions (ARS, CPAM...)</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	

Conditions de réussite
(engagement d'autres
partenaires.....)

Sollicitation de la part des partenaires et adhésion des acteurs.

MODELE FICHE PARTENAIRE

Préfecture/Cabinet/direction des sécurités et police nationale

Volet prévention – Sécurité – Tranquillité publique

	Nom de l'Organisation
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p>	<p>1 – Lutter contre les violences intrafamiliales (CSI, convention Etat/ville/CD) 2 – Lutter contre le trafic de stupéfiants (CSI, GPO, GLTD) 3 – Préserver la tranquillité publique (CSI, GPO, GLTD) 4 – Lutter contre la radicalisation et le séparatisme (CSI, GED, CPRAF, FIPDR, plan DILCRAH) 5 – Prévenir les conduites addictives (CSI, Charte vie nocturne, GPO, Plan MILDECA)</p>
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>1 – Maintenir un climat de tranquillité publique et de sécurité dans les QPV en favorisant le lien social et le rapprochement des forces de police avec la population 2 – Poursuivre la lutte contre la délinquance de rue et les trafics de drogue 3 – Contribuer à la prévention des conduites à risque et de toutes les formes de discrimination en soutenant la citoyenneté et les valeurs de la République</p>
<p>Priorités retenues de la Ville</p>	<p>1- Qualité espaces publics et lien social 2- Mieux coordonner intervention CSI et CLSPD 3- Renforcer la tranquillité publique</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>1- Faire connaître dans les quartiers (CCAS, Maison de quartier, association, écoles), à travers les interventions pédagogiques de la déléguée à la cohésion Police-Population, les missions de la Police nationale (volet préventif mais également répressif)</p> <p>2a - Maintenir la bonne dynamique mensuelle des GPO et bonifier le partage d'information entre partenaires pour détecter et agir rapidement aux premiers signes de délinquance : → dans le développement des trafics → dans les troubles divers à l'ordre public → dans les troubles liés à la jouissance d'un logement social en vue d'engager, le cas échéant, une procédure d'expulsion.</p> <p>2b – Maintenir la répression sur la consommation de stupéfiants</p> <p>3a- Soutien financier prioritaire de l'État au titre du FIPDR, de la MILDECA et de la DILCRAH aux actions de prévention de la délinquance (ex : la vidéoprotection), de lutte contre les discriminations (racisme,</p>

	<p>antisémitisme, liées au genre), la radicalisation et le séparatisme et les conduites addictives (alcool, drogue, jeux).</p> <p>3b- Prévenir les conduites addictives dans les établissements scolaires</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>→ nombre de réunions, de rencontres, d'échanges, d'initiatives de rapprochement Police/Population (suivi PN dont DCPD)</p> <p>→ nombre d'interventions du PFAD dans les écoles et établissements scolaires situés dans les QPV (suivi PN)</p> <p>→ nombre d'Amendes forfaitaires délictuelles en matière de consommation de stupéfiants ou d'occupation de halls d'immeuble dans les QPV (suivi PN)</p> <p>→ nombre d'expulsions locatives à la suite d'un trouble de la jouissance d'un logement social (suivi Préfecture-direction du cabinet)</p> <p>→ nombre de projets financés et de subventions accordées au titre de la prévention (suivi Préfecture-direction du cabinet)</p> <p>→ nombre de caméras de vidéoprotection installées dans un QPV (suivi Préfecture-direction du cabinet)</p>
<p>Conditions de réussite</p>	<p>→ implication et coordination de tous les partenaires (préfecture, FSI, justice, Ville, PM, bailleur social, transports publics)</p>

MODELE FICHE PARTENAIRE/direction-Pôle DDETS 56 / DDFE

	Nom de l'Organisation
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause des deux quinquennats du Président de la République. L'Etat a renforcé les moyens dédiés à la mise en œuvre de la politique des droits des femmes, notamment depuis le Grenelle de lutte contre les violences conjugales.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Favoriser l'accès aux droits et à la prévention de la santé sexuelle. 2- Faire progresser l'inclusion des femmes et lutter contre les stéréotypes sexistes grâce à des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge, y compris à destination des porteurs de projet. 3- Accentuer le pouvoir d'agir des femmes, en encourageant les initiatives locales et en renforçant la place des femmes dans l'espace public (sport, culture, loisirs, ...). 4 – Renforcer l'égalité professionnelle par la promotion de l'entrepreneuriat au féminin, l'insertion professionnelle des femmes les plus éloignées de l'emploi. Atteindre la parité dans les métiers de la Tech et du numérique. 5- Lutter contre les violences sexuelles et sexistes en accompagnant les villes dans leurs démarches de mobilisation des acteurs et les campagnes de communication autour des dates clés (25 janvier / 8 mars / 25 novembre).
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p> <p>- Distinguer les orientations à Horizon 2030 et les objectifs 2024-2026</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 – Faciliter l'accès aux permanences des acteurs du réseau VIF par une communication et une information régulières. Mobiliser les acteurs de la prévention en santé sexuelle (Planning Familial, CIDFF, centres de santé sexuelle, point info santé, Amicale du nid, ...). Accompagner les initiatives de lutte contre la précarité menstruelle. 2- Rendre possible les interventions de prévention des acteurs dans tous les niveaux de classe, notamment en lien avec le CEVRAS 56. Suite à la sensibilisation des porteurs de projet au budget sensible au genre, des actions de formation pourront être renouvelées pour les bénévoles des associations. 3- A l'instar du fonds « gilets roses », les initiatives de femmes dans les quartiers seront encouragées. Suite aux résultats probants des marches exploratoires, des cartographies sensibles pourront être réalisées pour favoriser le bien-être et la sécurité des femmes. Promotion de la toponymie féminine et attention portée aux activités mises en place à destination des jeunes filles et des femmes (skate-park ou city-stade) pour favoriser la mixité. 4 – En parallèle des actions menées par le CIDFF pour l'insertion professionnelle des femmes, des actions de promotion et de mise en réseau avec des entrepreneuses inspirantes (marche de

	<p>l'entrepRUNeuriat avec BGE, Cité Lab) permettront de repérer et d'accompagner les créatrices d'entreprises. L'orientation professionnelle des jeunes femmes vers les filières scientifiques ou techniques sera encouragée (Tech pour toutes, Estim'Numérique, Wi-filles), tout comme la découverte de nouveaux univers professionnels, dits genrés (BTP, ...).</p> <p>5- Accompagner les communes dans leurs démarches de communication (campagne d'affichage, diffusion de sacs à pharmacie, ...) et mettre en réseau les acteurs pour faciliter l'accueil et l'écoute et l'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles, notamment en lien avec l'accueil de jour Moments pour elles (CIDFF).</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Promouvoir les parcours de réussite Lever les freins périphériques</p> <p>Assurer une logique de parcours aux plus éloigné.e.s</p> <p>Favoriser l'émergence d'initiatives habitantes</p> <p>Veiller à la qualité des espaces publics</p>
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements</p>	<p>Mobilisation du BOP 137 Relayer les appels à projets régionaux ou nationaux et accompagner les porteurs de projet</p>
<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	
<p>Conditions de réussite</p>	<p>Sollicitation de la part des partenaires et adhésion des acteurs.</p>

Education nationale

	Nom de l'Organisation
<p>Principaux objectifs poursuivis sur le territoire QPV dans le cadre de votre mission</p> <p>- rappeler les dispositifs de droit commun ou dispositifs spécifiques déjà territorialisés</p>	<p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le niveau scolaire des élèves en assurant la maîtrise des savoirs fondamentaux (évaluations nationales, parcours scolaires) ▪ Offrir des conditions d'enseignement améliorées (classes dédoublées, effectifs limités, FC spécifique des professeurs) ▪ Sécuriser l'environnement scolaire des élèves, travailler en collaboration avec les familles (programme pHARe, OEPRE, Compétences Psycho sociales, expérimentation « empathie ») ▪ Accorder une priorité aux projets artistiques et culturels (Aires éducatives, outil ADAGE, liens avec les structures locales) ▪ Poursuivre la politique d'inclusion scolaire (réactivité du PIAL, renforcement des liens avec le médico-social) <p>Pour le 2nd degré :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Développer une meilleure connaissance du territoire par les établissements scolaires 2 – Renforcer la formalisation des partenariats dans le cadre des alliances éducatives (parcours aménagés des élèves, PAFI, mobilisation des partenariats externes dans les Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire, dans le cas des mesures de responsabilisation) de l'obligation de formation) 3 – Améliorer cohérence temps scolaire et temps périscolaire (partage des pratiques et problématiques) <p>Pour le SDJES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 – Engagement des jeunes (favoriser l'adhésion des jeunes issus des QPV aux différents dispositifs d'engagement, Service civique et SNU) 2 – Favoriser l'accès aux loisirs et au sport des jeunes issus des QPV (développement colos apprenantes et adhésion au dispositif Passeport) 3 – Améliorer la qualité éducative des accueils de loisirs et favoriser la complémentarité éducative (liens entre PRE, Projet éducatif de territoire/plan mercredi, mobilisation des acteurs des territoires QPV aux actions de formation mises en place) 4 - Communiquer sur le réseau d'accompagnements à la vie associative « Guid'asso » afin que les associations des QPV identifient les structures à même de les accompagner
<p>Axes d'amélioration prévus sur la période 2024-2030 (perspectives connues , CIV)</p>	<p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir l'innovation pédagogique via le CNR éducation ▪ Développer les missions d'aide et de suivi des élèves dans le cadre du pacte enseignant ▪ Aller vers le 100 % EAC dans chaque école ▪ Pérenniser le fonctionnement du PIAL renforcé

	<p>Pour le 2nd degré :</p> <p>1 – évaluer les dispositifs existants et leur utilisation réelle par les écoles et établissements.</p> <p>2 – Formaliser des guides (persévérance scolaire, plan de prévention et de lutte contre les violences scolaires)</p> <p>Pour le SDJES :</p> <p>1 – Donner plus de lisibilité aux dispositifs d’engagement</p> <p>2 – Conforter les politiques d’accès aux loisirs</p> <p>3 – Conforter l’accompagnement des professionnels des territoires de la politique de la ville dans la mise en œuvre de projets de qualité au bénéfice des enfants des QPV</p> <p>4 – Faire connaître le réseau d’accompagnement à la vie associative, créer du lien entre le réseau et les acteurs de proximité</p>
<p>Priorités retenues dans la feuille de route proposée par la ville (citer les orientations/objectifs opérationnels concernés)</p>	<p>Priorité : Construire un parcours de réussite des jeunes</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l’application des politiques sectorielles - Promouvoir les parcours de réussite - Appuyer les établissements scolaires dans les actions culturelles, citoyennes.
<p>Stratégie de mise en œuvre de vos engagements (moyens mobilisés, principales étapes, calendrier 2024-2026....)</p>	<p>Pour le 1^{er} degré :</p> <p>Pilotage de proximité avec relais en circonscription COFIL départemental politique de la ville en interne</p> <p>Pour le 2nd degré :</p> <p>Pilotage par les services de la DSDEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - (groupes de travail incluant des chefs d’établissement, groupes de travail dans le cadre du CDSF,...) - Formalisation suite aux groupes de travail - animation par les réseaux locaux (Foquale, PIAL renforcés) - évaluation qualitative par enquête <p>Pour le SDJES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication systématique à la DDETS, au délégué du préfet et au service politique de la ville, tous les éléments relatifs aux politiques publiques déployées dans les champs de la jeunesse, de l’engagement, des sports et de la vie associative - Accompagnement des territoires dans la mise en œuvre de la continuité éducative territoriale (PRE, PEdT, PM) - Valoriser des parcours de jeunes SNU, SC issus des QPV - Participation à des réunions départementales thématiques avec les acteurs des territoires

<p>Indicateurs de résultats et d'impact attendus</p>	<p>Pour le 1^{er} degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des écarts aux évaluations nationales - Nombre d'écoles labellisées (phare /EDD/ EAC/citoyenneté) - Nombre de CNR mis en œuvre - Nombre de missions 3 et 4 conduites par les PE <p>Pour le 2nd degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conventions signées par les établissements scolaires avec les partenaires extérieurs pour les dispositifs particuliers (classe relais, cadets de la réussite, etc) - Nombre d'établissements ayant mis en place un GPDS régulier - Nombre de PAFI réalisés par les établissements et validés par le DASEN <p>Pour le SDJES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Augmentation du nombre de jeunes inscrits en SNU et SC 2- Mise en œuvre du dispositif colos apprenantes sur Auray et Lanester et augmentation du nombre d'enfants et de jeunes bénéficiant du Pass Sport sur les QPV 3- Accompagnement des conventions PEdT / PE sur les communes en contrat de ville
<p>Conditions de réussite (engagement d'autres partenaires.....)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation active des partenaires sur le territoire - Mise en place de temps de travail collaboratifs dédiés et réguliers - Disposer d'informations de synthèse sur les besoins des quartier dans les domaines d'intervention de la DSDEN (engagement des jeunes dans les QPV, accès aux séjours de vacances...)

FICHE PARTENAIRE

ARS Délégation Départementale Morbihan

	ARS DD 56
<p>Axes de travail 2024-2030</p>	<p>1 – Favoriser le repérage précoce des troubles psychiques et l’orientation vers une prise en charge adaptée</p> <p>2 – Soutenir le déploiement de l’activité physique adapté, du sport santé et de l’accès à une alimentation saine</p> <p>3- Faciliter l’accès aux soins et à la prévention en direction des personnes les plus vulnérables</p> <p>4- Développer et coordonner les actions de promotion de la santé à destination des enfants et des jeunes</p>
<p>Déclinaison des objectifs prioritaires</p>	<p>Axe 1 – Favoriser le repérage précoce des troubles psychiques et l’orientation vers une prise en charge adaptée</p> <p><u>Objectifs prioritaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une offre de formation graduée destinée aux professionnels et bénévoles allant de la sensibilisation à l’aide au repérage et à l’orientation des personnes en situation de souffrance psychique - Favoriser la mise en place de consultations psychologiques individuelles d’orientation et de repérage au sein des quartiers - Soutenir les dynamiques existantes et favoriser au sein de chaque quartier la mise en place d’équipes ressources afin de faciliter le maillage et l’accès aux soins -Faciliter l’inscription des personnes en situation de handicap psychique dans la vie du quartier (participation aux activités sportives, culturelles et de loisirs) <p><u>Indicateurs d’évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels et bénévoles formés - Type de formations suivies par les professionnels et satisfaction de ces derniers - Nombre et type d’évènements mis en place afin de développer l’inscription des personnes en situation de handicap psychique dans le quartier - Type de consultations mise en place, nombre de personnes ayant fréquenté ces consultations et type d’orientations réalisées, délai d’attente

Axe 2 – Soutenir le déploiement de l’activité physique adapté, du sport santé et de l’accès à une alimentation saine

Objectifs prioritaires :

- Sensibiliser les habitants à l’APA et développer des outils de communication adaptés afin de faire connaître l’offre existante
- Améliorer la connaissance des dispositifs sport sur ordonnance auprès des professionnels de santé du quartier
- Mobiliser les associations sportives au développement de modules APA et la mise en place de créneaux adaptés
- Poursuivre les initiatives de lutte contre la précarité alimentaire (déploiement du programme probant Opticourses, Programme Malin...)

Indicateurs d’évaluation :

- Nombre de professionnels et bénévoles formés (APA et programme Opticourses)
- Type de formations suivies par les professionnels et satisfaction de ces derniers
- Type d’outils créés afin de faire connaître l’offre d’APA existante sur le quartier et le sport sur ordonnance
- Nombre d’associations sportives ayant mis en place un module APA

Axe 3- Faciliter l’accès aux soins et à la prévention en direction des personnes les plus vulnérables

Objectifs prioritaires :

- Renforcer les pratiques d’aller-vers en matière d’accès aux soins et à la prévention (consultations délocalisées, déploiement d’équipe mobile, développement de la médiation en santé, actions de sensibilisation aux dépistages et à la vaccination...)
- Adapter les outils de communication pour renforcer l’information en santé auprès des habitants les plus vulnérables (développement de la littératie en santé)
- Renforcer la coordination et favoriser le travail en réseau des acteurs
- Développer la formation des habitants relais dans la perspective de la structuration d’un réseau de soutien en direction des habitants les plus fragilisés

Indicateurs d’évaluation :

- Nombre de médiateurs/médiatrices sanitaires formés et type d’accompagnement réalisé en direction des habitants
- Type d’actions de sensibilisation mises en place et thématiques abordées et nombre de dépistages réalisés
- Type d’outils pédagogiques créés et utilisation de ces outils par les habitants
- Qualité de la coordination entre acteurs mises en place

Axe 4 – Développer et coordonner les actions de promotion de la santé à destination des enfants et des jeunes

Objectifs prioritaires :

- Renforcer les actions menées par les équipes de la ville en lien avec les partenaires sur des thématiques variés (alimentation, écran, sommeil, addictions, vie affective et relationnelle....)
- Renforcer la formation des professionnels autour du développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes
- Elaborer un plan d'action spécifique aux 1000 premiers jours de l'enfant : soutien et accompagnement des compétences parentales, accompagnement spécifique des publics vulnérables, sensibilisation aux enjeux d'une alimentation saine, promotion de l'activité physique, lutte contre les perturbateurs endocriniens)

Indicateurs d'évaluation :

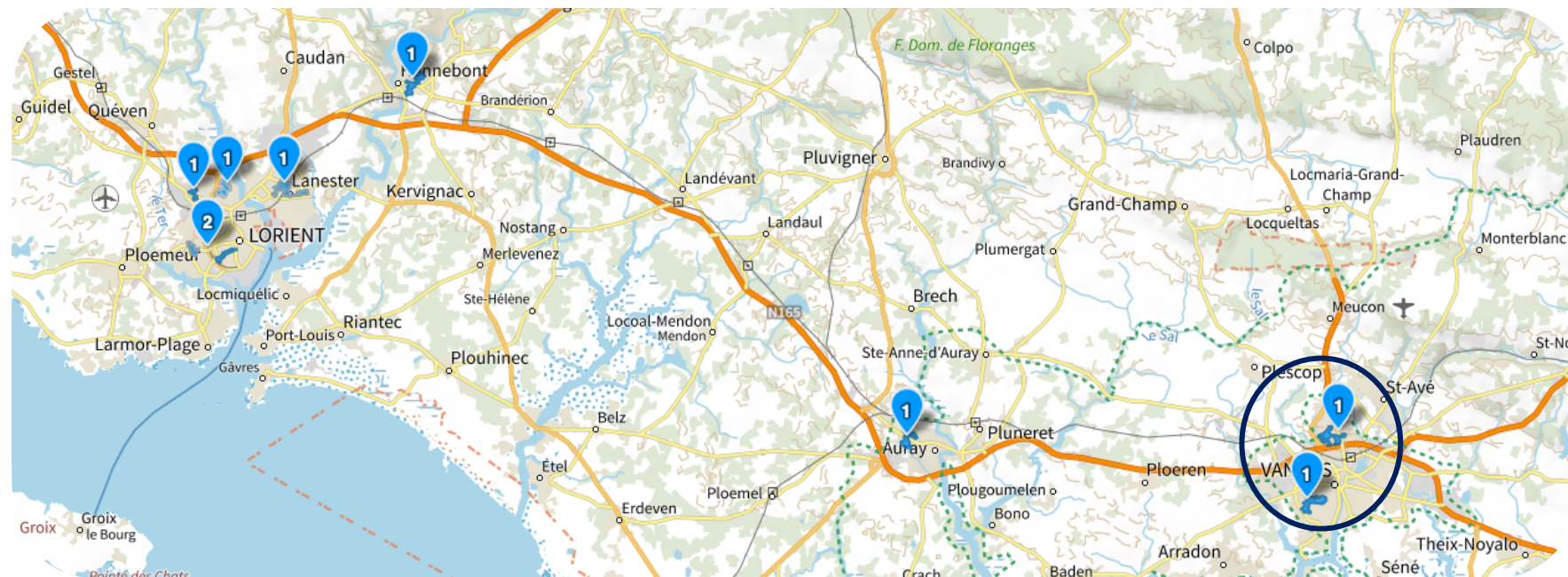
- Nombre et type d'actions déployées
- Nombre de formations déployées
- Nombre de réunions de travail mises en place et de partenaires associés dans la démarche



VILLE DE VANNES

RAPPORT COMPLET - ÉVALUATION FINALE DU CONTRAT DE VILLE 2015-2022

FÉVRIER 2023



- P2 **PRÉAMBULE**
- P8 **PARTIE 1**
LE PORTRAIT DES DEUX QPV ET DES TENDANCES OPÉRANTES
- P91 **PARTIE 2**
LE PÉRIMÈTRE ET LES POURTOURS DES DEUX QPV
- P150 **PARTIE 3**
L'ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION, DES OPÉRATEURS ET DES FINANCEMENTS
- P171 **PARTIE 4**
L'ANALYSE DES DEUX QUESTIONS ÉVALUATIVES
- P212 **PARTIE 5**
LES PRÉCONISATIONS POUR LA FUTURE CONTRACTUALISATION DU CONTRAT DE VILLE

La Politique de la Ville, de quoi parlons-nous ?

La Politique de la Ville fait partie de cette nouvelle génération d'actions publiques qui émergent en France au cours des décennies 1970 et 1980 (Habitat et Vie Sociale d'abord et DSQ ensuite).

Jusqu'alors, l'État français avait plutôt une approche colbertiste qui se conforte et se développe, de Louis XIII à la 5^e République, au gré de l'histoire et de la pensée politique (Hegel, Tocqueville, Weber, Pettit, Skinner...).

Cette conception (ces conceptions) postule(nt) une organisation politique faite de bonnes pratiques et de maîtrise de la dépense au service d'objectifs plus au moins précis, mais avec le souci permanent du contribuable.

Une autre (sans unicité) conception de tradition anglo-saxonne vient se télescoper, elle s'appuie non plus sur l'État, mais sur la notion de politiques publiques où les actions (l'État en action) sont plus importantes que les objectifs stratégiques et/ou planifiés. À première vue, la politique de la ville s'apparente à un dosage de tradition institutionnelle de l'État et à une appropriation de l'action publique anglo-saxonne où l'art du gouvernement serait pragmatique et exempt de « toute idéologie ». Lorsqu'elle intervient dans les années 80 avec sa vision transversale, elle préfigure une réforme en profondeur de l'action publique, en vue d'un renforcement de son efficacité et de son efficience.

Depuis, la Politique de la Ville reste cette tête de pont, solitaire, de l'affirmation d'un modernisme, mais sans avoir ébranlé le reste de l'administration française. Nonobstant la Politique de la Ville est surtout intervenue avec le double mécanisme, celui de la contractualisation et de la politique territorialisée, ce que certains ont appelé le localisme ; politique qui s'appliquerait au local à défaut de pouvoir conduire des politiques globales (nationales).

La Politique de la Ville, de quoi parlons-nous ?

Laurent Davezies, géographe/économiste, critique cette approche en argumentant qu'il faut s'occuper des personnes (des publics) et non des territoires. Il n'empêche que depuis que la Politique de la Ville est à l'œuvre, sous ses formes hard (GPV, PRU et NPRU) et soft (CUCS, Contrat Ville), certains quartiers ont retrouvé des couleurs et les dynamiques sociales de la vigueur, alors que paradoxalement les effets des crises sociales et économiques accentuent les difficultés des plus fragiles.

Alors, faveurs contextuelles ou efficacité des réponses locales ? Peut-être qu'à ce stade, il est important de préciser que la Politique de la Ville n'a ni les moyens ni la vocation de répondre à l'ensemble des problèmes sociaux qui sont posés à la société française.

Elle est seulement l'outil où des éléments de réponses sont posés et assemblés avec le plus de force, voire d'engagement et parfois avec un peu plus d'efficacité, même si les moyens restent limités.

Et quand le doute persiste sur son efficience et son efficacité réelle, on peut aussi penser qu'elle est le lieu, le laboratoire, où se fabriquent aussi des solutions singulières et originales, une autre façon de penser et d'agir en politique.

L'impact n'est pas seulement dans la mesure des effets de la Politique de la Ville, mais dans l'influence structurelle qu'elle est capable d'exercer sur les décideurs, à condition qu'elle ne se fourvoie pas dans la simple gestion et la comptabilité des bâtons de sucette.

L'évaluation comme outil de l'action collective, comme le suggère B. Perret (ingénieur spécialiste de l'évaluation) ?

Cet auteur rappelle que l'évaluation ne produit pas seulement des connaissances, «mais aussi de nouvelles idées et une meilleure appréhension des problèmes». Sous certaines conditions, elle permet à ceux qui y sont associés de s'approprier les objectifs de la politique évaluée, de donner un surcroît de sens à leur travail, de renforcer leurs compétences et leurs motivations ». C'est, toujours dans cette logique, un processus de « mise en pouvoir » qui potentialise l'implication et le partage des responsabilités entre les différents protagonistes publics et privés (associations) de l'action publique.

C'est à cela que nous avons assisté dans le cadre de la présente évaluation.

Pour les acteurs professionnels du secteur associatif, c'est une opportunité de s'exprimer sur les mesures, qu'ils sont chargés de mettre en œuvre et d'être associés à leur amélioration. Ils peuvent aussi avoir un regard critique sur leurs pratiques et celles de leurs organisations voire de leurs donneurs d'ordre, mais c'est un exercice cornélien et inconfortable. L'évaluation c'est aussi le temps et l'occasion d'inverser les postures avec les institutionnels de la Politique de la Ville et de revenir sur le sens de l'action collective et sur les moyens qui la conditionne. Nous l'avons entendu dans chacun des séminaires.

Pour les élus, les approches diffèrent suivant les territoires et les réalités subjuguées. La Politique de la Ville est souvent le lieu d'une bonne coopération avec les services de l'État, le lieu où des convergences d'objectivation s'affirment, mais c'est aussi le lieu de la dispute sur les moyens et sur la gouvernance. Qui décide de quoi et pour quoi faire ?

La Politique de la Ville, de quoi parlons-nous ?

Les acteurs professionnels sont souvent pris dans une administration des relations entre les associations et les décideurs (élus / État) avec une valorisation de l'action. Actions pour répondre à la programmation, actions pour répondre aux objectifs (quand ils existent), actions pour faire, dans des territoires où l'intervention sociale est le produit de multiples intervenants et où la captation de l'attention et des crédits peut devenir essentielle, ne serait-ce que pour maintenir leur efficacité et leur efficacité.

Il reste les habitants et les usagers des territoires qui sont souvent éloignés des motivations de l'action publique, et qui pour une part en bénéficient. Mais ils sont, comme nous le sommes tous, dans l'épreuve et l'expérience sociale de notre quotidienneté, et rarement dans la distinction de la philosophie de l'action. Les réalités sociales sont vécues globalement : le logement étroit et /ou vétuste, l'école qui ségrège, les travailleurs privés d'emploi qui deviennent des chômeurs, les commerces qui disparaissent, le voisinage difficile, l'insécurité factuelle et discursive omniprésente, le reste à vivre qui se réduit...

Alors oui, l'évaluation peut être utile, si son processus affecte les manières de penser au sujet de son programme, de son rôle même ; elle peut concourir à clarifier les objectifs, renforcer (ou affaiblir) les engagements, et réduire (ou augmenter) les incertitudes.

Le questionnement qui saisit les acteurs ne doit pas s'arrêter à la fin du processus d'évaluation, lui seul a une capacité de transformation et de transfiguration d'un état des choses qui conditionne les réalités sociales.

Notre cheminement méthodologique

- Nous avons essayé au mieux d'objectiver les réalités territoriales, même si les données sources ne sont pas toujours satisfaisantes.
- Nous avons jusqu'ici construit « un regard » pour répondre à des questions précises liées à un processus d'évaluation.
- Nous avons cherché à dépasser et à mettre en perspective des questionnements qui finalement n'ont qu'un seul objectif : **mettre fin à cette reproduction sociale de la fatalité, en déployant des solutions adaptées. C'est précisément là-dessus que porte l'ambition de la Politique de la Ville depuis ses origines : s'attaquer au fatalisme de la précarité concentrée sur des territoires.**

Pour construire notre analyse évaluative :

Nous avons traité des centaines de données de différentes sources, sur différentes temporalités en vue de comprendre l'évolution du contexte socio-économique et la logique des actions du Contrat ville.

Nous avons rencontré les acteurs professionnels et les associations sur les constats et aussi sur les actions déployées.

Nous avons rencontré les principaux décideurs et acteurs de la ville (maire, adjointe, DGS, chef de projet...) et des services de l'État.

Nous avons rencontré quelques habitants du périmètre (entretiens aléatoires)...

Rappel des deux questions initiales posées par les acteurs locaux

Question 1 :

Est-ce que les phénomènes de précarisation continuent d'opérer sur les territoires QPV et comment ?

Nous avons consolidé cette question autour :

Est-ce que le renouvellement d'une partie de la population contribue à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène ?

Question 2 :

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les périmètres d'accès à la santé (offre de soins et parcours santé) ? Quelles sont les actions de prévention, de médiation qui ciblent spécifiquement les populations en situation d'exclusion sociale (rupture sociale) et/ou celles liées à un facteur aggravant (précarité financière et personnes seules) ?

Nous avons consolidé la question 2 initiale autour d'une sous-question :

Quelles sont les actions dans le champ de la santé mentale qui ont concerné les publics affectés par une double occurrence (dépendance alcool, dépendance drogue, troubles psychotiques, troubles dépressifs, troubles anxieux...) ?

PARTIE 1 - LE PORTRAIT DES DEUX QPV ET DES TENDANCES OPÉRANTES

LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « KERCADO » À VANNES

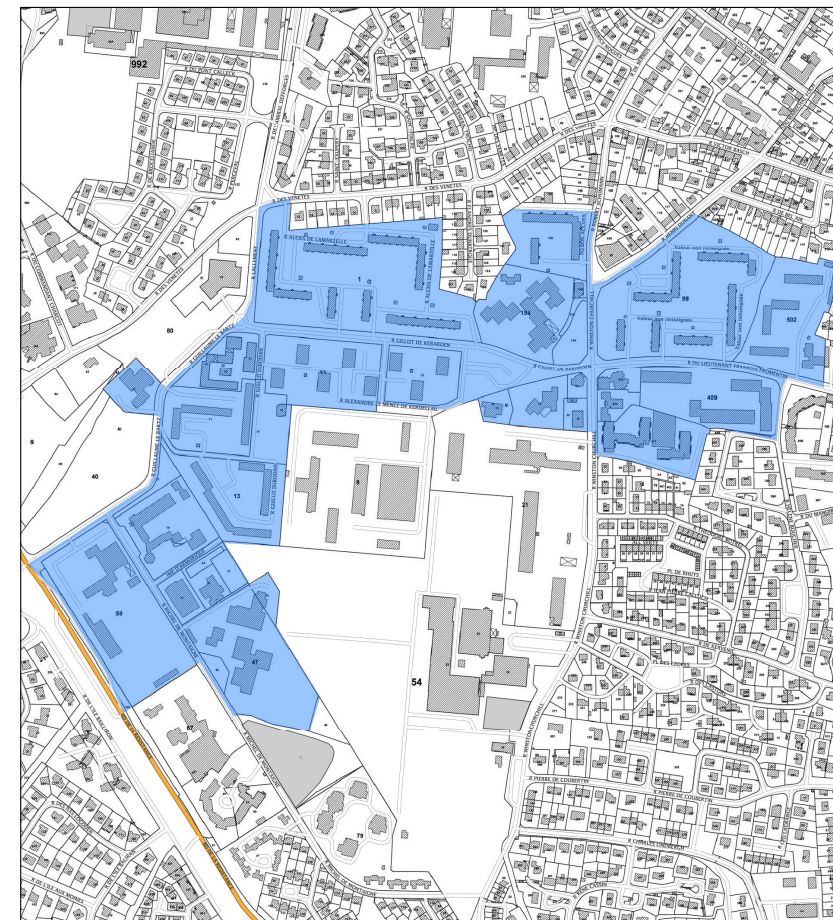
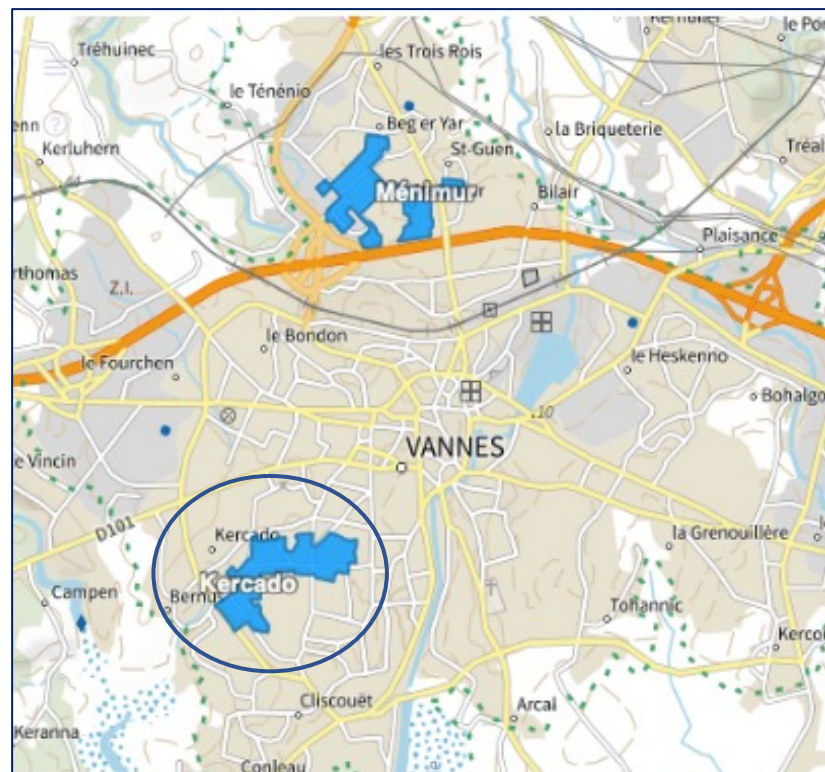




28 hectares



3168 habitants en 2018



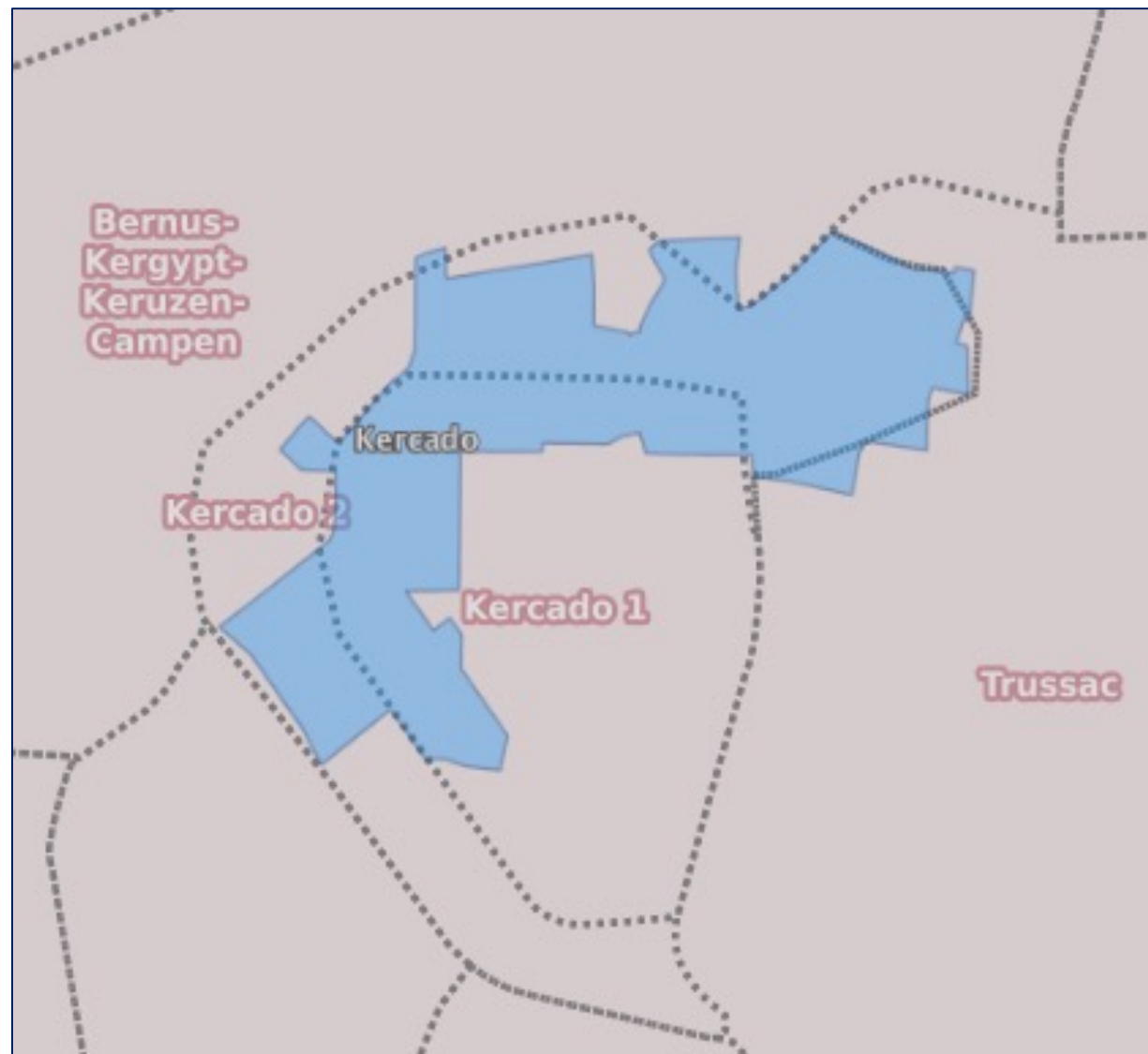
LE PÉRIMÈTRE D'ANALYSE



2018	Part de la population communale dans le QPV
KERCADO (QP056008)	6,4%

2018	Les IRIS INSEE du QPV
0116 - BERNUS-KERGYPT-KERUZEN-CAMPEN	
0121 - KERCADO 1	
0122 - KERCADO 2	
0125 - TRUSSAC	

LE QPV « KERCADO » À VANNES



LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LE PROFIL DES HABITANTS

Ce territoire QPV est marqué par la jeunesse de sa population et par une sous-représentation des personnes âgées de 60 ans et plus (3,1 fois moins).

Observons aussi que la part de population étrangère de nationalité est 5,3 fois supérieure à celle de la ville.

Pour rappel en 2018 :

- La part des moins de 25 ans est de 29,5% à l'échelle nationale,
- La part des 60 ans et plus est de 26% à l'échelle nationale,
- La part des étrangers de nationalité est de 7,7% à l'échelle nationale.

L'indice de jeunesse est 3,3 fois plus élevé dans le QPV que dans la ville de Vannes

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Nombre d'habitants	2018	3 439	53 438
Hommes	2018	45,1%	46,1%
Femmes	2018	54,9%	53,9%
Population de moins de 25 ans	2018	44,2%	28,9%
Population âgée de 60 ans ou plus	2018	10,3%	32,3%
Indice de jeunesse (- de 20 ans / 60 ans ou +)	2018	2,3	0,7

La population étrangère est 5,3 fois plus importante dans le QPV que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Part des étrangers	2018	27,0%	5,1%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LE PROFIL DES MÉNAGES ET DES ALLOCATAIRES CAF

Kercado QPV se caractérise par une bonne représentativité des ménages de 1 personne mais elle reste cependant nettement inférieure à la moyenne de la commune (-12,1 points).

Le quartier concentre 6,1% des allocataires CAF de la commune.

Les familles en couple et monoparentales sont les plus nombreuses.

Les mono-parents sont en proportion 1,8 fois plus nombreux qu'à l'échelle de la ville.

Les ménages isolés sont minoritaires dans le QPV, contrairement à la situation communale

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes	Agglomération
Ménages de 1 personne	2018	40,4%	52,5%	38,9 %
Ménages de 6 personnes ou plus	2018	6%	1,1	1%

Les familles avec et/ou sans enfant sont majoritaires dans le QPV et la part des mono-parents est 1,8 fois plus forte que dans la ville

source CAF	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Nombre d'allocataires	2020	909	14 831
Nombre de personnes couvertes	2020	2 060	27 611
Taille moyenne des foyers	2020	2,3	1,9
Allocataires isolés sans enfant	2020	424	9 502
Allocataires mono-parent	2020	206	1 824
Allocataires couples sans enfant	2020	82	708
Allocataires couples avec enfant(s)	2020	197	2 797

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Le revenu médian est faible, il se situe à 1068 € en moyenne par mois et par unité de consommation en 2019. Il est très inférieur sur le périmètre du QPV au revenu médian de la commune (-9730 €).

Cependant les données fiscales nous indiquent que les revenus proviennent de l'activité, tout en étant moindre qu'à l'échelle de la ville. Les revenus issus des pensions et des retraites y sont aussi plus faibles.

Notons également que la part des minimas sociaux est 4,2 fois supérieure dans le périmètre du QPV que sur la commune.

Pour rappel en 2019, le revenu médian par UC est de :

- 23 350 euros dans l'agglomération,
- 21 930 euros à l'échelle nationale.

Le revenu médian par UC dans le QPV est 1,7 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes	France
Revenu médian disponible par UC	2019	12 810 euros	22 540 euros	21930 euros

La part des minimas sociaux est 4,5 fois plus élevée dans le QPV que dans la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Les revenus d'activités	2019	50,4%	63,5%
Dont : les indemnités de chômage	2019	5,5%	2,8%
Les pensions, retraites et rentes	2019	30,8%	38,3%
Les revenus du patrimoine et autres revenus	2019	4,0%	12%
L'ensemble des prestations sociales	2019	24,5%	5,8%
Dont : les prestations familiales	2019	7,2%	1,6%
Dont : les minimas-sociaux	2019	10,9%	2,6%
Dont : les prestations logement	2019	6,4%	1,6%

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le taux de pauvreté monétaire est de 51,4% en 2019, il est 3,4 fois supérieur à celui de la commune en 2019. À la même époque, il est de 14,5% à l'échelle nationale.

Pour rappel en 2019, le taux de pauvreté monétaire est de :

- 9,7% dans l'agglomération,
- 14,5% à l'échelle nationale.

Les foyers vivant dans le QPV sont 3,4 fois plus impactés par la pauvreté monétaire que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Taux de pauvreté monétaire	2019	51,4%	15%
1er décile	2019	8 290 euros	11 290 euros
9ème décile	2019	22 730 euros	42 340 euros
Rapport interdécile	2019	2,7	3,8

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Les allocataires CAF de Kercado représentent 6,1% des allocataires de la ville.

Près de 75% de ces allocataires bénéficient des minimas sociaux, contre 12% à l'échelle du territoire communal.

En valeur relative, il y a 2,7 fois plus d'allocataires percevant le RSA sur Kercado que sur la totalité de la ville en 2020.

Plus des ¾ des allocataires CAF dans le QPV bénéficient des minimas sociaux

source CAF	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Nombre d'allocataires	2020	909		14 831	
TT minimas sociaux	2020	678	74,6%	8212	55,4%
Les allocataires percevant le RSA	2020	221	32,6%	1 783	12,0%
Les allocataires percevant la PPA	2020	338	49,9%	4 902	33,1%
Les allocataires percevant l'AAH	2020	119	17,6%	1 527	10,3%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LES LOGEMENTS ET LE STATUT D'OCCUPATION

Les logements sociaux sont dominants sur le périmètre du QPV (81,9%), à l'inverse de la moyenne communale (19,9%).

La vacance significative des logements dans le QPV est trois fois plus élevée que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Les résidences principales	2018	78,8%	84,4%
Les résidences secondaires	2018	nd	4,9%
Les résidences vacants	2018	18,0%	8,7%
Les propriétaires	2018	nd	44,7%
Les locataires	2018	80,2%	53,8%

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes	France
Les logements sociaux parmi les résidences principales	2018	81,9%	19,9%	14,7%

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

L'ancrage résidentiel des plus de 10 ans est paradoxalement plus important à Kercado qu'à l'échelle communale.

À contrario, la part des emménagés plus récent, moins de 2 ans, est beaucoup plus conséquente sur le périmètre communal.

On assiste, en partie, à des mouvements importants de la population sur ce territoire.

Les emménagés installés durablement dans leur logement, depuis cinq ans et plus, sont dominants dans le QPV et 1,2 fois plus représentés que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Ménages depuis moins de 2 ans	2018	10,2%	18,4%
Ménages entre 2 et 4 ans	2018	23,7%	25,3%
Ménages entre 5 et 9 ans	2018	22,8%	17,5%
Ménages de 10 ans et plus	2018	43,2%	38,9%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LES LOGEMENTS SOCIAUX

Le périmètre du QPV concentre 19,6% de la totalité des logements sociaux de la commune en 2020.

Le taux de vacance est massif, il est 3,6 fois plus important qu'à l'échelle de la commune.

Le taux de vacance dans le parc social locatif est 3,6 fois supérieur dans le QPV que celui de la ville

source RPLS	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Le nombre de logements sociaux	2020	1 235	6 286
Taux de vacance (%)	2020	16,5%	4,6%
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	2020	15,4%	nd
Taux de rotation (%)	2020	7,3%	8,0%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LES ENTREPRISES

Les entreprises implantées sur le périmètre du QPV représentent 1,7% de la totalité des entreprises présentes dans la commune en 2019.

En comparaison, la part de création d'entreprises est aussi faible.

La vocation économique du QPV est faible mais se développe significativement

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Le nombre d'entreprises	2019	111	1,7%	6 389	100%

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Le nombre de création d'entreprises	2020	31	3,8%	819	100%

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi de la population active sur le périmètre du QPV est de 35,2% en 2017, il est 1,6 fois inférieur à celui de la commune.

La part des emplois précaires sur le périmètre du QPV est de 32,8% en 2018, elle est 1,7 fois supérieure à la part communale (18,9%).

Le taux d'emploi dans le QPV est 1,6 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Taux d'emploi des 15-64 ans	2018	35,2%	57,0%
Taux d'emploi des femmes	2018	33,2%	54,9%
Taux d'emploi des étrangers	2018	25,7%	37,9%

La précarité de l'emploi dans le QPV est 1,7 fois plus élevée que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
La part des emplois précaires parmi les emplois	2018	32,8%	18,9%
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	2018	31,2%	17,6%
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	2018	40,4%	40,7%

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2020, le périmètre du QPV compte 425 demandeurs d'emploi au total, dont 88,2% relèvent des catégories A, B, C.

Ils représentent 7,5% de la totalité des demandeurs d'emploi de la commune.

La part des habitants du quartier de Kercado équivaut à 5,9% de la population de la commune.

Les demandeurs d'emploi étrangers y sont sur-représentés (36,5%).

Le QPV concentre près de 7,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi enregistrés dans la ville mais les demandeurs d'emploi étrangers y sont 3,3 fois plus représentés

source POLE EMPLOI	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Nombre total de demandeurs d'emploi	2020	425	7,5%	5 704	100%
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC	2020	375	88,2%	5 042	88,4%
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	2020	116	30,9%	1 047	18,4%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	2020	51	13,6%	827	14,5%
Les demandeurs d'emploi séniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	2020	97	25,9%	1 274	22,3%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	2020	137	36,5%	627	11,0%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	2020	111	29,6%	1364	23,9%

✓ LA SCOLARITÉ – 1ER DEGRÉ

Le taux de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 29,5% pour l'année scolaire 2018-2019.

Rappelons que le taux national de retard d'entrée en 6ème est de 5,4% en 2018-2019.

Il est presque 3 fois supérieur à celui de la ville.

Source : MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour rappel en 2018-2019, le taux national de retard d'entrée en 6ème est de 5,4% à l'échelle nationale.

Le taux de retard des collégiens du QPV en 6^{ème} est 2,9 fois supérieur à celui de la ville, et aussi 2 fois plus élevé en 3ème

source DEPP	Année scolaire	QPV DE KERCADO	Commune de Vannes
Le nombre d'écoliers	2018-2019	314	4 995
Le nombre de collégiens	2018-2019	193	2 294
Le taux de retard en 6ème	2018-2019	29,5%	10,2%
Le taux de retard en 3ème	2018-2019	30,2%	15,2%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « KERCADO »

✓ LA SCOLARITÉ – 2D DEGRÉ

Les NEET sont sur-représentés sur le périmètre avec 14,5 % pour la commune et 32,3% pour le QPV en 2016.

Rappelons que la moyenne nationale se situe à 8,7% pour la même période.

Ces données ne tiennent pas compte des effets de la COVID.

Pour rappel en 2016, 13,8% des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en études à l'échelle nationale.

La part des jeunes non insérés dans le QPV est deux fois plus importante que dans la ville

source DEPP	Année scolaire	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Le nombre de lycéens	2018-2019		126		1757
Le nombre de lycéens en formation générale ou techno	2018-2019	68	54,0%	1369	77,9%
Le nombre de lycéens en formation professionnelle	2018-2019	58	46,0%	388	22,1%
Le taux de retard en 2de	2018-2019	nd			
Le taux de retard à l'entrée en terminale	2018-2019	28,6%		19%	

source INSEE	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Les 16-25 ans ni en emploi ni en études	2016	32,3%		14,5 %	

✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

À l'échelle communale, 8,9% de la population est concernée par la couverture de la C2S.

Sur le périmètre du QPV, le taux de couverture de la population par la C2S atteint 25,8% en 2020, soit 2,9 fois plus que dans la ville.

Le QPV se distingue par une faible part de 18-24 ans et de 60-74 ans, bénéficiaires de la C2S

source CNAF	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
La population couverte par la C2S	2021		818		4762
Les femmes bénéficiaires	2021	455	55,6%	2 110	44,3%
Les hommes bénéficiaires	2021	363	44,4%		

source CNAF	Année	QPV DE KERCADO		Commune de Vannes	
Les moins de 18 ans bénéficiaires	2021	334	40,8%	719	15,1%
Les 18-24 ans bénéficiaires	2021	98	12,0%	1 639	34,4%
Les 25-49 ans bénéficiaires	2021	259	31,7%	521	10,9%
Les 50-59 ans bénéficiaires	2021	72	8,8%	325	6,8%
Les 60-74 ans bénéficiaires	2021	55	6,7%	1 811	38,0%

LA SITUATION DU QPV « KERCADO» PAR RAPPORT À LA MOYENNE DES QPV DU MORBIHAN

	Année	QPV KERCADO	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Démographie				
Nombre d'habitants	2018	3 439	-	-
Part QPV population communale	2018	6,4%	5,8%	-
Part des jeunes moins de 25 ans	2018	44,2%	38,0%	+6,2 pts
Part des 60 ans et plus	2018	10,3%	18,5%	-8,2 pts
Indice de jeunesse	2018	2,3	1,8	+0,5 pt
Part des étrangers de nationalité	2018	27,0%	19,0%	8 pts
Part allocataires CAF isolés sans enfant	2020	46,6%	53,4%	-6,8 pts
Part allocataires CAF mono-parents	2020	22,7%	22,7%	0 pt
Ressources				
Revenu médian par UC	2019	12 810 €	13 464 €	-654 €
Taux de pauvreté monétaire	2019	51,4%	49,0%	+2,4 pts
Rapport interdécile	2019	2,7	2,7	0 pt
Part des revenus d'activité	2019	50,4%	51,0%	-0,6 pt
Part allocataires CAF au RSA	2020	32,6%	26,3%	+6,3 pts
Logement				
Part des logements sociaux parmi RP	2018	81,9%	82,5%	-0,6 pt
Part des ménages de moins de 2 ans	2018	10,2%	12,9%	-2,5 pts
Part des ménages de 10 ans et plus	2018	43,2%	40,5%	+2,7 pts
Nb de logements sociaux	2020	1235	7434	-
Taux de vacance dans le parc social	2020	16,5%	6,6%	+9,9 pts

	Année	QPV KERCADO	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Emploi				
Taux d'emploi des 15-64 ans	2018	35,2%	38,3%	-3,1 pts
Part des emplois précaires	2018	38,3%	33,0%	+5,3 pts
Taux de chômage	2018	32,8%	35,5%	-2,7 pts
Nb demandeurs d'emploi	2018	425	-	-
Nb demandeurs d'emploi cat A (ensemble Kercado + Ménimur)	2022 T4	391	1158	-
Insertion des jeunes				
Part des NEET	2020	33,9%	28,4%	+5,5 pts
Réussite scolaire				
Le taux de retard en 3ème	2018-2019	30,2%	28,4%	+1,8 pt
Santé				
Nb d'habitants couverts par la C2S	2021	818	5150	-
Taux de couverture pop C2S	2021	23,8%	27,8%	-4 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LE PROFIL DES HABITANTS ET DES ALLOCATAIRES CAF

La croissance de la population depuis 2015 est significative avec un renforcement de la population étrangère de nationalité et des ménages d'une personne.

Dans le même temps, on assiste à une baisse importante des allocataires CAF, de -10% entre 2015 et 2020, elle concerne plutôt les familles (avec enfants et mono-parents).

À l'inverse, les allocataires isolés et les couples sans enfant augmentent.

Le QPV est marqué par une croissance démographique, soutenue par l'arrivée de familles étrangères

QPV de Kercado	source	2015	2018	Evolution 2015-2018	
Nombre d'habitants	INSEE	3168	3 439	271	+8,6%
Moins de 25 ans	INSEE	44,3%	44,2%		-0,1 pt
Les 60 ans et plus	INSEE	10,4%	10,3%		-0,1 pt
L'indice de jeunesse	INSEE	2,2	2,3		+0,1 pt
La population étrangère	INSEE	25,1%	27,0%		+1,9 pt
Les ménages de 1 personne	INSEE	38%	40,4%		+2,4 pt
Les ménages de 6 personnes et plus	INSEE	nd	6%		-

Les allocataires CAF isolés et les couples sans enfant progressent dans le QPV

QPV de Kercado	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	1 010	909	-101	-10,0%
Nombre de personnes couvertes	CAF	2 509	2 060	-449	-17,9%
Taille moyenne des foyers	CAF	2,5	2,3		-0,2 pt
Allocataires isolés sans enfant	CAF	387	424	37	+9,6%
Allocataires mono-parent	CAF	280	206	-74	-26,4%
Allocataires couples sans enfant	CAF	77	82	5	+6,5%
Allocataires couples avec enfant(s)	CAF	266	197	-69	-25,9%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le revenu médian augmente de + de 10%, mais il reste très faible.

Le taux de pauvreté monétaire diminue légèrement tout en restant disproportionné.

Rappelons qu'à l'échelle communale, le taux de pauvreté monétaire est de 15%, soit 3,4 fois moins que celui de Kercado.

L'intensité de la pauvreté monétaire des habitants du QPV se réduit, mais elle concerne encore plus de la moitié des foyers

QPV de Kercado	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Revenu médian disponible par UC	INSEE	11 560 euros	12 810 euros	+1250 euros
Taux de pauvreté monétaire	INSEE	54,5%	51,4%	-3,1 pts
1er décile	INSEE	7059 euros	8 290 euros	+1231 euros
9é décile	INSEE	21468 euros	22 730 euros	+1262 euros
Rapport interdécile	INSEE	3	2,7	-0,3 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Les revenus d'activité progressent de +2,1 points (à mettre en rapport avec le léger fléchissement de la pauvreté monétaire).

Les minimas sociaux ont tendance à stagner.

Les revenus d'activité progressent et la part des minimas sociaux stagne dans le QPV

QPV de Kercado	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Les revenus d'activités	INSEE	48,3%	50,4%	+2,1 pts
<i>Dont les indemnités de chômage</i>	INSEE	6,2%	5,5%	-0,7 pt
Les pensions, retraites et rentes	INSEE	30%	30,8%	+0,8 pt
Les revenus du patrimoine et autres revenus	INSEE	4,9%	4,0%	-0,9 pt
L'ensemble des prestations sociales	INSEE	25,7%	24,5%	-1,2 pt
<i>Dont les prestations familiales</i>	INSEE	7%	7,2%	+0,2 pt
<i>Dont les minimas-sociaux</i>	INSEE	10,8%	10,9%	+0,1 pt
<i>Dont les prestations logement</i>	INSEE	7,9%	6,4%	-1,5 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Le nombre d'allocataires CAF diminue de 10%.

Parmi eux, les allocataires au RSA diminuent très fortement (-35,2%) tout comme les bénéficiaires de l'AAH (-14,4%).

Le nombre d'allocataires du RSA et de l'AAH est en baisse dans le QPV

QPV de Kercado	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	1 010	909	-101	-10,0%
Dont allocataires percevant le RSA	CAF	341	221	-120	-35,2%
Dont allocataires percevant la PPA	CAF	-	338		
Dont allocataires percevant l'AAH	CAF	139	119	-20	-14,4%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LES LOGEMENTS

La vacance des logements qui était déjà très marquée continue sa progression sur le secteur libre. Dans les logements sociaux, la vacance stagne à hauteur de 16,5% en 2020.

Notons que la vacance à l'échelle de la ville est de 8,7%.

Le taux de rotation dans le parc locatif augmente de +1,3 point entre 2019 et 2020.

La vacance des logements significative dans le QPV s'accroît

QPV de Kercado	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Les résidences principales	INSEE	80,4%	78,8%	-1,6 pt
Les résidences secondaires	INSEE	nd	nd	-
Les résidences vacants	INSEE	16,3%	18,0%	+1,7 pt
Les propriétaires	INSEE	nd	nd	-
Les locataires	INSEE	81,7%	80,2%	-1,5 pt

La rotation résidentielle des ménages dans les logements sociaux du QPV s'accroît

QPV de Kercado	source	2019	2020	Evolution 2019-2020
Le nombre de logements sociaux	RPLS	1 235	1 235	-
Taux de vacance (%)	RPLS	16,5%	16,5%	-
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	RPLS	15,1%	15,4%	+0,3 pt
Taux de rotation (%)	RPLS	6,0%	7,3%	+1,3 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

Les ménages ont tendance à s'implanter moins durablement sur le périmètre du QPV.

Mais on peut observer une relative constante, proche de la stagnation, dans les mouvements de la population.

Une relative stagnation dans les mouvements de la population

QPV de Kercado	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Ménages depuis moins de 2 ans	INSEE	10,5%	10,2%	-0,3 pt
Ménages entre 2 et 4 ans	INSEE	22,0%	23,7%	+1,3 pt
Ménages entre 5 et 9 ans	INSEE	22,3%	22,8%	+0,5 pt
Ménages de 10 ans et plus	INSEE	45,2%	43,2%	-2 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LES ENTREPRISES

Les entreprises restent faiblement représentées sur le périmètre du QPV.

Toutefois sur les deux intervalles, 2015 et 2019, elles se renforcent (+58%).

La création d'entreprises est à l'image de ce constat.

La vocation économique se renforce sur le QPV

QPV de Kercado	source	2015	2019	Evolution 2015-2019	
Le nombre d'entreprises	INSEE	70	111	41	+58,6%

QPV de Kercado	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Le nombre de créations d'entreprises	INSEE	10	31	21	+210%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi fléchit sur le périmètre du QPV (le nombre de personnes ayant un emploi par rapport à la population active).

Cela affecte plus particulièrement les étrangers de nationalité.

Dans ce même intervalle, la part des emplois précaires reste stable, sauf pour les étrangers de nationalité.

L'accès à l'emploi des habitants du QPV fléchit légèrement

QPV de Kercado	source	2010	2017	Evolution 2010-2017
Taux d'emploi des 15-64 ans	INSEE	36,2%	35,2%	- 1 pt
Taux d'emploi des femmes	INSEE	34,2%	33,2%	- 1 pt
Taux d'emploi des étrangers	INSEE	28,0%	25,7%	-2,3 pts

La précarisation des emplois occupés par les habitants se maintient

QPV de Kercado	source	2010	2017	Evolution 2010-2017
La part des emplois précaires parmi les emplois	POLE EMPLOI	33%	32,8%	-0,2 pt
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	POLE EMPLOI	32%	31,2%	-0,8 pt
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	POLE EMPLOI	43,3%	40,4%	-2,9 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Avec -16%, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est significative.

Cette baisse concerne toutes les catégories distinctives, hormis les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse sensible dans le QPV

QPV de Kercado	source	2016	2020	Evolution 2016-2020	
Nombre total de demandeurs d'emploi	POLE EMPLOI	506	425	-81	-16,0%

Dans le QPV, un seul profil augmente très légèrement parmi les demandeurs de catégories ABC : les actifs âgés de 50 ans et plus

QPV de Kercado	source	2016	2020	Evolution 2016-2020	
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC	POLE EMPLOI	460	375	-85	-18,5%
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	POLE EMPLOI	160	116	-44	-27,5%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	59	51	-8	-13,6%
Les demandeurs d'emploi séniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	93	97	4	+4,3%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	POLE EMPLOI	151	137	-14	-9,3%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	117	111	-6	-5,1%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

✓ LA SCOLARITÉ

Le taux de retard en 6^e s'amplifie (+7,3 points).

Alors que le taux de retard en 3^e diminue fortement (-14,2 points).

Les difficultés scolaires des enfants du QPV s'accroissent, notamment avant l'entrée au collège

QPV de Kercado	source	2015-2016	2018-2019	Evolution 2015-2018
Le taux de retard en 6 ^{ème}	EDUCATION NATIONALE	22,2%	29,5%	+7,3 pts
Le taux de retard en 3 ^{ème}	EDUCATION NATIONALE	44,4%	30,2%	-14,2 pts
Le taux de retard à l'entrée en terminale	EDUCATION NATIONALE	30%	28,6%	+1,4 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « KERCADO »

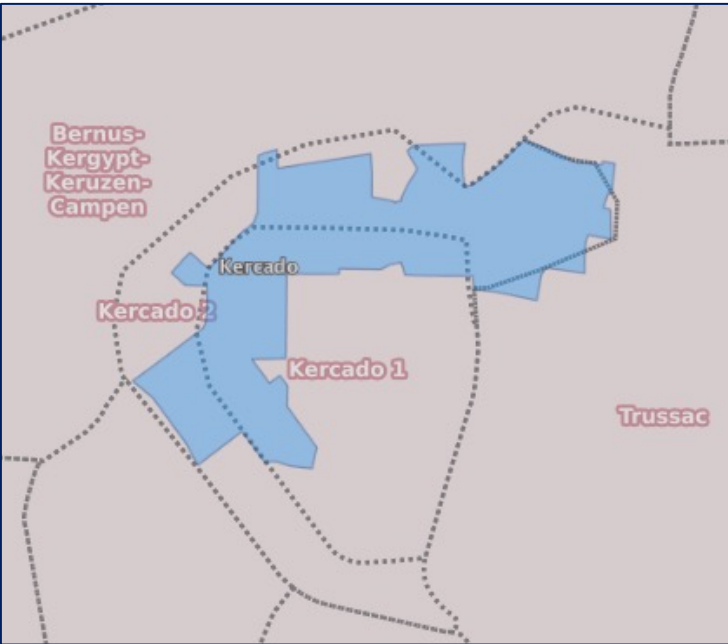
✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

La population couverte par la C2S baisse sensiblement (-17,5%). Cette diminution concerne toute les catégories d'âge.

La population couverte par la C2S (ex CMU) chute dans le QPV et pour toutes les classes d'âge

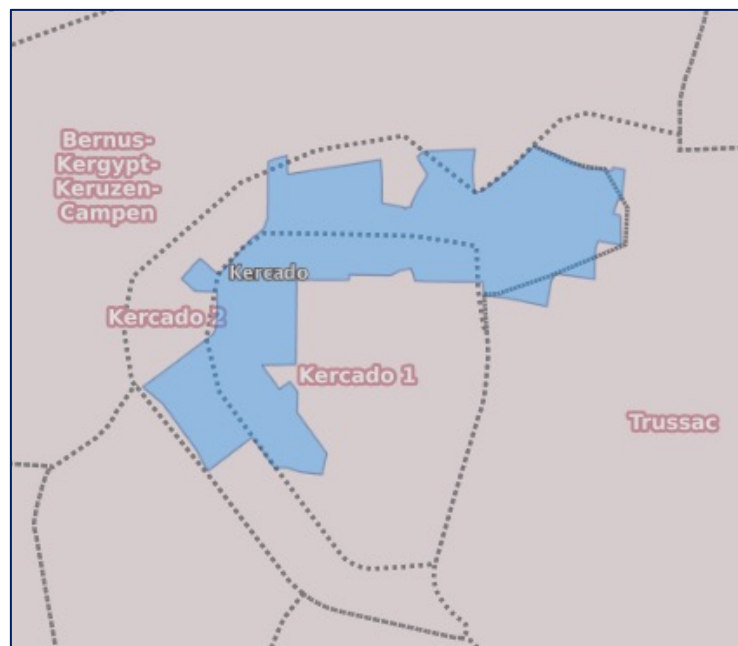
QPV de Kercado	source	2016	2021	Evolution 2016-2021	
La population couverte par la C2S	CNAF	992	818	-174	-17,5%
Les femmes bénéficiaires	CNAF	535	455	-80	-15,0%
Les hommes bénéficiaires	CNAF	457	363	-94	-20,6%

QPV de Kercado	source	2016	2021	Evolution 2016-2021	
Les moins de 18 ans bénéficiaires	CNAF	469	334	-135	-28,8%
Les 18-24 ans bénéficiaires	CNAF	-	98		nd
Les 25-49 ans bénéficiaires	CNAF	335	259	-76	-22,7%
Les 50-59 ans bénéficiaires	CNAF	73	72	-1	-1,4%
Les 60 ans ou plus bénéficiaires	CNAF	-	55		nd



Pour observer les mouvements de population, nous avons regardé les îlots géographiques de l'INSEE qui sont spatialement liés au périmètre du QPV. Il s'agit des IRIS Bernus-Kergyt-Keruzen-Campen, Kercado 1, Kercado 2 et Trussac.

La description et l'analyse de ces quatre périmètres nous permettront d'utiliser un plus grand nombre d'indicateurs sur les dynamiques sociales infra-communales.

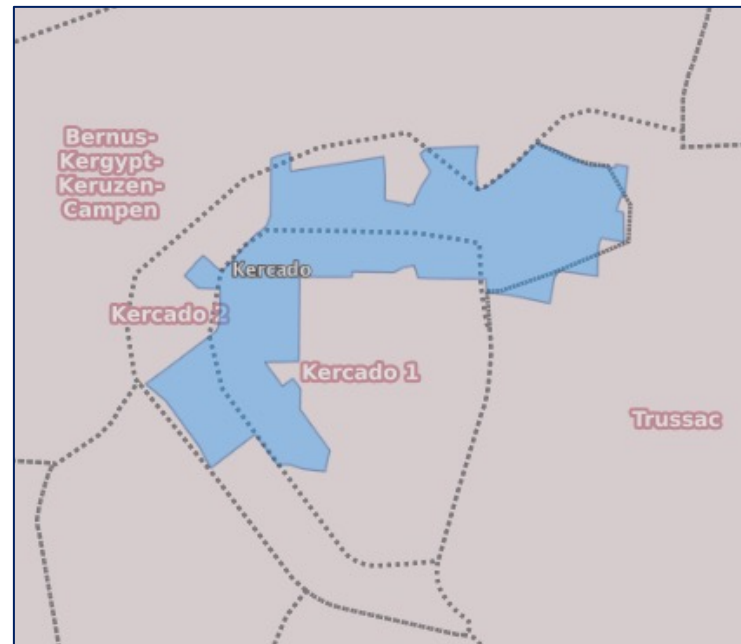


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Population totale	3908	34,2%	1600	14,0%	2570	22,5%	3348	29,3%	11427	100%
Les 0-14 ans	406	10,4%	492	30,8%	538	20,9%	379	11,3%	1814	15,9%
Les 15-29 ans	1074	27,5%	370	23,1%	809	31,5%	414	12,4%	2666	23,3%
Les 30-44 ans	503	12,9%	294	18,4%	398	15,5%	388	11,6%	1584	13,9%
Les 45-59 ans	658	16,8%	247	15,4%	303	11,8%	643	19,2%	1851	16,2%
Les 60-74 ans	726	18,6%	161	10,1%	297	11,6%	845	25,2%	2029	17,8%
Les 75 ans et plus	542	13,9%	35	2,2%	225	8,8%	679	20,3%	1482	13,0%

2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Population totale	270	+7,4%	7	+0,4%	-109	-4,1%	102	+3,1%	270	+2,4%
Les 0-14 ans	90	+28,4%	-12	-2,3%	-26	-4,6%	-9	-2,4%	41	+2,3%
Les 15-29 ans	-38	-3,4%	49	+15,3%	7	+0,8%	-112	-21,3%	-95	-3,4%
Les 30-44 ans	74	+17,2%	-28	-8,8%	-23	-5,4%	-55	-12,5%	-32	-2,0%
Les 45-59 ans	-104	-13,6%	-14	-5,4%	-9	-3,0%	34	+5,7%	-93	-4,8%
Les 60-74 ans	98	+15,7%	45	+39,0%	-30	-9,3%	126	+17,5%	239	+13,4%
Les 75 ans et plus	150	+38,2%	-34	-49,3%	-27	-10,6%	118	+21,0%	208	+16,3%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

La part de la population étrangère a tendance à augmenter

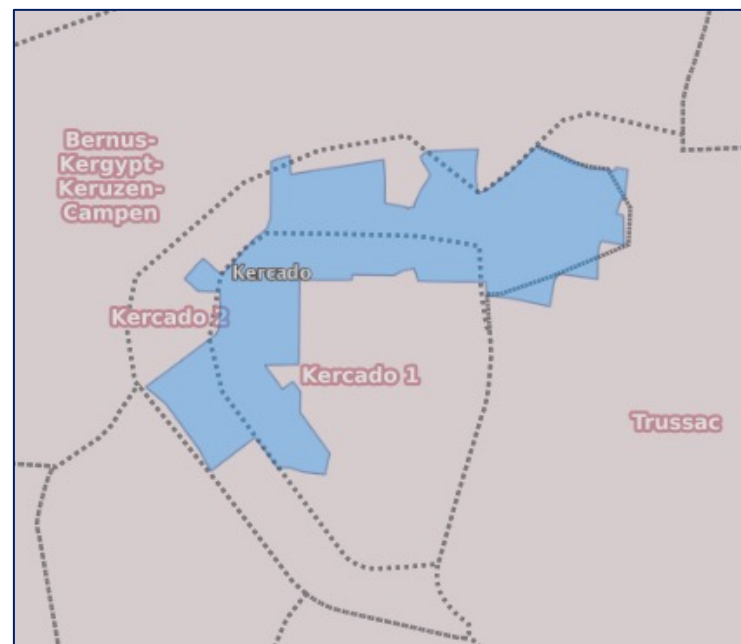


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Population totale	3908	34,2%	1600	14,0%	2570	22,5%	3348	29,3%	11427	100%
Population française	3840	98,3%	1107	69,2%	2137	83,2%	3306	98,7%	10390	90,9%
Population étrangère	68	1,7%	493	30,8%	433	16,8%	43	1,3%	1037	9,1%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Population totale	270	+7,4%	7	+0,4%	-109	-4,1%	102	+3,1%	270	+2,4%
Population française	257	+7,2%	-7	-0,6%	-200	-8,5%	106	+3,3%	156	+1,5%
Population étrangère	13	+24,0%	14	+2,9%	91	+26,4%	-3	-7,0%	115	+12,4%

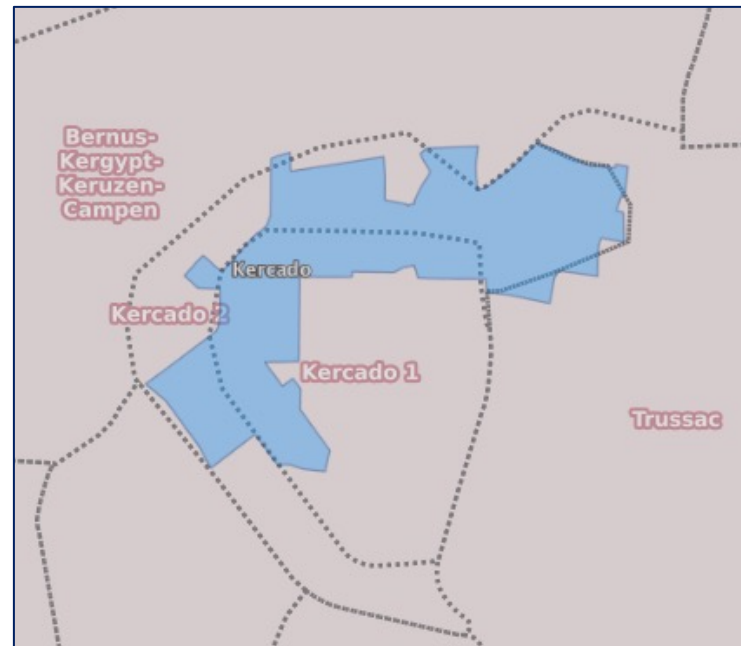
LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

En moyenne, la part des ménages seuls est forte, mais reste plus faible qu'à l'échelle de la ville



2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Nombre de ménages	2324	39,8%	554	9,5%	1191	20,4%	1775	30,4%	5844	100%
Ménages de 1 personne	1367	58,8%	201	36,3%	651	54,7%	828	46,6%	3048	52,2%
Couples sans enfant	542	23,3%	57	10,3%	136	11,4%	549	30,9%	1285	22,0%
Couples avec enfants	243	10,5%	151	27,3%	167	14,0%	276	15,5%	836	14,3%
Familles monoparentales	134	5,8%	125	22,6%	210	17,6%	89	5,0%	558	9,5%
Autre ménage sans famille	38	1,6%	20	3,5%	27	2,3%	33	2%	117	2%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Nombre de ménages	223	+10,6%	-71	-11,4%	-14	-1,1%	38	+2,2%	176	+3,1%
Ménages de 1 personne	178	+15,0%	-42	-17,4%	57	+9,5%	-2	-0,2%	191	+6,7%
Couples sans enfant	50	+10,2%	-4	-6,3%	-20	-12,9%	35	+6,8%	62	+5,0%
Couples avec enfants	-25	-9,4%	-28	-15,5%	-50	-23,1%	44	+19,2%	-60	-6,6%
Familles monoparentales	51	+61,7%	-11	-8,1%	-1	-0,5%	-29	-24,5%	10	+1,9%
Autre ménage sans famille	-31	-45,3%	14	+226,8%	1	+2,1%	-11	-24,1%	-27	-18,6%

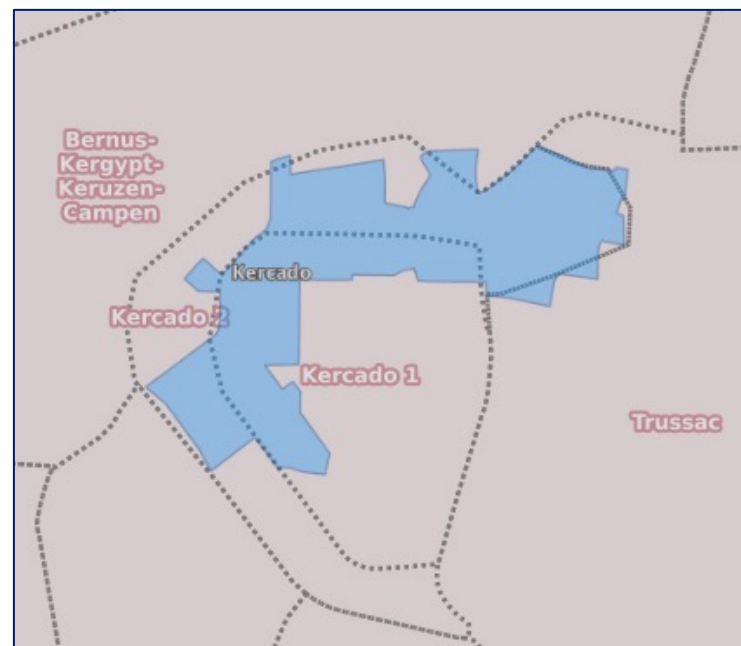


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
NB de logements	2755	38,9%	698	9,8%	1502	21,2%	2133	30,1%	7088	100%
Nb de résidences principales	2324	84,4%	559	80,1%	1265	84,2%	1775	83,2%	5923	83,6%
Nb de résidences secondaires	186	6,8%	6	0,9%	56	3,7%	160	7,5%	407	5,7%
Nb de logements vacants	246	8,9%	133	19,1%	181	12,1%	197	9,2%	757	10,7%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
NB de logements	318	+13,0%	14	+2,0%	146	+10,8%	69	+3,3%	547	+8,4%
Nb de résidences principales	224	+10,7%	-66	-10,6%	66	+5,5%	37	+2,1%	261	+4,6%
Nb de résidences secondaires	83	+79,8%	6	+600%	29	+107,8%	21	+14,8%	137	+50,8%
Nb de logements vacants	12	+5,1%	74	+125,6%	51	+39,0%	11	+5,7%	147	+24,2%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Une augmentation sensible des locataires HLM sur deux secteurs

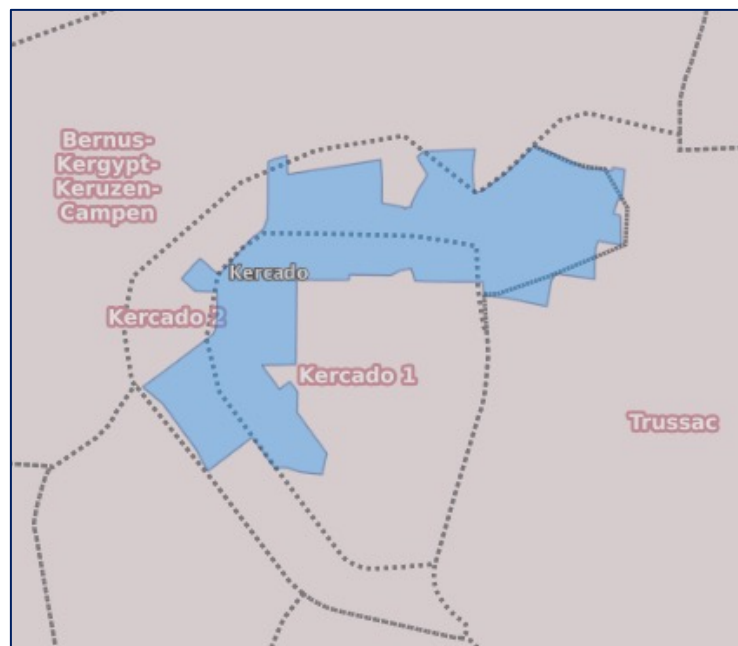


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires	
Nb de propriétaires	1108	47,7%	19	3,4%	335	26,5%	1188	66,9%	2650	44,7%
Nb de locataires	1202	51,7%	526	94,1%	917	72,5%	568	32,0%	3213	54,2%
Dont locataires dans le parc HLM	206	8,8%	519	92,8%	530	41,9%	109	6,1%	1364	23,0%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
	Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires		Nb de propriétaires	
Nb de propriétaires	93	+9,2%	15	+369,0%	-14	-4,1%	25	+2,2%	119	+4,7%
Nb de locataires	139	+13,1%	-94	-15,2%	90	+10,8%	15	+2,8%	151	+4,9%
Dont locataires dans le parc HLM	125	+154,3%	-95	-15,4%	-30	-5,4%	69	+172,8%	69	+5,3%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Une baisse des emménagés récents (sauf Kercado 2) et une augmentation de l'ancrage résidentiel

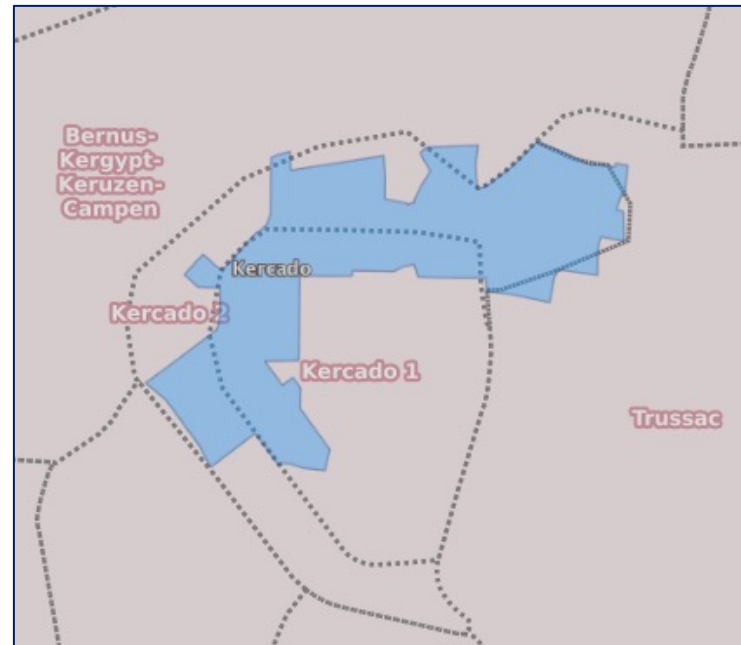


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Ménages depuis moins de 2 ans	558	24,0%	51	9,1%	312	24,7%	168	9,5%	1089	18,4%
Ménages entre 2 et 4 ans	665	28,6%	120	21,5%	278	22,0%	416	23,4%	1479	25,0%
Ménages entre 5 et 9 ans	339	14,6%	149	26,6%	199	15,7%	290	16,3%	976	16,5%
Ménages de 10 ans et plus	762	32,8%	239	42,7%	476	37,6%	901	50,8%	2379	40,2%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Ménages depuis moins de 2 ans	-35	-5,8%	-57	-52,7%	102	+48,9%	-109	-39,3%	-97	-8,2%
Ménages entre 2 et 4 ans	39	+6,1%	-18	-13,3%	7	+2,7%	64	+18,2%	91	+6,6%
Ménages entre 5 et 9 ans	97	+40,0%	39	+35,6%	34	+20,8%	1	+0,2%	170	+21,1%
Ménages de 10 ans et plus	124	+19,4%	-30	-11,2%	-78	-14,1%	81	+9,8%	97	+4,3%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Une légère augmentation de la population active et globalement une augmentation des professions intermédiaires et des retraités

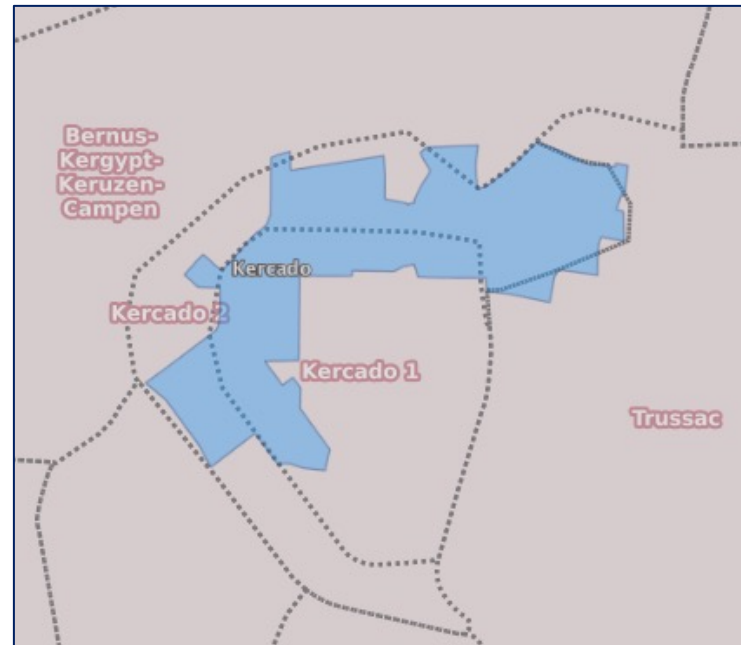


2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Population 15 ans ou +	3504		1096		1951		2970		9522	
Nombre d'ouvriers	219	6,3%	198	18,1%	228	11,7%	114	3,8%	758	8,0%
Nombre d'employés	453	12,9%	236	21,5%	266	13,6%	217	7,3%	1172	12,3%
Nombre de prof intermédiaires	524	15,0%	28	2,6%	166	8,5%	391	13,2%	1110	11,7%
Nombre de cadres supérieurs	357	10,2%	18	1,6%	51	2,6%	378	12,7%	804	8,4%
Nombre de retraités	1108	31,6%	143	13,1%	449	23,0%	1383	46,6%	3084	32,4%

Evolution 2013-2018 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC		TT 4 IRIS	
Population 15 ans ou +	193	+5,8%	7	+0,6%	-189	-8,8%	118	+4,1%	130	+1,4%
Nombre d'ouvriers	-5	-2,1%	-17	-8,1%	-70	-23,5%	37	+48,5%	-56	-6,9%
Nombre d'employés	29	+6,9%	3	+1,4%	-22	-7,6%	-91	-29,5%	-80	-6,4%
Nombre de prof intermédiaires	116	+28,4%	-36	-56,3%	27	+19,6%	15	+4,0%	123	+12,5%
Nombre de cadres supérieurs	-49	-12,0%	14	+344,3%	-26	-33,7%	3	+0,9%	-57	-6,7%
Nombre de retraités	168	+15,1%	-18	-12,4%	-77	-17,1%	199	+14,4%	272	+8,8%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

Un revenu médian qui renvoie à des réalités différentes et qui pose la question de la cohabitation sociale



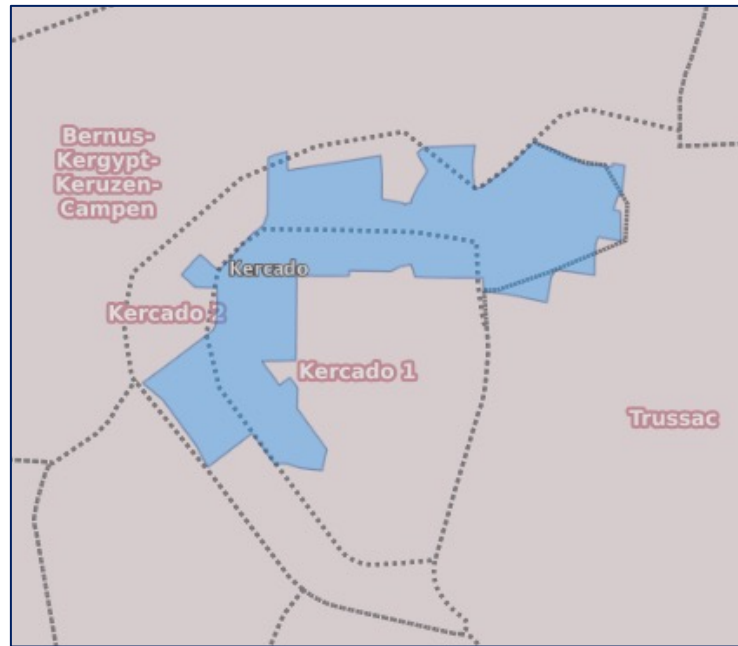
Commune de VANNES (2019)
22 540 euros

2019 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN	IRIS KERCADO 1	IRIS KERCADO 2	IRIS TRUSSAC
Revenu médian par UC	26 240 euros	12 950 euros	15 450 euros	27 510 euros

2013 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN	IRIS KERCADO 1	IRIS KERCADO 2	IRIS TRUSSAC
Revenu médian par UC	25 662 euros	11 220 euros	14 283 euros	25 417 euros

2013-2019 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN		IRIS KERCADO 1		IRIS KERCADO 2		IRIS TRUSSAC	
Progression du revenu médian par UC	+ 578 €	+2,3%	1 730 €	+15,4%	1 167 €	+8,2%	2 093 €	+8,2%

LE QPV DE « KERCADO » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Commune de VANNES (2019)
15%

Un taux de pauvreté affirmé dans les quartiers d'habitat populaire et quasi-absent sur les deux autres périmètres

2019 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN	IRIS KERCADO 1	IRIS KERCADO 2	IRIS TRUSSAC
Taux de pauvreté monétaire	8,3%	nd	37,2%	6,1%

2013 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN	IRIS KERCADO 1	IRIS KERCADO 2	IRIS TRUSSAC
Taux de pauvreté monétaire	7,7%	nd	38,1%	nd

2013-2019 source INSEE	IRIS BERNUS-KERGYPT- KERUZEN-CAMPEN	IRIS KERCADO 1	IRIS KERCADO 2	IRIS TRUSSAC
Progression du taux de pauvreté	+0,6 pt	-	-0,9 pt	-

SYNTHÈSE - ANALYSE DISCRIMINANTE DU QPV « KERCADO »

évolution du périmètre QPV	Intervalle	Evolution	Amélioration	Stabilisation	Dégradation
Démographie					
Evolution démographique	2015-2018	+8,6%			
Part des jeunes	2015-2018	-0,1 pt			
Part des 60 ans et plus	2015-2018	-0,1 pt			
Part des étrangers de nationalité	2015-2018	+1,9 pt			
Nb d'allocataires CAF	2015-2020	-10,0%			
Nb d'allocataires CAF mono-parents	2015-2020	-26,4%			
Nb d'allocataires CAF isolés sans enfant	2015-2020	+9,6%			
Ressources					
Revenu médian par UC	2015-2019	+1250 euros			
Taux de pauvreté monétaire	2015-2019	-3,1 pts			
Part des revenus d'activité	2015-2019	+2,1 pts			
Part des minimas sociaux	2015-2019	+0,1 pt			
Nb d'allocataires CAF au RSA	2015-2020	-35,2%			
Emploi					
Taux d'emploi des 15-64 ans	2010-2017	- 1 pt			
Part des emplois précaires	2010-2017	-0,2 pt			
Nb de demandeurs d'emploi	2016-2020	-16%			
Logement					
Part des ménages de 10 ans et plus	2017-2018	- 2 pts			
Réussite scolaire					
Taux de retard en 3 ^e	2015-2018	-14,2 pts			
Santé					
Nb d'habitants couverts par la C2S	2016-2021	-17,5%			

LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « MÉNIMUR » À VANNES

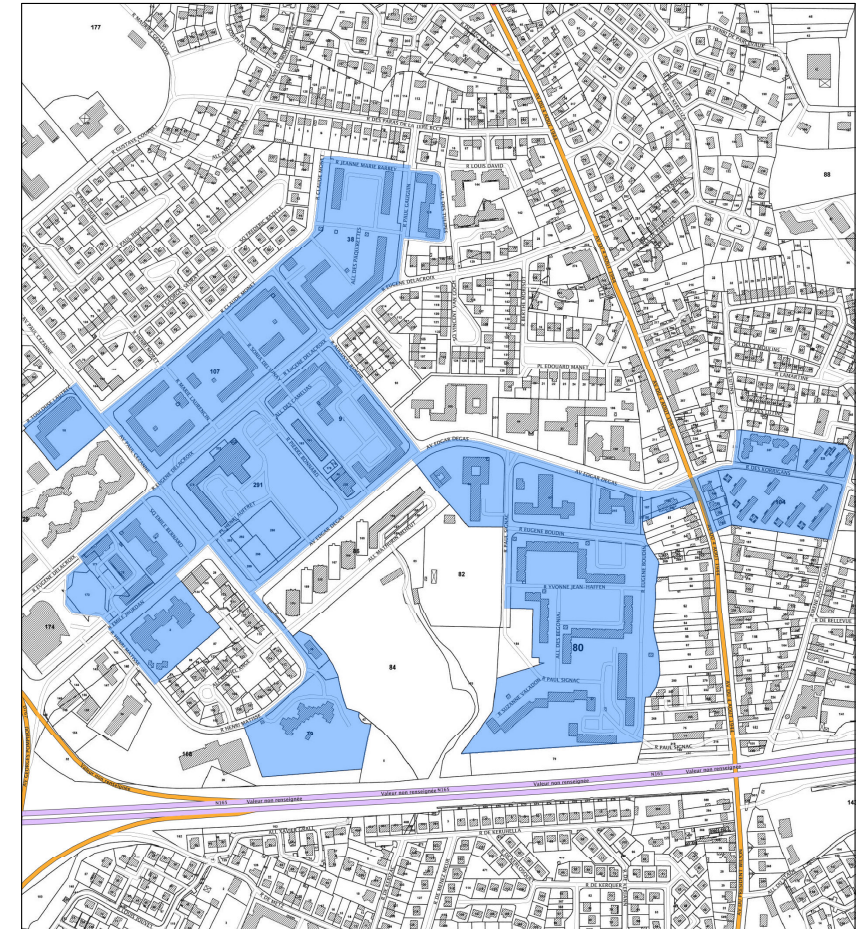
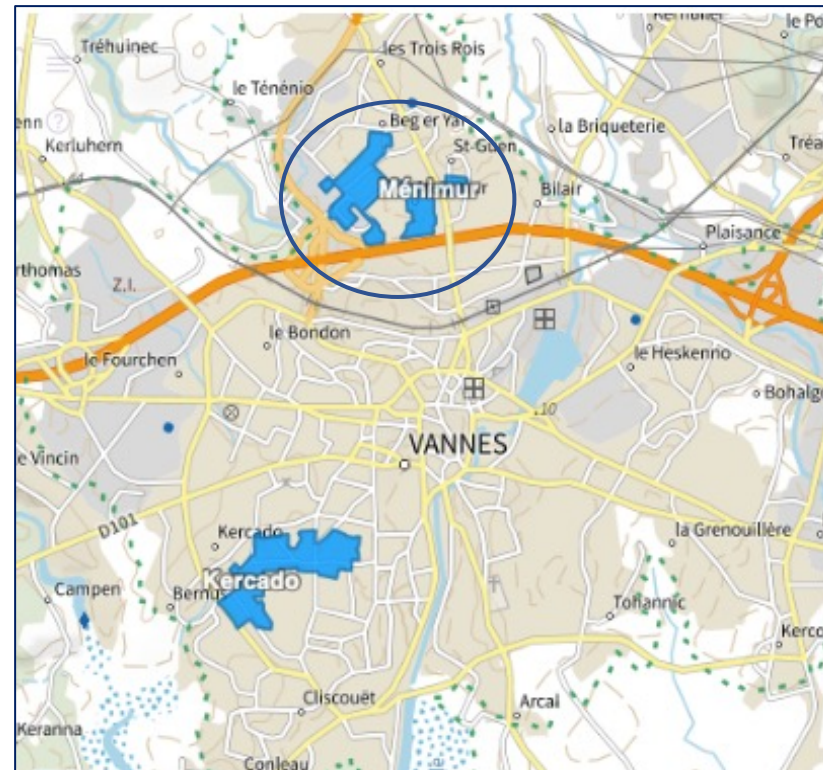




27 hectares



3062 habitants en 2018



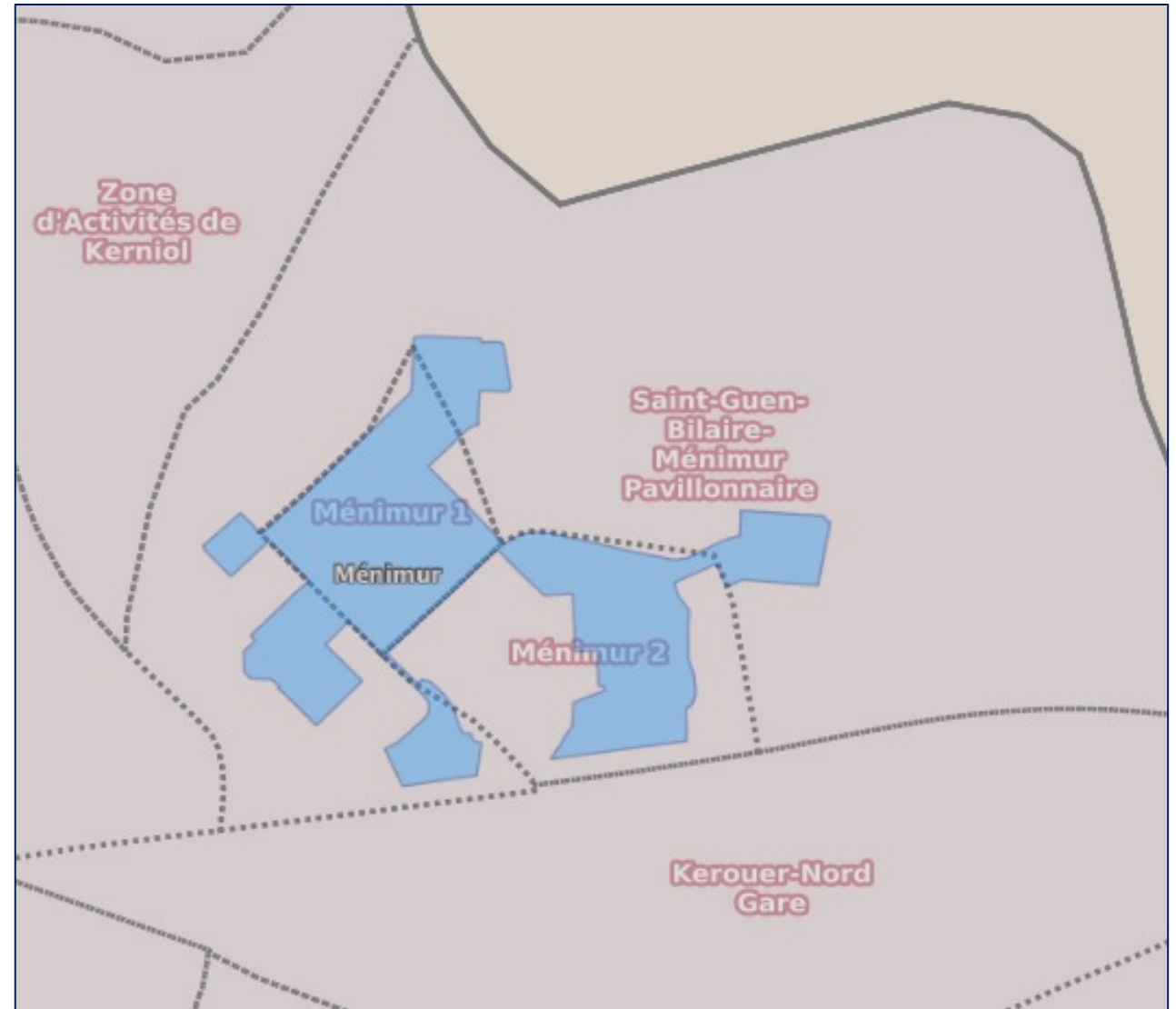
LE PÉRIMÈTRE D'ANALYSE



2018	Part de la pop communale dans le QPV
MÉNIMUR (QP056009)	5,7%

2018	Les IRIS INSEE du QPV
0103 - MÉNIMUR 1	
0104 - ST-GUEN-BILAIRE-MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	
0105 - MÉNIMUR 2	

LE QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE « MÉNIMUR » À VANNES



LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LE PROFIL DES HABITANTS

Le territoire QPV est marqué par la jeunesse de sa population et par une sous-représentation des personnes âgées de 60 ans et plus, à l'inverse de la situation communale.

Observons aussi que la part de population étrangère de nationalité est 3,7 fois supérieure à celle de la ville.

Pour rappel en 2018 :

- La part des moins de 25 ans est de 29,5% à l'échelle nationale,
- La part des 60 ans et plus est de 26% à l'échelle nationale,
- La part des étrangers de nationalité est de 7,7% à l'échelle nationale.

L'indice de jeunesse est 3,1 fois plus élevé dans le QPV que dans la ville de Vannes

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Nombre d'habitants	2018	3062	53 438
Hommes	2018	45,2%	46,1%
Femmes	2018	54,8%	53,9%
Population de moins de 25 ans	2018	39,8%	28,9%
Population de 60 ans ou plus	2018	15,7%	32,3%
Indice de jeunesse (- de 20 ans / 60 ans ou +)	2018	2,2	0,7

La population étrangère est 3,7 fois plus importante dans le QPV que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Part des étrangers	2018	19,1%	5,1%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LE PROFIL DES MÉNAGES ET DES ALLOCATAIRES CAF

Le territoire QPV se caractérise aussi par une forte représentativité des ménages seuls, mais ce résultat reste cependant inférieur à la moyenne de la commune.

Notons que le QPV de Ménimur représente 8,5% des allocataires CAF de la commune.

Les données de la CAF en 2020 confirment cette observation, une sur-représentation des ménages isolés et des mono-parents.

Les ménages isolés sont minoritaires dans le QPV contrairement à la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Ménages de 1 personne	2018	44,9%	52,5%
Ménages de 6 personnes ou plus	2018	n.d.	1,1

Les allocataires CAF isolés sont majoritaires dans le QPV et la part des mono-parents est 1,6 fois plus élevée que dans la ville

source CAF	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Nombre d'allocataires	2020	1 265	14 831
Nombre de personnes couvertes	2020	2 740	27 611
Taille moyenne des foyers	2020	2,2	1,9
Allocataires isolés sans enfant	2020	663 52,4%	9 502 64,1%
Allocataires mono-parent	2020	256 20,2%	1 824 12,3%
Allocataires couples sans enfant	2020	82 6,5%	708 4,8%
Allocataires couples avec enfant(s)	2020	264 20,9%	2 797 18,9%

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Le revenu médian est faible, il se situe à 1074 € en moyenne par mois et par unité de consommation en 2019. Il est nettement inférieur au revenu médian de la commune (-9650 euros).

Cependant les données des services des impôts nous indiquent que les revenus proviennent de l'activité, tout comme ceux de la commune, mais dans une part plus importante.

Les revenus issus des pensions et retraites sont plus faiblement représentés qu'à l'échelle communale.

Notons également que la part des minimas sociaux est 5 fois supérieure dans le périmètre du QPV que la part moyenne sur la commune.

Pour rappel en 2019, le revenu médian par UC est de :

- 23 350 euros dans l'agglomération,
- 21 930 euros à l'échelle nationale.

Le revenu médian par UC dans le QPV est 1,7 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Revenu médian disponible par UC	2019	12 890 euros	22 540 euros

La part des minimas sociaux est 5 fois plus élevée dans le QPV que dans la ville

source INSEE FiLoSoFi	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Les revenus d'activités	2019	53,5%	63,5%
Dont : les indemnités de chômage	2019	5,8%	2,8%
Les pensions, retraites et rentes	2019	23,3%	38,3%
Les revenus du patrimoine et autres revenus	2019	2,3%	12%
L'ensemble des prestations sociales	2019	29%	5,8%
Dont : les prestations familiales	2019	7,9%	1,6%
Dont : les minima-sociaux	2019	13,2%	2,6%
Dont : les prestations logement	2019	7,9%	1,6%

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le taux de pauvreté monétaire se situe dans le périmètre du QPV à 51,1% en 2019, il est 3,4 fois supérieur à la moyenne communale.

Pour rappel en 2019, le taux de pauvreté monétaire est de :

- 9,7% dans l'agglomération,
- 14,5% à l'échelle nationale.

Les foyers vivant dans le QPV sont 3,4 fois plus impactés par la pauvreté monétaire que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Taux de pauvreté monétaire	2019	51,1%	15%
1er décile	2019	8 460 euros	11 290 euros
9ème décile	2019	21 360 euros	42 340 euros
Rapport interdécile	2019	2,5	3,8

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Parmi les allocataires CAF, la part des bénéficiaires des minimas sociaux est importante sur la ville en 2020 et encore plus élevée sur le périmètre du QPV (+14 points).

Les minimas sociaux sont 1,2 fois plus représentés dans le QPV que dans la ville

source CAF	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Nombre d'allocataires	2020	1 265		14 831	
TT allocataires aux minimas sociaux	2020	878	69,4%	8 212	55,4%
Les allocataires percevant le RSA	2020	256	20,2%	1 783	12,0%
Les allocataires percevant la PPA	2020	421	33,3%	4 902	33,1%
Les allocataires percevant l'AAH	2020	201	15,9%	1 527	10,3%

✓ LES LOGEMENTS ET LE STATUT D'OCCUPATION

Les logements sociaux occupent massivement le parc d'habitat au sein du périmètre du QPV (94,9%), à l'inverse de la moyenne communale (19,9%).

Observons une vacance des logements moins marquée sur le QPV (5,4%), que sur la ville (8,7%).

La tension sur le parc de logements est plus marquée dans le QPV que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Les résidences principales	2018	94,1%	84,4%
Les résidences secondaires	2018	nd	4,9%
Les résidences vacants	2018	5,4%	8,7%
Les propriétaires	2018	nd	44,7%
Les locataires	2018	94,7%	53,8%

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Les logements sociaux parmi les résidences principales	2018	94,9%	19,9%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

L'ancrage résidentiel des ménages est aussi faible sur le QPV que sur la ville.

Cependant, il est plus manifeste sur Ménimur que sur la ville, notamment chez ceux qui ont emménagé depuis cinq ans et plus.

Notons que , la part des emménagés plus récents, moins de 2 ans, est plus faible sur le périmètre du QPV.

Les emménagés installés durablement dans leur logement, depuis cinq ans et plus, sont dominants dans le QPV et sont plus représentés que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Ménages depuis moins de 2 ans	2018	13,2%	18,4%
Ménages entre 2 et 4 ans	2018	28,1%	25,3%
Ménages entre 5 et 9 ans	2018	20,5%	17,5%
Ménages de 10 ans et plus	2018	38,3%	38,9%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES LOGEMENTS SOCIAUX

Le périmètre du QPV concentre 22,4% de la totalité des logements sociaux de la commune en 2020.

Le taux de vacance indique une tension extrême sur Ménimur, supérieure à celle qui s'exerce sur la commune.

Le taux de vacance dans le parc social locatif est 3,8 fois plus faible dans le QPV que dans la ville

source RPLS	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Le nombre de logements sociaux	2020	1 410	6 286
Taux de vacance (%)	2020	1,2%	4,6%
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	2020	nd	nd
Taux de rotation (%)	2020	8,2%	8,0%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES ENTREPRISES

Les entreprises implantées sur le périmètre du QPV représentent 1,3% de la totalité des entreprises présentes dans la commune en 2019.

La création d'entreprises représente 3,5% de la totalité des créations d'entreprise sur la période d'observation.

La vocation économique du QPV reste faible mais se développe significativement

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Le nombre d'entreprises	2019	81	1,3%	6 389	100%

source INSEE fichier Sirène	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Le nombre de création d'entreprises	2020	29	3,5%	819	100%

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi de la population active sur le périmètre du QPV se situe à 42,3% en 2017, il est 1,3 fois inférieur à celui de la commune.

La part des emplois précaires sur le périmètre du QPV est de 32% en 2018, elle est 1,7 fois supérieure à la part communale (18,9%).

Le taux d'emploi dans le QPV est 1,3 fois inférieur à celui de la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Taux d'emploi	2018	42,3%	57,0%
Taux d'emploi des femmes	2018	40,2%	54,9%
Taux d'emploi des étrangers	2018	36,1%	37,9%

La précarité des emplois occupés dans le QPV est 1,7 fois plus prononcée que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
La part des emplois précaires parmi les emplois	2018	32%	18,9%
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	2018	32,9%	17,6%
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	2018	52%	40,7%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2020, le périmètre du QPV compte 546 demandeurs d'emploi au total, dont 92,4% relèvent des catégories A, B, C.

Notons que 10% des demandeurs d'emploi de la commune habitent sur le périmètre du QPV.

Les demandeurs d'emploi étrangers de nationalité sont sur-représentés dans le QPV (27,1%).

Le QPV concentre 9,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Nombre total de demandeurs d'emploi	2020	546	9,5%	5 704	100%

Dans le QPV, les demandeurs d'emploi étrangers sont 2,5 fois plus représentés que dans la ville

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC	2020	505	92,4%	5 042	88,4%
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	2020	162	32,1%	1 047	18,4%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	2020	95	18,8%	827	14,5%
Les demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	2020	117	23,2%	1 274	22,3%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	2020	137	27,1%	627	11,0%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	2020	131	25,9%	1364	23,9%

✓ LA SCOLARITÉ – 1ER DEGRÉ

Le taux de retard à l'entrée en 6^{ème} est de 20% pour l'année scolaire 2018-2019.

Rappelons que le taux national de retard d'entrée en 6^{ème} est de 5,4% en 2018-2019. Il est presque 2 fois supérieur à celui de la ville.

Source : MENJS-MESRI-DEPP / Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat.

Pour rappel en 2018-2019, le taux national de retard d'entrée en 6^{ème} est de 5,4% à l'échelle nationale.

Le taux de retard des élèves du QPV en 6^{ème} est 2 fois plus élevé que dans la ville

source DEPP	Année scolaire	QPV DE MÉNIMUR	Commune de Vannes
Le nombre d'écoliers	2018-2019	495	4 995
Le nombre collégiens	2018-2019	219	2 294
Le taux de retard en 6 ^{ème}	2018-2019	20%	10,2%
Le taux de retard en 3 ^{ème}	2018-2019	26,2%	15,2%

LES CARACTÉRISTIQUES DU QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LA SCOLARITÉ – 2D DEGRÉ

Les NEET sont sur-représentés sur le périmètre, avec 14,5 % pour la commune et 30,4% pour le QPV en 2016.

Rappelons que la moyenne nationale se situe à 9,1% pour la même période (2016), et en 2019, elle est de 8,7%.

Ces données ne tiennent pas compte des effets de la COVID.

Pour rappel en 2016, 13,8% des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en études à l'échelle nationale.

La part des jeunes non insérés dans le QPV est 2,1 fois supérieure à celle de la ville

source DEPP	Année scolaire	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Le nombre de lycéens	2018-2019	150		1757	
Le nombre de lycéens en formation générale ou techno	2018-2019	93	62%	1369	77,9%
Le nombre de lycéens en formation professionnelle	2018-2019	57	38%	388	22,1%
Le taux de retard en 2de	2018-2019	21,9%		12,8%	
Le taux de retard à l'entrée en terminale	2018-2019	38,7%		19%	

source INSEE	Année	QPV DE MÉNIMUR		Commune de Vannes	
Les 16-25 ans ni en emploi ni en études	2016	30,4%		14,5 %	

✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

À l'échelle communale, 9,2% de la population est concernée par la couverture de la C2S.

Sur le périmètre du QPV, le taux de couverture de la population par la C2S atteint 30,4% en 2020, soit 3,3 fois plus que dans la ville.

Le QPV se distingue par une faible part de 18-24 ans et de 60-74 ans, bénéficiaires de la C2S

source CNAF	Année	QPV DE MÉNIMUR			Commune de Vannes
La population couverte par la C2S	2021		930		4762
Les femmes bénéficiaires	2021	510	54,8%	2 110	44,3%
Les hommes bénéficiaires	2021	420	45,2%	2 652	55,7%

source CNAF	Année	QPV DE MÉNIMUR			Commune de Vannes
Les moins de 18 ans bénéficiaires	2021	415	44,6%	719	15,1%
Les 18-24 ans bénéficiaires	2021	106	11,4%	1 639	34,4%
Les 25-49 ans bénéficiaires	2021	294	31,6%	521	10,9%
Les 50-59 ans bénéficiaires	2021	63	6,8%	325	6,8%
Les 60-74 ans bénéficiaires	2021	52	5,6%	1 811	38,0%

LA SITUATION DU QPV « MÉNIMUR » PAR RAPPORT À LA MOYENNE DES QPV DU MORBIHAN

	Année	QPV MENIMUR	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Démographie				
Nombre d'habitants	2018	2 231	-	-
Part QPV population communale	2018	9,6%	5,8%	+3,8 pts
Part des jeunes moins de 25 ans	2018	35,0%	38,0%	-3 pts
Part des 60 ans et plus	2018	23,4%	18,5%	+4,9 pts
Indice de jeunesse	2018	1,2	1,8	-0,6 pt
Part des étrangers de nationalité	2018	13,4%	19,0%	-5,6 pts
Part allocataires CAF isolés sans enfant	2020	56,5%	53,4%	+3,1 pts
Part allocataires CAF mono-parents	2020	23,0%	22,7%	+0,3 pt
Ressources				
Revenu médian par UC	2019	14 870€	13 464 €	-1406 €
Taux de pauvreté monétaire	2019	40,4%	49,0%	-8,6 pts
Rapport interdécile	2019	2,6	2,7	-0,1 pt
Part des revenus d'activité	2019	52,9%	51,0%	+1,9 pt
Part allocataires CAF au RSA	2020	20,0%	26,3%	-6,3 pts
Logement				
Part des logements sociaux parmi RP	2018	79,2%	82,5%	-3,3 pts
Part des ménages de moins de 2 ans	2018	12,7%	12,9%	+0,2 pt
Part des ménages de 10 ans et plus	2018	36,6%	40,5%	-3,9 pts
Nb de logements sociaux	2020	922	7434	-
Taux de vacance dans le parc social	2020	nd	6,6%	-

	Année	QPV MENIMUR	MOYENNE QPV 56	ECART LA MOYENNE
Emploi				
Taux d'emploi des 15-64 ans	2018	45,4%	38,3%	+7,1 pts
Part des emplois précaires	2018	29,9%	33,0%	-3,1 pts
Taux de chômage	2018	28,6%	35,5%	-6,9 pts
Nb demandeurs d'emploi	2018	302	-	-
Nb demandeurs d'emploi cat A (ensemble Kercado + Ménimur)	2022 T4	391	1158	-
Insertion des jeunes				
Part des NEET	2020	33,9%	28,4%	+5,5 pts
Réussite scolaire				
Le taux de retard en 3ème	2018-2019	31,1%	28,4%	+2,7 pts
Santé				
Nb d'habitants couverts par la C2S	2021	464	5150	-
Taux de couverture pop C2S	2021	20,8%	27,8%	-7 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LE PROFIL DES HABITANTS ET DES ALLOCATAIRES CAF

La croissance démographique est tout à fait significative sur le périmètre. Elle concerne plutôt les plus de 60 ans et la population d'origine étrangère, à l'inverse les ménages d'une personne ont tendance à diminuer.

On assiste également à une forte croissance des allocataires CAF, +18,3% entre 2015 et 2019, due en grande partie aux personnes isolées et aux couples avec et sans enfant.

Le QPV est marqué par une croissance démographique et par le vieillissement d'une frange de la population

QPV de Ménimur	source	2015	2018	Evolution 2015-2018	
Nombre d'habitants	INSEE	2850	3062	212	+7,4%
Moins de 25 ans	INSEE	39,4%	39,8%		+0,4 pt
Les 60 ans et plus	INSEE	12,4%	15,7%		+3,3 pts
L'indice de jeunesse	INSEE	2,1	2,2		+0,1 pt
La population étrangère	INSEE	14,9%	19,1%		+4,2 pts
Les ménages de 1 personne	INSEE	48,4%	44,9%		-3,8 pts
Les ménages de 6 personnes et plus	INSEE	nd	n.d.		-

Les allocataires CAF isolés connaissent la plus forte progression dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	1 069	1 265	196	+18,3%
Nombre de personnes couvertes	CAF	2 491	2 740	249	+10,0%
Taille moyenne des foyers	CAF	2,3	2,2		-0,1 pt
Allocataires isolés sans enfant	CAF	486	663	177	+36,4%
Allocataires mono-parent	CAF	259	256	-3	-1,2%
Allocataires couples sans enfant	CAF	76	82	6	+7,9%
Allocataires couples avec enfant(s)	CAF	248	264	16	+6,5%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Le revenu médian progresse légèrement sur deux intervalles (+9%) et le taux de pauvreté monétaire, toujours aussi fort, se réduit de -1,9 point.

Rappelons qu'à l'échelle communale, le taux de pauvreté monétaire est de 15% en 2019.

L'intensité de la pauvreté monétaire des habitants du QPV se réduit mais elle concerne encore plus de la moitié des foyers

QPV de Ménimur	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Revenu médian disponible par UC	INSEE	11 819 euros	12 890 euros	+1071 euros
Taux de pauvreté monétaire	INSEE	53%	51,1%	-1,9 pt
1er décile	INSEE	7850 euros	8 460 euros	+610 euros
9é décile	INSEE	19 944 euros	21 360 euros	+1416 euros
Rapport interdécile	INSEE	2,5	2,5	-

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES RESSOURCES DES FOYERS

Les revenus d'activité progressent de +2,5 points entre 2015 et 2019 (à mettre en rapport avec le fléchissement de la pauvreté monétaire).

Les minimas sociaux évoluent faiblement (+0,4 point).

Les revenus d'activité progressent et la part des minimas sociaux stagne dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2015	2019	Evolution 2015-2019
Les revenus d'activités	INSEE	51%	53,5%	+2,5 pts
<i>Dont les indemnités de chômage</i>	INSEE	6,7%	5,8%	-0,9 pt
Les pensions, retraites et rentes	INSEE	23,3%	23,3%	-
Les revenus du patrimoine et autres revenus	INSEE	3%	2,3%	-0,7 pt
L'ensemble des prestations sociales	INSEE	30%	29%	-1 pt
<i>Dont les prestations familiales</i>	INSEE	7,9%	7,9%	-
<i>Dont les minima-sociaux</i>	INSEE	12,8%	13,2%	+0,4 pt
<i>Dont les prestations logement</i>	INSEE	9,3%	7,9%	-1,4 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES MINIMAS SOCIAUX

Le nombre d'allocataires CAF progresse de +18,3%.

Notons que les allocataires percevant le RSA sont nettement moins nombreux, tandis que ceux qui perçoivent l'AAH augmentent.

Le nombre d'allocataires du RSA diminue tandis que les bénéficiaires de l'AAH augmentent dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Nombre d'allocataires	CAF	1 069	1 265	196	+18,3%
Dont allocataires percevant le RSA	CAF	405	256	-149	-36,8%
Dont allocataires percevant la PPA	CAF	-	421		
Dont allocataires percevant l'AAH	CAF	183	201	18	+9,8%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES LOGEMENTS

La part des locataires parmi les résidences principales diminue légèrement, tout en restant sur-représentée.

Le taux de vacance dans le logement social est particulièrement bas et il continue à baisser.

La pression sur l'offre de logements se réduit très légèrement dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Les résidences principales	INSEE	93,4%	94,1%	+0,7 pt
Les résidences secondaires	INSEE	nd	nd	nd
Les résidences vacants	INSEE	5,6%	5,4%	-0,2 pt
Les propriétaires	INSEE		nd	nd
Les locataires	INSEE	96,4%	94,7%	-1,7 pt

La tension dans le parc locatif social se renforce dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2019	2020	Evolution 2019-2020
Le nombre de logements sociaux	RPLS	1 412	1 410	-2 -0,1%
Taux de vacance (%)	RPLS	3,1%	1,2%	-1,9 pt
Taux de vacance de plus de 3 mois (%)	RPLS	1,9%	nd	nd
Taux de rotation (%)	RPLS	8,4%	8,2%	-0,2 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ L'ANCIENNETÉ RÉSIDENTIELLE

Les ménages ont tendance à s'implanter plus durablement sur le périmètre du QPV, notamment chez ceux qui ont emménagé depuis + de 5 ans.

Le renouvellement résidentiel ralentit dans le QPV et l'ancrage s'accroît

QPV de Ménimur	source	2017	2018	Evolution 2017-2018
Ménages depuis moins de 2 ans	INSEE	14,4%	13,2%	-1,2 pt
Ménages entre 2 et 4 ans	INSEE	28,5%	28,1%	-0,4 pt
Ménages entre 5 et 9 ans	INSEE	18,7%	20,5%	+1,8 pt
Ménages de 10 ans et plus	INSEE	38,4%	38,3%	-0,1 pt

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LES ENTREPRISES

Si les entreprises sont faiblement représentées sur le périmètre du QPV, notons toutefois que sur les deux intervalles, 2015 et 2019, elles augmentent de 24,8%.

Le tissu économique, faible, se développe sensiblement dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2015	2019	Evolution 2015-2019	
Le nombre d'entreprises	INSEE	65	81	16	+24,6%

QPV de Ménimur	source	2015	2020	Evolution 2015-2020	
Le nombre de créations d'entreprises	INSEE	24	29	5	+20,8%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ L'EMPLOI

Le taux d'emploi est plutôt stagnant et la part des emplois précaires a tendance à fléchir (-2,4 points entre 2016 et 2018).

L'accès à l'emploi des habitants du QPV évolue peu, et ne s'améliore pas, notamment chez les femmes

QPV de Ménimur	source	2016	2018	Evolution 2016-2018
Taux d'emploi des 15-64 ans	INSEE	42%	42,3%	+0,3 pt
Taux d'emploi des femmes	INSEE	41,3%	40,2%	-1,1 pt
Taux d'emploi des étrangers	INSEE	36,7%	36,1%	-0,6 pt

La précarisation des emplois occupés par les habitants fléchit globalement dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2016	2018	Evolution 2016-2018
La part des emplois précaires parmi les emplois	POLE EMPLOI	34,4%	32%	-2,4 pts
La part des emplois précaires parmi les femmes ayant un emploi	POLE EMPLOI	32,8%	32,9%	+0,1 pt
La part des emplois précaires parmi les étrangers ayant un emploi	POLE EMPLOI	nd	52%	nd

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La tendance est à la diminution des demandeurs d'emploi, notons que les indicateurs de précarité ont aussi tendance à diminuer, sauf pour les jeunes (+15,9%), les plus de 50 ans (+8,3%) et les étrangers (+7%).

Le nombre de demandeurs d'emploi fléchit dans le QPV

QPV de Ménimur	source	2016	2020	Evolution 2016-2020	
Nombre total de demandeurs d'emploi	POLE EMPLOI	573	546	-27	-4,7%

Dans le QPV, trois profils augmentent légèrement parmi les demandeurs de catégories ABC : les jeunes, les seniors et les étrangers

QPV de Ménimur	source	2016	2020	Evolution 2016-2020	
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie ABC	POLE EMPLOI	525	505	-20	-3,8%
Les demandeurs d'emploi au RSA de catégorie ABC	POLE EMPLOI	166	162	-4	-2,4%
Les demandeurs d'emploi jeunes (moins de 26 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	82	95	13	+15,9%
Les demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	108	117	9	+8,3%
Les demandeurs d'emploi étrangers de catégorie ABC	POLE EMPLOI	128	137	9	+7,0%
Les demandeurs d'emploi longue durée (au moins 2 ans) de catégorie ABC	POLE EMPLOI	137	131	-6	-4,4%

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

✓ LA SCOLARITÉ

Le taux de retard renseigné en 6^e reste identique sur deux intervalles, et il baisse pour la 3^e.

Observons que le taux de retard à l'entrée en terminale progresse de 7,5 points.

Les difficultés scolaires des enfants du QPV s'accroissent, notamment avant l'entrée en terminale

QPV de Mérimur	source	2015-2016	2018-2019	Evolution 2015-2018
Le taux de retard en 6ème	EDUCATION NATIONALE	20%	20%	0%
Le taux de retard en 3ème	EDUCATION NATIONALE	31,1%	26,2%	-4,9 pts
Le taux de retard à l'entrée en terminale	EDUCATION NATIONALE	31,2%	38,7%	+7,5 pts

LES ÉVOLUTIONS DANS LE QPV DE « MÉNIMUR »

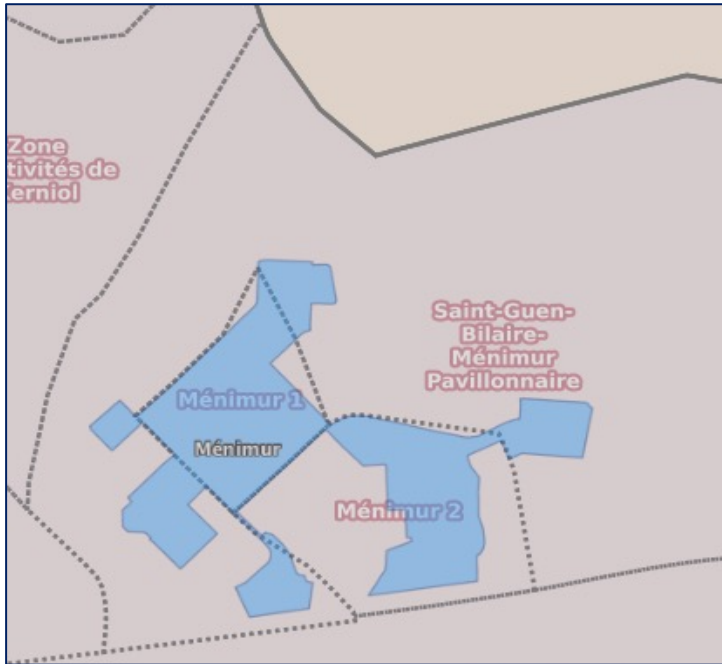
✓ LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (C2S)

La progression de la population couverte par la C2S diminue de 9,1 %, toutes les catégories de bénéficiaires sont concernées.

La population couverte par la C2S (ex CMU) s'abaisse dans le QPV pour toutes les catégories d'âge

QPV de Ménimur	source	2016	2021	Evolution 2016-2021	
La population couverte par la C2S	CNAF	1 023	930	-93	-9,1%
Les femmes bénéficiaires	CNAF	565	510	-55	-9,7%
Les hommes bénéficiaires	CNAF	458	420	-38	-8,3%

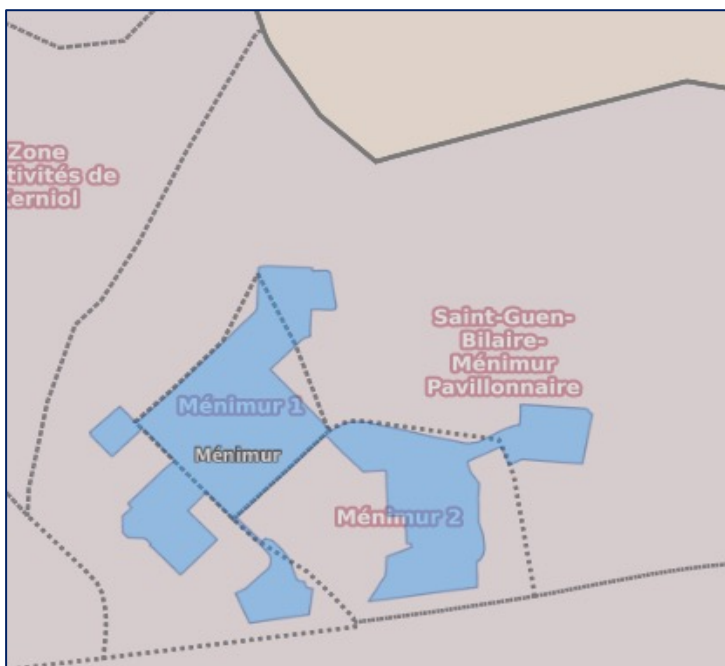
QPV de Ménimur	source	2016	2021	Evolution 2016-2021	
Les moins de 18 ans bénéficiaires	CNAF	485	415	-70	-14,4%
Les 18-24 ans bénéficiaires	CNAF	362	106	-38	-10,5%
Les 25-49 ans bénéficiaires	CNAF		294		
Les 50-59 ans bénéficiaires	CNAF	64	63	-1	-1,6%
Les 60 ans ou plus bénéficiaires	CNAF	nd	52		nd



Pour observer les mouvements de population, nous avons regardé les îlots géographiques de l'INSEE qui sont spatialement liés au périmètre du QPV. Il s'agit des IRIS Ménimur 1, St-Guen-Bilaire-Ménimur pavillonnaire et Ménimur 2.

La description et l'analyse de ces trois périmètres nous permettront d'utiliser un plus grand nombre d'indicateurs sur les dynamiques sociales infra-communales.

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

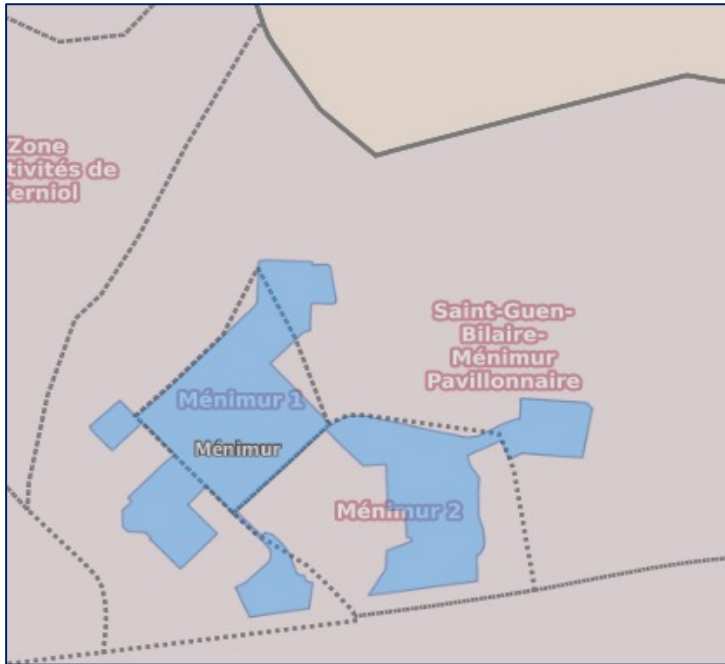


Des périmètres plus jeunes que sur le reste de la ville

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Population totale	1589	23,0%	3826	55,4%	1485	21,5%	6900	100,0%
Les 0-14 ans	432	27,2%	587	15,3%	274	18,5%	1293	18,7%
Les 15-29 ans	328	20,7%	713	18,6%	291	19,6%	1333	19,3%
Les 30-44 ans	304	19,2%	668	17,5%	224	15,1%	1197	17,3%
Les 45-59 ans	263	16,6%	693	18,1%	340	22,9%	1297	18,8%
Les 60-74	197	12,4%	739	19,3%	265	17,8%	1201	17,4%
Les 75 ans et	65	4,1%	425	11,1%	91	6,1%	580	8,4%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Population totale	139	+9,6%	-97	-2%	44	+3,1%	86	+1,3%
Les 0-14 ans	-46	-9,5%	-153	-21%	-5	-1,8%	-204	-13,6%
Les 15-29 ans	61	+23,0%	53	+8%	-45	-13,4%	70	+5,5%
Les 30-44 ans	-1	-0,4%	-66	-9%	40	+21,8%	-27	-2,2%
Les 45-59 ans	36	+16,0%	-16	-2%	-1	-0,2%	20	+1,6%
Les 60-74	61	+44,9%	14	+2%	69	+35,1%	144	+13,6%
Les 75 ans et	27	+71,1%	71	+20%	-14	-13,3%	84	+17,0%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

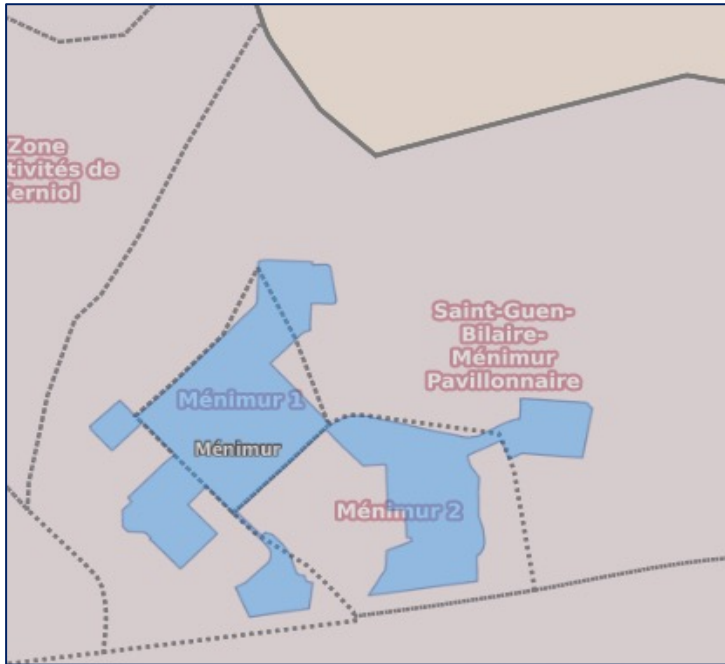


La part de la population étrangère progresse

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Population totale	1589	23,0%	3826	55,4%	1485	21,5%	6900	100,0%
Population française	1199	75,5%	3627	94,8%	1325	89,2%	6151	89,1%
Population étrangère	390	24,5%	199	5,2%	160	10,8%	749	10,9%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Population totale	139	+9,6%	-97	-2%	44	+3,1%	86	+1,3%
Population française	61	+5,4%	-184	-4,8%	-1	-0,1%	-124	-2,0%
Population étrangère	78	+25,0%	87	+77,0%	46	+40,0%	210	+39,0%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

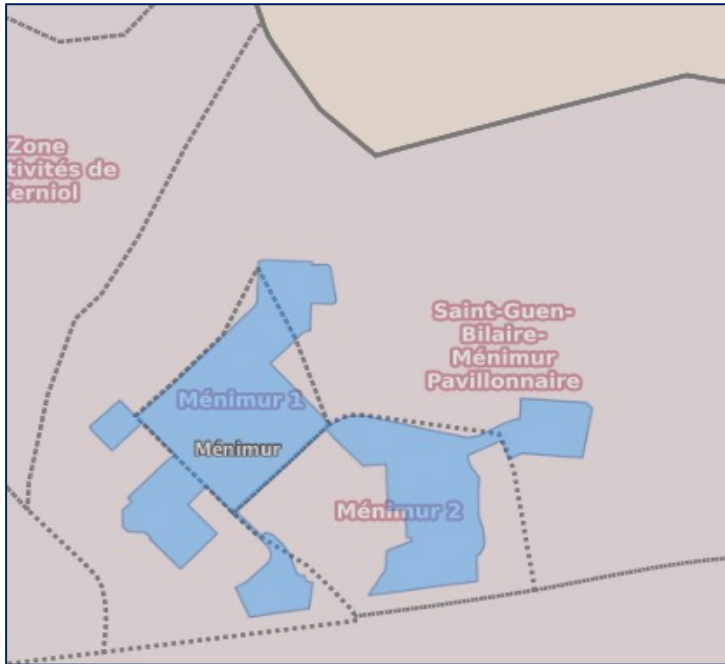


La part des ménages seuls est forte, mais reste globalement plus faible que la moyenne de la ville

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Nombre de ménages	681	20,7%	1850	56,2%	760	23,1%	3291	100%
Ménages de 1 personne	282	41,4%	759	41,0%	405	53,3%	1447	44,0%
Couples sans enfant	82	12,0%	497	26,9%	93	12,2%	672	20,4%
Couples avec enfants	154	22,6%	372	20,1%	117	15,4%	643	19,5%
Familles monoparentales	150	22,0%	182	9,8%	126	16,6%	458	13,9%
Autre ménages sans famille	12	1,8%	39	2,1%	20	2,6%	71	2,2%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Nombre de ménages	76	+12,6%	5	0,3%	-12	-1,5%	69	+2,1%
Ménages de 1 personne	54	+23,6%	37	+5,1%	-38	-8,6%	53	+3,8%
Couples sans enfant	23	+40,0%	-4	-0,8%	11	+14,0%	31	+4,8%
Couples avec enfants	12	+8,4%	-40	-9,7%	7	+6,4%	-21	-3,2%
Familles monoparentales	-15	-8,9%	3	+1,7%	4	+3,6%	-7	-1,6%
Autre ménages sans famille	1	+10,8%	9	+28,6%	3	+20,6%	13	+22,9%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

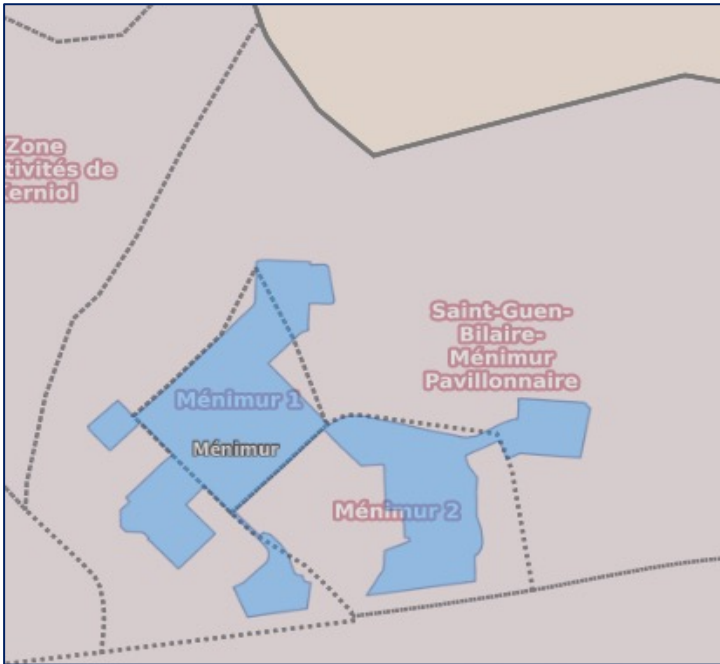


Une vacance variable suivant la typologie de l'habitat

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
NB de logements	741	20,8%	1982	55,8%	832	23,4%	3555	100%
Nb de RP	681	91,9%	1850	93,3%	770	92,5%	3301	92,9%
Nb de RS	5	0,7%	27	1,4%	21	2,5%	52	1,5%
Nb de logts vacants	55	7,4%	105	5,3%	41	4,9%	202	5,7%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
NB de logements	87	+13,3%	-24	-1,2%	5	+0,7%	68	+2,0%
Nb de RP	76	+12,6%	8	+0,4%	-4	-0,5%	80	+2,5%
Nb de RS	-2	-28,2%	-4	-13,9%	15	+261,5%	9	+19,8%
Nb de logts vacants	13	+30,9%	-27	-20,6%	-6	-12,0%	-20	-9,0%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

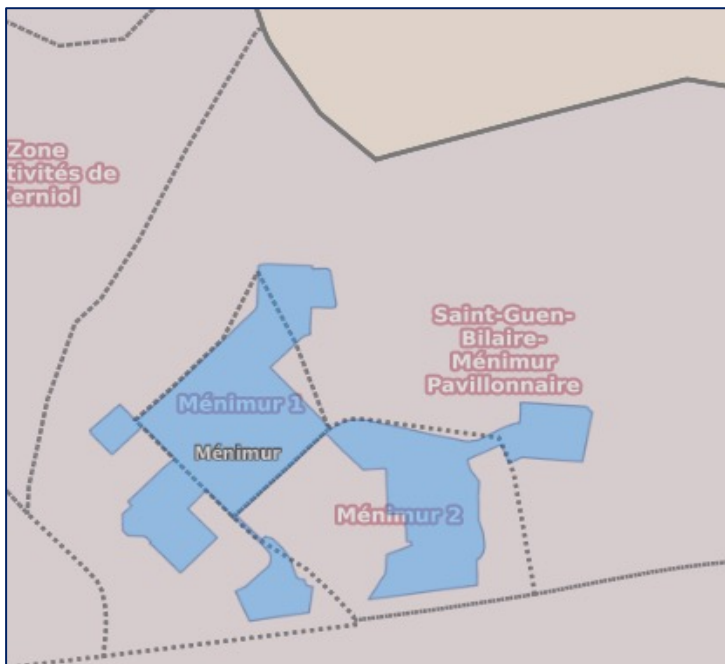


Un renforcement des propriétaires et une baisse relative des locataires de logements sociaux

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nb de propriétaires	62	9,1%	993	53,7%	180	23,4%	1235	37,4%
Nb de locataires	615	90,3%	759	41,0%	583	75,7%	1957	59,3%
Dont locataires dans le parc HLM	564	82,8%	302	16,3%	482	62,6%	1348	40,8%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Nb de propriétaires	50	+392,5%	6	+0,6%	19	+11,8%	75	+6,4%
Nb de locataires	30	+5,1%	23	+3,2%	-26	-4,3%	27	+1,4%
Dont locataires dans le parc HLM	39	+7,5%	-26	-8,0%	-30	-5,8%	-17	-1,2%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

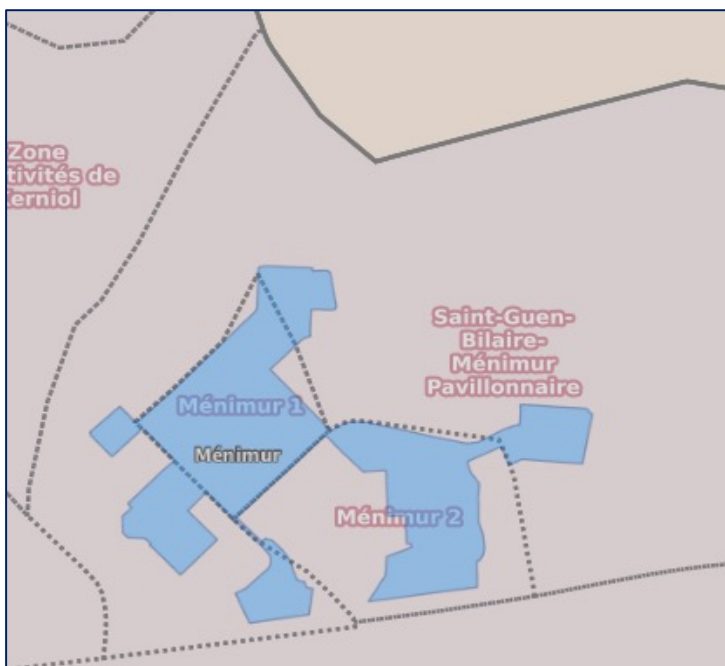


Des mouvements plutôt stables, sauf chez les emménagés de 5 ans et plus, qui ont tendance à progresser

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Ménages de moins 2 ans	124	18,2%	258	14,0%	73	9,4%	455	13,8%
Ménages entre 2-4 ans	189	27,8%	405	21,9%	177	23,1%	772	23,4%
Ménages entre 5-9 ans	130	19,1%	379	20,5%	111	14,4%	621	18,8%
Ménages 10 ans et plus	238	35,0%	807	43,6%	409	53,1%	1453	44,0%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Ménages de moins 2 ans	35	+39,4%	3	+1,0%	-39	-35,2%	-2	-0,4%
Ménages entre 2-4 ans	47	+33,1%	-64	-13,6%	14	+8,5%	-3	-0,4%
Ménages entre 5-9 ans	24	+22,3%	93	+32,5%	-26	-19,0%	91	+17,1%
Ménages 10 ans et plus	-30	-11,1%	-24	-2,9%	48	+13,3%	-6	-0,4%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

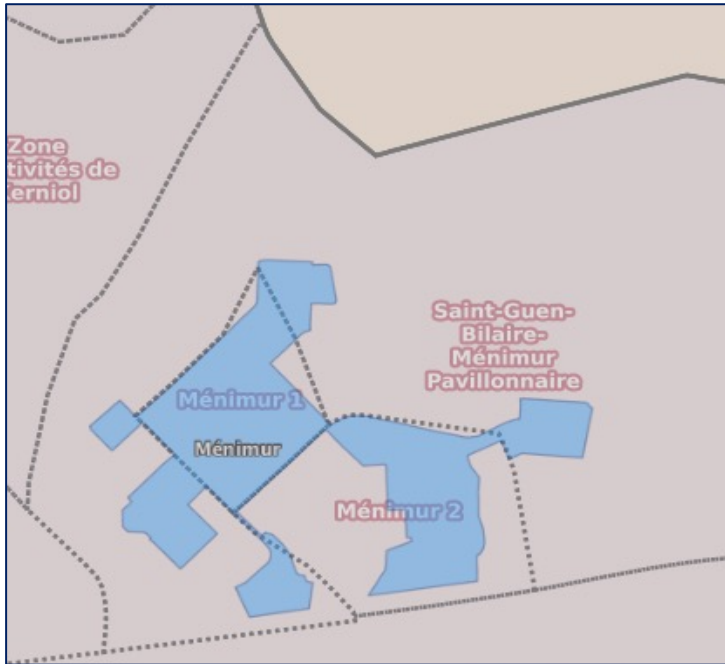


Une augmentation de la population active dans la plupart des CSP

2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Pop de 15 ans ou +	1157		3235		1199		5591	
Nombre d'ouvriers	202	17,5%	343	10,6%	246	20,5%	791	14,1%
Nombre d'employés	294	25,4%	571	17,6%	233	19,4%	1098	19,6%
Nombre de prof intermédiaires	62	5,4%	438	13,5%	81	6,8%	581	10,4%
Nombre de cadres supérieurs	17	1,5%	247	7,6%	32	2,7%	296	5,3%
Nombre de retraités	189	16,3%	1055	32,6%	292	24,3%	1535	27,5%

2013-2018 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2		TT 3 IRIS	
Pop de 15 ans ou +	184	+19,0%	37	+1,2%	39	+3,4%	261	+4,9%
Nombre d'ouvriers	-46	-18,7%	58	+20,3%	33	+15,3%	44	+5,9%
Nombre d'employés	96	+48,5%	2	+0,3%	-26	-10,0%	72	+7,0%
Nombre de prof intermédiaires	23	+60,9%	-34	-7,2%	2	+2,9%	-8	-1,4%
Nombre de cadres supérieurs	1	+6,6%	-8	-3,0%	20	+174,4%	14	+4,8%
Nombre de retraités	32	+17,0%	22	+2,1%	2	+0,7%	56	+3,7%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Commune de VANNES (2019)
22 540 euros

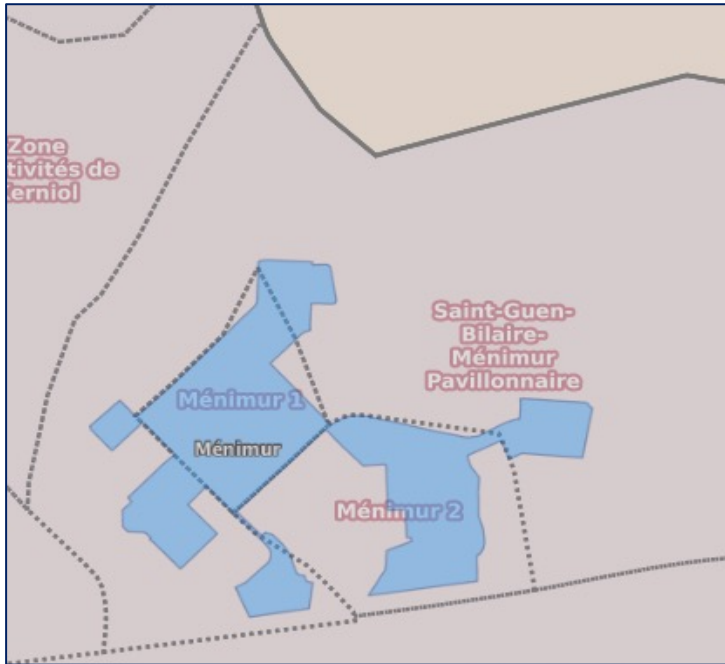
Un revenu médian augmentant mais qui reste inférieur à celui de la ville, sauf dans l'IRIS pavillonnaire

2019 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1	IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	IRIS MÉNIMUR 2
Revenu médian par UC	13 220 euros	22 640 euros	15 540 euros

2013 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1	IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	IRIS MÉNIMUR 2
Revenu médian par UC	11 127 euros	19 894 euros	14 787 euros

2013-2019 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1		IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE		IRIS MÉNIMUR 2	
Progression du revenu médian par UC	2 093 €	+18,8%	2 746 €	+13,8%	753 €	5,1%

LE QPV DE « MÉNIMUR » DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



Commune de VANNES (2019)
15%

Un taux de pauvreté monétaire qui se réduit, sauf à Ménimur 2

2019 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1	IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	IRIS MÉNIMUR 2
Taux de pauvreté monétaire	49,1%	11,9%	36,3%

2013 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1	IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	IRIS MÉNIMUR 2
Taux de pauvreté monétaire	57,3%	13,9%	33,9%

2013-2019 Source INSEE	IRIS MÉNIMUR 1	IRIS ST-GUEN-BILAIRE- MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	IRIS MÉNIMUR 2
Progression du taux de pauvreté	-8,2 pts	-2,0 pts	+2,4 pts

SYNTHÈSE - ANALYSE DISCRIMANTE DU QPV « MÉNIMUR »

évolution du périmètre QPV	Intervalle	Evolution	Amélioration	Stabilisation	Dégradation
Démographie					
Evolution démographique	2015-2018	+7,4%			
Part des jeunes	2015-2018	+0,4 pt			
Part des 60 ans et plus	2015-2018	+3,3 pts			
Part des étrangers de nationalité	2015-2018	+4,2 pts			
Nb d'allocataires CAF	2015-2020	+18,3%			
Nb d'allocataires CAF mono-parents	2015-2020	-1,2%			
Nb d'allocataires CAF isolés sans enfant	2015-2020	+36,4%			
Ressources					
Revenu médian par UC	2015-2019	+1071 euros			
Taux de pauvreté monétaire	2015-2019	-1,9 pt			
Part des revenus d'activité	2015-2019	+2,5 pts			
Part des minimas sociaux	2015-2019	+0,4 pt			
Nb d'allocataires CAF au RSA	2015-2020	-36,8%			
Emploi					
Taux d'emploi des 15-64 ans	2010-2017	+0,3 pt			
Part des emplois précaires	2010-2017	-2,4 pts			
Nb de demandeurs d'emploi	2016-2020	-4,7%			
Logement					
Part des ménages de 10 ans et plus	2017-2018	-0,1 pt			
Réussite scolaire					
Taux de retard en 3 ^e	2015-2018	-4,9 pts			
Santé					
Nb d'habitants couverts par la C2S	2016-2021	-9,1%			

- ✓ FOCUS GROUP DU 15/06/2022

LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

- Une population impactée par de multiples difficultés, et qui se paupérise.

L'EMPLOI

- Une insertion socio-professionnelle des habitants du QPV qui reste toujours difficile.
- Une stigmatisation à l'adresse pour l'accès à l'emploi.
- Des demandeurs d'emploi restreints dans leur mobilité géographique (15 km autour de leur quartier).

L'ÉDUCATION ET LA PARENTALITÉ

- Une distanciation de la population par rapport aux règles communes, de l'école notamment.
- Un mode d'éducation parentale en perte de valeurs, de repères.
- Une coexistence tendue entre les différents modes communautaires éducatifs.
- Une cohabitation intergénérationnelle sensible, facteur de tensions.

LA MOBILITÉ

- Une frontière psychologique paralysante entre le QPV et le centre-ville impactant la mobilité.

L'ACCÈS AUX DROITS

- Une population en difficulté pour recourir à ses droits sociaux.

- ✓ FOCUS GROUP DU 15/06/2022

LES LOGEMENTS ET LE CADRE DE VIE

- Un parc de logements vieillissants.
- Une faible appropriation des familles pour leur logement.
- Un manque de fluidité des parcours résidentiels.
- Une autorisation de l'usage de l'espace public questionnée.

LA MOBILISATION DES HABITANTS

- Une participation limitée des familles aux actions organisées.
- Une défiance par rapport aux actions collectives et au pouvoir d'agir.

- ✓ FOCUS GROUP DU 15/06/2022
30 PARTICIPANTS

LES THÉMATIQUES ET LES PUBLICS

- Améliorer l'insertion socio-professionnelle des jeunes.
- Lever les freins à l'emploi en développant des modes de garde occasionnels, des aides à la mobilité par exemple, et en aidant à la reprise de confiance en soi.
- Prévenir les risques d'isolement des seniors en favorisant le relationnel et en travaillant aussi sur les relations intergénérationnelles.

LES MODES DE FAIRE

L'ingénierie du DSU et l'expérience des centres sociaux permettent de déployer des dispositifs adaptés au contexte local, mais les acteurs se sont néanmoins projetés dans une démarche d'optimisation.

- Retisser du lien entre les acteurs et la population (effets post COVID).
- Faire évoluer les modes d'interpellation des habitants pour renforcer leur participation aux actions.
- Co-construire les actions avec l'habitant.
- Pérenniser les actions afin de créer des repères ancrés avec une programmation pluriannuelle.
- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs.
- Parfaire la coordination, le partage d'informations au sein du réseau d'acteurs.
- Développer des formations-actions en direction des habitants sur le pouvoir d'agir (redynamisation du CC).

PARTIE 2 - LE PÉRIMÈTRE ET LES POURTOURS DES DEUX QPV

Le périmètre du QPV « Mercado »

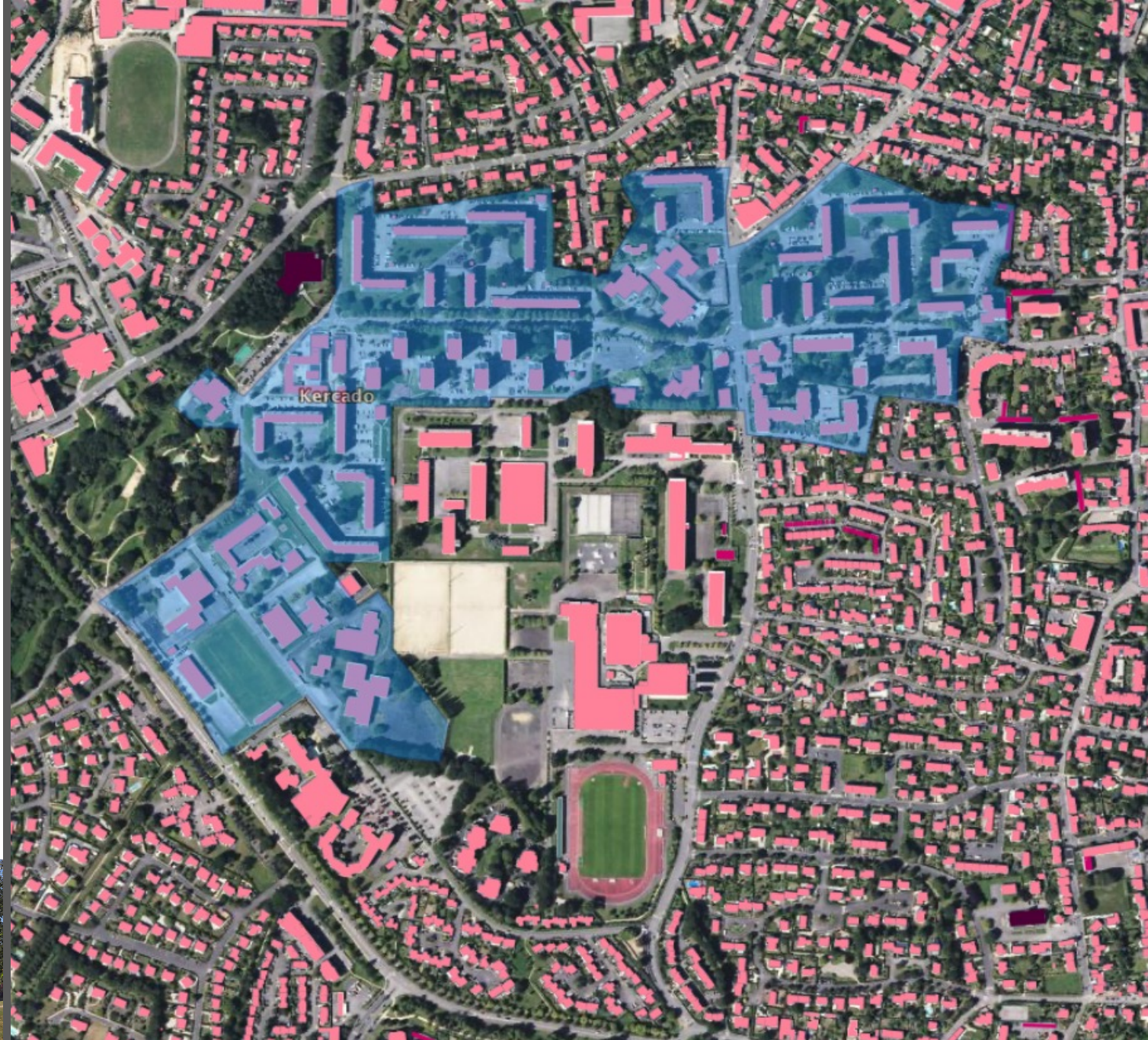


28 hectares



3168 habitants en 2018
(6,4% de la population communale)

2018	Les IRIS INSEE du QPV
0116 - BERNUS-KERGYPT-KERUZEN-CAMPEN	
0121 - KERCADO 1	
0122 - KERCADO 2	
0125 - TRUSSAC	



Le périmètre du QPV « Ménimur »



27 hectares



3062 habitants en 2018
(5,7% de la population communale)

2018	Les IRIS INSEE du QPV
0103 - MÉNIMUR 1	
0104 - ST-GUEN-BILAIRE-MÉNIMUR PAVILLONNAIRE	
0105 - MÉNIMUR 2	



Dans le présent document, nous faisons le choix de ne pas retenir le revenu médian au carreau pour apprécier les périmètres actuels et futurs pour plusieurs raisons :

1. Les données sont relativement datées, et ce même si elles ont été remodelisées en juillet 2021.
2. Les carreaux de 200X200 m avec la confidentialité statistique ont tendance à égrainer les revenus, les plus forts comme les plus faibles. Ce qui veut dire que l'outil qui doit permettre de repérer les poches de précarité n'intègre pas toujours les plus précaires.
3. La réforme de la fiscalité, avec la quasi-disparition de la taxe d'habitation, à des conséquences statistiques. En avril 2021, l'INSEE nous alerte : « la disparition progressive de la taxe d'habitation réduit la qualité du fichier de logements sur lequel s'appuie la construction des ménages fiscaux. Moins bien maintenue, sa mise en cohérence avec les autres sources fiscales s'est dégradée. Pour la première année, le nombre de foyers fiscaux associés aux ménages ordinaires de Filosofi a diminué (- 0,3 % après + 0,5 % en 2017), et ce sont principalement des foyers fiscaux aux revenus modestes qui sont sortis du champ... ». Si l'on revient aux principes de la définition des QPV (60% du revenu médian et des secteurs de 1000 habitants au moins), exposés dans la loi Lamy (2014), il n'est plus possible aujourd'hui de définir les périmètres QPV en s'appuyant sur 60% du revenu médian, puisque l'outil statistique a conduit à exclure les plus démunis.

Nous proposons de s'appuyer sur le taux de pauvreté repéré et mesuré au carreau, bien que cette approche soit relativement biaisée. Il reste à identifier un taux de pauvreté qui soit suffisamment discriminant pour identifier des poches de pauvreté.

Nous avons observé que sur l'ensemble des QPV actuels, le taux de pauvreté le moins élevé se situe à 22,4% de la population, le plus élevé est autour de 75% (Kawéni à Mamoudzou / Mayotte). La moyenne nationale des QPV est de 40%.

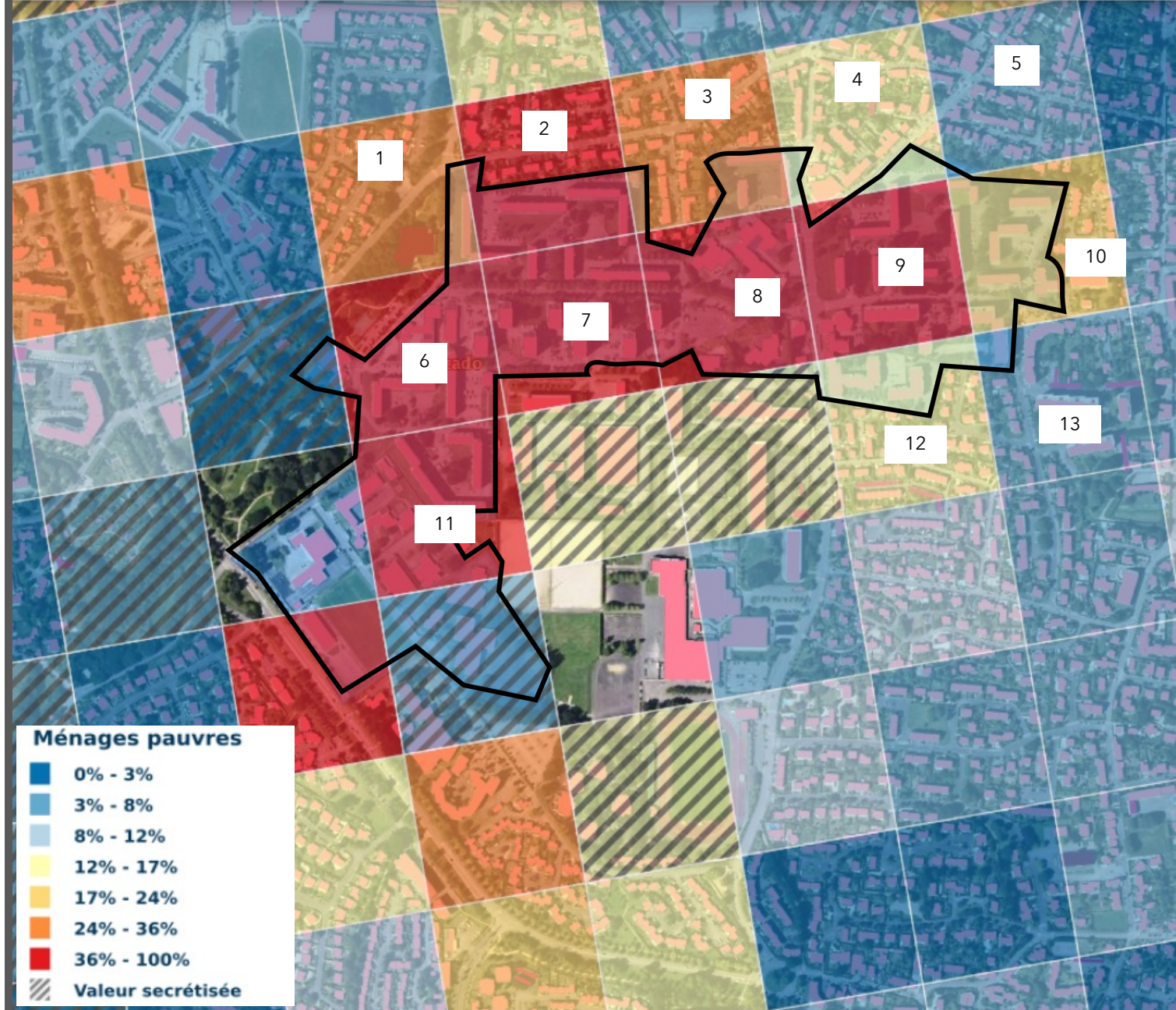
Nous proposons donc de retenir 22,4% comme critère de sélection et de définition des périmètres des futurs QPV. Naturellement, nous agglomérerons d'autres critères complémentaires.

Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Carreau 1	151	27.4 %
Carreau 2	333	38.3 %
Carreau 3	258	25.6 %
Carreau 4	129	15.9 %
Carreau 5	209	6.8 %
Carreau 6	239	50.0 %
Carreau 7	713	44.6 %
Carreau 8	47	40.0 %
Carreau 9	638	37.7 %
Carreau 10	312	18.2 %
Carreau 11	291	52.7 %
Carreau 12	202	12.8 %
Carreau 13	334	6.4 %

QPV Kercado	2019
Taux de pauvreté monétaire QPV	51,4%
Ville de Vannes	15%
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	9,7%
Taux moyen de pauvreté monétaire QPV nationale	22,4%

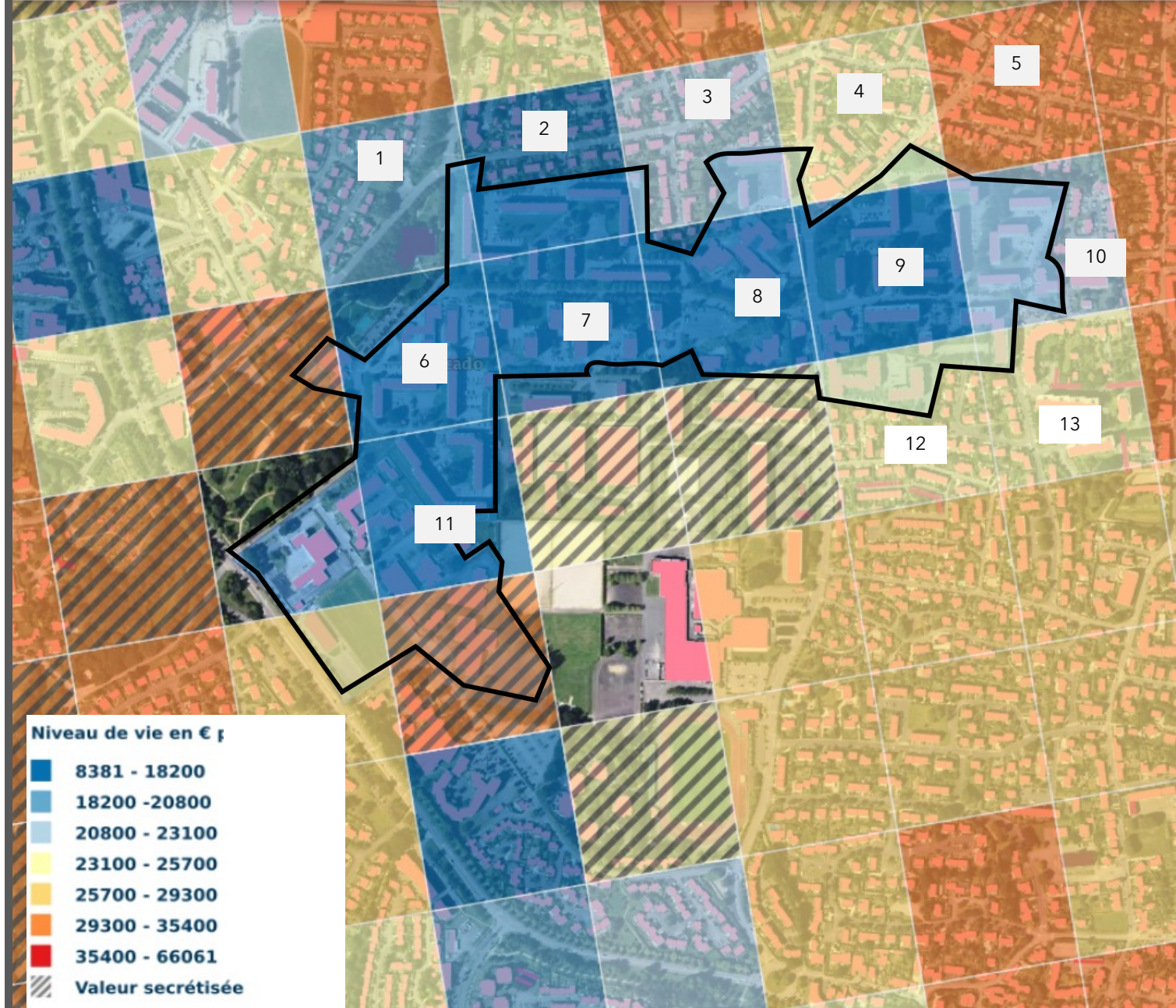


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Niveau de vie
Carreau 1	18 269,4 €
Carreau 2	15 623,1 €
Carreau 3	21 031,5 €
Carreau 4	24 382,1 €
Carreau 5	30 401,8 €
Carreau 6	12 481 €
Carreau 7	13 467,6 €
Carreau 8	14 392,9 €
Carreau 9	15 222,1 €
Carreau 10	20 353,5 €
Carreau 11	12 249,8 €
Carreau 12	22 750,7 €
Carreau 13	24 708,9 €

QPV Kercado	2015	2019
Revenu médian disponible par UC	12 480 euros ¹	12 810 euros
Ville de Vannes	21 046,7 euros	22 540 euros
Agglomération	-	23 350 euros
France métropolitaine	20 565,6 euros	21 930 euros



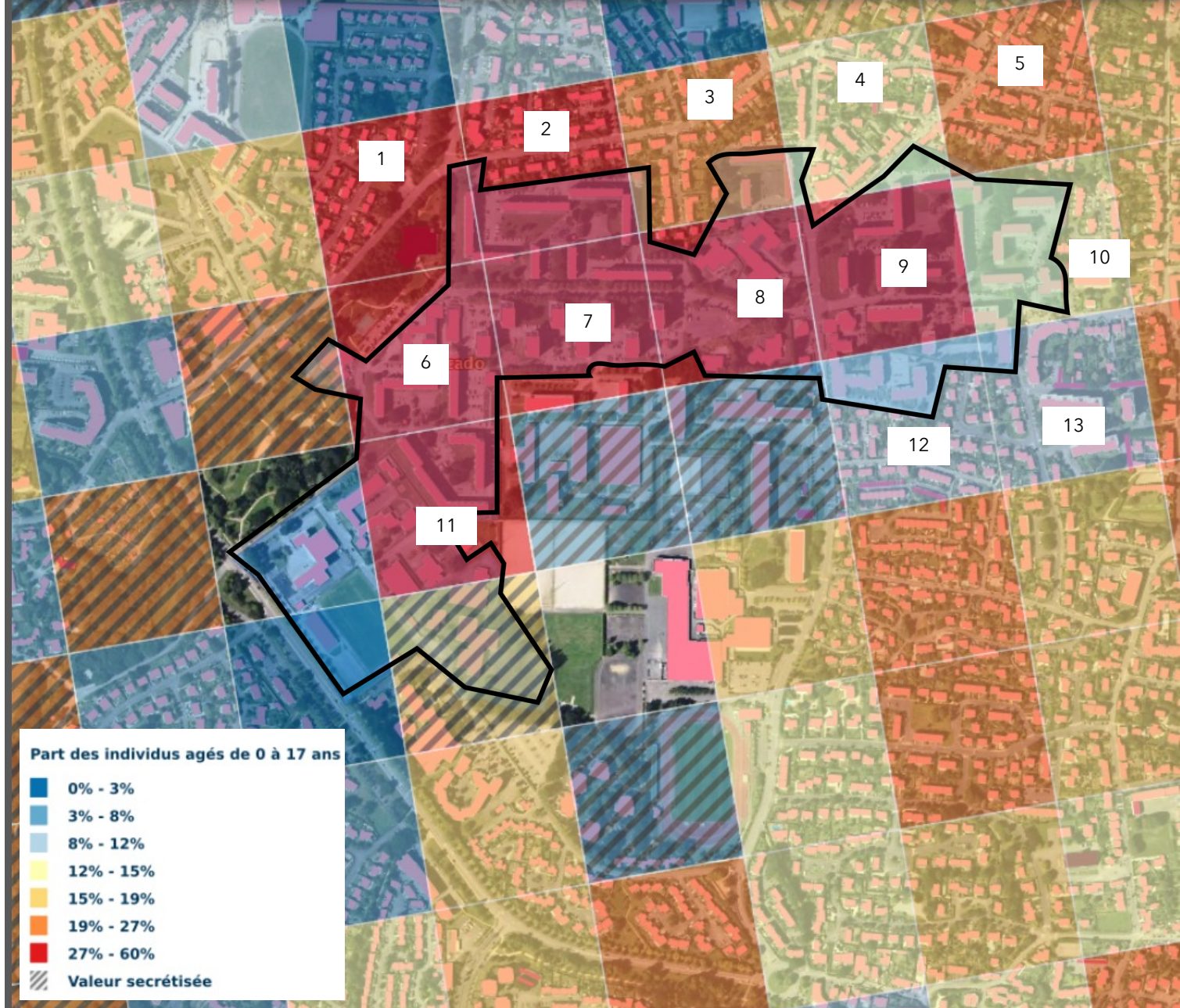
¹ Donnée réropolée en 2019

Les pourtours contigus au QPV « Mercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	27,8 %
Carreau 2	28,5 %
Carreau 3	25,7 %
Carreau 4	14,3 %
Carreau 5	23 %
Carreau 6	37,9 %
Carreau 7	33 %
Carreau 8	36,2 %
Carreau 9	33,4 %
Carreau 10	13,3 %
Carreau 11	41,6 %
Carreau 12	9,6 %
Carreau 13	9,9 %

QPV Mercado	2018
Part des moins de 25 ans	44,2%

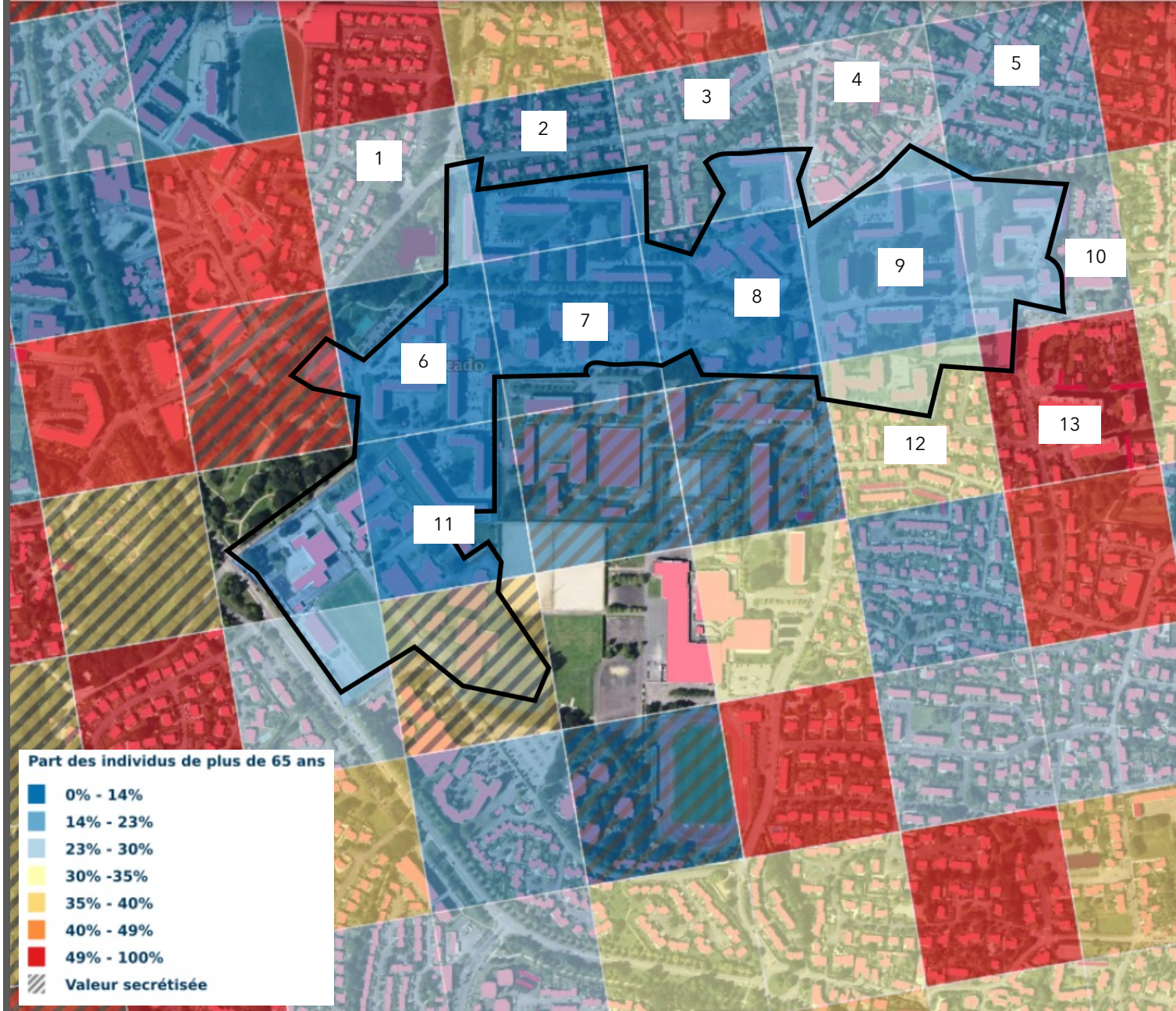


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des plus de 65 ans
Carreau 1	26,5 %
Carreau 2	12,6 %
Carreau 3	19 %
Carreau 4	24,7 %
Carreau 5	22 %
Carreau 6	10 %
Carreau 7	12,9 %
Carreau 8	10,6 %
Carreau 9	16,1 %
Carreau 10	26,9 %
Carreau 11	5,8 %
Carreau 12	32,6 %
Carreau 13	55,1 %

QPV Kercado	2018
Part des plus de 60 ans	10,3%

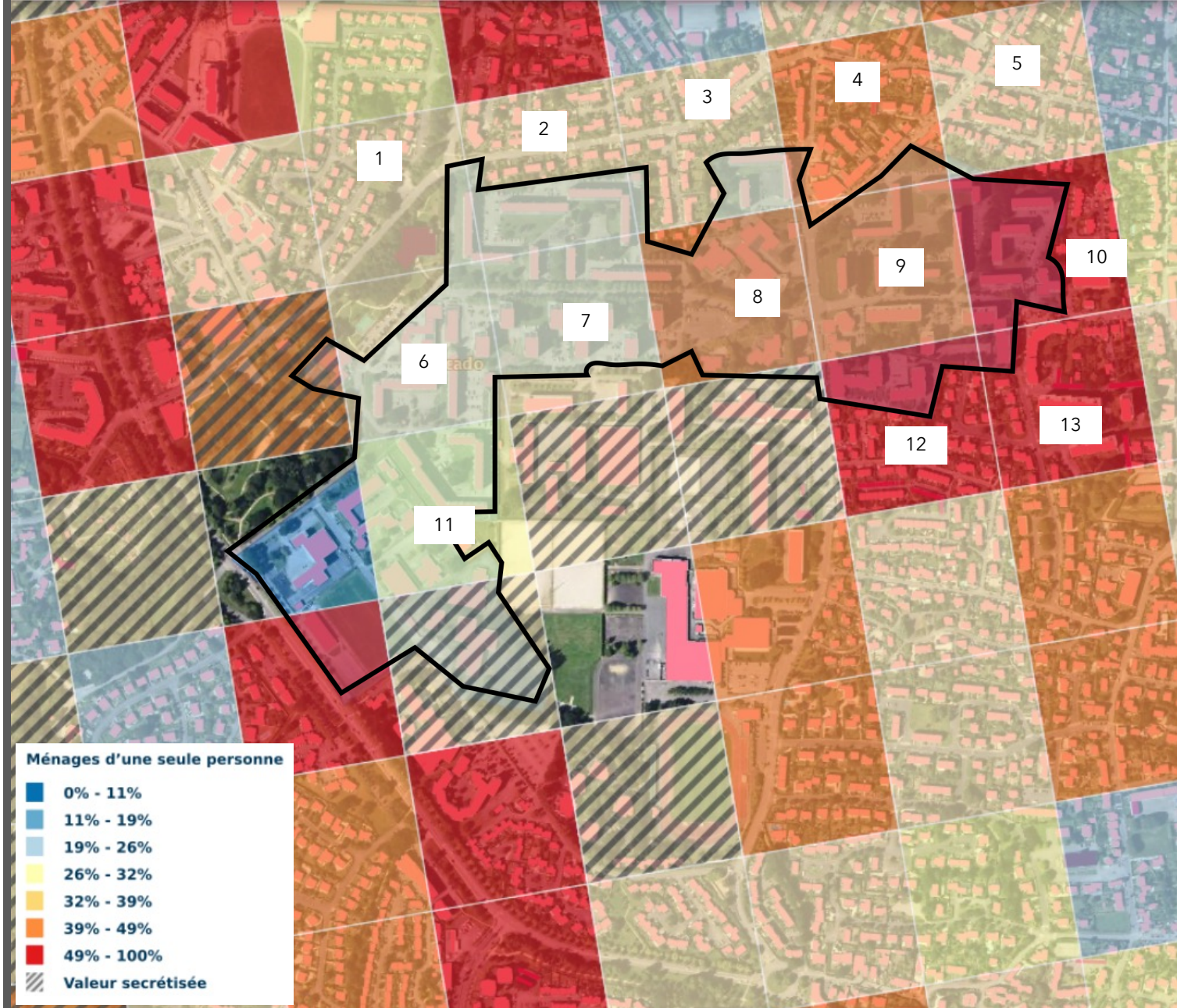


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages de 1 personne
Carreau 1	32,3 %
Carreau 2	35,3 %
Carreau 3	35 %
Carreau 4	42 %
Carreau 5	35,2 %
Carreau 6	27,5 %
Carreau 7	33,8 %
Carreau 8	40 %
Carreau 9	44 %
Carreau 10	61 %
Carreau 11	27,5 %
Carreau 12	69,9 %
Carreau 13	64,8 %

QPV Kercado	2018
Part de ménages de 1 personne	40,4%

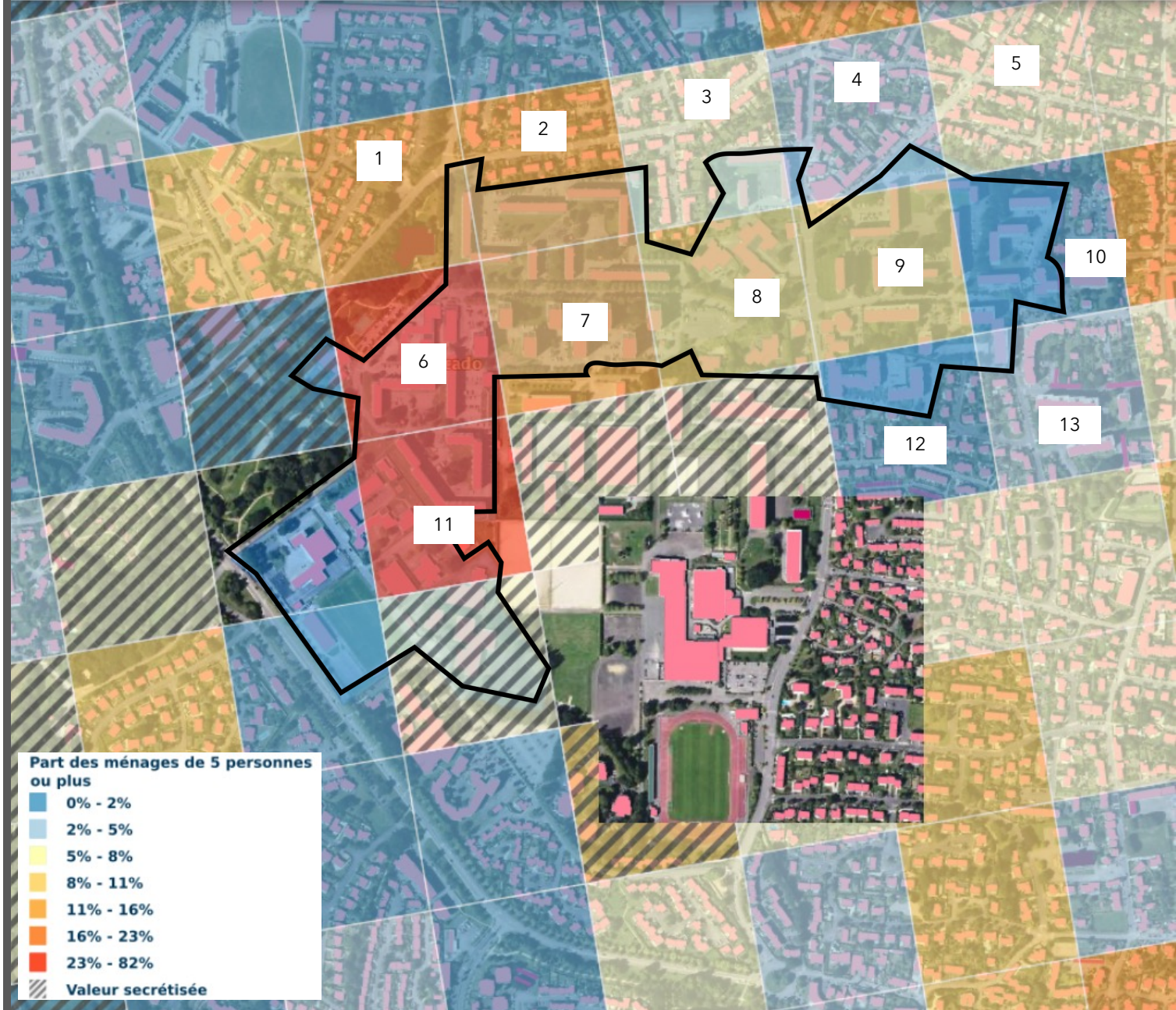


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages de 5 personnes ou +
Carreau 1	11,3 %
Carreau 2	12,8 %
Carreau 3	7,7 %
Carreau 4	2,9 %
Carreau 5	8 %
Carreau 6	30,8 %
Carreau 7	14,7 %
Carreau 8	10 %
Carreau 9	11 %
Carreau 10	1,6 %
Carreau 11	24,2 %
Carreau 12	1,5 %
Carreau 13	2,3 %

QPV Kercado	2018
Part de ménages de 6 personnes ou plus	6%

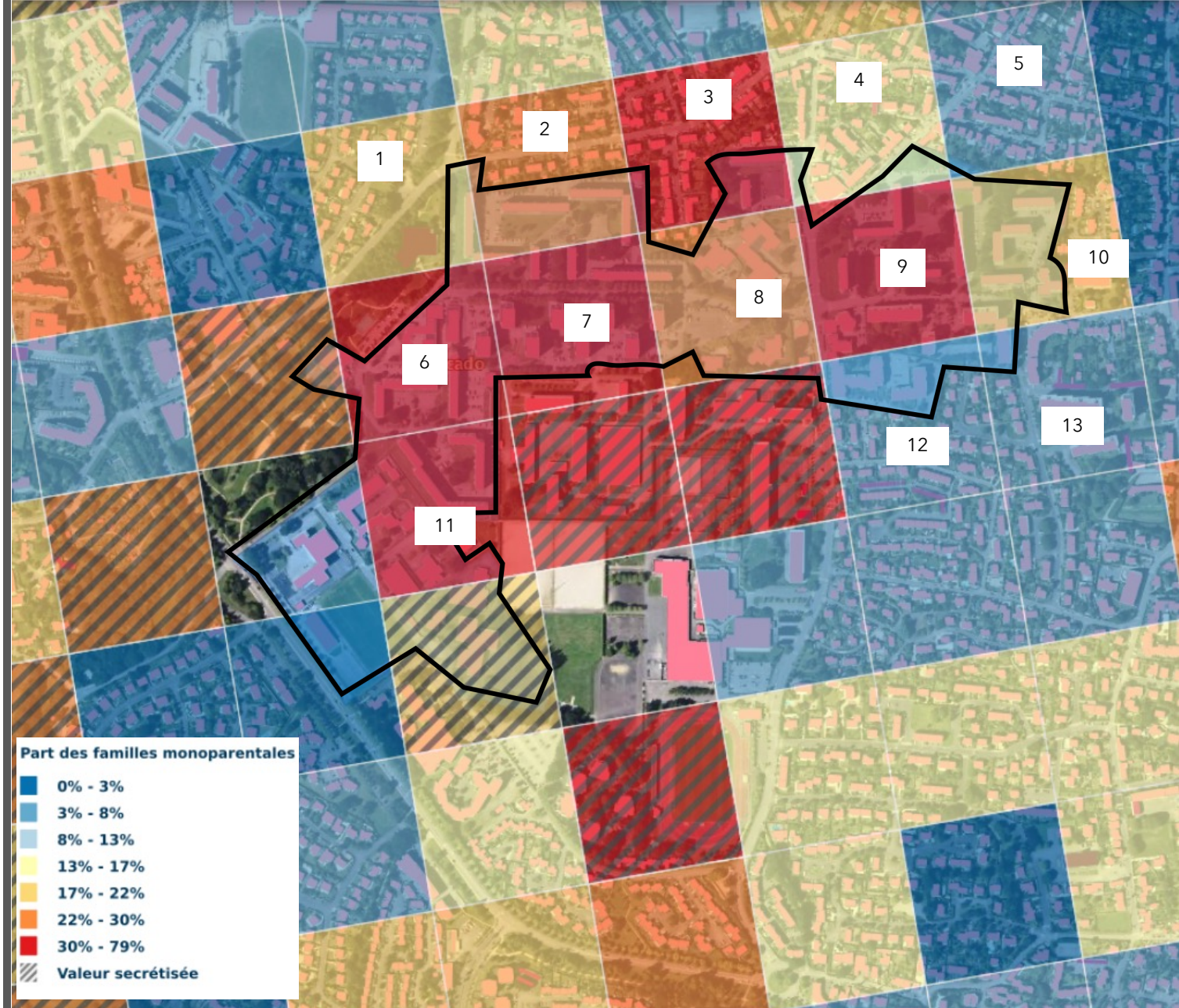


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des mono-parents
Carreau 1	16.1 %
Carreau 2	20.3 %
Carreau 3	23.1 %
Carreau 4	13.0 %
Carreau 5	8.0 %
Carreau 6	24.4 %
Carreau 7	24.5 %
Carreau 8	20.0 %
Carreau 9	22.7 %
Carreau 10	13.4 %
Carreau 11	24.2 %
Carreau 12	5.3 %
Carreau 13	5.9 %

QPV Kercado	2020
Part d'allocataires CAF monoparents	22,7%

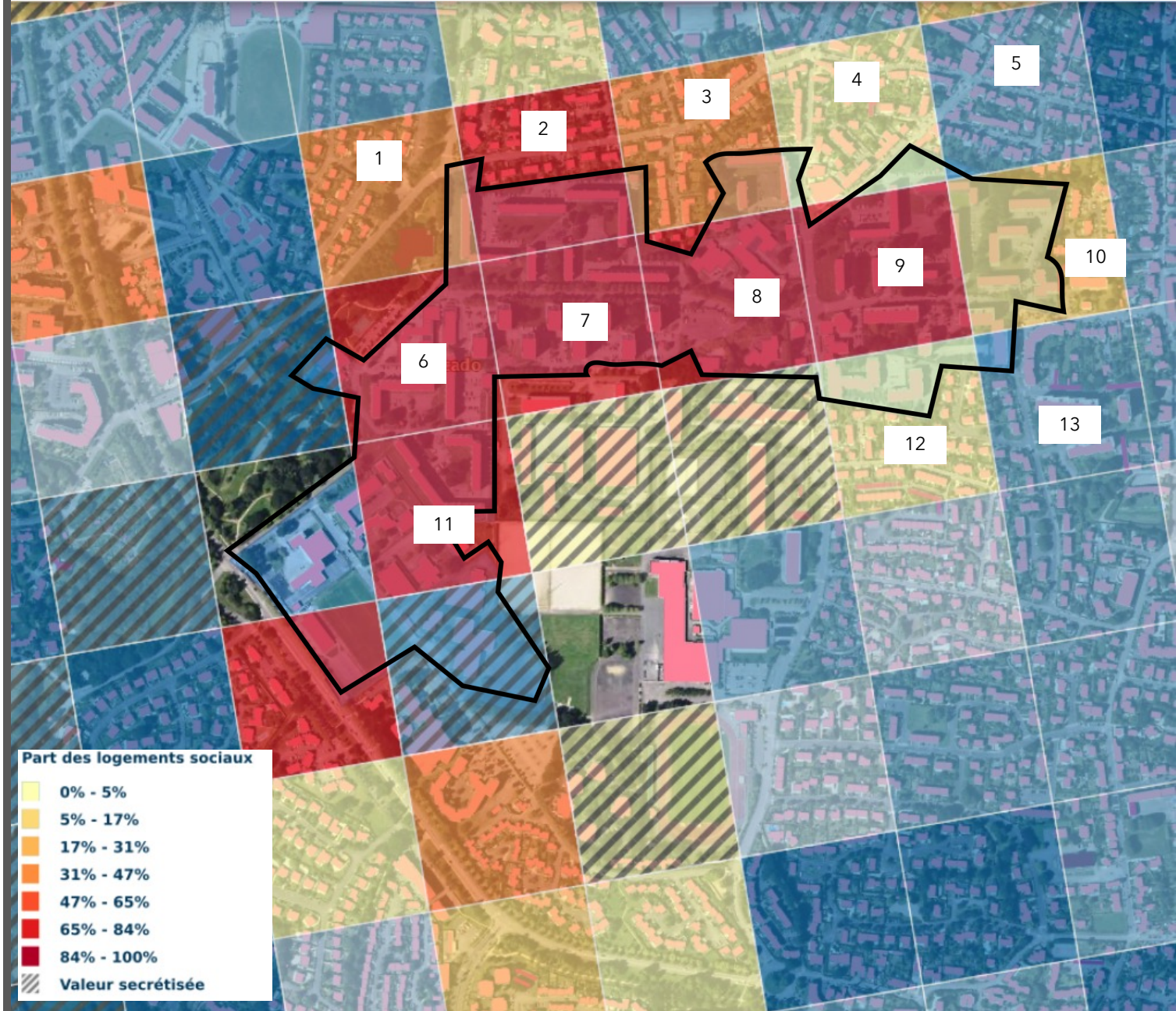


Les pourtours contigus au QPV « Kercado »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages en logts sociaux
Carreau 1	54.8 %
Carreau 2	80.5 %
Carreau 3	60.7 %
Carreau 4	1.4 %
Carreau 5	0.0 %
Carreau 6	100.0 %
Carreau 7	100.0 %
Carreau 8	90.0 %
Carreau 9	63.0 %
Carreau 10	10.2 %
Carreau 11	100.0 %
Carreau 12	0.0 %
Carreau 13	0.0 %

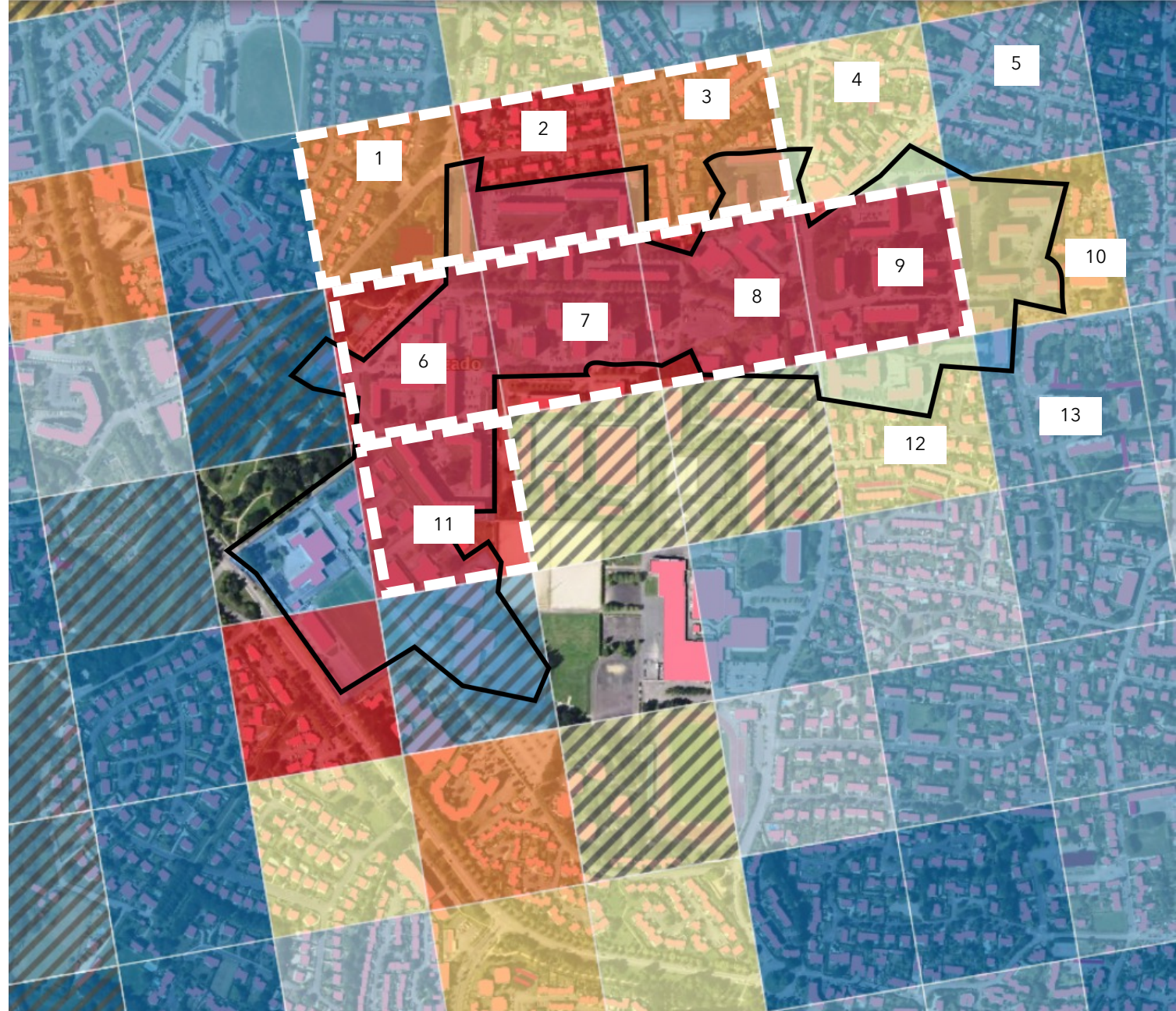
QPV Kercado	2018
Part de logements sociaux parmi les RP	81,9%



LES SECTEURS LES PLUS DÉFAVORISÉS DU QPV « KERCADO »

Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part des ménages de 1 personne	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des familles monoparentales	Part des logements sociaux
Carreau 13	334	6.4 %	9,90%	55,10%	64,80%	2,30%	5.9 %	0.0 %
Carreau 5	209	6.8 %	23 %	22%	35,20%	8 %	8.0 %	0.0 %
Carreau 12	202	12.8 %	9,60%	32,60%	69,9 %	1,50%	5.3 %	0.0 %
Carreau 4	129	15.9 %	14,30%	24,70%	42%	2,90%	13.0 %	1.4 %
Carreau 10	312	18.2 %	13,30%	26,90%	61%	1,60%	13.4 %	10.2 %
Carreau 3	258	25.6 %	25,70%	19%	35%	7,70%	23.1 %	60.7 %
Carreau 1	151	27.4 %	27,80%	26,50%	32,3 %	11,30%	16.1 %	54.8 %
Carreau 9	638	37.7 %	33,40%	16,10%	44%	11 %	22.7 %	63.0 %
Carreau 2	333	38.3 %	28,50%	12,60%	35,30%	12,80%	20.3 %	80.5 %
Carreau 8	47	40.0 %	36,20%	10,60%	40%	10%	20.0 %	90.0 %
Carreau 7	713	44.6 %	33%	12,9 %	33,80%	14,70%	24.5 %	100.0 %
Carreau 6	239	50.0 %	37,9 %	10%	27,50%	30,80%	24.4 %	100.0 %
Carreau 11	291	52.7 %	41,60%	5,80%	27,50%	24,20%	24.2 %	100.0 %

Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 3	258	25.6 %
Carreau 1	151	27.4 %
Carreau 9	638	37.7 %
Carreau 2	333	38.3 %
Carreau 8	47	40.0 %
Carreau 7	713	44.6 %
Carreau 6	239	50.0 %
Carreau 11	291	52.7 %
	2670 habitants	

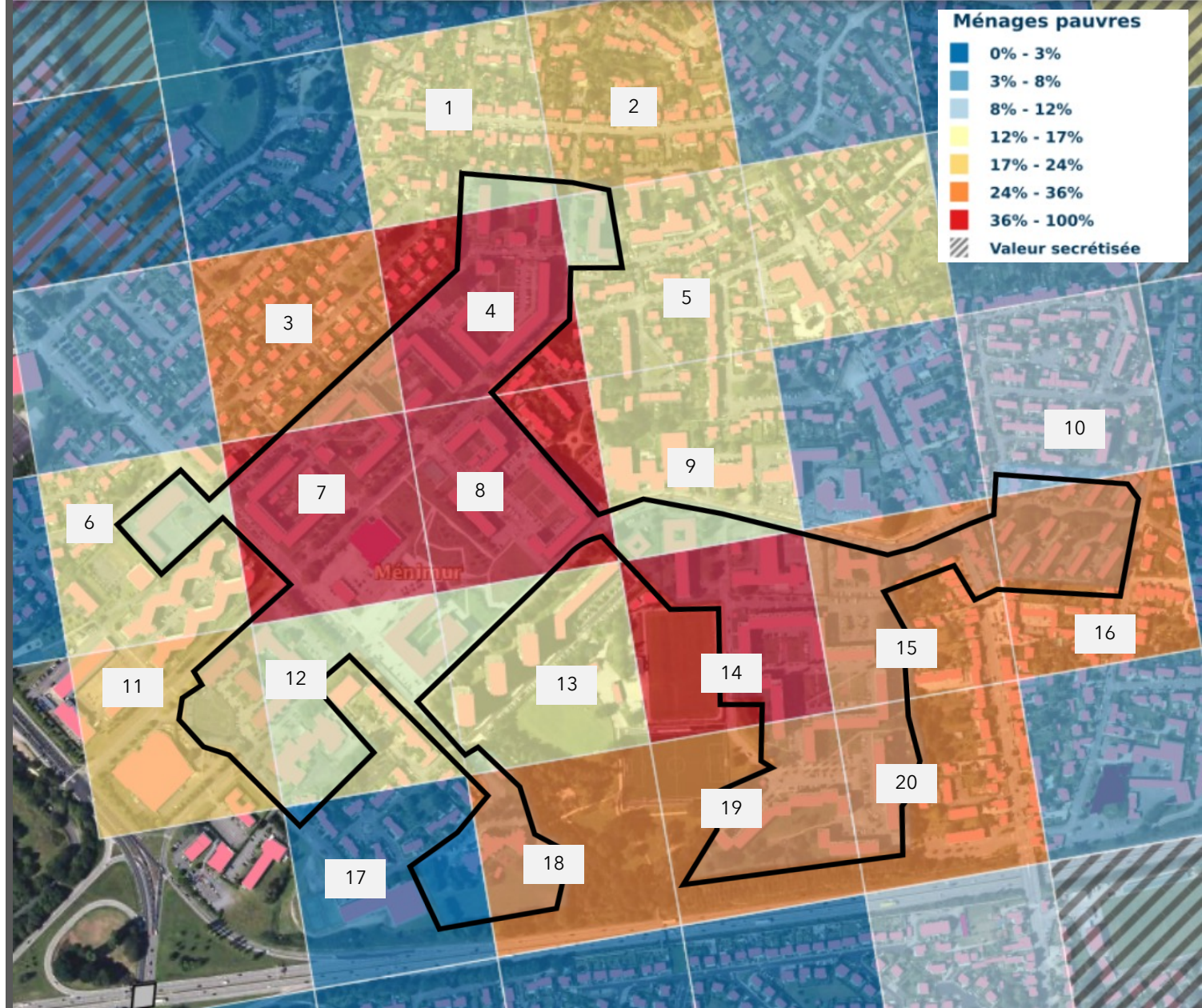


Les pourtours contigus au QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres
Carreau 1	197	13.4%
Carreau 2	185	19%
Carreau 3	294	28.2%
Carreau 4	571	45.6%
Carreau 5	280	14.1%
Carreau 6	47	12.5%
Carreau 7	409	51.5%
Carreau 8	447	39.2%
Carreau 9	63	16.7%
Carreau 10	243	9.4%
Carreau 11	352	17.6%
Carreau 12	112	13.2%
Carreau 13	427	13.9%
Carreau 14	217	42.9%
Carreau 15	203	33%
Carreau 16	132	34.9%
Carreau 17	35	0%
Carreau 18	92	34.1%
Carreau 19	336	33.1%
Carreau 20	274	30.2%

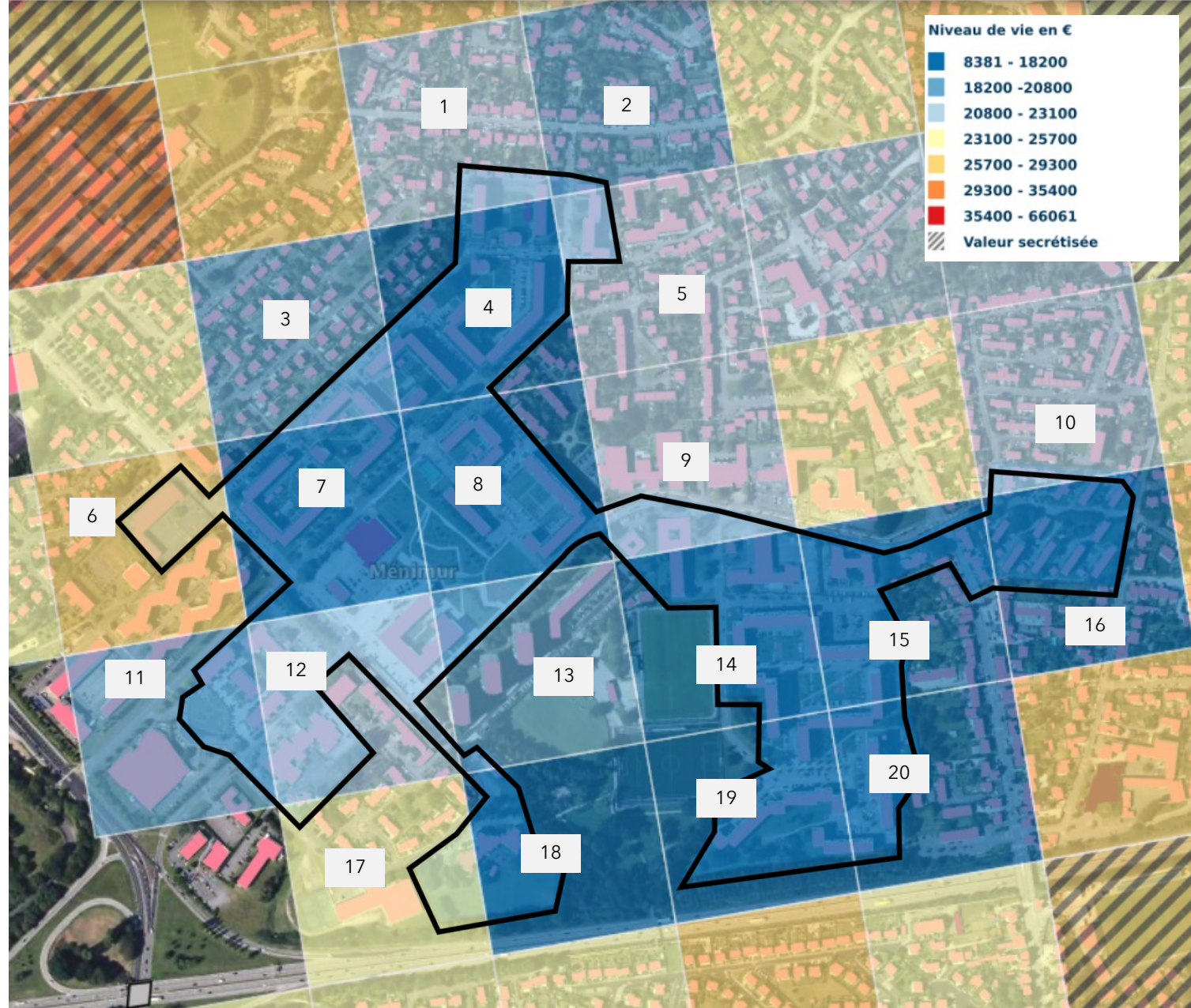
QPV Ménimur	2019
Taux de pauvreté monétaire QPV	51,1%
Ville de Vannes	15%
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	9,7%
Taux moyen de pauvreté monétaire QPV nationale	22,4%



Les pourtours contigus au QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Niveau de vie
Carreau 1	21 422,9 €
Carreau 2	19 537,3 €
Carreau 3	18 067,6 €
Carreau 4	14 219,3 €
Carreau 5	20 927,5 €
Carreau 6	26 961,7 €
Carreau 7	13 016,7 €
Carreau 8	14 032,2 €
Carreau 9	20 845,7 €
Carreau 10	20 845,7 €
Carreau 11	17 956,5 €
Carreau 12	21 485,3 €
Carreau 13	19 286,8 €
Carreau 14	13 941 €
Carreau 15	16 770,1 €
Carreau 16	17 463,1 €
Carreau 17	24 752,1 €
Carreau 18	14 168,5 €
Carreau 19	15 352,1 €
Carreau 20	17 329,7 €

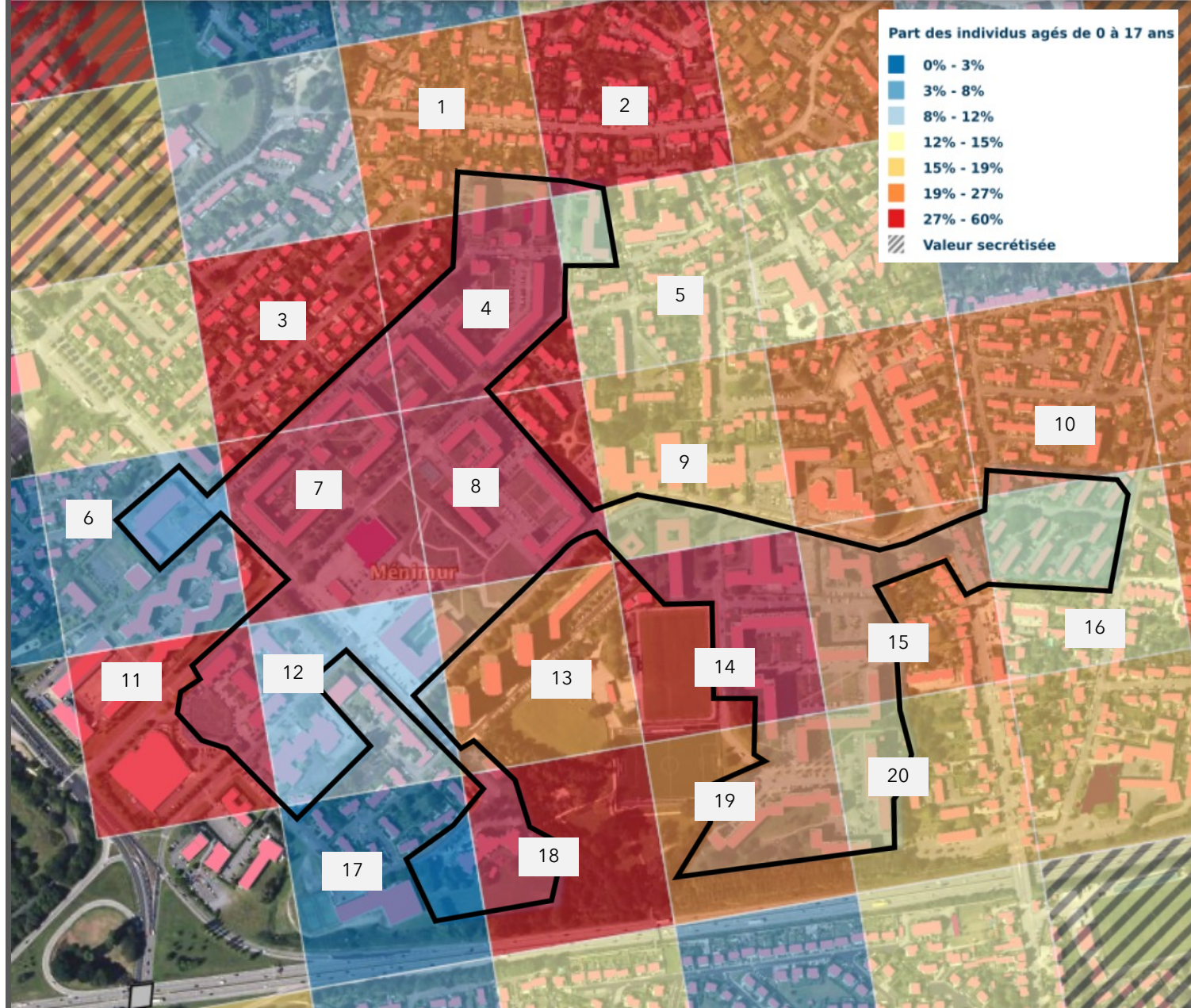


Les pourtours contigus au QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	21%
Carreau 2	29,2%
Carreau 3	27,6%
Carreau 4	35%
Carreau 5	14,3%
Carreau 6	6,4%
Carreau 7	39,9%
Carreau 8	38%
Carreau 9	15,9%
Carreau 10	22,2%
Carreau 11	31,1%
Carreau 12	11,1%
Carreau 13	19,3%
Carreau 14	32,4%
Carreau 15	21,9%
Carreau 16	14,4%
Carreau 17	2,9%
Carreau 18	33,7%
Carreau 19	26,3%
Carreau 20	15,3%

QPV Ménimur	2018
Part des moins de 25 ans	39,8%

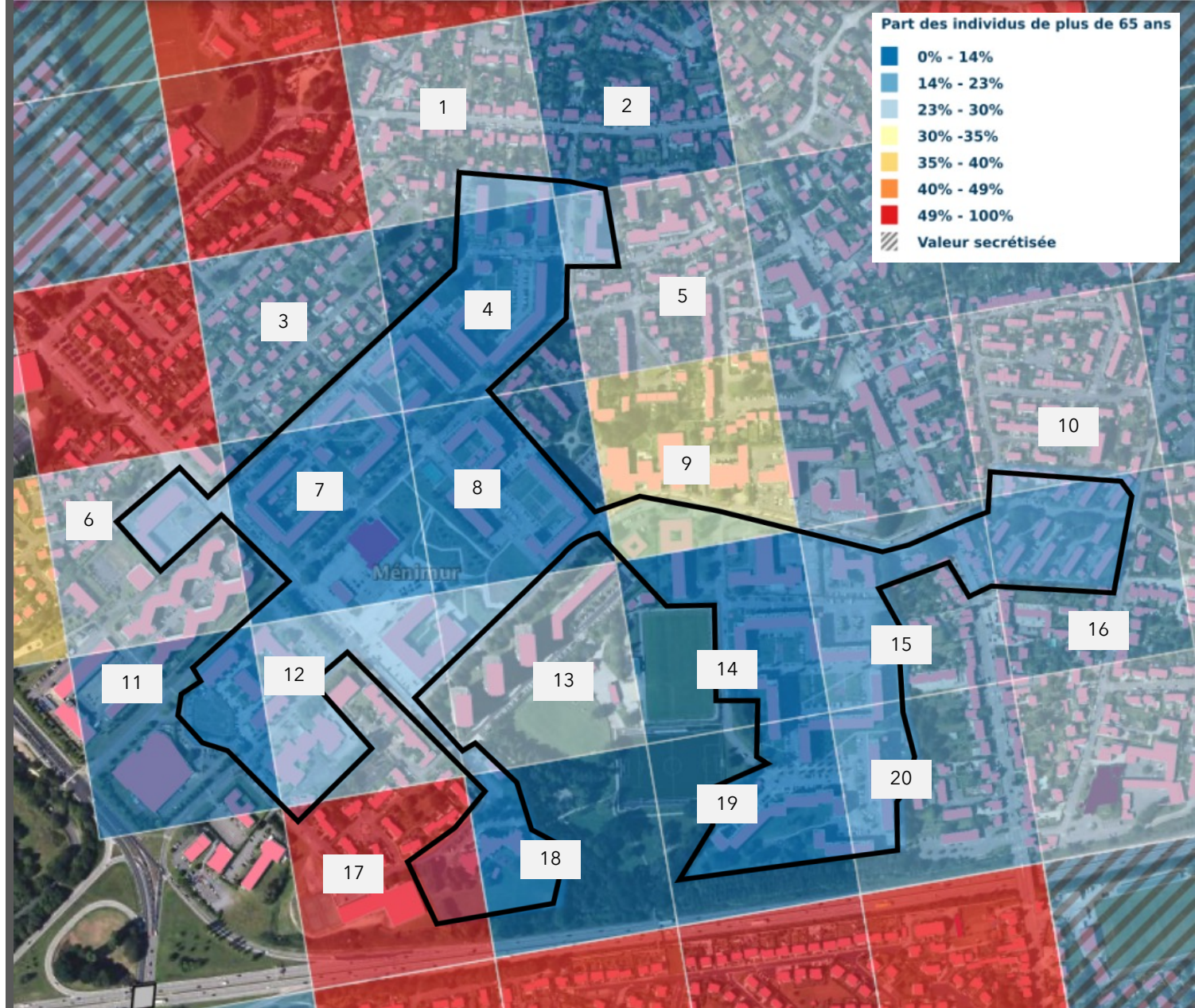


Les pourtours du QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des plus de 65 ans
Carreau 1	28,9%
Carreau 2	13,5%
Carreau 3	22,8%
Carreau 4	8,8%
Carreau 5	26,1%
Carreau 6	25,5%
Carreau 7	7,1%
Carreau 8	13,2%
Carreau 9	31,7%
Carreau 10	23,5%
Carreau 11	4,5%
Carreau 12	26,7%
Carreau 13	29,7%
Carreau 14	12%
Carreau 15	16,2%
Carreau 16	21,2%
Carreau 17	51,4%
Carreau 18	1,1%
Carreau 19	11,9%
Carreau 20	21,9%

QPV Ménimur	2018
Part de plus de 60 ans	15,7%

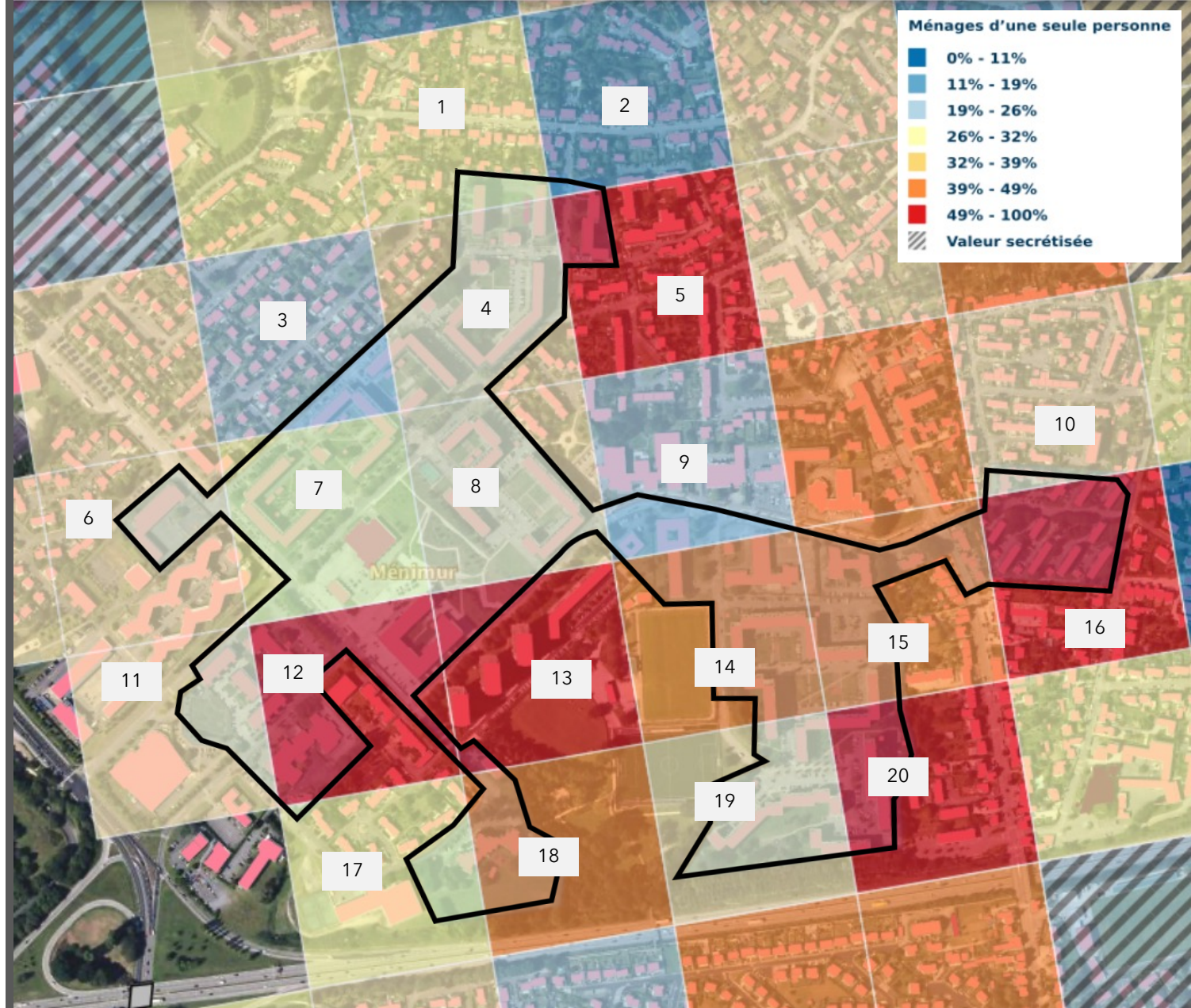


Les pourtours du QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de ménages de 1 personne
Carreau 1	30,5%
Carreau 2	15,9%
Carreau 3	24,5%
Carreau 4	36%
Carreau 5	65%
Carreau 6	33,3%
Carreau 7	28,4%
Carreau 8	33,5%
Carreau 9	25%
Carreau 10	37,6%
Carreau 11	33,1%
Carreau 12	61,8%
Carreau 13	60,6%
Carreau 14	44,9%
Carreau 15	46,6%
Carreau 16	72,1%
Carreau 17	27,8%
Carreau 18	41,5%
Carreau 19	37%
Carreau 20	58,6%

QPV Ménimur	2018
Part de ménages de 1 personne	44,9%

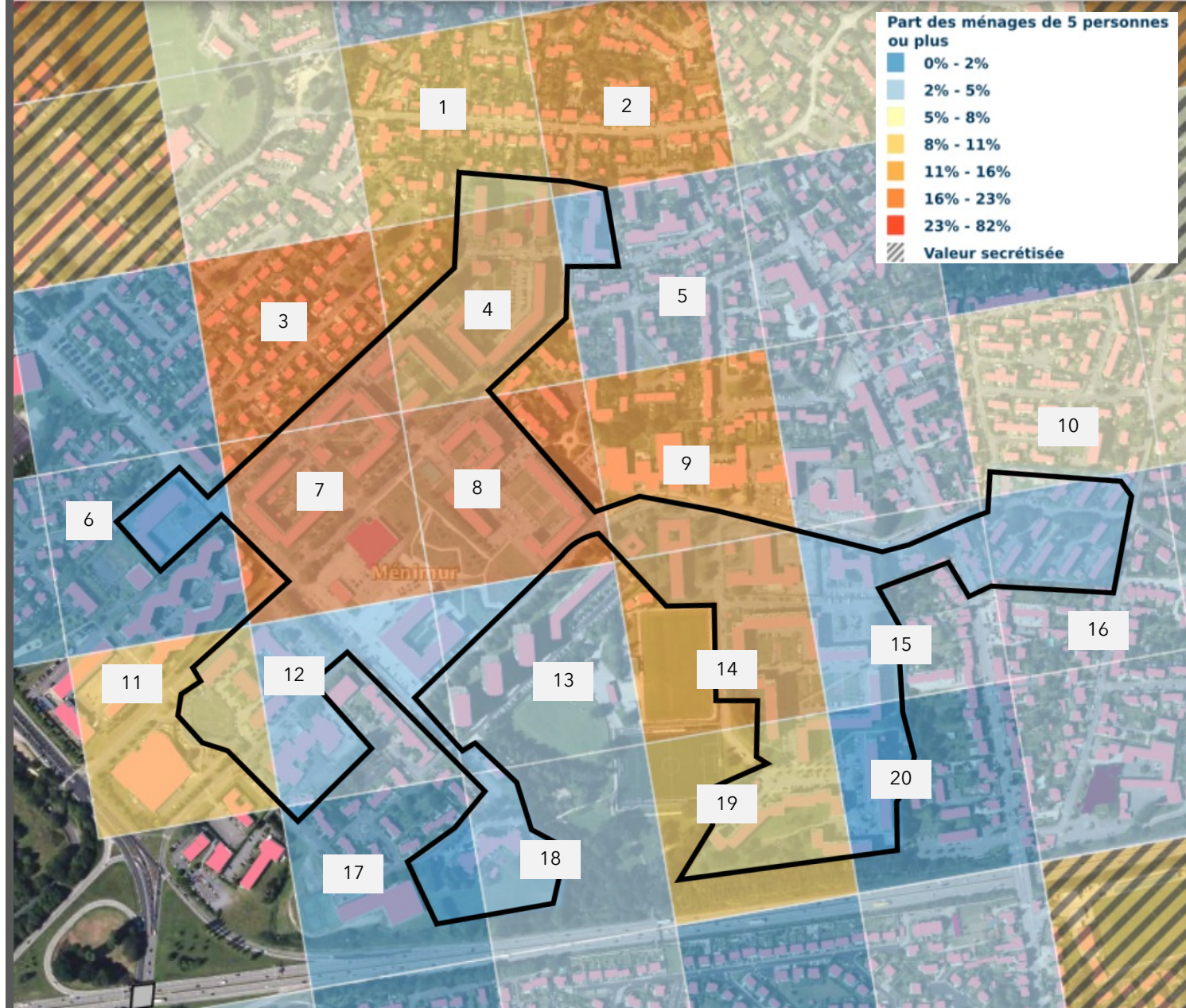


Les pourtours du QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de ménages de 5 pers ou plus
Carreau 1	8,5 %
Carreau 2	15,9 %
Carreau 3	16,4 %
Carreau 4	13,2 %
Carreau 5	2,8 %
Carreau 6	0 %
Carreau 7	22,4 %
Carreau 8	22,2 %
Carreau 9	12,5 %
Carreau 10	5,1 %
Carreau 11	11 %
Carreau 12	2,6 %
Carreau 13	3,6 %
Carreau 14	11,2 %
Carreau 15	2,9 %
Carreau 16	4,7 %
Carreau 17	0 %
Carreau 18	4,9 %
Carreau 19	8,4 %
Carreau 20	1,2 %

QPV Ménimur	2018
Part de ménages de 6 personnes ou plus	nd

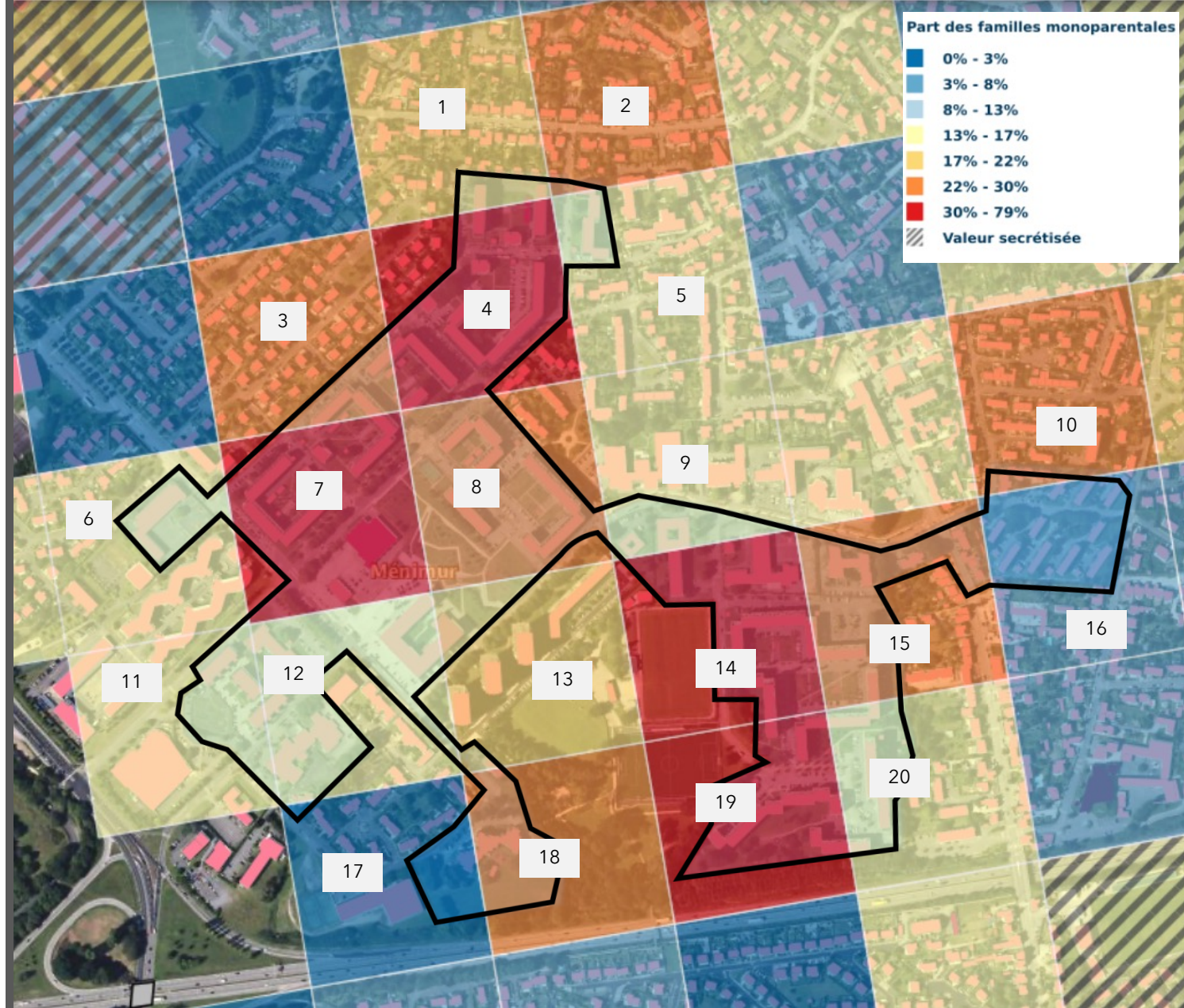


Les pourtours du QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de mono-parents
Carreau 1	13.4%
Carreau 2	17.5%
Carreau 3	21.8%
Carreau 4	28.5%
Carreau 5	10.2%
Carreau 6	8.3%
Carreau 7	25.4%
Carreau 8	20.3%
Carreau 9	12.5%
Carreau 10	17.9%
Carreau 11	12.5%
Carreau 12	11.8%
Carreau 13	13.5%
Carreau 14	24.5%
Carreau 15	21.4%
Carreau 16	5.8%
Carreau 17	0%
Carreau 18	22%
Carreau 19	25.3%
Carreau 20	12.3%

QPV Ménimur	2020
Part d'allocataires CAF mono-parents	52,4%

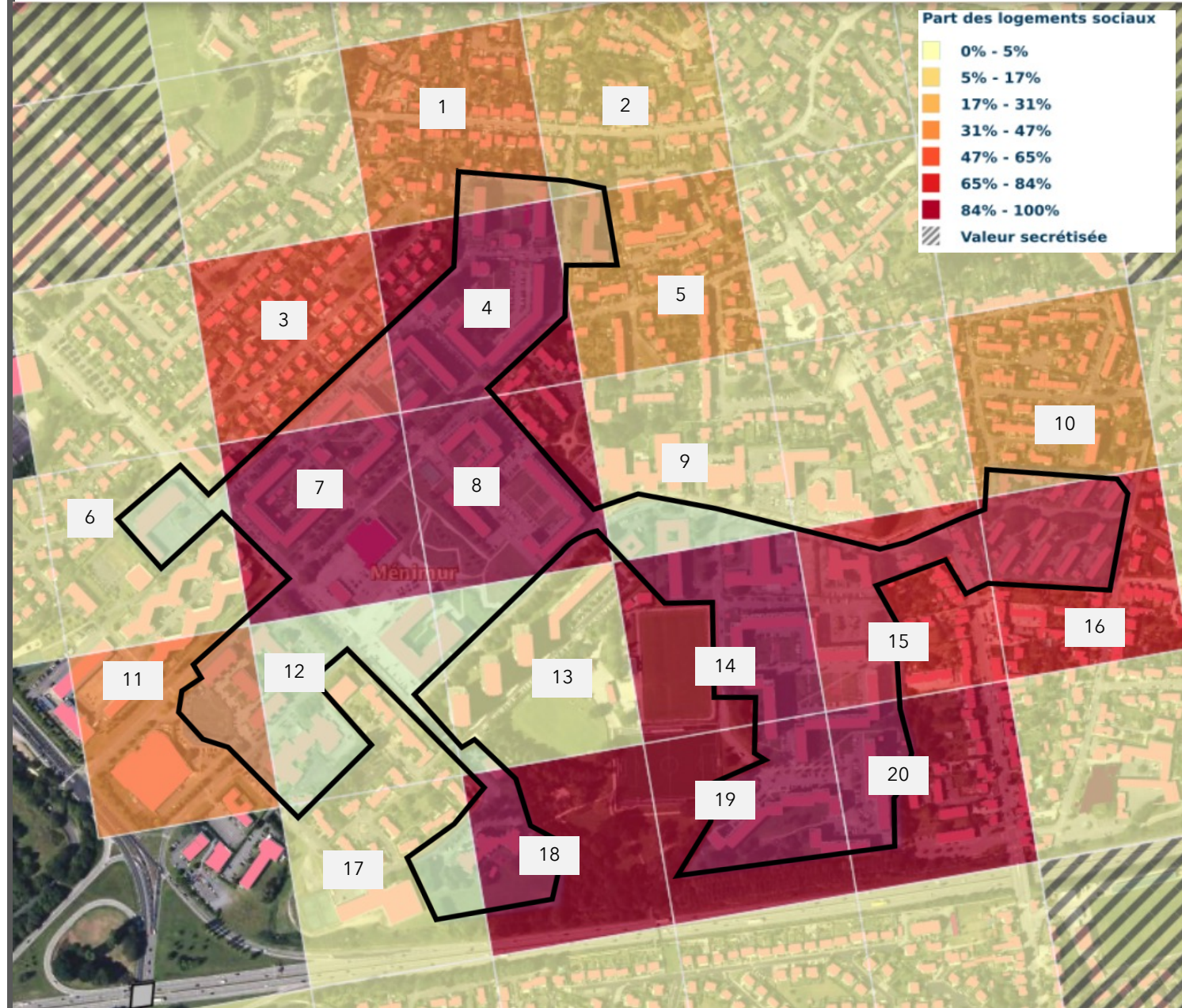


Les pourtours du QPV « Ménimur »

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part de logements sociaux
Carreau 1	32.9%
Carreau 2	14.3%
Carreau 3	57.3%
Carreau 4	92.5%
Carreau 5	21.5%
Carreau 6	0%
Carreau 7	100%
Carreau 8	86.1%
Carreau 9	0%
Carreau 10	23.1%
Carreau 11	39%
Carreau 12	2.6%
Carreau 13	0%
Carreau 14	100%
Carreau 15	78.6%
Carreau 16	72.1%
Carreau 17	0%
Carreau 18	100%
Carreau 19	100%
Carreau 20	85.8%

QPV Ménimur	2018
Part de logements sociaux parmi les RP	94,9%



LES SECTEURS LES PLUS DÉFAVORISÉS DU QPV « MÉNIMUR »

Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part des ménages de 1 personne	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des familles monoparentales	Part des logements sociaux
Carreau 17	35	0%	2,90%	51,40%	27,80%	0 %	0%	0%
Carreau 10	243	9.4%	22,20%	23,50%	37,60%	5,10%	17.9%	23.1%
Carreau 6	47	12.5%	6,4%	25,5%	33,30%	0 %	8.3%	0%
Carreau 12	112	13.2%	11,10%	26,7%	61,80%	2,60%	11.8%	2.6%
Carreau 1	197	13.4%	21%	28,90%	30,50%	8,50%	13.4%	32.9%
Carreau 13	427	13.9%	19,30%	29,70%	60,60%	3,60%	13.5%	0%
Carreau 5	280	14.1%	14,30%	26,10%	65%	2,8 %	10.2%	21.5%
Carreau 9	63	16.7%	15,90%	31,70%	25%	12,50%	12.5%	0%
Carreau 11	352	17.6%	31,10%	4,5%	33,1%	11%	12.5%	39%
Carreau 2	185	19%	29,20%	13,50%	15,9%	15,90%	17.5%	14.3%
Carreau 3	294	28.2%	27,6%	22,80%	24,50%	16,40%	21.8%	57.3%
Carreau 20	274	30.2%	15,3%	21,90%	58,6%	1,20%	12.3%	85.8%
Carreau 15	203	33%	21,90%	16,20%	46,60%	2,90%	21.4%	78.6%
Carreau 19	336	33.1%	26,30%	11,9%	37%	8,40%	25.3%	100%
Carreau 18	92	34.1%	33,70%	1,10%	41,5%	4,90%	22%	100%
Carreau 16	132	34.9%	14,40%	21,20%	72,1%	4,70%	5.8%	72.1%
Carreau 8	447	39.2%	38%	13,2%	33,5%	22,20%	20.3%	86.1%
Carreau 14	217	42.9%	32,40%	12%	44,90%	11,2 %	24.5%	100%
Carreau 4	571	45.6%	35%	8,8%	36%	13,20%	28.5%	92.5%
Carreau 7	409	51.5%	39,90%	7,10%	28,40%	22,40%	25.4%	100%

Insee 2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 3	294	28.2%
Carreau 20	274	30.2%
Carreau 15	203	33%
Carreau 19	336	33.1%
Carreau 18	92	34.1%
Carreau 16	132	34.9%
Carreau 8	447	39.2%
Carreau 14	217	42.9%
Carreau 4	571	45.6%
Carreau 7	409	51.5%
	2772 habitants	



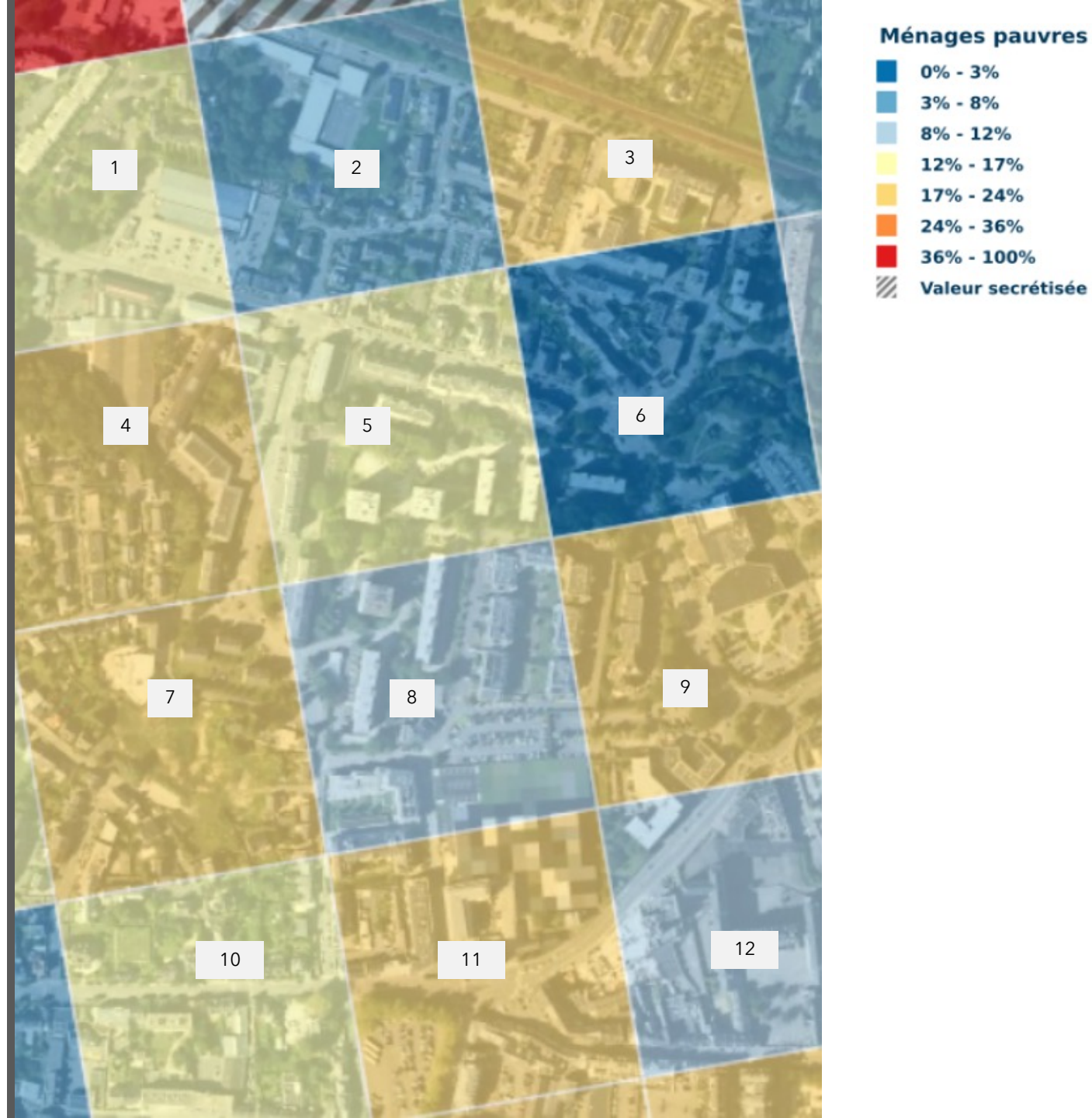
AUTRE PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ : LE QUARTIER DE ROHAN

LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Carreau 1	153	12.5 %
Carreau 2	71	3.4 %
Carreau 3	117	20.0 %
Carreau 4	106	18.0 %
Carreau 5	679	15.7 %
Carreau 6	146	1.0 %
Carreau 7	165	21.8 %
Carreau 8	338	8.4 %
Carreau 9	89	20.3 %
Carreau 10	202	12.1 %
Carreau 11	104	22.9 %
Carreau 12	77	10.9 %

Ville de Vannes	15%
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	9,7%
Taux moyen de pauvreté monétaire QPV nationale	22,4%



LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

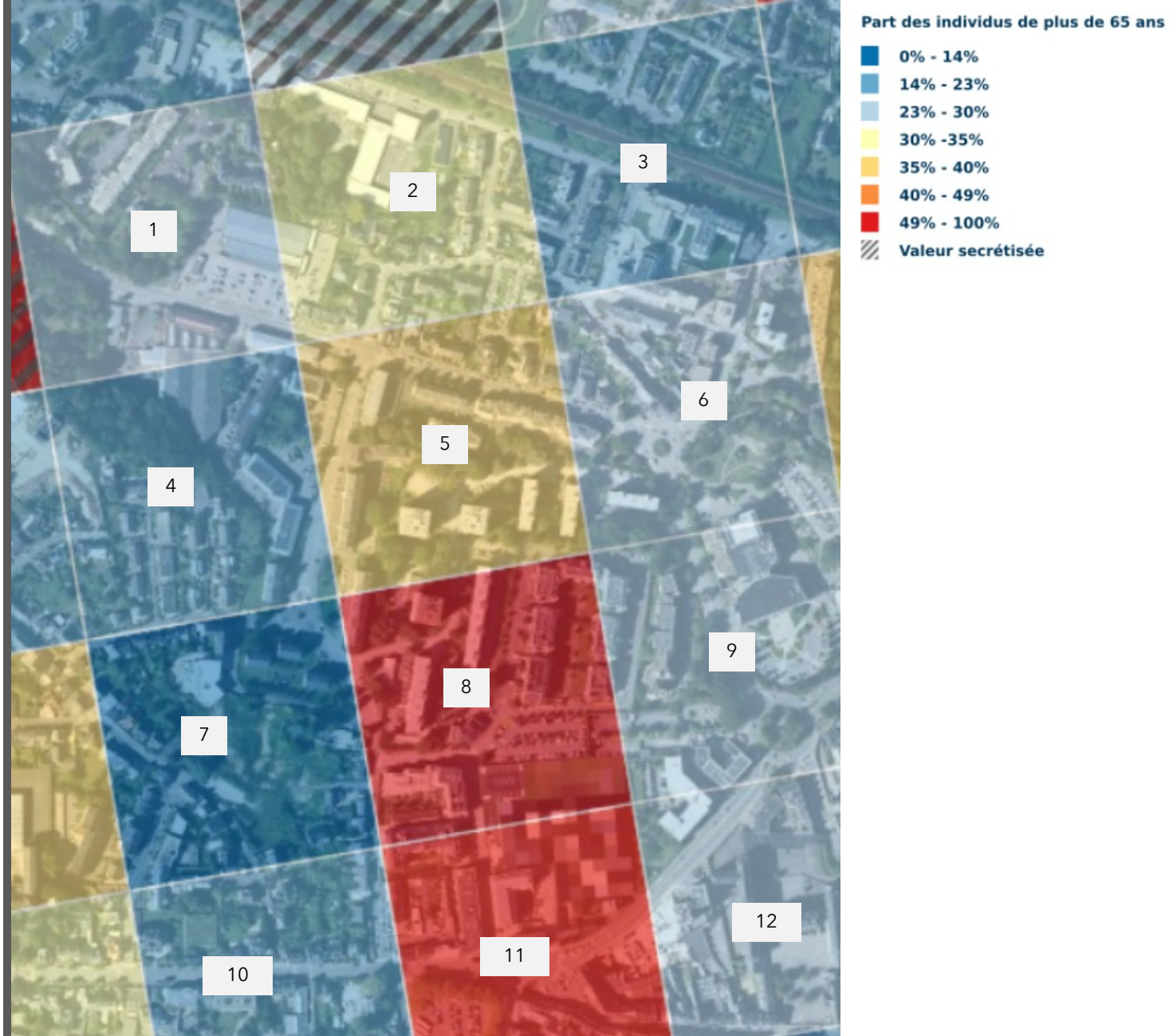
2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	5,2 %
Carreau 2	23,9 %
Carreau 3	10,3 %
Carreau 4	24,5 %
Carreau 5	17,9 %
Carreau 6	12,3 %
Carreau 7	24,2 %
Carreau 8	3,4 %
Carreau 9	10,1 %
Carreau 10	22 %
Carreau 11	11,5 %
Carreau 12	10,4 %



LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

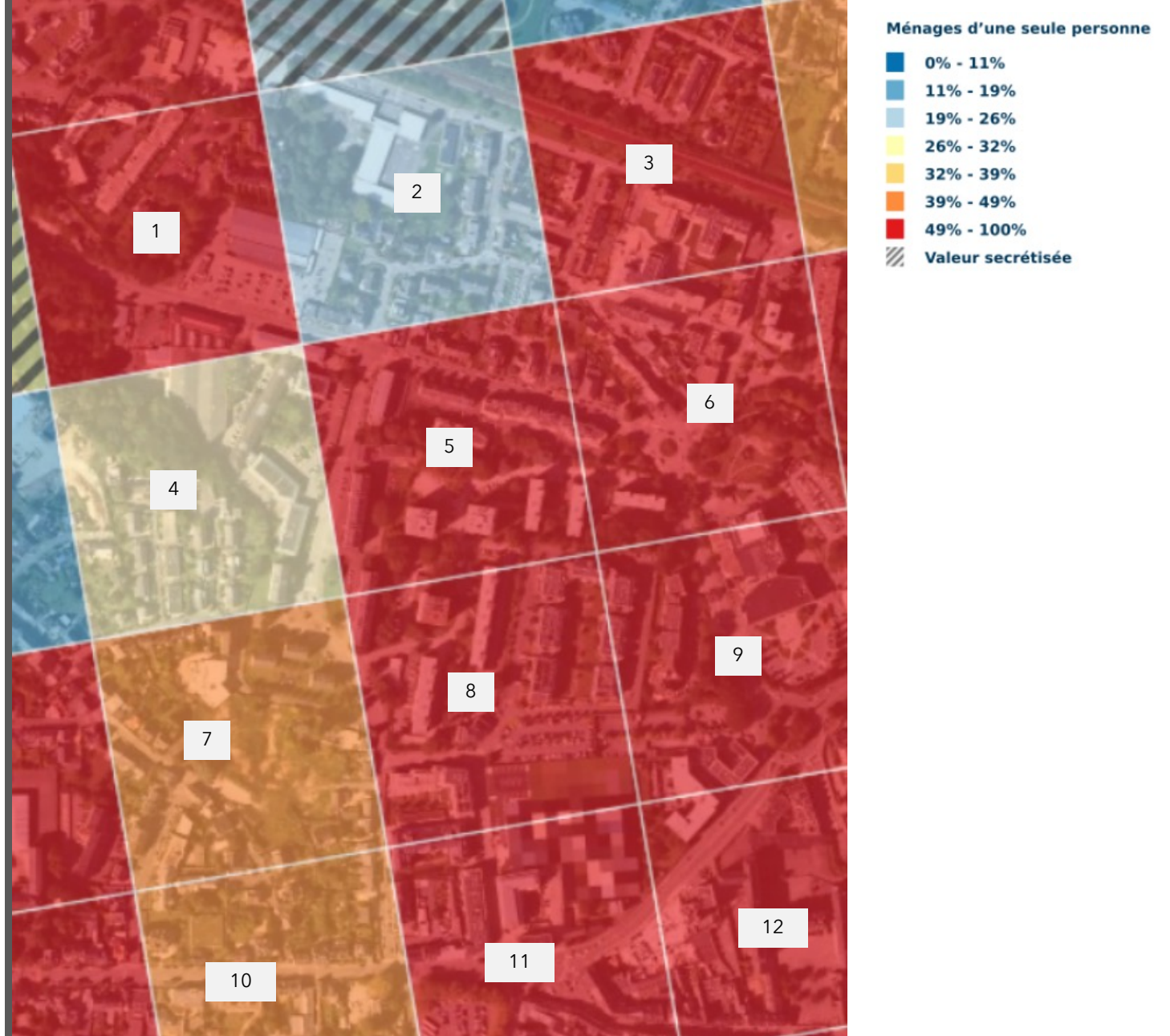
2017	Part des plus de 65 ans
Carreau 1	26,1 %
Carreau 2	31 %
Carreau 3	17,1 %
Carreau 4	21,7 %
Carreau 5	35,3 %
Carreau 6	28,8 %
Carreau 7	12,1 %
Carreau 8	59,8 %
Carreau 9	27 %
Carreau 10	21,2 %
Carreau 11	43,3 %
Carreau 12	24,7 %



LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

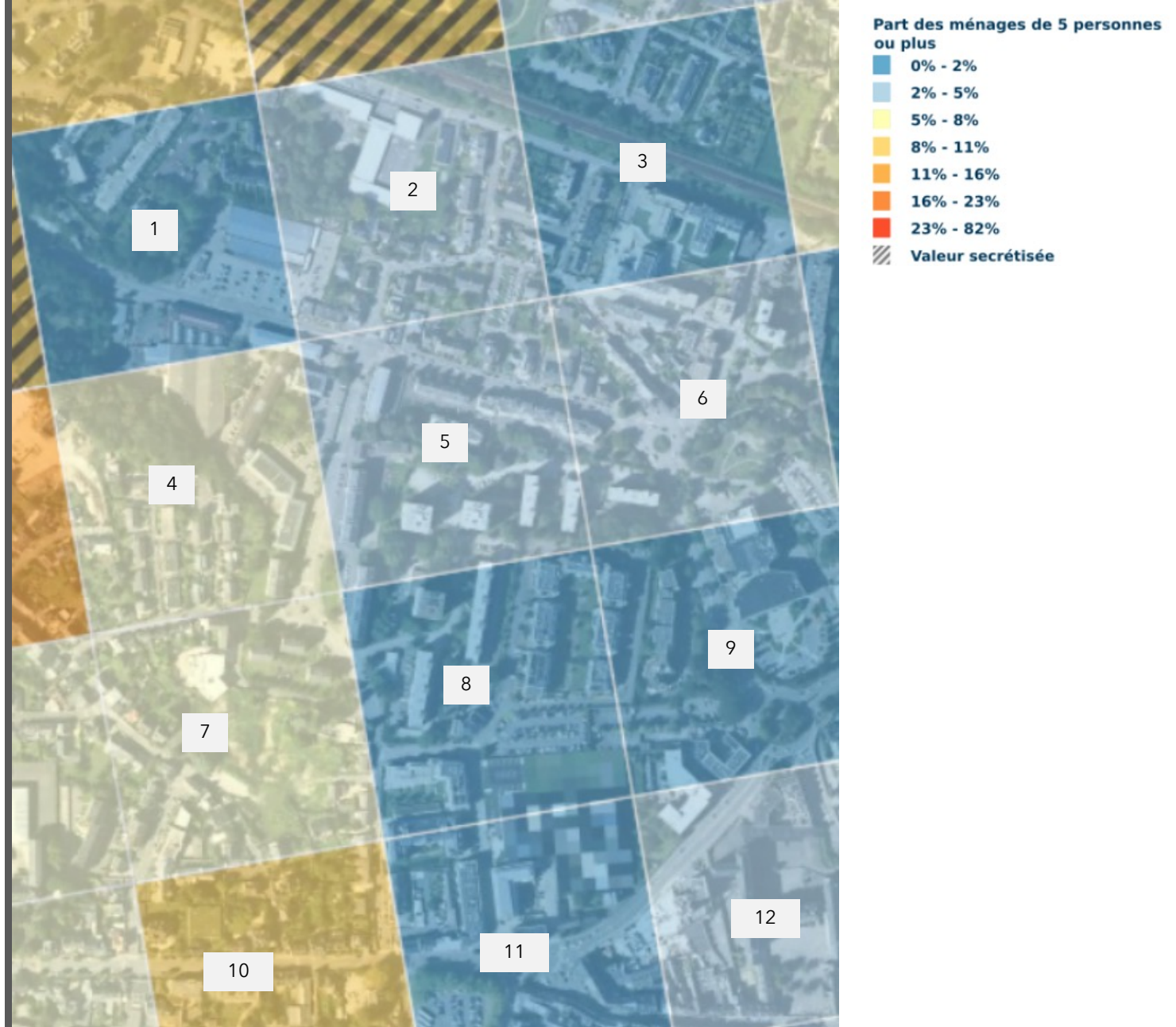
2017	Part des ménages de 1 personne
Carreau 1	69,6 %
Carreau 2	20,7 %
Carreau 3	64 %
Carreau 4	34 %
Carreau 5	52,9 %
Carreau 6	66,7 %
Carreau 7	39,7 %
Carreau 8	63 %
Carreau 9	62,7 %
Carreau 10	47,5 %
Carreau 11	65,7 %
Carreau 12	74,5 %



LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

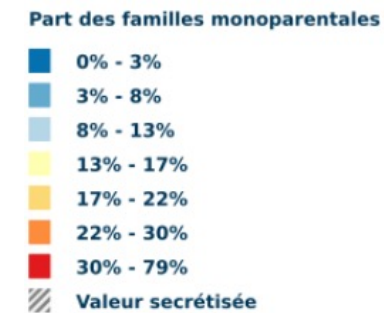
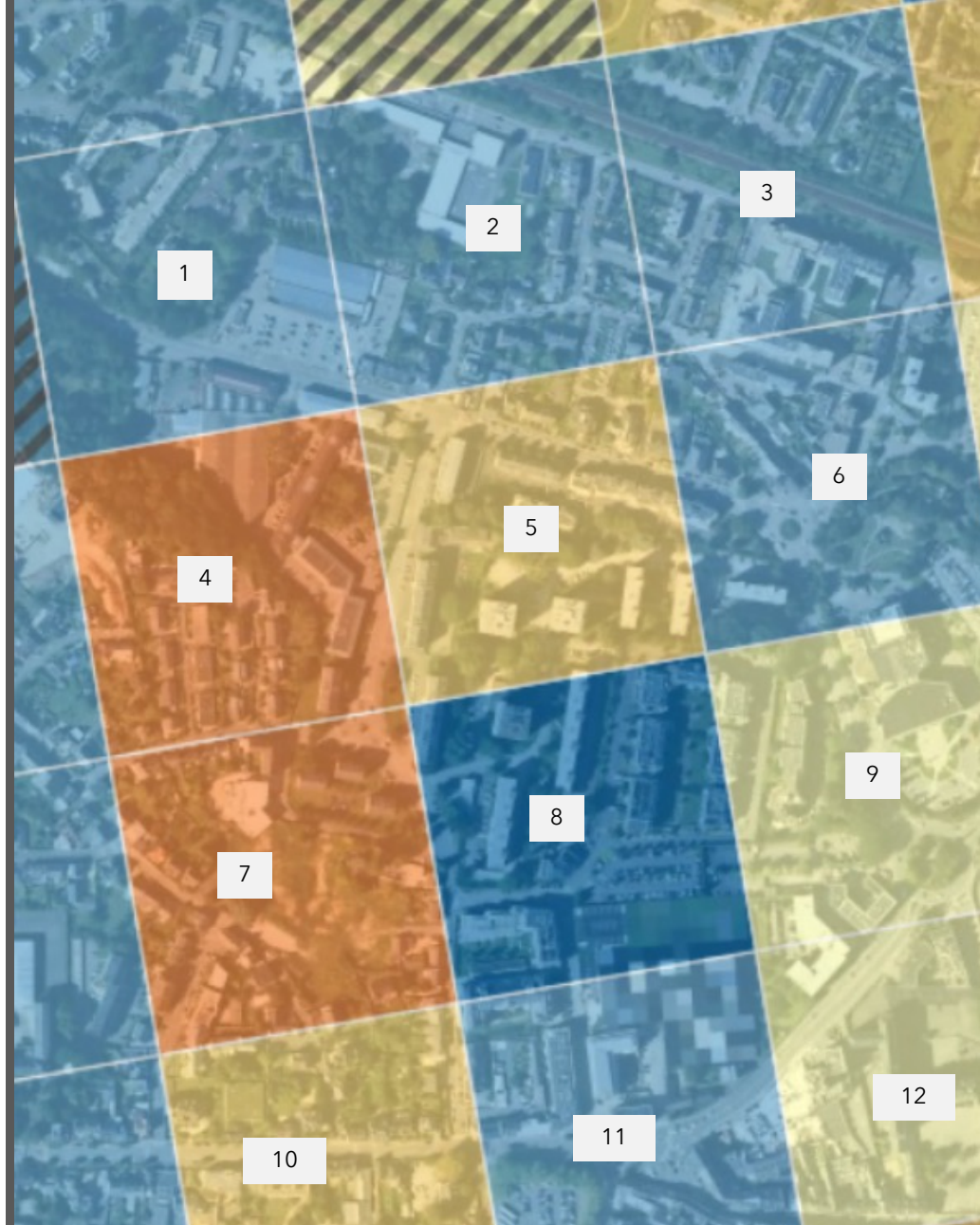
2017	Part des ménages de 5 personnes ou +
Carreau 1	0,9 %
Carreau 2	3,4 %
Carreau 3	1,3 %
Carreau 4	6 %
Carreau 5	4,8 %
Carreau 6	4,2 %
Carreau 7	7,7 %
Carreau 8	0,4 %
Carreau 9	0 %
Carreau 10	10,1 %
Carreau 11	1,4 %
Carreau 12	3,6 %



LE QUARTIER DE ROHAN

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

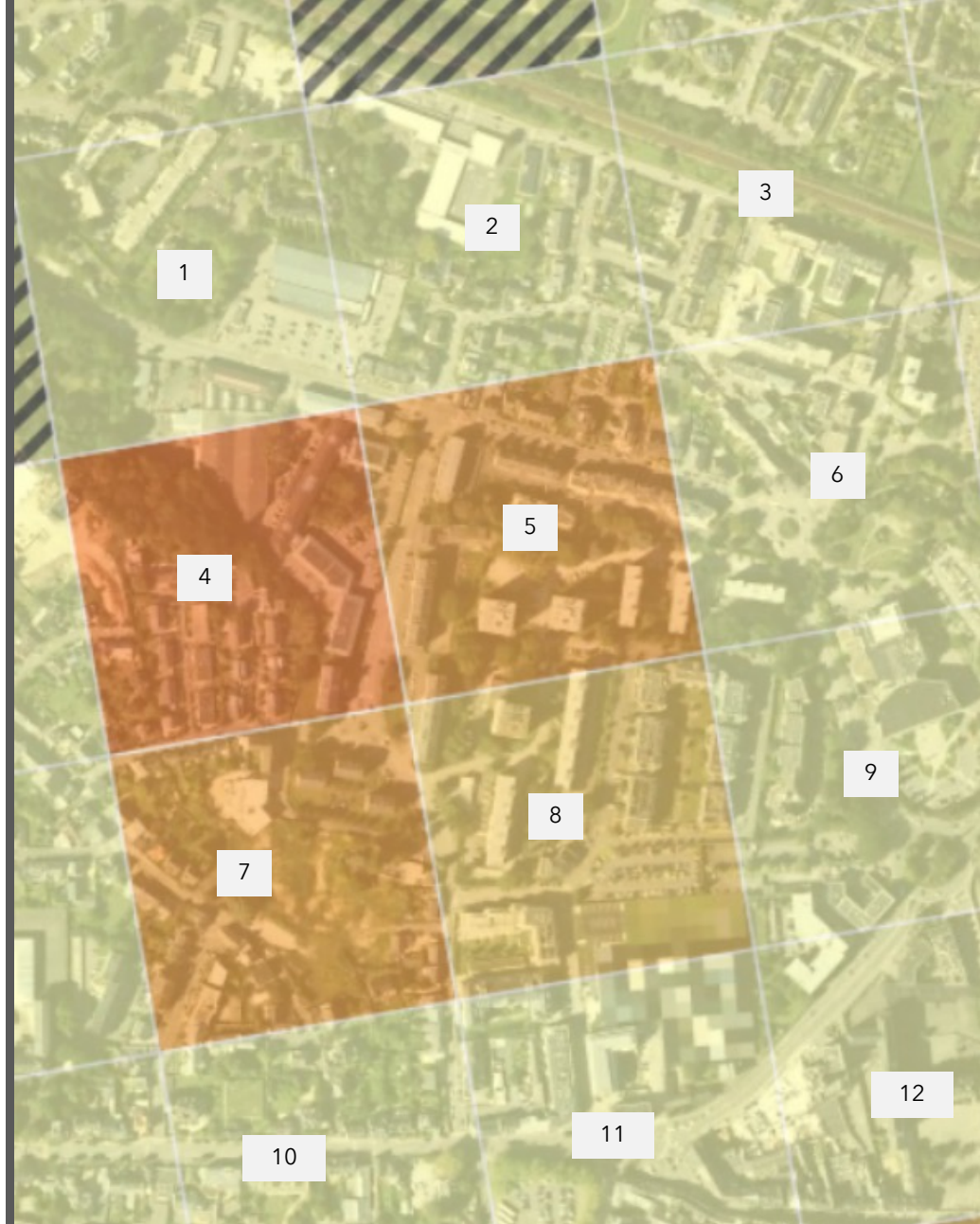
2017	Part des mono-parents
Carreau 1	5.4 %
Carreau 2	6.9 %
Carreau 3	8.0 %
Carreau 4	20.0 %
Carreau 5	14.9 %
Carreau 6	6.3 %
Carreau 7	20.5 %
Carreau 8	1.7 %
Carreau 9	10.2 %
Carreau 10	13.1 %
Carreau 11	4.3 %
Carreau 12	9.1 %



LE QUARTIER DE ROHAN

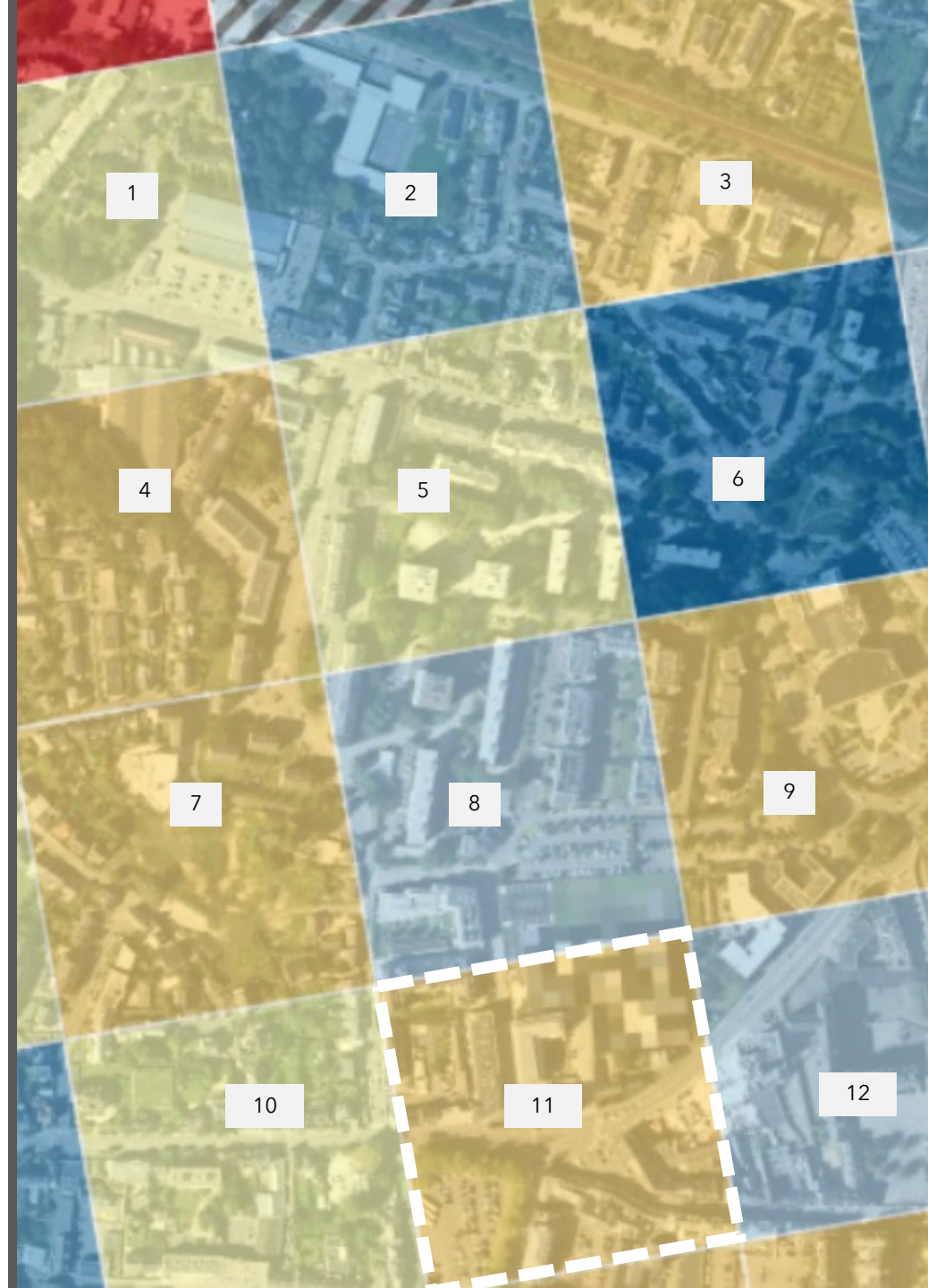
Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages en logts sociaux
Carreau 1	0.0 %
Carreau 2	0.0 %
Carreau 3	0.0 %
Carreau 4	36.0 %
Carreau 5	28.7 %
Carreau 6	0.0 %
Carreau 7	30.8 %
Carreau 8	5.5 %
Carreau 9	0.0 %
Carreau 10	1.0 %
Carreau 11	0.0 %
Carreau 12	0.0 %



Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres	Niveau de vie	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part des ménages de 1 personne	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des familles monoparentales	Part des logements sociaux
Carreau 6	146	1.0 %	24 300,4 €	12,30%	28,80%	66,70%	4,20%	6.3 %	0.0 %
Carreau 2	71	3.4 %	27 081 €	23,90%	31%	20,70%	3,40%	6.9 %	0.0 %
Carreau 8	338	8.4 %	27 666,4 €	3,40%	59,80%	63%	0,40%	1.7 %	5.5 %
Carreau 12	77	10.9 %	22 351,8 €	10,40%	24,7 %	74,50%	3,60%	9.1 %	0.0 %
Carreau 10	202	12.1 %	26 189,6 €	22%	21,2 %	47,50%	10,10%	13.1 %	1.0 %
Carreau 1	153	12.5 %	21 385,2 €	5,20%	26,10%	69,60%	0,90%	5.4 %	0.0 %
Carreau 5	679	15.7 %	19 674,3 €	17,90%	35,30%	52,90%	4,80%	14.9 %	28.7 %
Carreau 4	106	18.0 %	21 955,5 €	24,50%	21,70%	34%	6 %	20.0 %	36.0 %
Carreau 3	117	20.0 %	20 369 €	10,30%	17,10%	64%	1,30%	8.0 %	0.0 %
Carreau 9	89	20.3 %	18 835,1 €	10,10%	27%	62,70%	0%	10.2 %	0.0 %
Carreau 7	165	21.8 %	22 944 €	24,20%	12,10%	39,70%	7,7 %	20.5 %	30.8 %
Carreau 11	104	22.9 %	23 331,1 €	11,50%	43,30%	65,70%	1,40%	4.3 %	0.0 %

Insee 2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 11	104	22.9 %



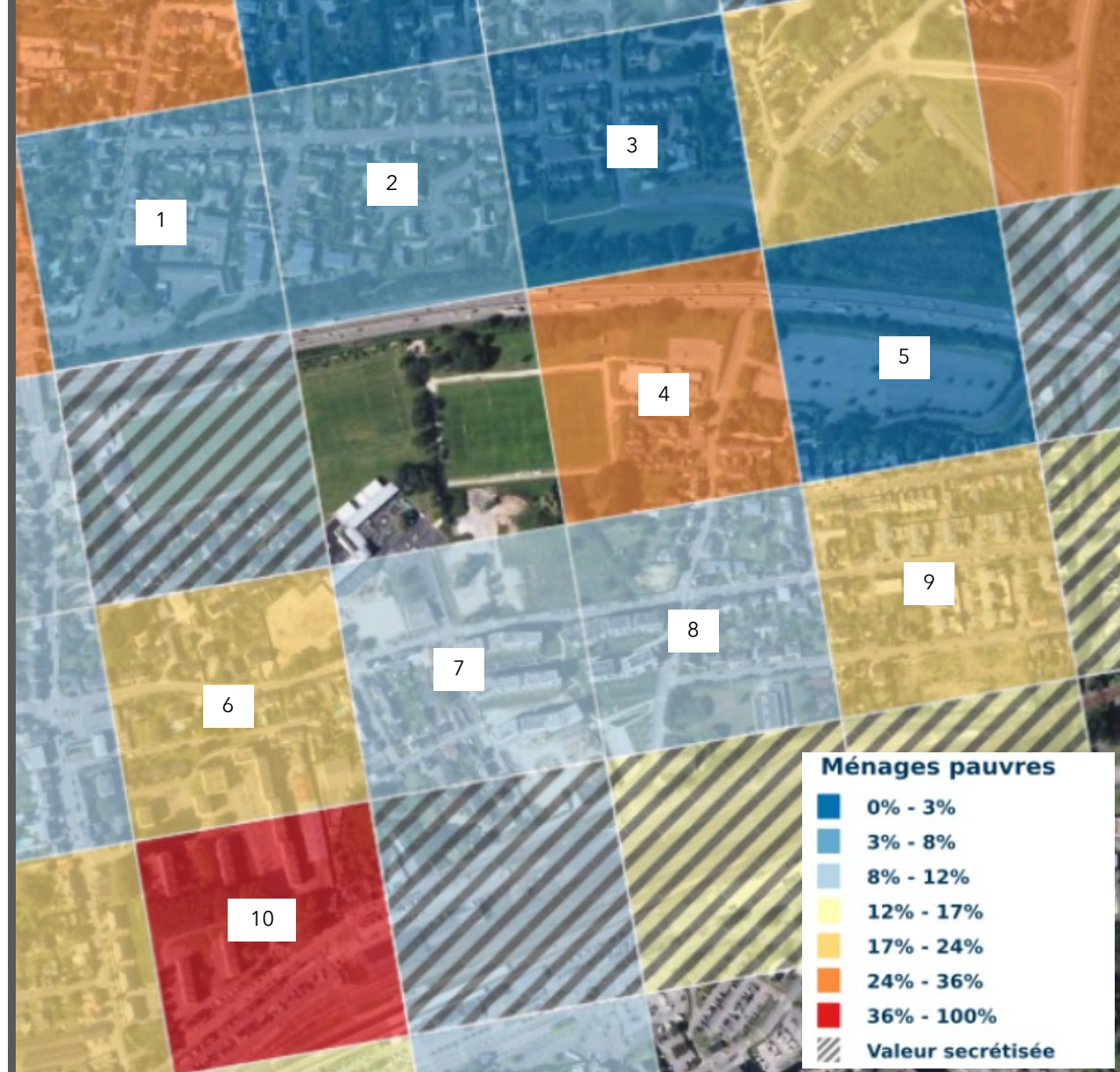
AUTRE PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ : LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Carreau 1	91	7.5 %
Carreau 2	115	6.9 %
Carreau 3	80	3.0 %
Carreau 4	38	28.6 %
Carreau 5	30	0.0 %
Carreau 6	90	21.7 %
Carreau 7	122	8.3 %
Carreau 8	170	8.9 %
Carreau 9	300	20.1 %
Carreau 10	292	45.7 %
	1328 habitants	

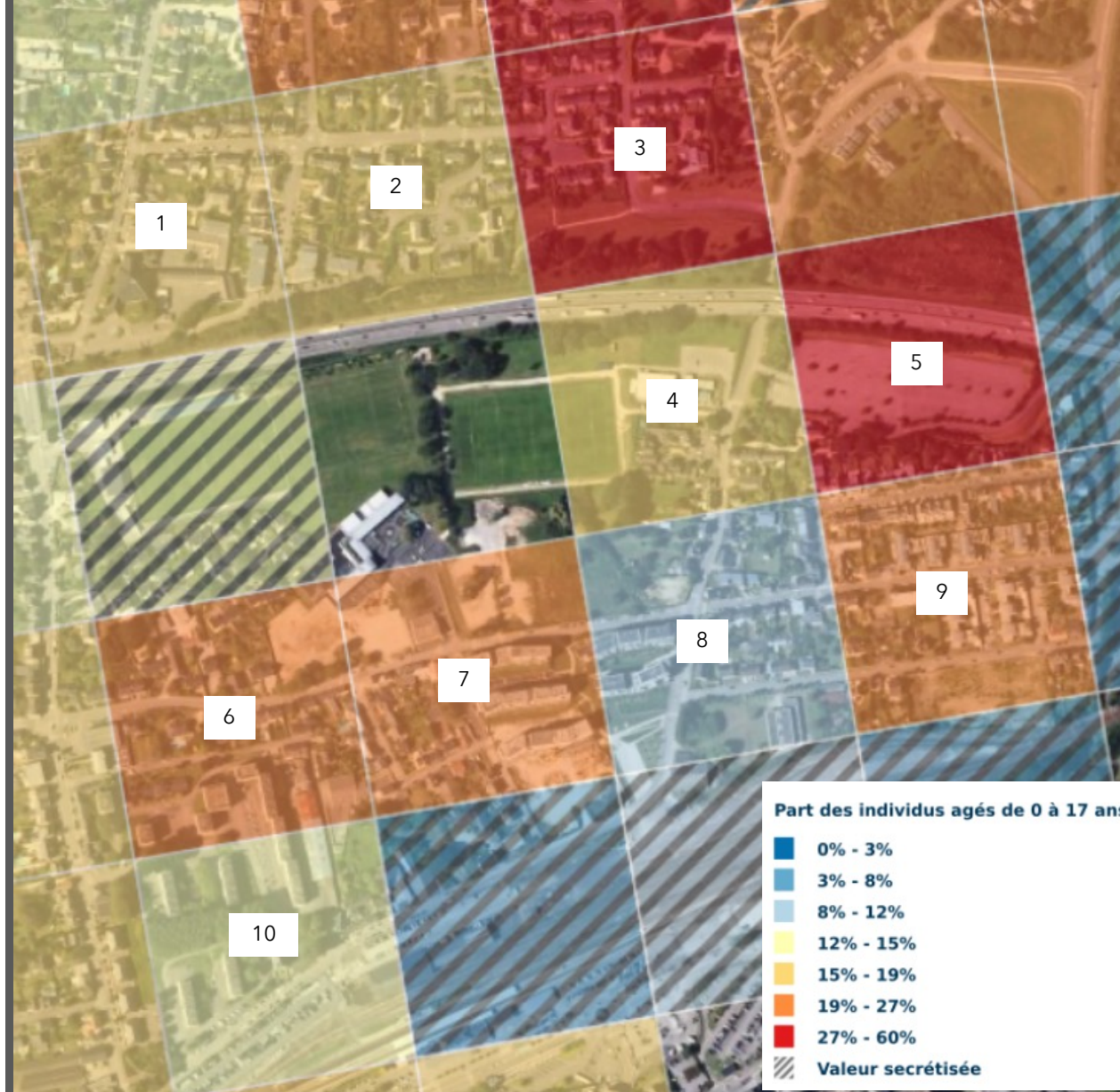
Ville de Vannes	15%
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	9,7%
Taux moyen de pauvreté monétaire QPV nationale	22,4%



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

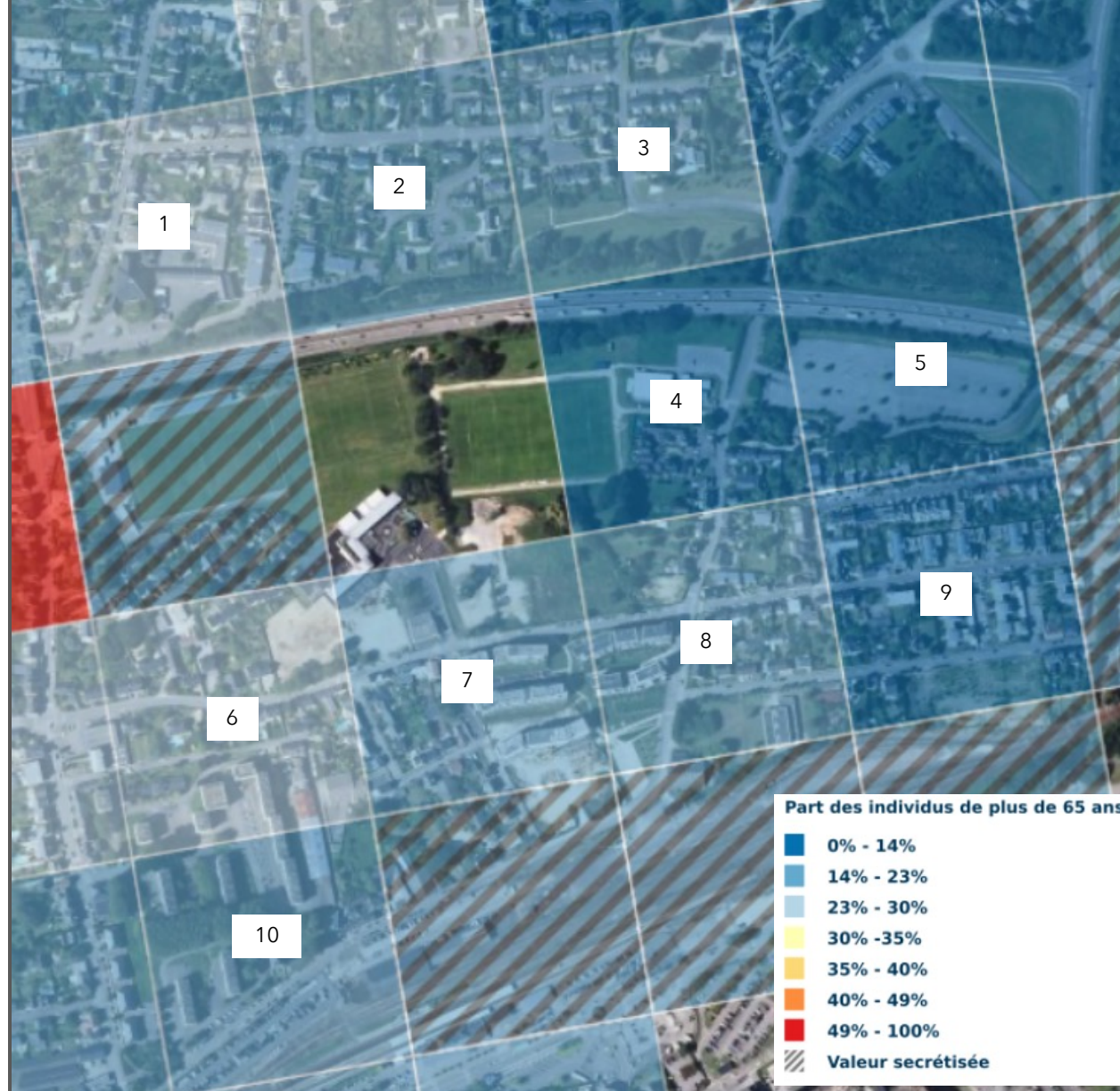
2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	18,7 %
Carreau 2	16 %
Carreau 3	31,9 %
Carreau 4	18,4 %
Carreau 5	31,1 %
Carreau 6	21,1 %
Carreau 7	20,8 %
Carreau 8	11,8 %
Carreau 9	27 %
Carreau 10	14 %



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

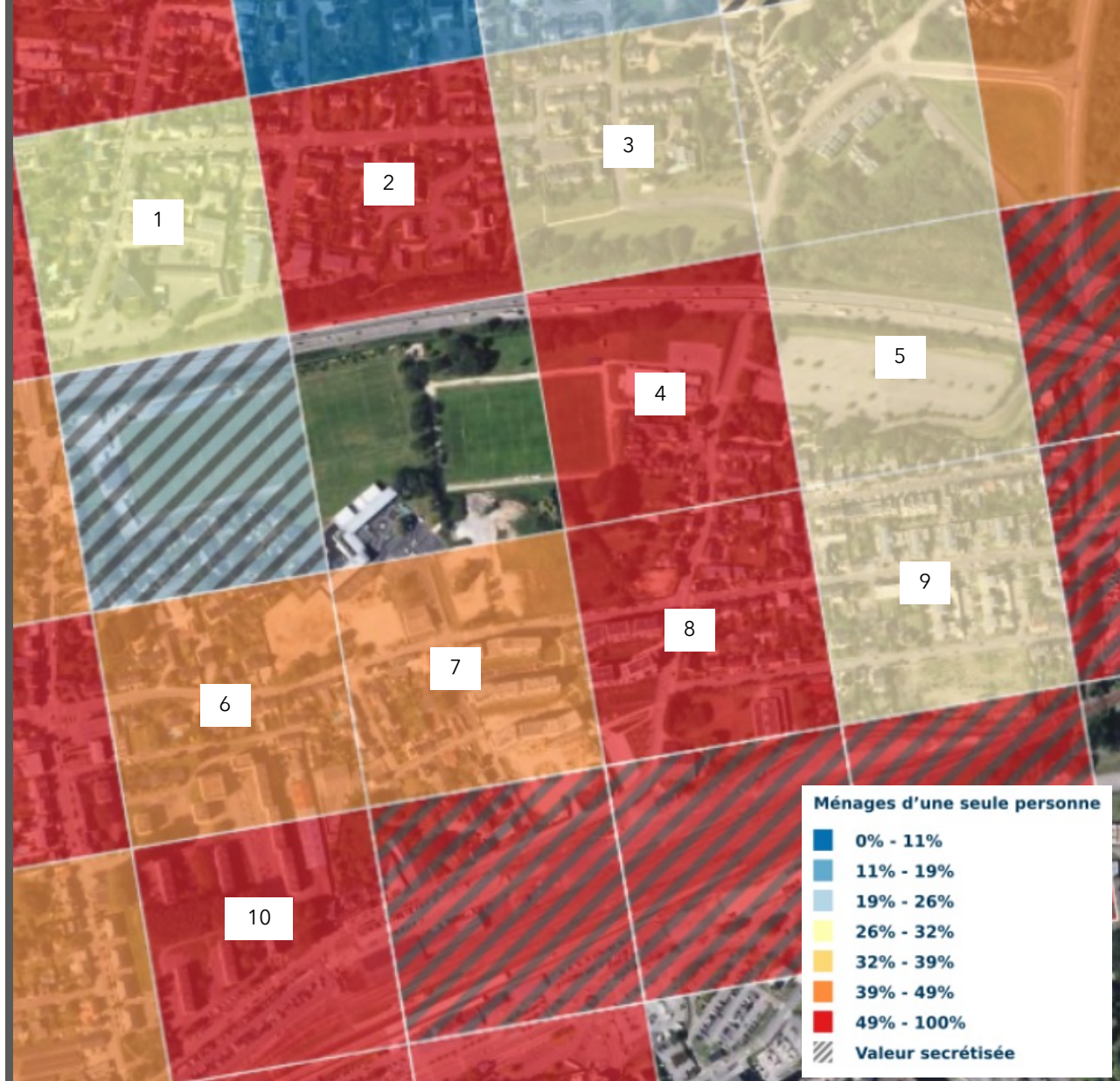
2017	Part des plus de 65 ans
Carreau 1	23,1 %
Carreau 2	17,3 %
Carreau 3	17,5 %
Carreau 4	13,2 %
Carreau 5	9,8 %
Carreau 6	23,3 %
Carreau 7	17,1 %
Carreau 8	16,5 %
Carreau 9	10 %
Carreau 10	21,5 %



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

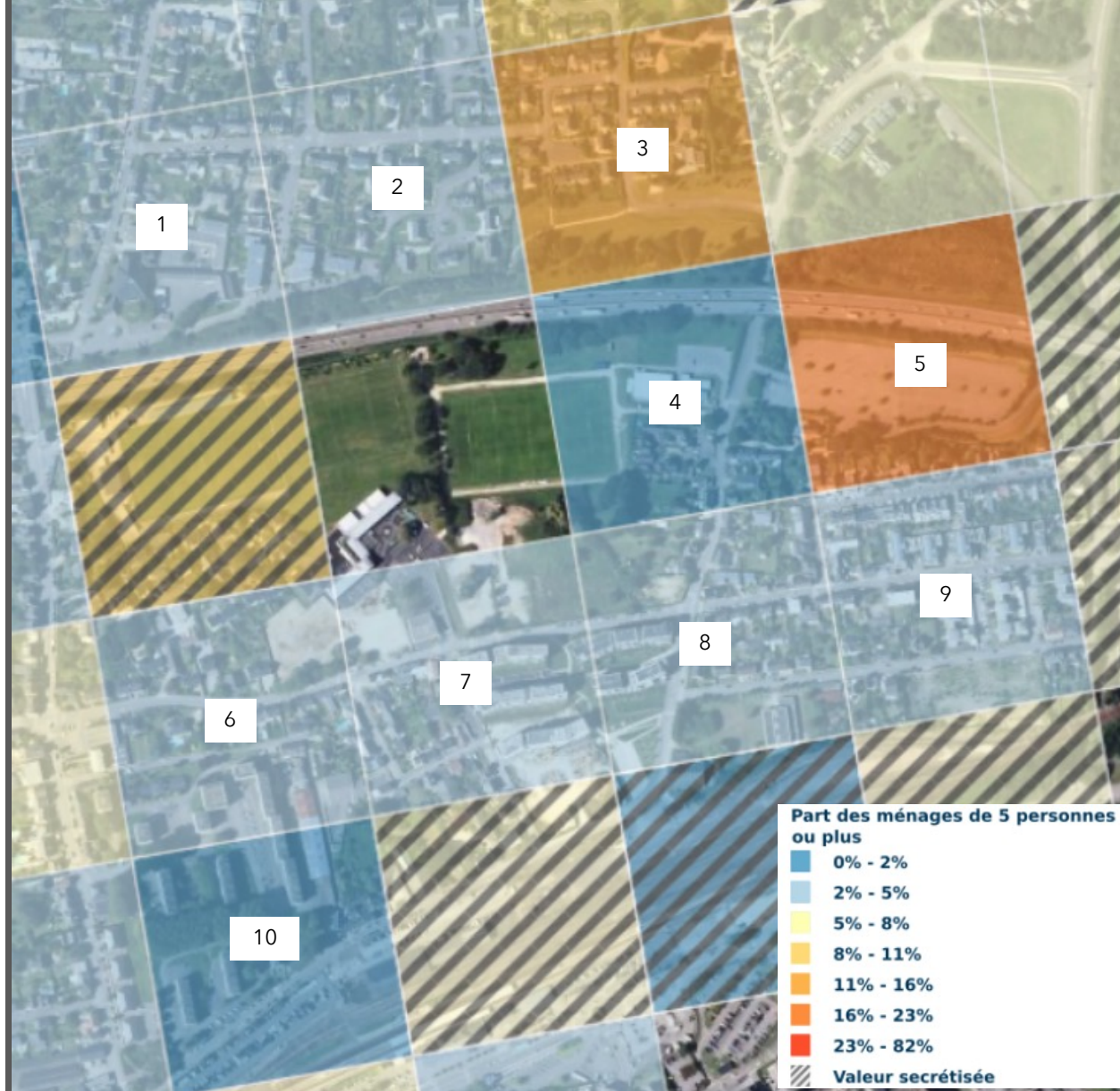
2017	Part des ménages de 1 personne
Carreau 1	27,5 %
Carreau 2	63,9 %
Carreau 3	36,4 %
Carreau 4	52,4 %
Carreau 5	36,4 %
Carreau 6	47,8 %
Carreau 7	46,7 %
Carreau 8	51,5 %
Carreau 9	37,4 %
Carreau 10	74,5 %



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

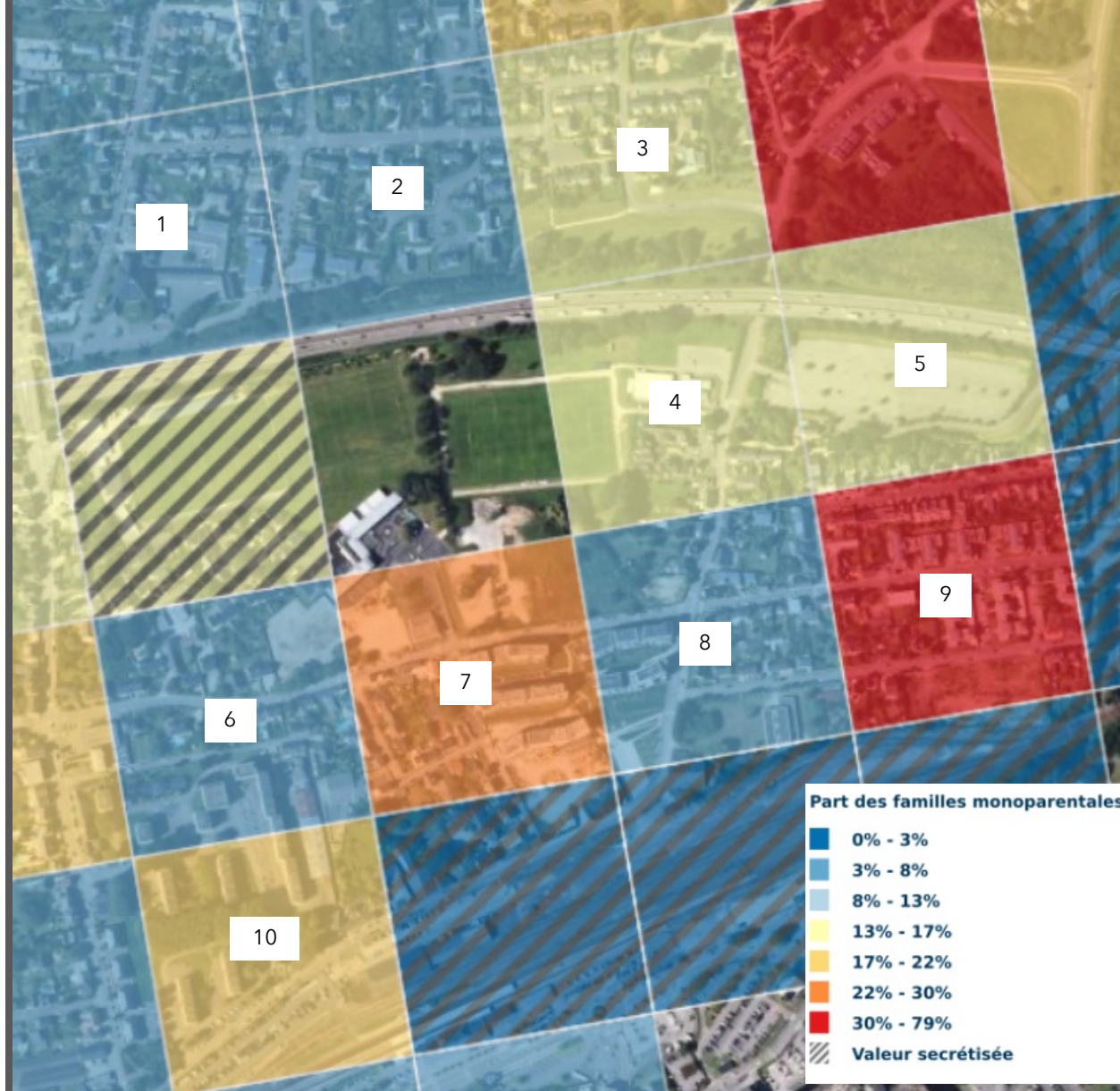
2017	Part des ménages de 5 personnes ou +
Carreau 1	2,5 %
Carreau 2	4,2 %
Carreau 3	12,1 %
Carreau 4	0 %
Carreau 5	18,2 %
Carreau 6	4,3 %
Carreau 7	5 %
Carreau 8	3 %
Carreau 9	4,3 %
Carreau 10	1,9 %



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

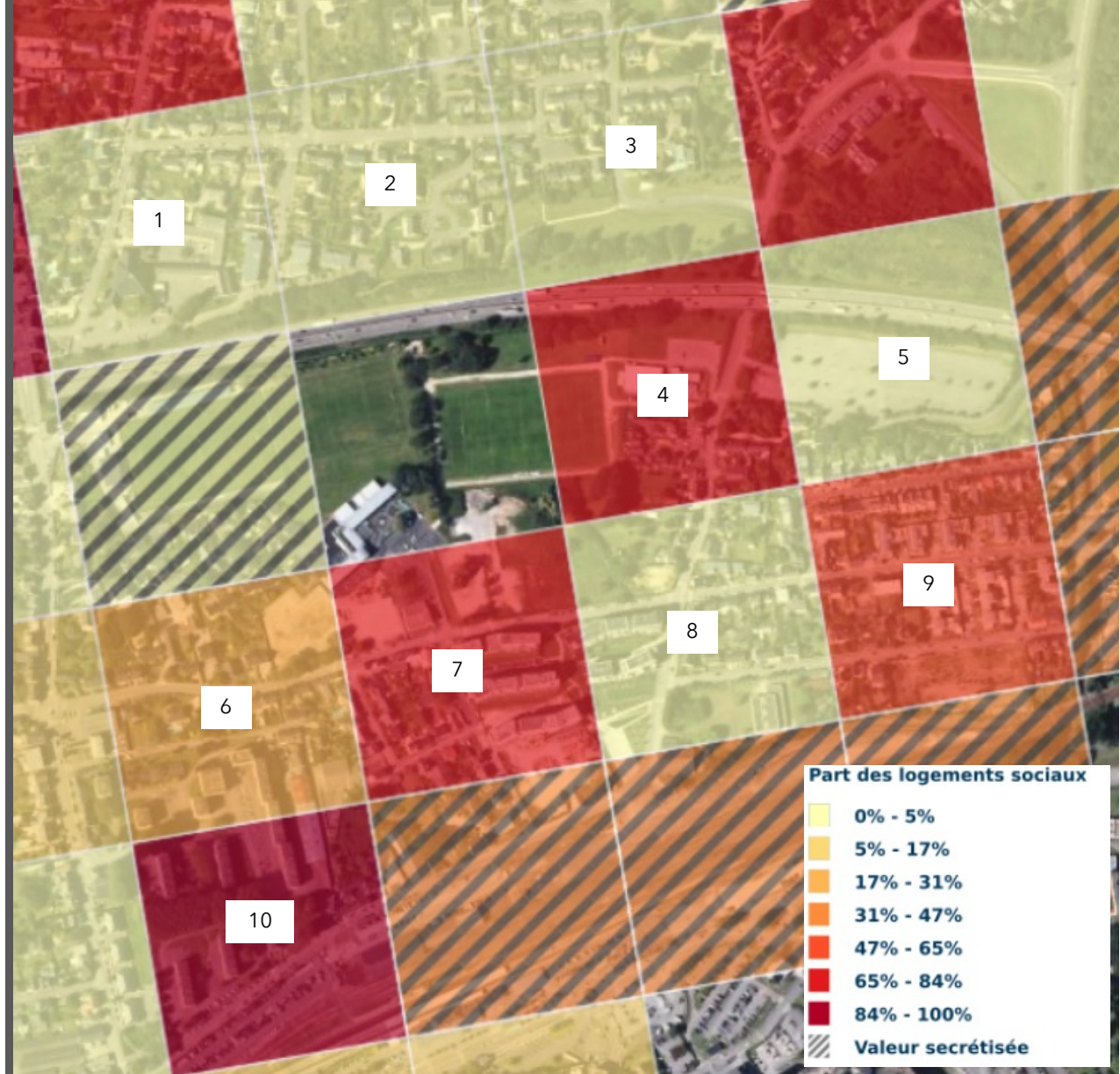
2017	Part des mono-parents
Carreau 1	7.5 %
Carreau 2	4.2 %
Carreau 3	9.1 %
Carreau 4	9.5 %
Carreau 5	9.1 %
Carreau 6	4.3 %
Carreau 7	20.0 %
Carreau 8	7.9 %
Carreau 9	28.1 %
Carreau 10	14.9 %



LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages en logts sociaux
Carreau 1	0.0 %
Carreau 2	0.0 %
Carreau 3	0.0 %
Carreau 4	71.4 %
Carreau 5	0.0 %
Carreau 6	21.7 %
Carreau 7	66.7 %
Carreau 8	0.0 %
Carreau 9	64.7 %
Carreau 10	95.2 %



Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part des ménages de 1 personne	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des familles monoparentales	Part des logements sociaux
Carreau 5	30	0.0 %	31,10%	9,80%	36,40%	18,20%	9.1 %	0.0 %
Carreau 3	80	3.0 %	31,90%	17,50%	36,40%	12,10%	9.1 %	0.0 %
Carreau 1	91	7.5 %	18,70%	23,10%	27,50%	2,50%	7.5 %	0.0 %
Carreau 2	115	6.9 %	16%	17,30%	63,90%	4,20%	4.2 %	0.0 %
Carreau 7	122	8.3 %	20,80%	17,10%	46,70%	5%	20.0 %	66.7 %
Carreau 8	170	8.9 %	11,80%	16,50%	51,50%	3%	7.9 %	0.0 %
Carreau 9	300	20.1 %	27%	10%	37,40%	4,30%	28.1 %	64.7 %
Carreau 6	90	21.7 %	21,10%	23,30%	47,80%	4,30%	4.3 %	21.7 %
Carreau 5	30	0.0 %	31,10%	9,80%	36,40%	18,20%	9.1 %	0.0 %
Carreau 3	80	3.0 %	31,90%	17,50%	36,40%	12,10%	9.1 %	0.0 %
Carreau 4	38	28.6 %	18,4 %	13,20%	52,40%	0%	9.5 %	71.4 %
Carreau 10	292	45.7 %	14%	21,5 %	74,50%	1,90%	14.9 %	95.2 %

LE QUARTIER DE LA BOURDONNAYE

Insee 2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 4	38	28.6 %
Carreau 10	292	45.7 %
	330 habitants	



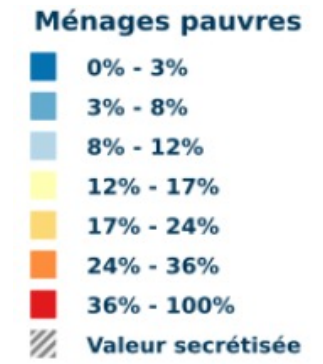
AUTRE PÉRIMÈTRE ÉTUDIÉ : LE QUARTIER DES KORRIGANS

LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres
Carreau 1	243	9.4 %
Carreau 2	132	34.9 %
	375 habitants	

Ville de Vannes	15%
CA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	9,7%
Taux moyen de pauvreté monétaire QPV nationale	22,4%



LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des moins de 18 ans
Carreau 1	22,2 %
Carreau 2	14,4 %



Part des individus âgés de 0 à 17 ans

- 0% - 3%
- 3% - 8%
- 8% - 12%
- 12% - 15%
- 15% - 19%
- 19% - 27%
- 27% - 60%
- Valeur secrétisée

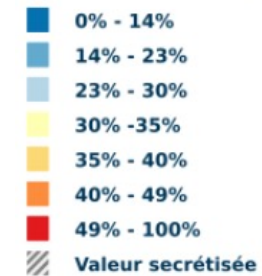
LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des plus de 65 ans
Carreau 1	23,5 %
Carreau 2	21,2 %



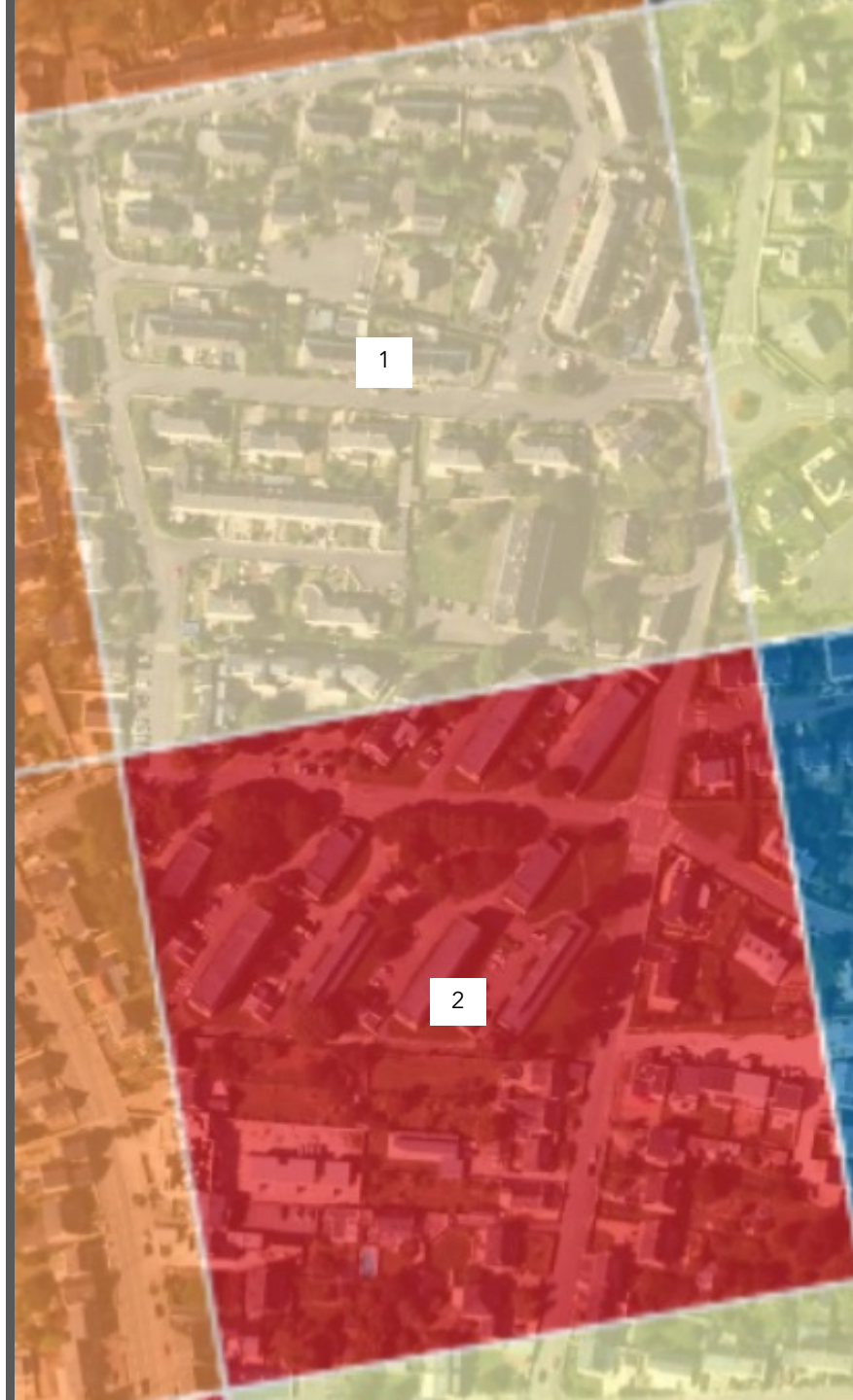
Part des individus de plus de 65 ans



LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages de 1 personne
Carreau 1	37,6 %
Carreau 2	72,1 %



Ménages d'une seule personne



LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages de 5 personnes ou +
Carreau 1	5,1 %
Carreau 2	4,7 %



Part des ménages de 5 personnes ou plus

0% - 2%

2% - 5%

5% - 8%

8% - 11%

11% - 16%

16% - 23%

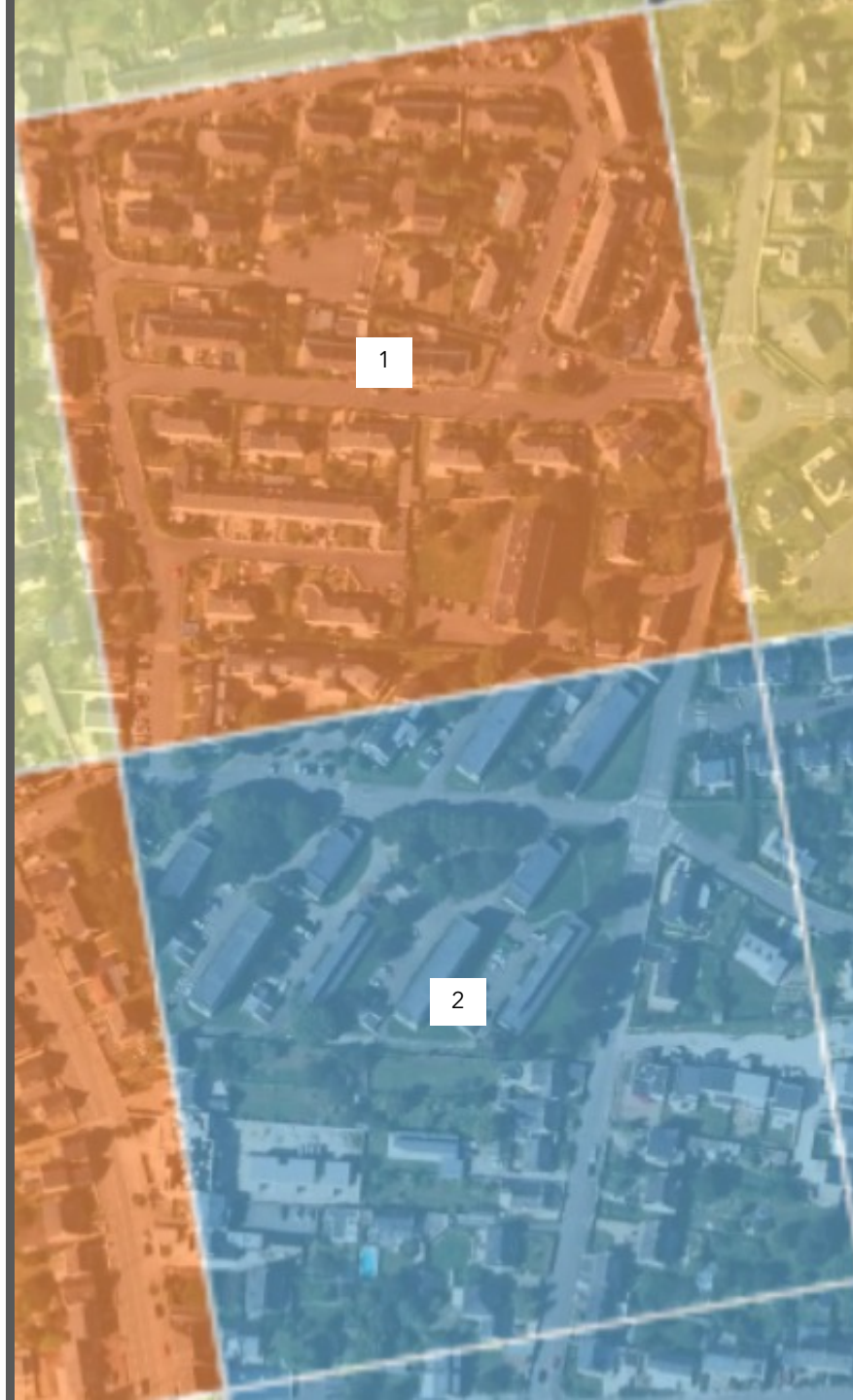
23% - 82%

Valeur secrétisée

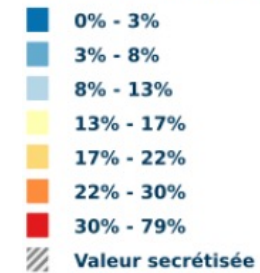
LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des mono-parents
Carreau 1	17.9 %
Carreau 2	5.8 %



Part des familles monoparentales



LE QUARTIER DES KORRIGANS

Carreau de 200m par côté - Insee 2017, données publiées en 2021

2017	Part des ménages en logts sociaux
Carreau 1	23.1 %
Carreau 2	72.1 %



Part des logements sociaux



Insee 2017	Nb habitants au carreau	Part des ménages pauvres	Part des moins de 18 ans	Part des 65 ans et plus	Part des ménages de 1 personne	Part des ménages de 5 personnes et plus	Part des familles monoparentales	Part des logements sociaux
Carreau 1	243	9.4 %	22,2 %	23,5 %	37,6 %	5,1 %	17.9 %	23.1 %
Carreau 2	132	34.9 %	14,4 %	21,2 %	72,1 %	4,7 %	5.8 %	72.1 %

LE QUARTIER DES KORRIGANS

Insee 2017	Nb habitants	Part des ménages pauvres
Taux de pauvreté le plus bas dans les QPV à l'échelle nationale en 2019		22,4%
Carreau 2	132	34.9 %

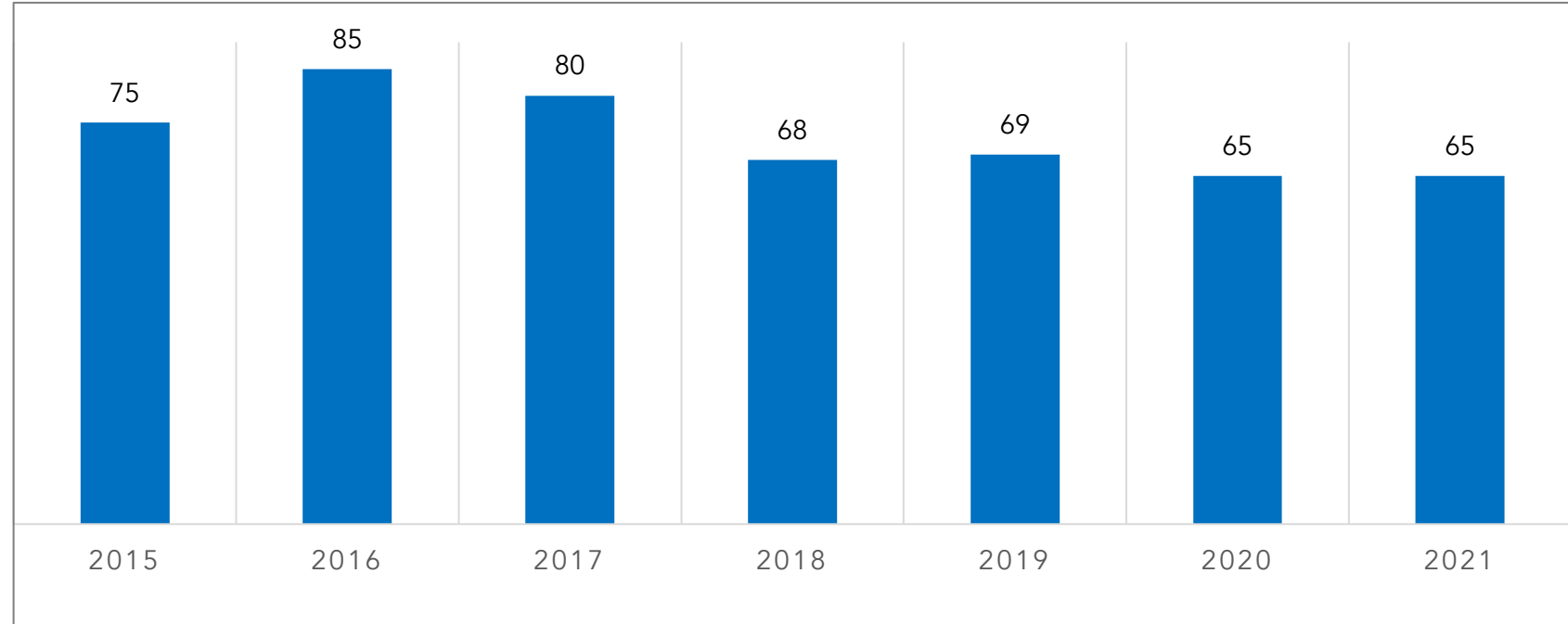


PARTIE 3 - L'ÉVALUATION DE LA PROGRAMMATION, DES OPÉRATEURS ET DES FINANCEMENTS

- Globalement, une baisse du nombre d'actions inscrites dans la programmation du Contrat Ville.
- Une baisse est antérieure à la crise de la COVID, même si la pandémie a sans doute amplifié le processus.
- La baisse du nombre d'actions n'est pas forcément significative d'un ralentissement institutionnel de l'intervention sociale, cela peut aussi être dû à une plus grande maîtrise dans le choix des actions.

L'évolution du nombre d'actions inscrites dans la programmation du CV de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



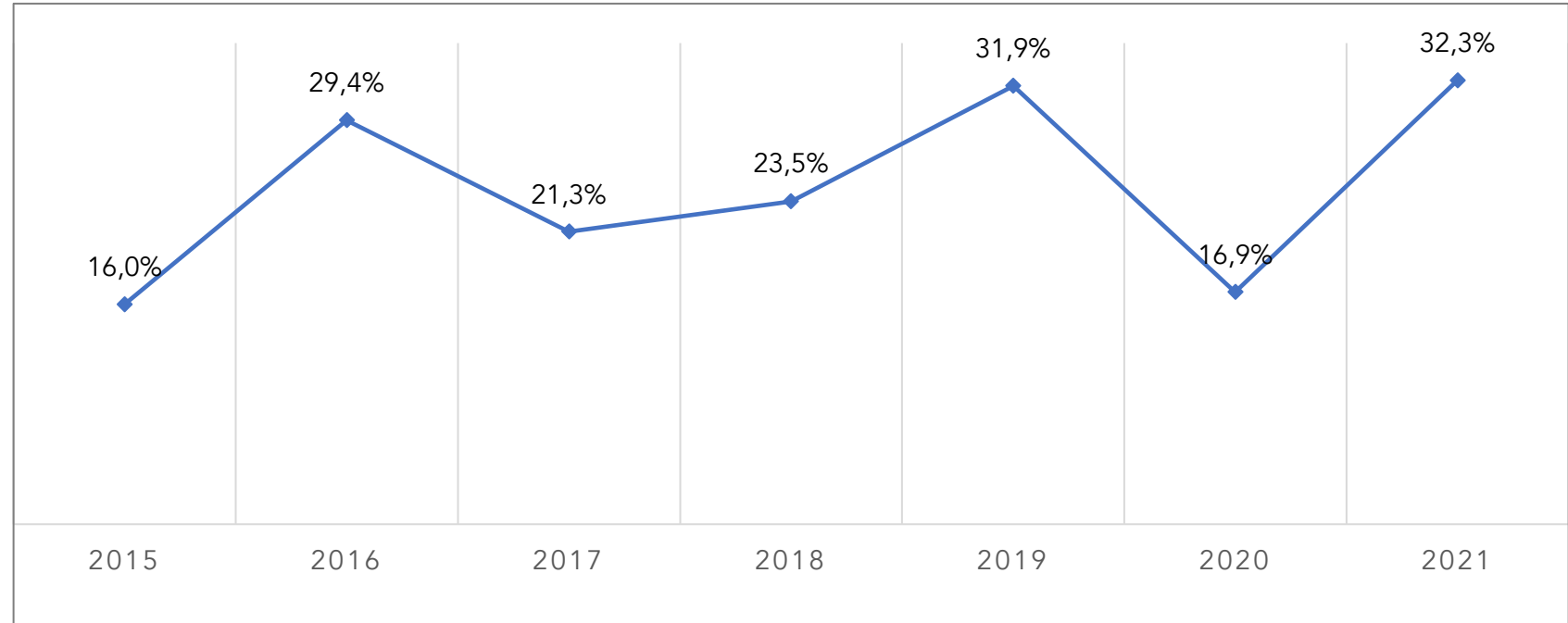
	2015	2021	Evol 2015-2021	
Nombre d'actions inscrites	75	65	-10	-13,3%

Une dynamique de renouvellement des actions

- Une progression des actions nouvelles entre 2015 et 2021, +16,3 points.
- Notons l'effet COVID avec une baisse très sensible des actions nouvelles.
- L'année 2021 réamorçage la croissance.
- Le pourcentage d'actions nouvelles est indicatif de thématiques, de ciblage et de mises en œuvre différentes. Cela permet de sortir de la seule reconduction / reproduction des actions.

L'évolution de la part des actions nouvelles de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



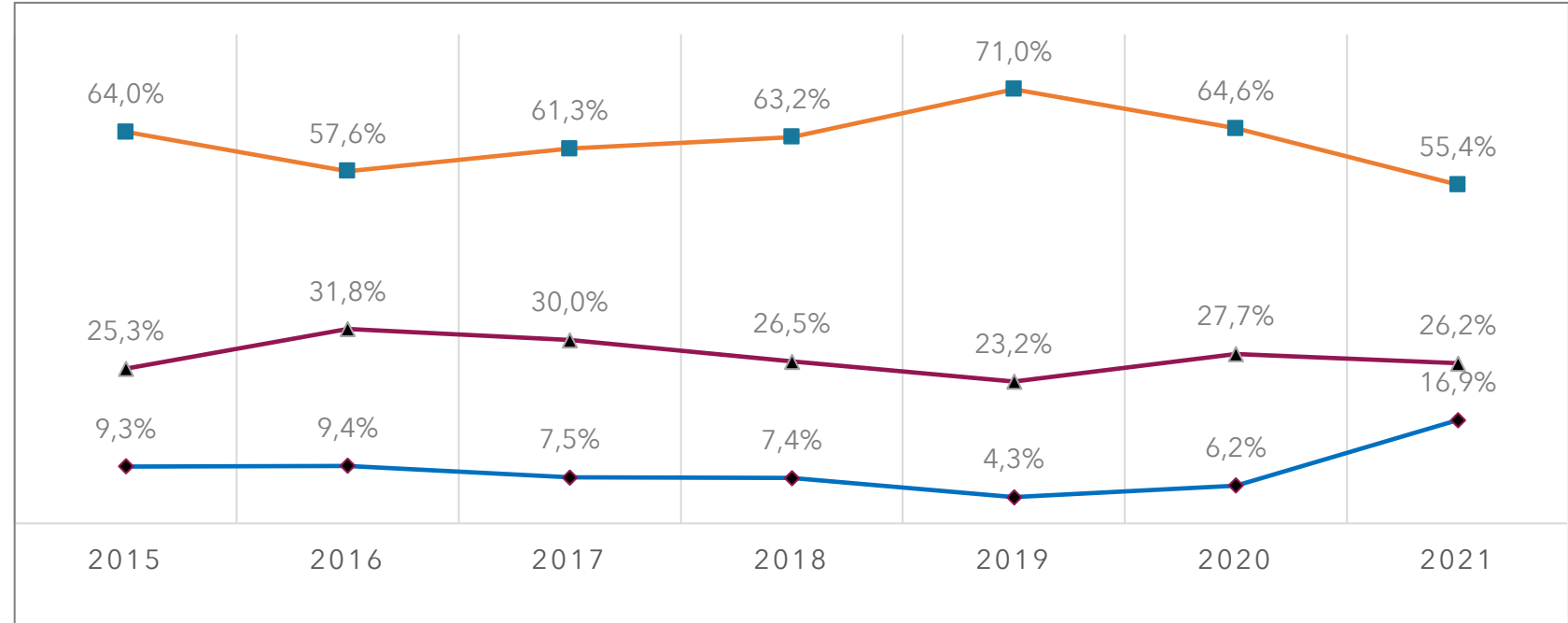
	2015	2021	Evolution 2015-2021
Part des nouvelles actions	16,0%	32,3%	+16,3 pts

- **Le pilier cohésion sociale** en concentre le plus grand nombre. Il est l'historique de la Politique de la Ville. On peut observer qu'au fil des ans son poids diminue, - 8,6 points. Cela est dû à la progression des autres piliers dans la répartition. Ce qui veut également dire qu'une meilleure diversité des actions s'est réalisée dans l'évolution du Contrat Ville.
- **Le Pilier Cadre de ville** se focalise sur les actions d'optimisation du cadre de vie, il concerne suivant les contextes le renouvellement urbain, l'habitat et les espaces partagés. Nous pouvons ici observer, de 2015 à 2021, une nette progression (+7,6 points), mais à y regarder de plus près, on constate une nette tendance à la baisse entre 2015 et 2019, la période COVID semble plus propice à la représentation de ses actions, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un effet de proportion, dû à la diminution du pilier cohésion sociale.
- **Le piler emploi et développement économique** est plus constant, avec toutefois une légère progression de 2015 à 2021. Notons que la progression était plus nette jusqu'en 2017, avant de baisser sensiblement en 2018-19, curieusement l'année 2020 réamorçait un renforcement de sa représentativité.

Le pilier « cohésion sociale » reste prédominant en nombre d'actions

L'évolution de la part des actions par piliers de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



	2015	2021	Evol 2015-2021
Part des actions - cadre de vie	9,3%	16,9%	+7,6 pts
Part des actions - cohésion sociale	64,0%	55,4%	-8,6 pts
Part des actions - emploi et dévpt éco	25,3%	26,2%	+0,9 pt

Sur l'ensemble des thématiques identifiées par les acteurs et déroulées sur 6 ans, on constate trois phénomènes :

- Les thématiques qui ont tendance à se maintenir, voire à stagner comme la parentalité, la jeunesse, le sport et les loisirs, l'accès à la citoyenneté et aux droits.
- Les thématiques qui progressent : le cadre de vie et le renouvellement urbain, la participation des habitants, la santé et pour une part moindre, le développement économique et l'emploi.
- Les thématiques qui baissent : l'éducation, la culture et la médiation sociale et culturelle.

Trois familles de thématiques se distinguent

L'évolution de la part des actions par thématiques de 2015 à 2021

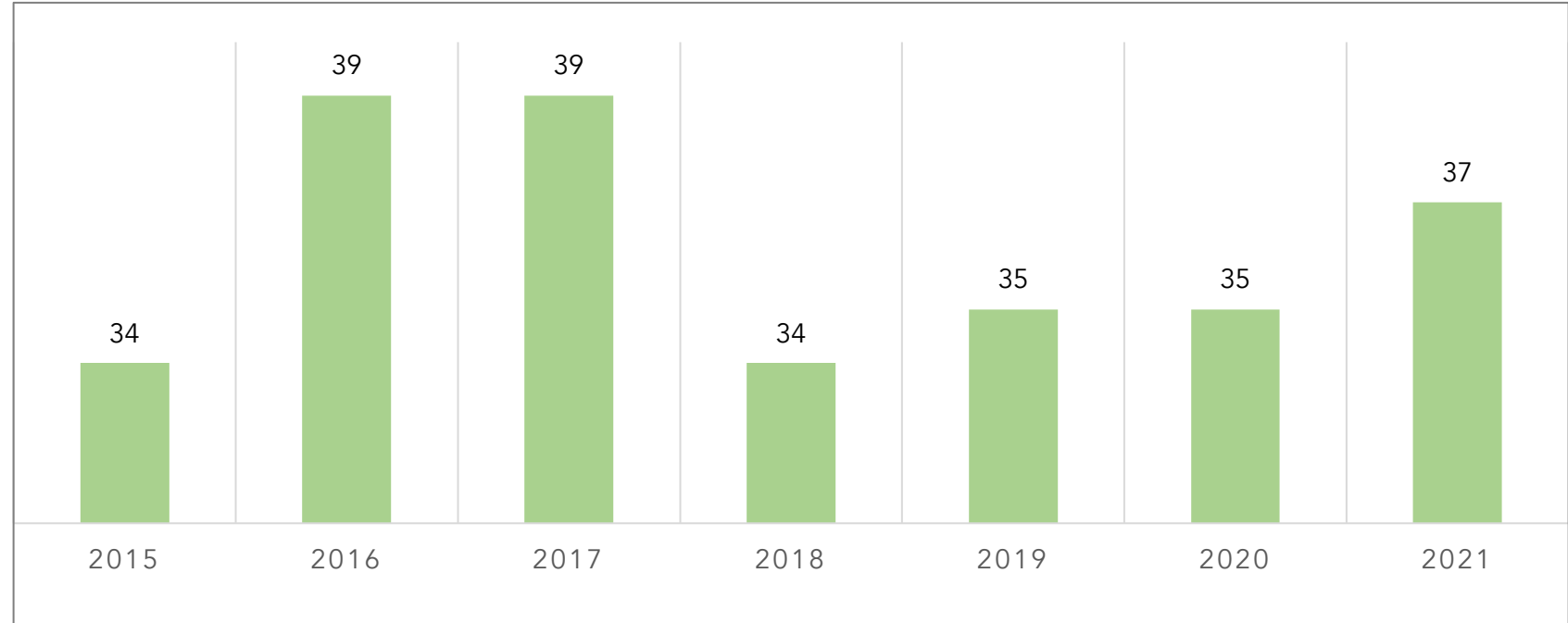
SOURCE : COMMUNE

Part des actions par thématiques		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
cadre de vie et RU	8,0%	8,2%	6,3%	5,9%	2,9%	4,6%	15,4%	+7,4 pts
éducation	26,7%	18,8%	18,8%	22,1%	17,4%	20,0%	20,0%	-6,7 pts
santé	2,7%	5,9%	5,0%	2,9%	4,3%	4,6%	7,7%	+5 pts
parentalité	4,0%	3,5%	3,8%	5,9%	8,7%	4,6%	4,6%	+0,6 pt
culture	8,0%	5,9%	7,5%	2,9%	4,3%	4,6%	4,6%	-3,4 pts
jeunesse	2,7%	1,2%	1,3%	1,5%	4,3%	3,1%	3,1%	+0,4 pt
médiation sociale et culturelle	13,3%	11,8%	15,0%	16,2%	21,7%	12,3%	4,6%	-8,7 pts
accès à la citoyenneté	2,7%	2,4%	2,5%	2,9%	2,9%	3,1%	3,1%	+0,4 pt
sports et loisirs	4,0%	7,1%	5,0%	5,9%	4,3%	9,2%	4,6%	+0,6 pt
participation des habitants	0,0%	1,2%	2,5%	2,9%	2,9%	3,1%	3,1%	+3,1 pts
connaissances des droits et accès aux services publics	1,3%	1,2%	1,3%	1,5%	1,4%	1,5%	1,5%	+0,2 pts
dévpt éco et emploi	25,3%	31,8%	30,0%	26,5%	23,2%	27,7%	26,2%	+0,9 pt

L'évolution du nombre d'opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- En six ans, le nombre d'opérateurs d'actions progresse de presque 9%.
- Notons qu'après la forte croissance de 2016 et 2017, l'année 2018 assiste à une baisse sensible du nombre d'opérateurs, cela est peut-être dû à l'annulation nationale de crédits Politique de la Ville (été 2017) et à la diminution de l'enveloppe du Morbihan de 8%.
- La crise sanitaire a sans doute immobilisé un certain nombre d'entre eux. L'année 2021 repart avec un plus grand nombre d'opérateurs impliqués.

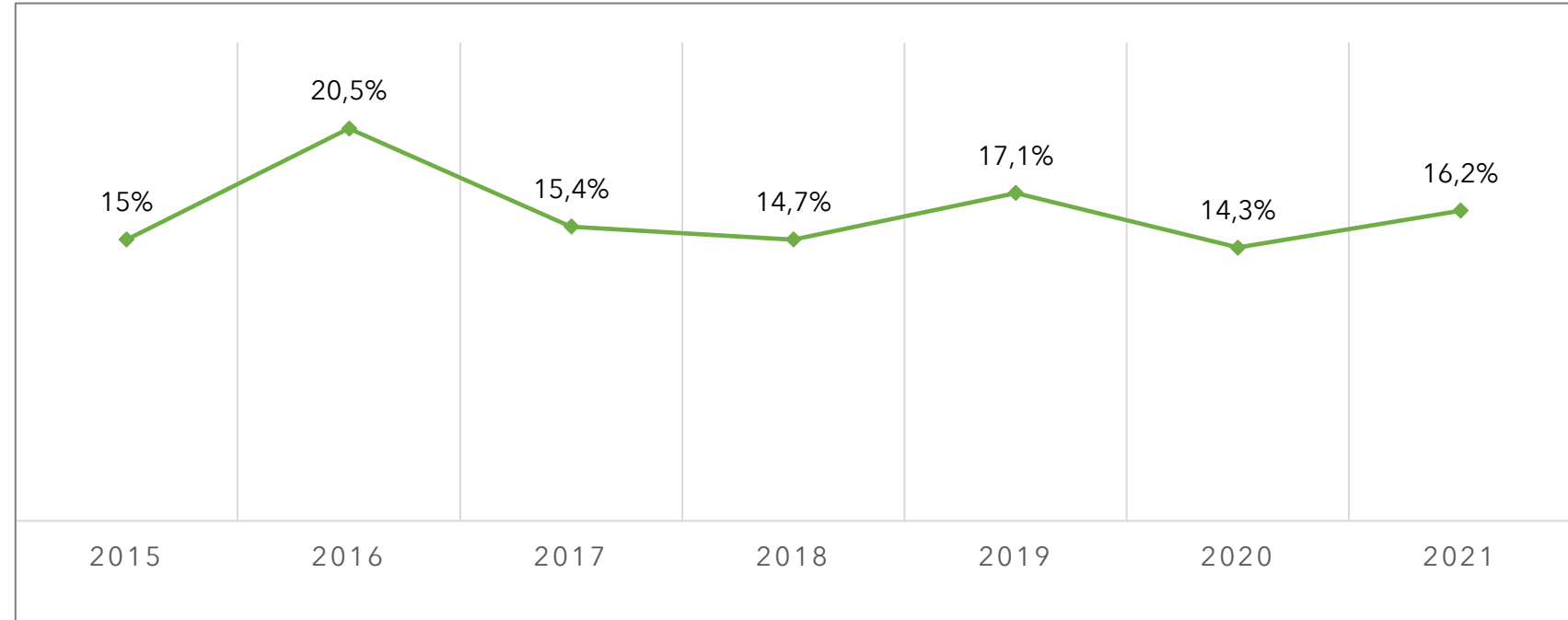


	2015	2021	Evol 2015-2021	
Nombre d'opérateurs	34	37	+3	+8,8%

L'évolution de la part des nouveaux d'opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- Malgré la progression de 1,5 point en six ans, l'évolution de nouveaux opérateur est constante, autour de 16,1 % par an, l'année 2021 est à l'image de cette moyenne.
- L'année 2017 est moins encline aux nouveaux opérateurs, sans doute pour les raisons que nous avons évoqué, l'année 2018 suit la même tendance. Le redémarrage de 2019 est altéré par la pandémie qui intervient en 2020.
- A contrario, ces constats veulent aussi dire que les opérateurs inscrits dans la durée représentent chaque année près de 84%.

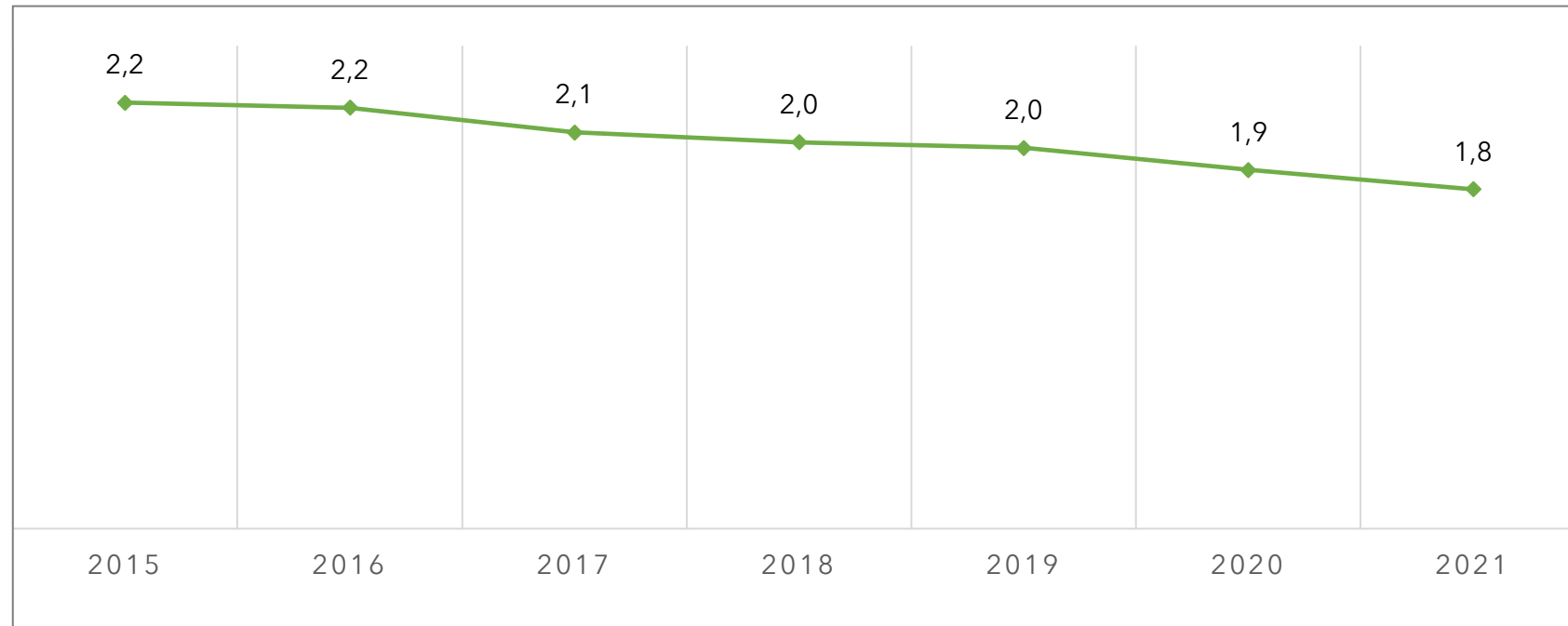


	2015	2021	Evol 2015-2021
Nombre nouveaux d'opérateurs	14,71%	16,22%	+1,5 pt

- Si la diminution du nombre d'actions est indéniable, il est important de noter que cette baisse tendancielle est aussi le résultat d'une plus grande diversification des opérateurs.
- Observons une nouvelle fois l'effet COVID à partir de 2020.

L'évolution du nombre moyen d'actions par opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

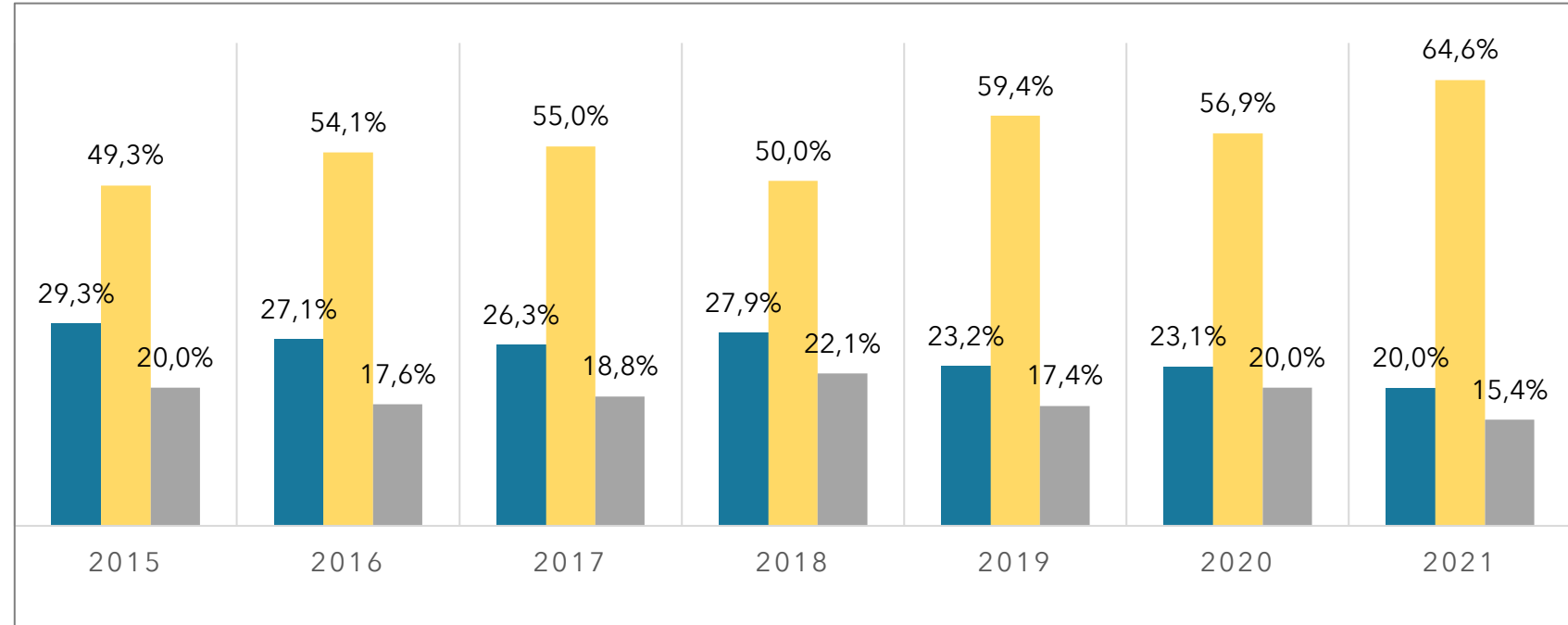


	2015	2021	Evol 2015-2021
Nb moyen d'actions par opérateurs	2,2	1,8	-0,4

L'évolution du profil des opérateurs de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- La typologie des opérateurs, elle, s'organise autour de trois acteurs : la ville, les autres acteurs qui sont surtout des institutions, et les associations.
- Remarquons que l'intervention de la ville et des autres opérateurs diminue au fil des ans au profit de la vie associative.
- Avec une réelle continuité, les acteurs associatifs mettent en œuvre en 2021 près de 65% des actions. La progression entre 2015 et 2021 est très significative. Nous savons que cette prise en charge par la vie associative est due en partie à l'animation portée par la ville.



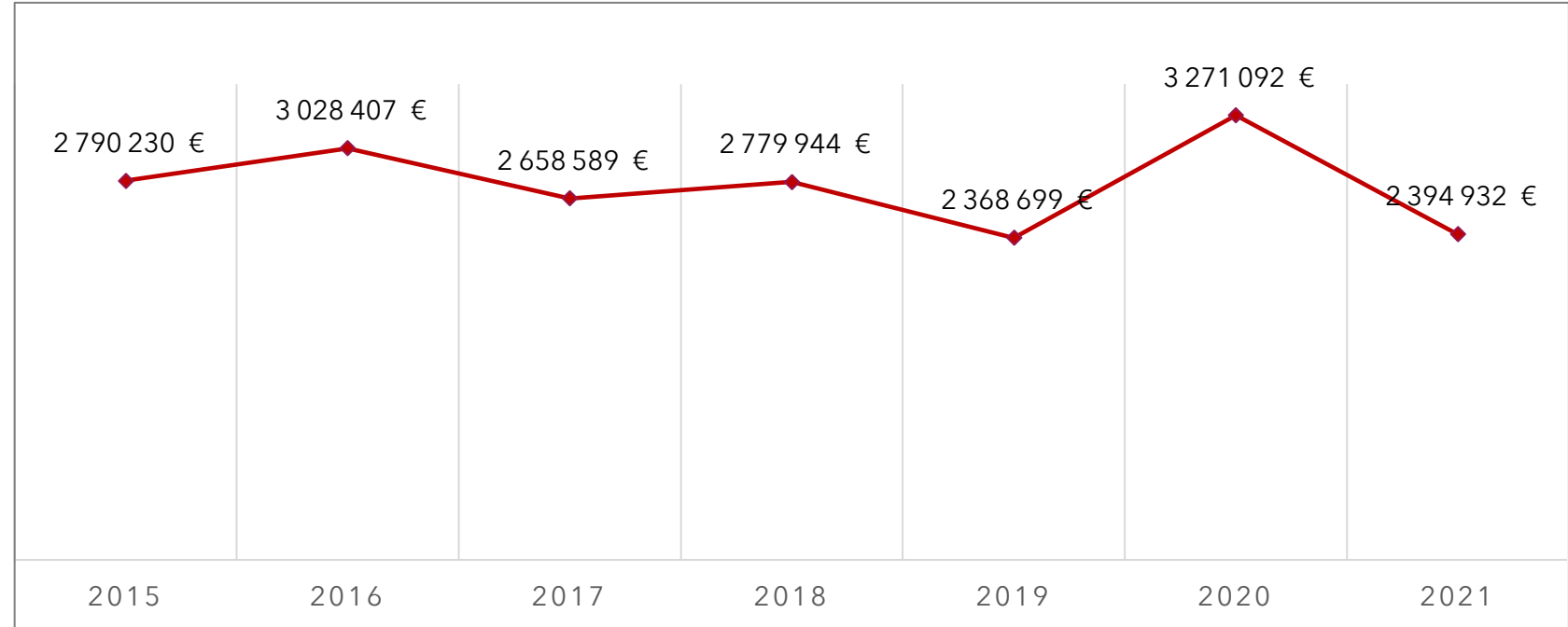
	2015	2021	Evol 2015-2021
Ville	29,33%	20,00%	-9,33 pts
Associations	49,33%	64,62%	+15,28 pts
Autres acteurs	20,00%	15,38%	-4,62 pts

Une enveloppe globale conséquente

L'évolution du coût global de la programmation des actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- Le coût global de la programmation comprend les crédits spécifiques, le droit commun, les coûts de fonctionnement des équipements et services et la valorisation du bénévolat.
- Le montant est tout à fait significatif de la forte implication des acteurs institutionnels sur le territoire.
- Notons toutefois une baisse tendancielle de 14,2%, entre 2015 et 2021.
- La courbe comprend de nombreuses fluctuations.

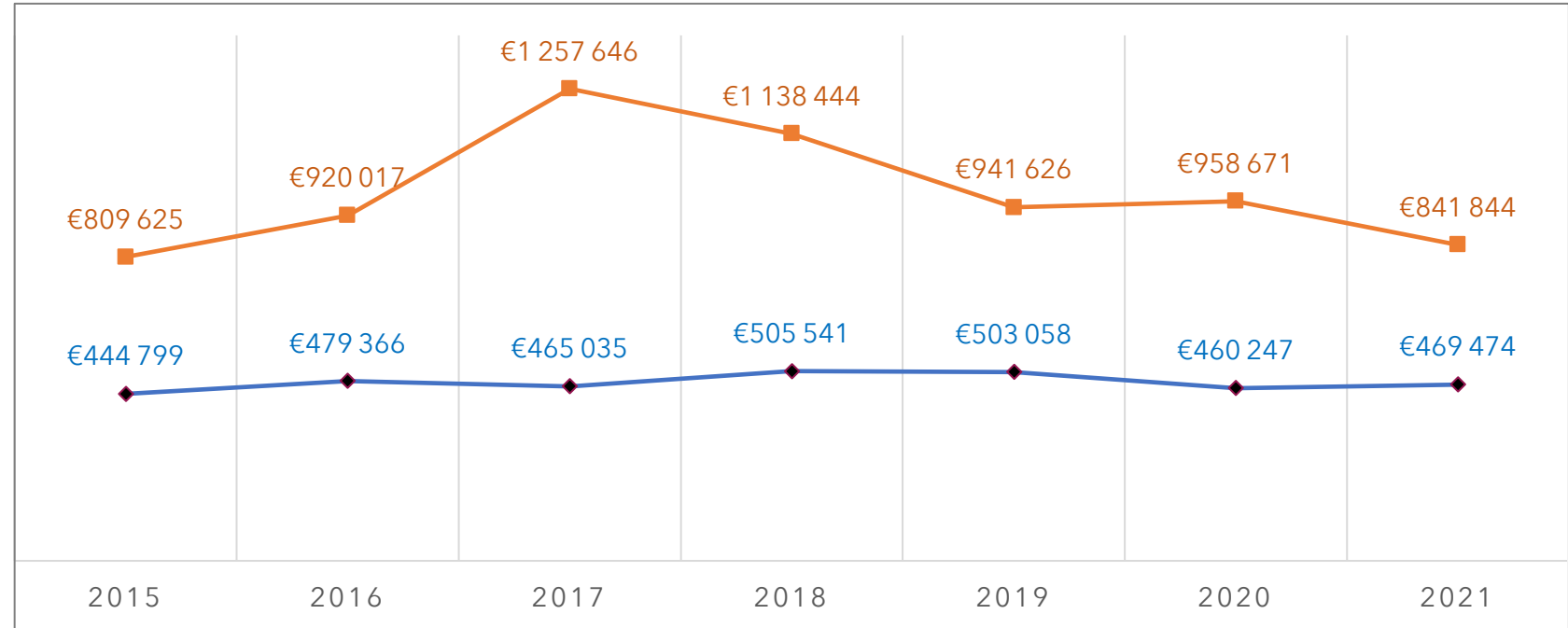


	2015	2021	Evolution 2015-2021	
Coût global programmation	2 790 230 euros	2 394 932 euros	- 395 298 euros	-14,2%

L'évolution de la nature des financements des actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- Notons que la part du droit commun est plus conséquente que les crédits spécifiques, toutefois si le droit commun participe au déploiement des actions Politique de la Ville, il contribue aussi et parallèlement aux fonctionnements sociaux et économiques des territoires.
- Sur l'intervalle de 2015-2016, le droit commun se renforce de +4%.
- Les crédits spécifiques actions du Contrat Ville se renforcent aussi dans le même intervalle (+5,5%). Deux phénomènes impactent quelque peu cette ligne, la réduction budgétaire nationale de 2017 et la crise sanitaire.



	2015	2021	Evol 2015-2021	
Crédits spécifiques Politique de la ville	444 799 €	469 474 €	24 675 €	+5,5%
Droit commun	809 625 €	841 844 €	32 219 €	+4%

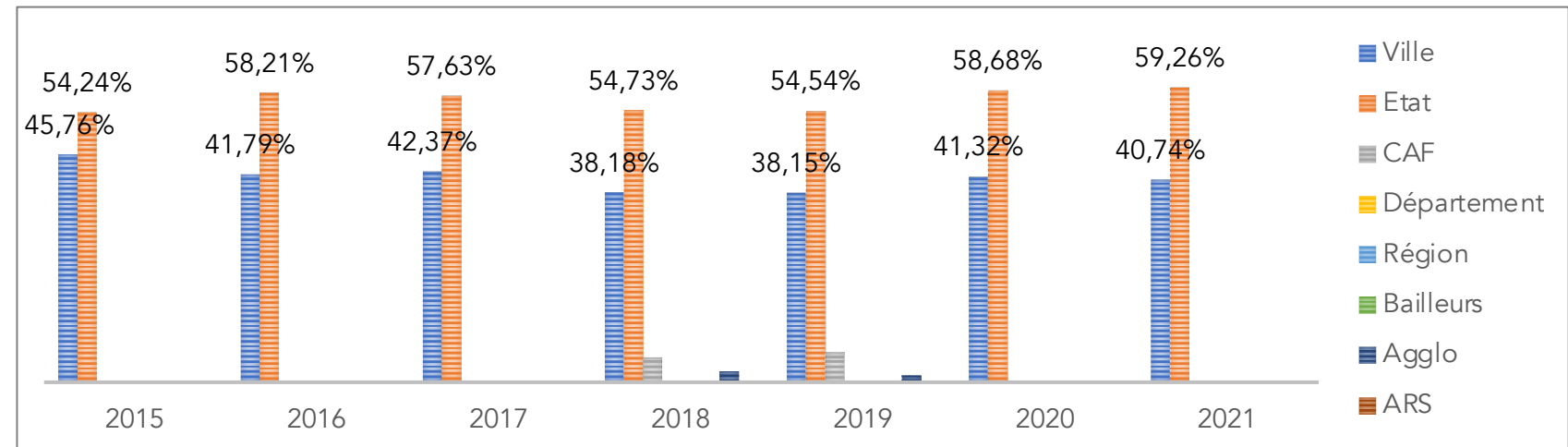
- Sur le financement des actions, on mesure bien le rôle d'amorçage de l'État et son soutien à la programmation des actions dans la durée.
- Sur la programmation, la progression de la participation de l'État est quasi-constante, +15,3% sur l'intervalle d'analyse. Seules les années 2017 et 2018 indiquent un fléchissement dû en partie à la rétrocession de 8% des enveloppes Politique de la Ville, et à l'intervention de nouveaux financeurs qui par effet de ricochet diminue la part des principaux contributeurs.
- À l'inverse, la ville réduit sur cette partie son financement des actions de 6% entre 2015 et 2021.
- Notons qu'en 2018 et 2019, de nouveaux financeurs rentrent dans la programmation des actions, indépendamment de leurs financements de droit commun.

Les crédits spécifiques de la Politique de la Ville sont portés principalement par l'État et la ville

La répartition des sources de financement des crédits spécifiques Politique de la Ville de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol 2015-2021	
GLOBAL	444 799 €	479 366 €	465 035 €	505 541 €	503 058 €	460 247 €	469 474 €	24 675 €	+5,5%
Ville	203 555 €	200 317 €	197 035 €	193 037 €	191 899 €	190 167 €	191 263 €	-12 292 €	-6,0%
Etat	241 244 €	279 049 €	268 000 €	276 664 €	274 388 €	270 080 €	278 211 €	36 967 €	+15,3%
CAF	-	-	-	24 840 €	30 160 €	-	-	-	-
Dépt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agglo	-	-	-	11 000 €	6 611 €	-	-	-	-
ARS	-	-	-	-	-	-	-	-	-

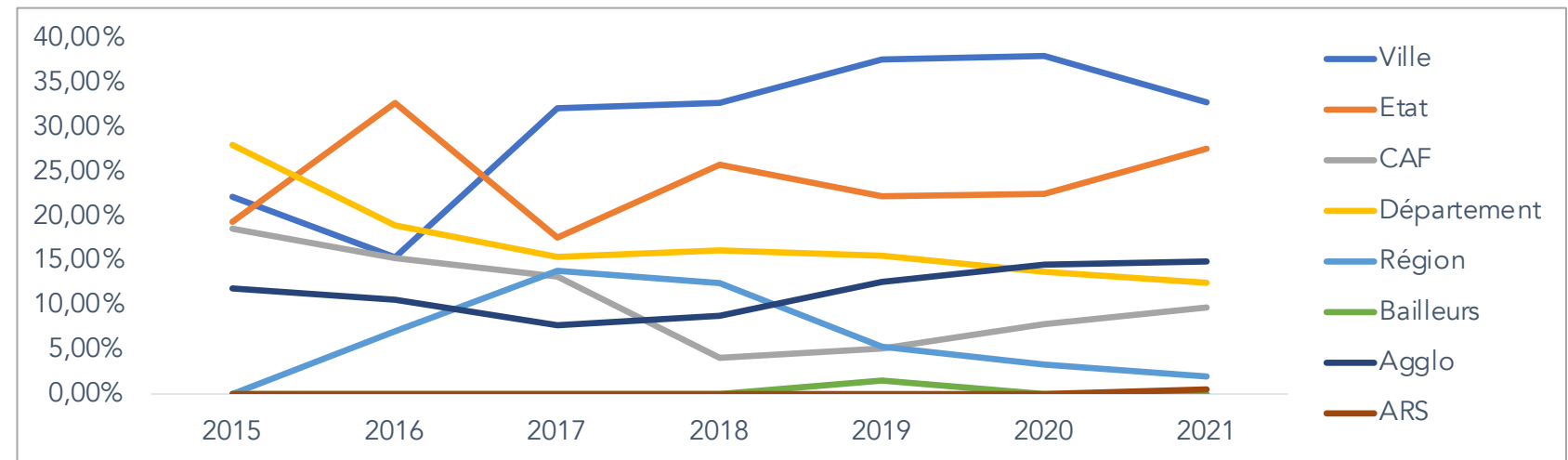


L'évolution de la part des financeurs relevant du droit commun de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

- La ville et l'État représentent 60,4% du financement total du droit commun sur les deux quartiers. Sur la période 2015-2021, la ville a globalement majoré sa participation de 10,7 points, et l'État de 8,2 points.
- Les courbes nous indiquent l'effet de substitution et / ou complémentarité entre la ville et l'État, du moins pour les premières années du Contrat Ville.
- Le Département et la CAF sont également des contributeurs importants. En 2015, ils jouent un rôle d'amorçage évident, toutefois leur participation a diminué de 2015 à 2021.
- Notons que l'agglomération maintient globalement sa participation avec une progression en valeur relative de 3 points sur l'intervalle de mesure.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol 2015 2021
Ville	22,16%	15,38%	32,17%	32,72%	37,66%	38,03%	32,81%	+10,65 pts
Etat	19,35%	32,74%	17,60%	25,79%	22,22%	22,51%	27,57%	+8,22 pts
CAF	18,59%	15,27%	13,19%	4,07%	5,13%	7,86%	9,72%	-8,87 pts
Département	28,02%	18,95%	15,45%	16,16%	15,53%	13,77%	12,52%	-15,50 pts
Région	0,00%	7,07%	13,86%	12,46%	5,32%	3,29%	1,95%	+1,95 pt
Bailleurs	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,52%	0,00%	0,00%	-
Agglo	11,88%	10,58%	7,74%	8,81%	12,62%	14,54%	14,91%	+3,03 pts
ARS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,52%	+0,52 pt



Montant crédits spécifiques Politique de Ville

2015	1 040 137 €
2016	1 087 240 €
2017	465 035 €
2018	505 541 €
2019	503 058 €
2020	460 247 €
2021	469 474 €

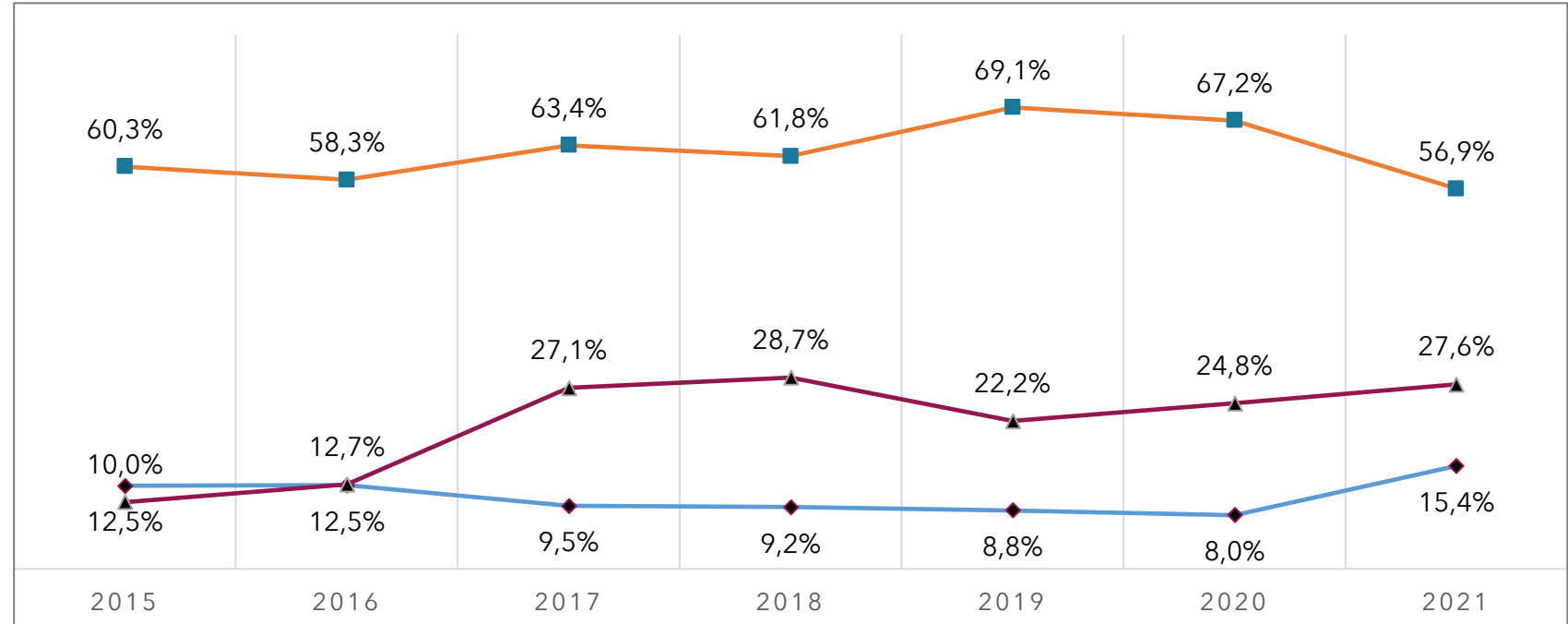
Pour mémoire, à l'échelle nationale (moyenne), le pilier cohésion avoisine les 75% (avec les adultes relais, l'enveloppe cadre de vie est autour de 3%, et l'emploi et le développement éco approche les 17%.

Certaines lignes budgétaires (dans les décomptes) intègrent les crédits spécifiques et les crédits de droit commun dans une seule somme (2015 et 2016), et il nous est alors impossible de les différencier.

Le pilier « cohésion sociale » est celui qui a mobilisé le plus de financements globaux de 2015 à 2021

L'évolution de la part de l'enveloppe financière relevant des crédits Politique de la ville par pilier de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

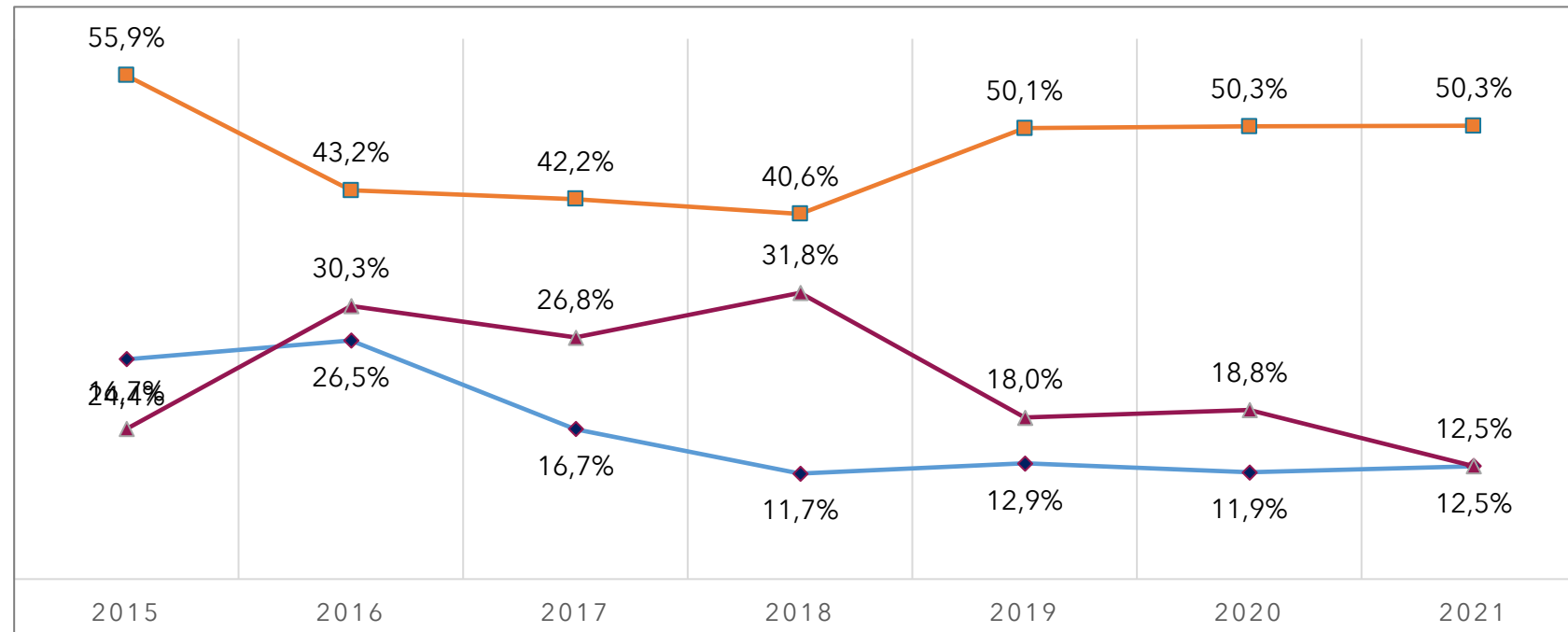


	2015	2021	Evol 2015-2021
Part enveloppe - cadre de vie - RU	27,41%	15,74%	-11,67 pts
Part enveloppe - cohésion sociale	55,92%	50,33%	-5,59 pts
Part enveloppe - emploi et dévpt éco	16,67%	12,54%	-4,13 pts

L'évolution de la part de l'enveloppe financière relevant du Droit commun par pilier de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

Montant droit commun	
2015	809 625 €
2016	920 017 €
2017	1 257 646 €
2018	1 138 444 €
2019	941 626 €
2020	958 671 €
2021	841 844 €



	2015	2021	Evol 2015-2021
Part enveloppe - cadre de vie - RU	27,41%	15,74%	-11,67 pts
Part enveloppe - cohésion sociale	55,92%	50,33%	-5,59 pts
Part enveloppe - emploi et dévpt éco	16,67%	12,54%	-4,13 pts

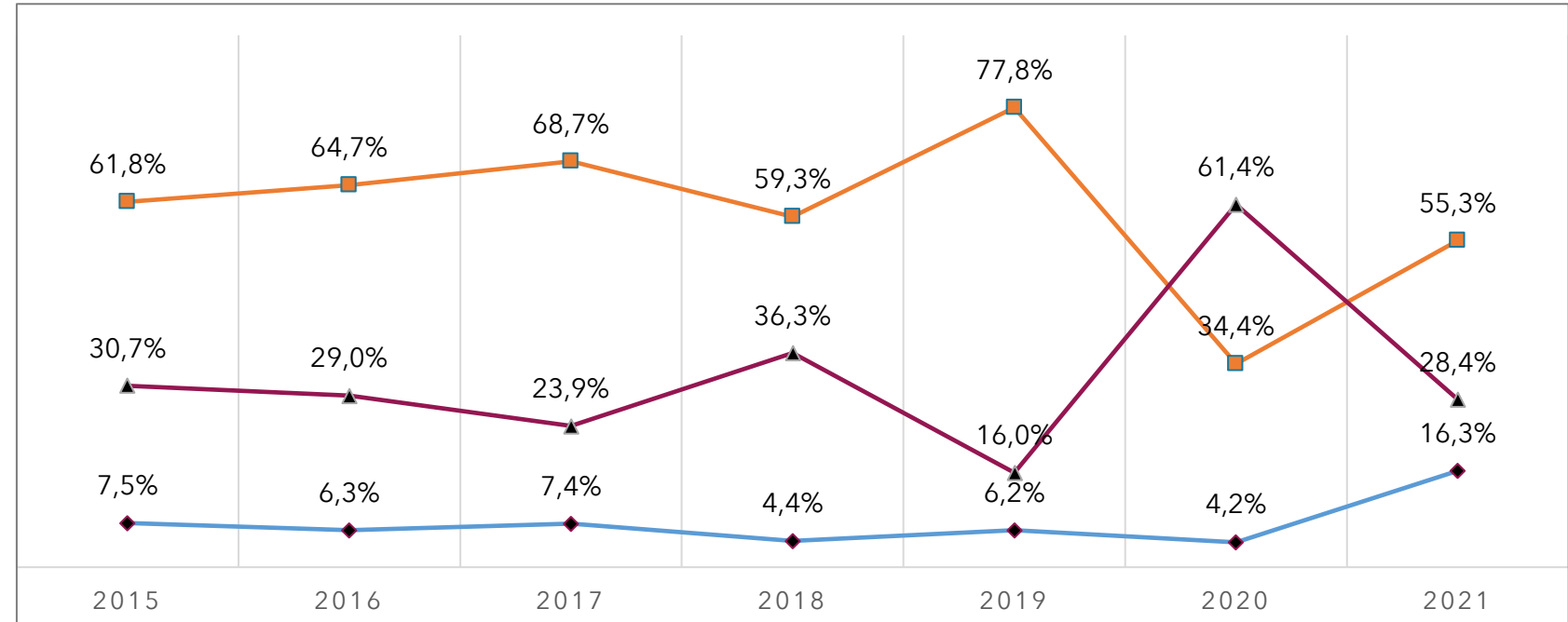
1. Cette ligne intègre la valorisation du bénévolat et d'autres financements (sans plus de détail).

Autres financements	
2015	809 625 €
2016	920 017 €
2017	1 257 646 €
2018	1 138 444 €
2019	941 626 €
2020	958 671 €
2021	841 844 €

Le pilier « cohésion sociale » dans les autres financements¹ est celui qui a mobilisé le plus de financements sur la période analysée

L'évolution de la part de l'enveloppe financière relevant d'autres financements par pilier de 2015 à 2021

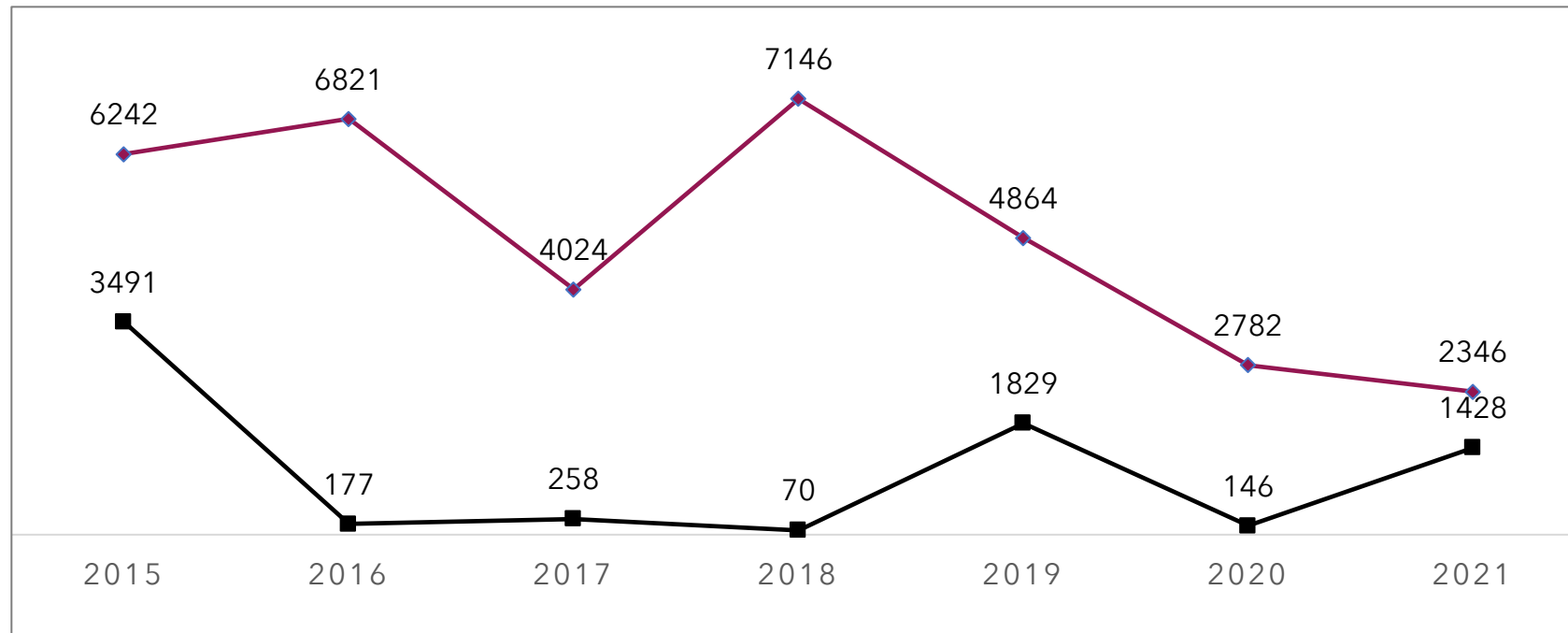
SOURCE : COMMUNE



	2015	2021	Evol 2015-2021
Part enveloppe - cadre de vie - RU	7,46%	16,31%	+8,85 pts
Part enveloppe - cohésion sociale	61,84%	55,31%	-6,53 pts
Part enveloppe - emploi et dévpt éco	30,70%	28,38%	-2,32 pts

L'évolution du nombre d'habitants du QPV touchés par les actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



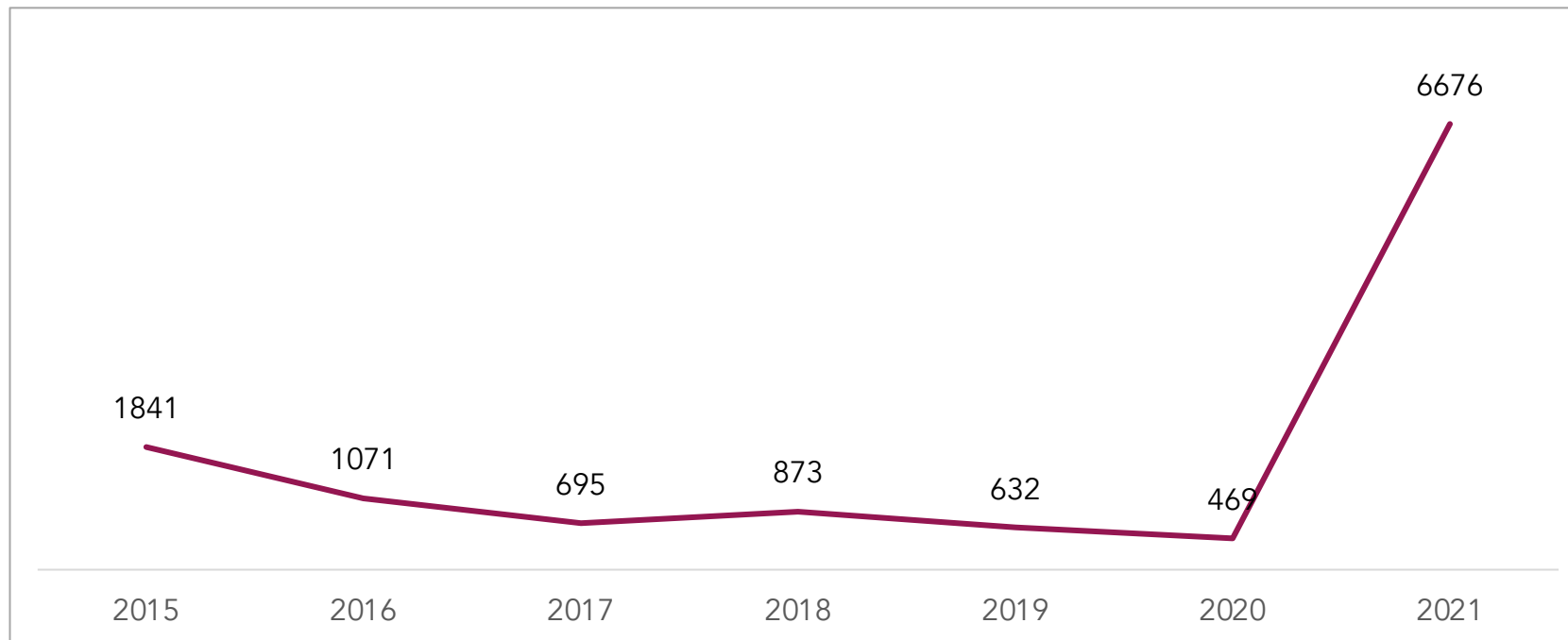
	2015	2021	Evolution 2015-2021	
Nombre d'habitants du QPV touchés	6242	2346	-3896	-62,4%
Nombre d'habitants hors QPV touchés	3491	1428	-2063	-59,1%
Nombre tt d'habitants touchés	9733	3774	-5959	-61,2%

- D'autres comptages existent, d'autres chiffres existent, mais nous n'avons aucun croisement de sources qui nous permettrait de tracer l'origine des données.
- Comme nous l'avons indiqué, les comptages réalisés à partir des bilans fournis, montrent la labilité des données.

Viennent se rajouter d'autres bénéficiaires aux actions, les comptages initiaux n'ont pas permis d'identifier leur provenance

L'évolution du nombre de bénéficiaires non identifiés par les actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE



L'évolution du lieux des actions de 2015 à 2021

SOURCE : COMMUNE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evol 2015-2021
Actions communes aux deux QPV	45,3%	50,6%	51,3%	56,7%	58,0%	55,4%	58,5%	+13,1 pts
QPV Kercado	17,3%	15,3%	17,5%	14,9%	10,1%	10,8%	7,7%	-9,6 pts
QPV Ménimur	10,7%	7,1%	6,3%	10,4%	8,7%	12,3%	7,7%	-3 pts
Hors QPV	26,7%	27,1%	25,0%	17,9%	23,2%	21,5%	26,2%	-0,5 pt

RÉPARTITION DE LA DÉPENSE SOCIALE

Programmation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budget action PV	444799	479366	465035	505541	503058	460247	469474
Bénéficiaires QPV	6242	6821	4024	7146	4864	2782	2346
Ratio euros par Habitant	71,30 €	70,30 €	115,60 €	70,70 €	103,40 €	165,40 €	200,10 €

Ensemble des fonds mobilisés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Budget action globale	444799	479366	465035	505541	503058	460247	469474
Nbs d'habitants sur les quartiers	6242	6821	4024	7146	4864	2782	2346
Ratio euros par Habitant	442,2 €	479,9€	421,3€	440,6€	375,4€	518,4€	379,5€

Quelques mots sur la gouvernance

Nous savons, pour l'avoir entendu chez tous que l'attente est grande, que l'envie, le besoin de travail, de travailler autrement et mieux ensemble se faire ressentir.

Au regard des éléments transmis et des données identifiées, nous constatons que :

- Les objectifs contractualisés dans le Contrat Ville ne sont pas toujours mis en œuvre, et ils ne sont pas suffisamment adaptés aux réalités du territoire...
- La gouvernance est principalement financière (sur la programmation).
- La complémentarité des acteurs publics est rarement stratégique, ce qui veut dire que la gouvernance n'est pas suffisamment stratégique, cela crée de la confusion sur le (les) pilotage(s).
- La gouvernance technique ne peut jouer pleinement son rôle (cohérence, coordination)...

PARTIE 4 - L'ANALYSE DES DEUX QUESTIONS ÉVALUATIVES

Le sens de la nuance, est-ce que pauvreté et précarité sont synonymes ?

La pauvreté est le fait d'avoir peu, de posséder un minimum de biens matériels. **La pauvreté a un rapport à la dépossession.** Dans notre pays, elle est associée à des seuils (taux de pauvreté, RSA, calcul d'aides sociales...).

Tandis que la précarité a rapport à une instabilité sociale accompagnée d'une méfiance généralisée.

Jean Furtos, psychiatre, distingue trois niveaux de précarité, additionnels (auteur de plusieurs rapports nationaux) :

1. La précarité ordinaire qui renvoie à notre condition d'être social, nous ne pouvons pas vivre seul (du nourrisson, à l'adulte et à l'ancien).
2. La précarité de la modernité place chaque individu dans une nécessité de donner du sens à sa vie, à son rôle et à sa place sociale, ce qui est de moins en moins possible.
3. La précarité actuelle, fruit du monde globalisé dans lequel les échanges valorisés conditionnent la reconnaissance ou la non reconnaissance de l'individu.

Le maître-mot de ces trois niveaux de précarité est : LA PERTE.

QUESTION ÉVALUATIVE N°1

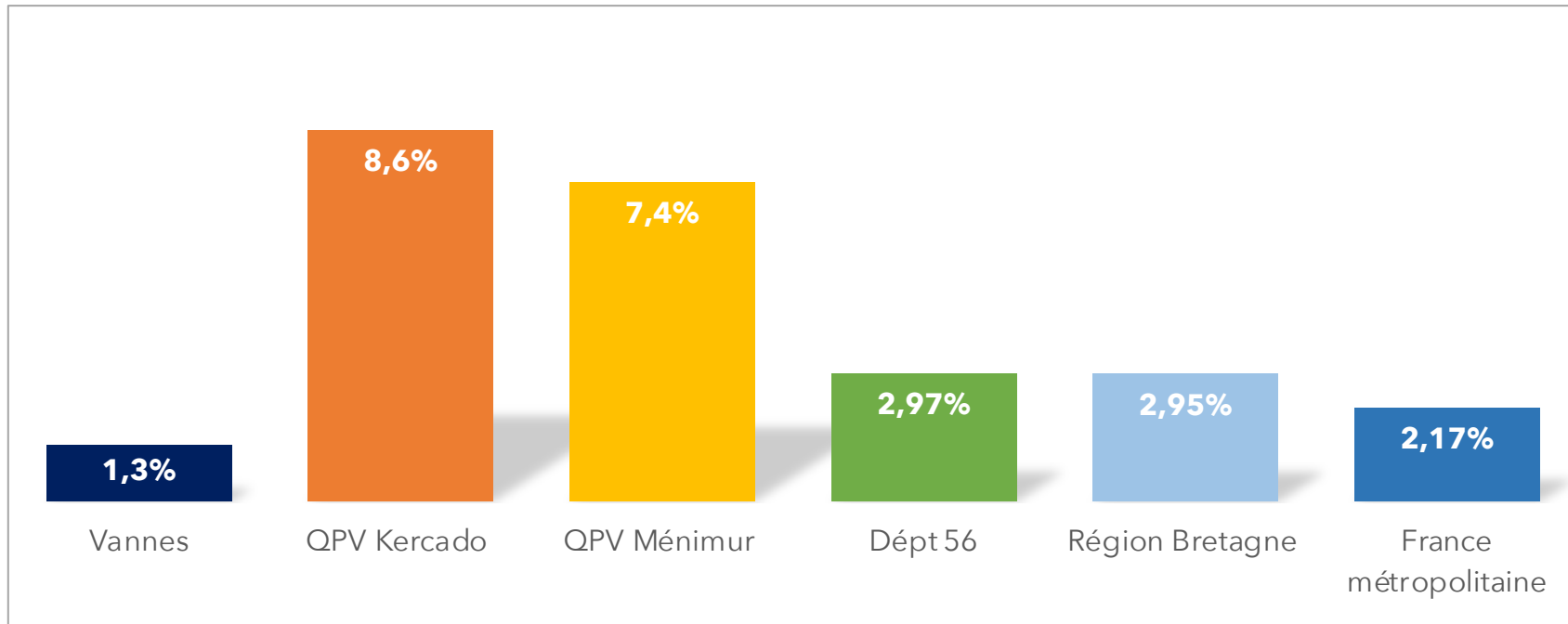
Les mouvements de population

- La progression démographique dans les deux QPV surplombe toutes les autres échelles de comparaison.
- La croissance démographique moyenne dans les QPV de Vannes se situe à 8%, pour 1,3% à l'échelle communale.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

L'évolution démographique de 2013 à 2019

SOURCE : INSEE, DÉCEMBRE 2022



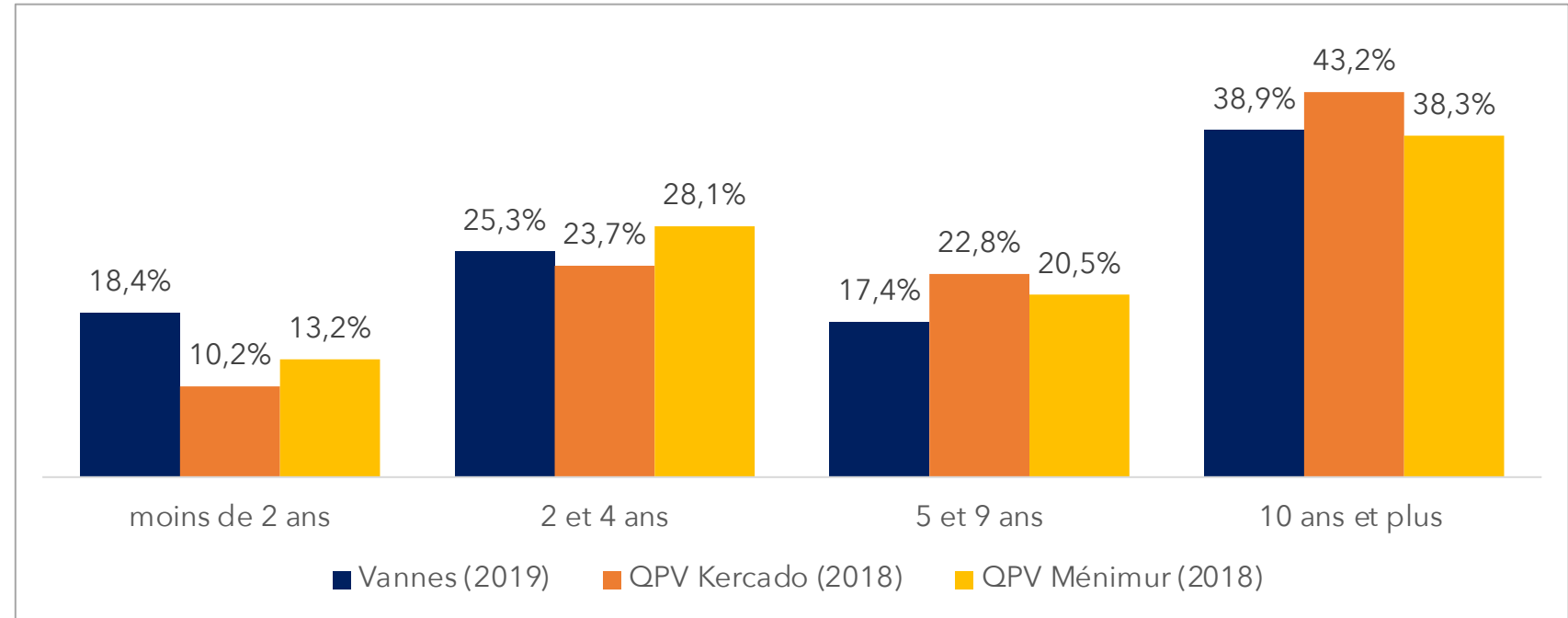
Les mouvements de population

- La part des emménagés depuis 5 ans et plus, est supérieure dans le QPV Kercado (66%) et dans celui de Ménimur (58,8%), par rapport à la moyenne communale (56,3%).
- Cela signifie que l'intensité des mouvements de population est moins prononcée dans les deux QPV que dans la ville de Vannes.
- Ce constat se confirme aussi par une représentativité plus faible des emménagés récents (moins de 2 ans) dans les deux QPV : -6,7 points en moyenne par rapport à la ville.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

L'ancienneté résidentielle des ménages en 2019

SOURCE : INSEE



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

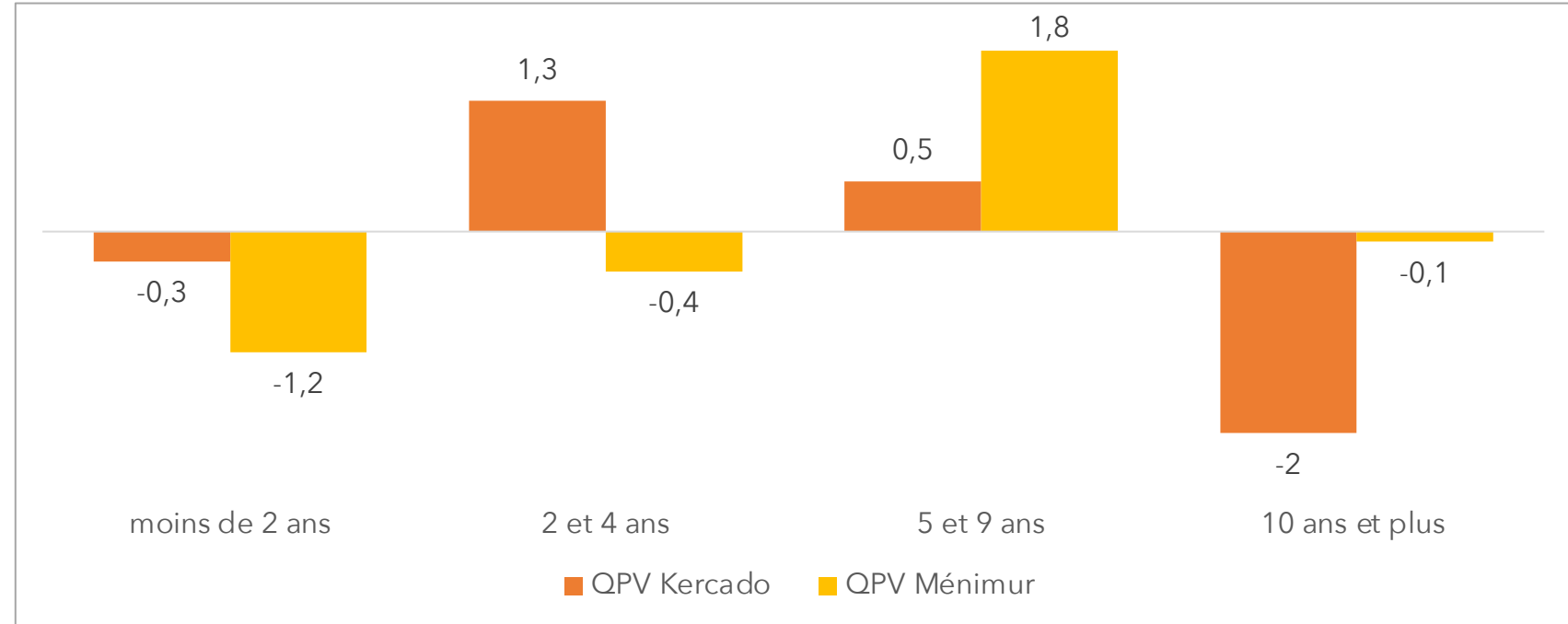
Les mouvements de population

- Dans le QPV de Kercado, il ne s'agit pas seulement d'une augmentation de population issue d'un apport extérieur, mais bien d'un renouvellement d'une partie de la population : +0,5 point de ménages de moins de cinq ans, et -1,5 point de ménages de plus de 5 ans.
- Dans le QPV de Mérimur, l'ancrage résidentiel se renforce (+ 1,7 point de ménages ayant emménagé depuis 5 ans et plus. Les nouveaux arrivants perdent légèrement en représentativité (-1,6 point de ménages de moins de 5 ans).

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

L'évolution de l'ancienneté résidentielle dans les deux QPV de 2017 à 2018

SOURCE : INSEE



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

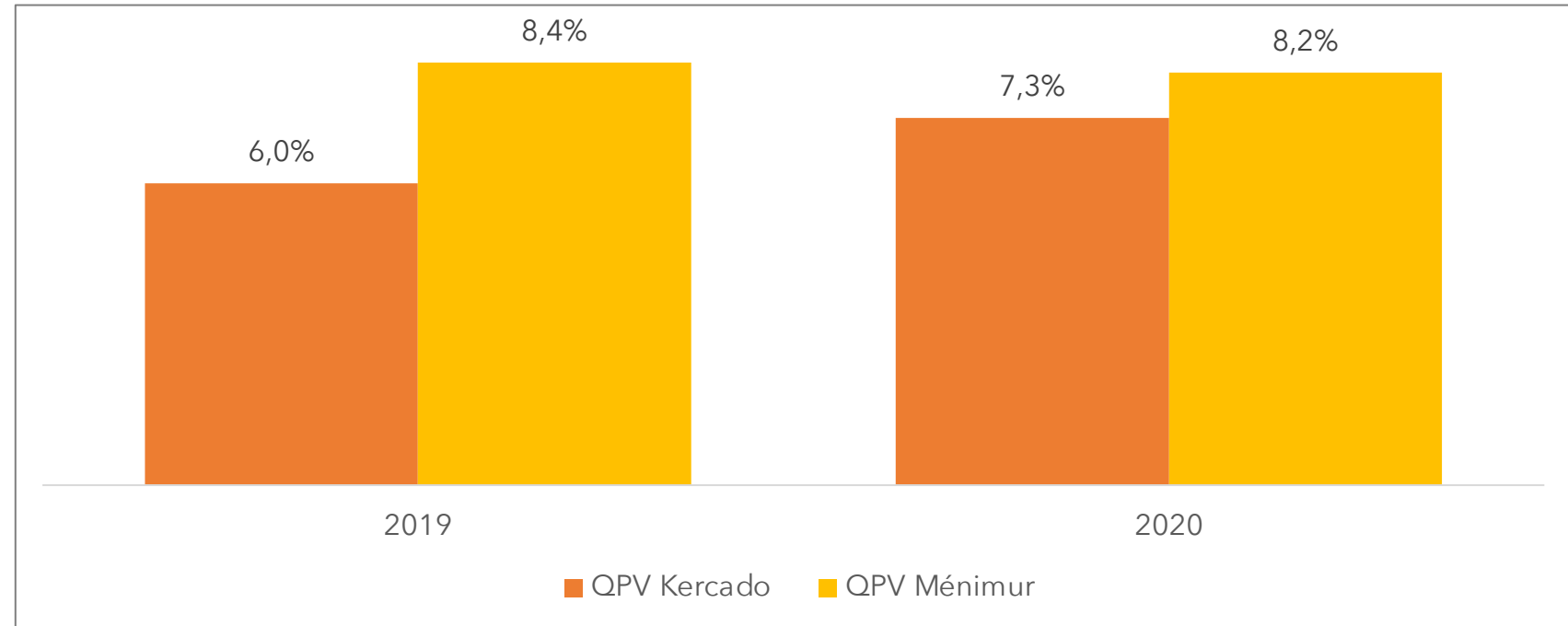
Les mouvements de population

- Dans le QPV de Kercado, la rotation résidentielle des ménages dans les logements sociaux s'accélère de +1,3 point entre 2019 et 2020.
- Cela atteste de nouveau qu'une partie de la population résidente dans le QPV de Kercado se renouvelle.
- Dans le QPV de Ménimur, la rotation résidentielle dans le parc social est plus forte (8,2% en 2020) mais semble se ralentir (-0,2 point).

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

L'évolution du taux de rotation dans les logements sociaux des QPV de 2019 à 2020

SOURCE : INSEE



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

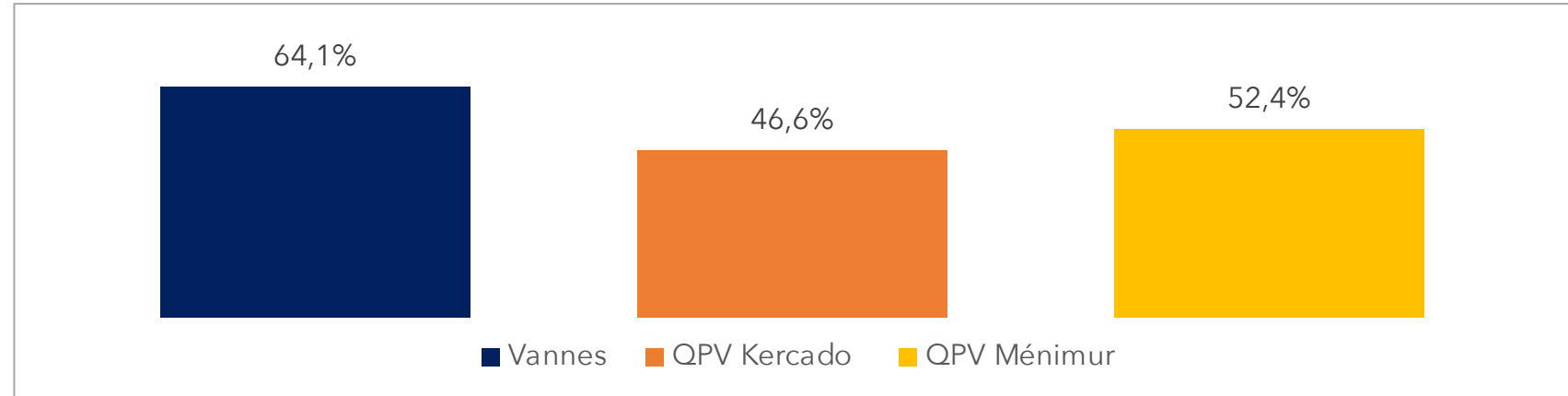
Les structures familiales vulnérables

- Dans le QPV de Kercado, l'isolat des allocataires CAF s'accroît, avec une croissance de +8,3 points de ménages d'une personne notamment parmi la population « historique » du quartier.
- Dans le QPV de Ménimur, ce profil de ménages est plus ancré qu'à Kercado et continue aussi de progresser (+6,9 points).
- Les mouvements de population qui ont eu lieu dans les deux QPV n'ont pas permis d'agir sur la réduction de l'isolat familial.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

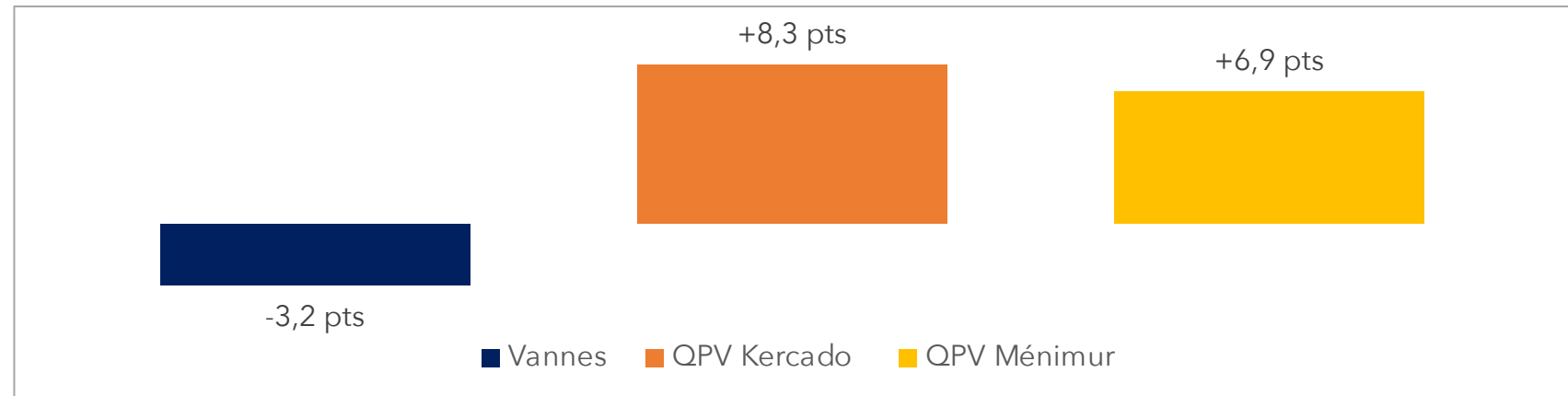
La part des allocataires CAF isolés en 2020

SOURCE : CAF



L'évolution de la part des allocataires CAF isolés entre 2015 et 2020

SOURCE : CAF



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

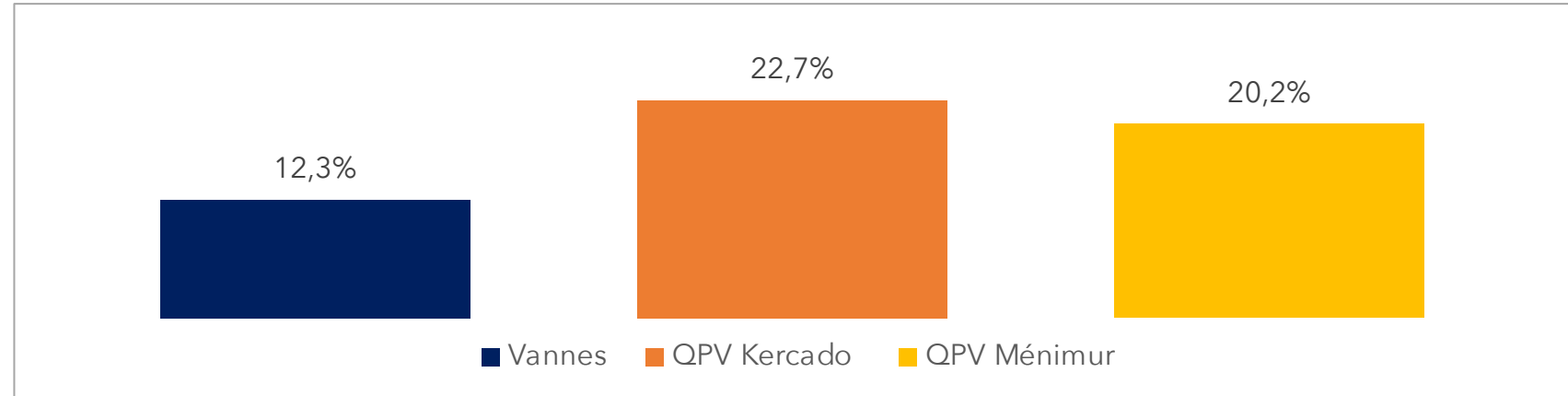
Les structures familiales vulnérables

- Dans le QPV de Kercado, la monoparentalité est plus inscrite qu'à Ménimur, toutefois elle est en recul (-5 points).
- A l'inverse, le QPV de Ménimur connaît une majoration significative de la monoparentalité parmi les allocataires CAF (+4 points).
- Les mouvements de population qui ont eu lieu ont agi différemment dans les deux QPV.
- A Kercado, la fragilisation familiale liée à la monoparentalité diminue, tandis qu'elle semble se développer à Ménimur.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

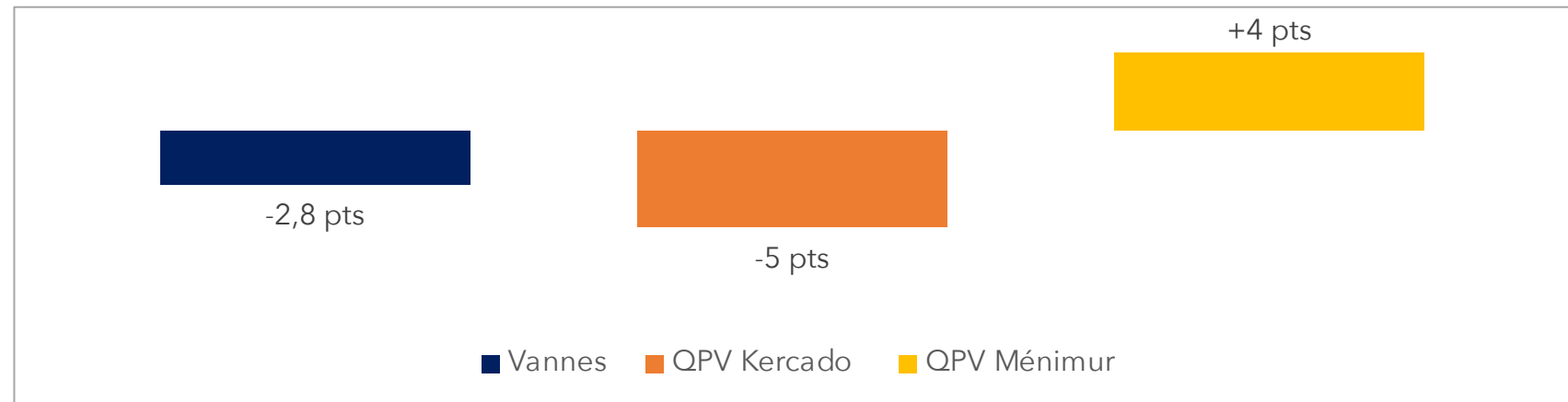
La part des allocataires CAF monoparents en 2020

SOURCE : CAF



L'évolution de la part des allocataires CAF monoparents entre 2015 et 2020

SOURCE : CAF



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

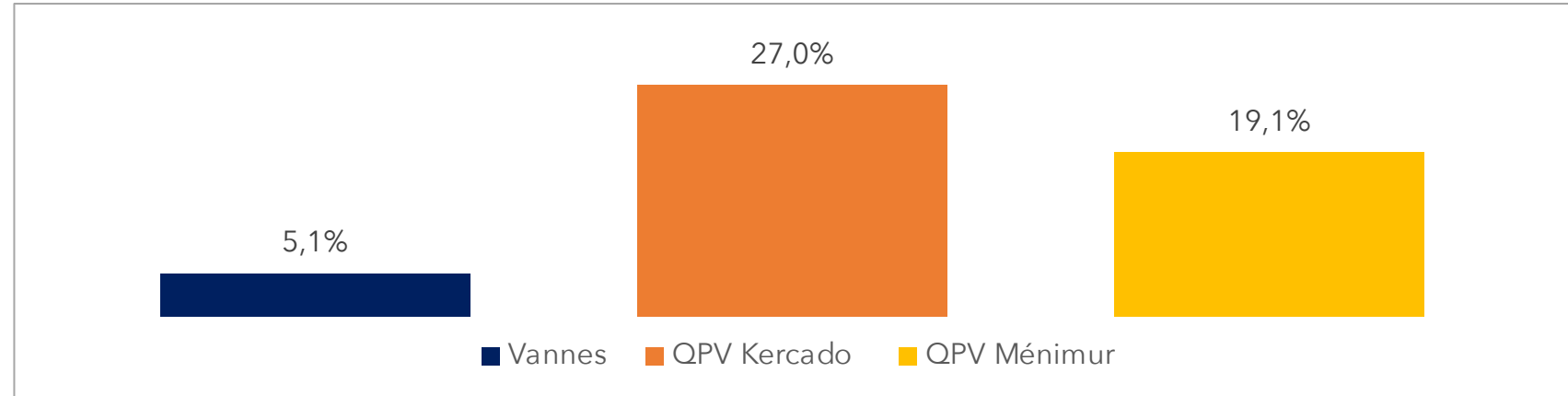
Les structures familiales vulnérables

- Dans le QPV de Kercado, la part des étrangers est 1,4 fois plus nombreuse (27%) que celle de Ménimur (19,1%) en 2018.
- Entre l'intervalle 2015-2018, la population étrangère continue d'augmenter à Kercado (+1,9 point) parmi les nouveaux arrivants.
- A Ménimur, le renouvellement de la population s'accompagne d'une progression de +4 points d'étrangers de nationalité.
- Les mouvements de population qui ont eu lieu dans les deux QPV n'ont pas permis d'agir sur la déconcentration de la population étrangère, notamment à Kercado.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

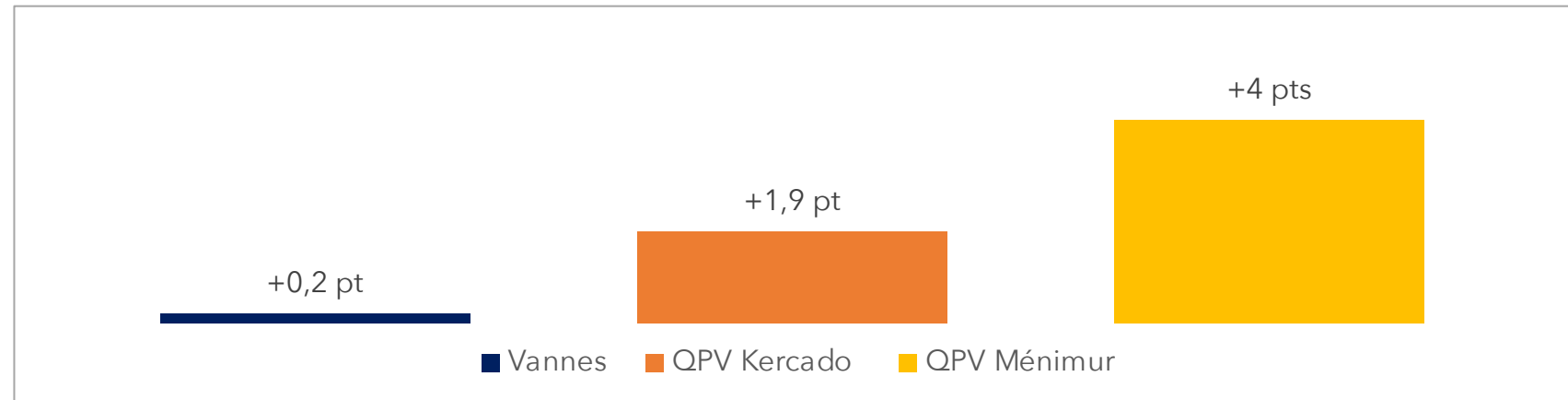
La part des ménages étrangers de nationalité en 2018

SOURCE : CAF



L'évolution de la part des ménages étrangers de nationalité entre 2015 et 2018

SOURCE : CAF



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

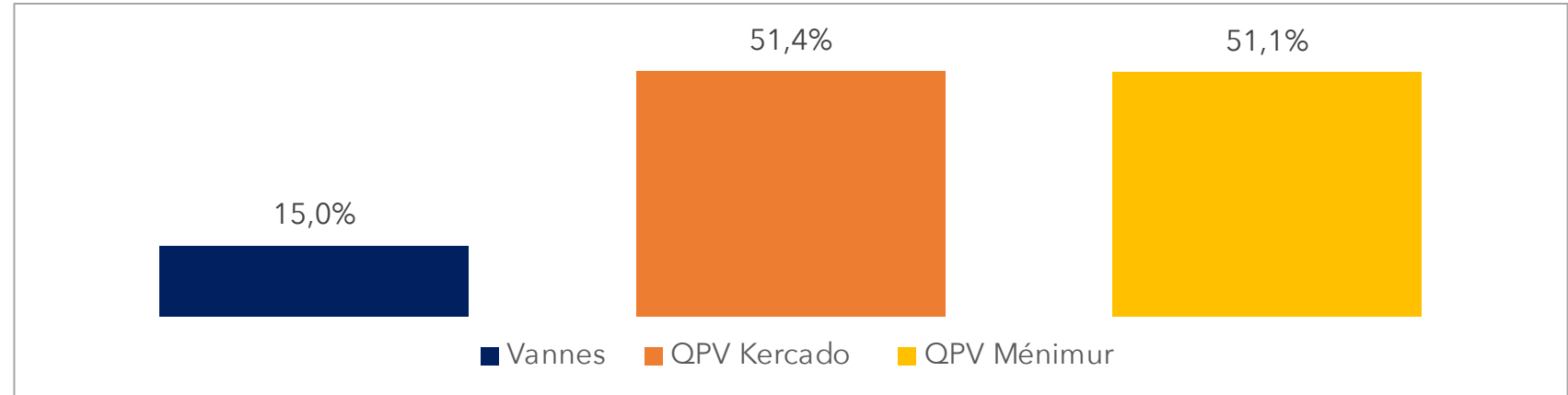
Les ressources des foyers

- Dans les deux QPV de Vannes, la pauvreté monétaire touche plus de la moitié des foyers en 2019.
- Entre 2015 et 2019, l'intensité de la pauvreté monétaire se réduit de -3,1 points à Kercado, et de -1,9 point à Ménimur.
- Les mouvements de population qui ont eu lieu dans les deux QPV et la réforme de la fiscalité locale ont contribué à la diminution de la pauvreté monétaire pour une partie des foyers.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

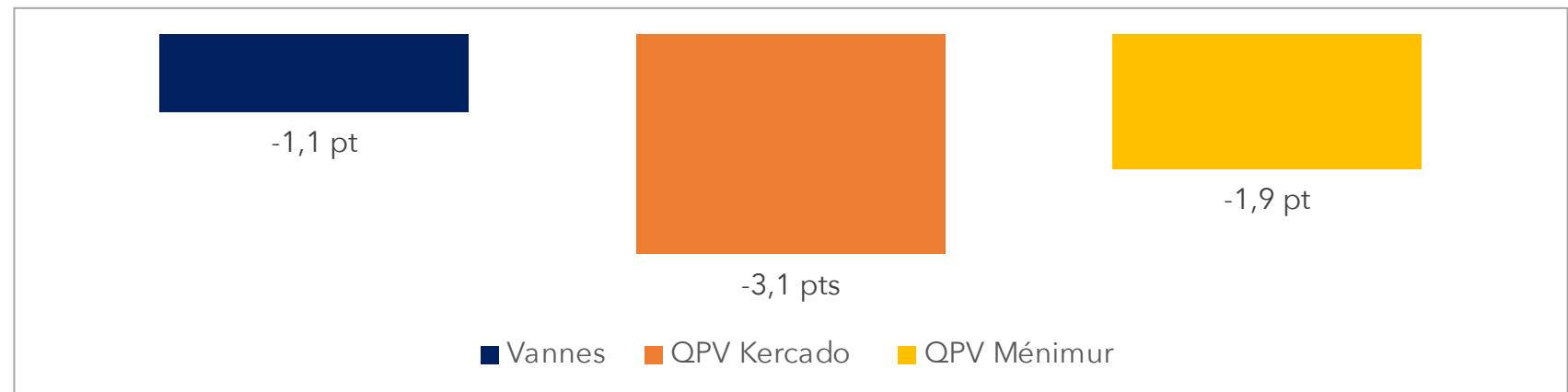
Le taux de pauvreté monétaire en 2019

SOURCE : INSEE



L'évolution du taux de pauvreté monétaire entre 2015 et 2019

SOURCE : INSEE



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

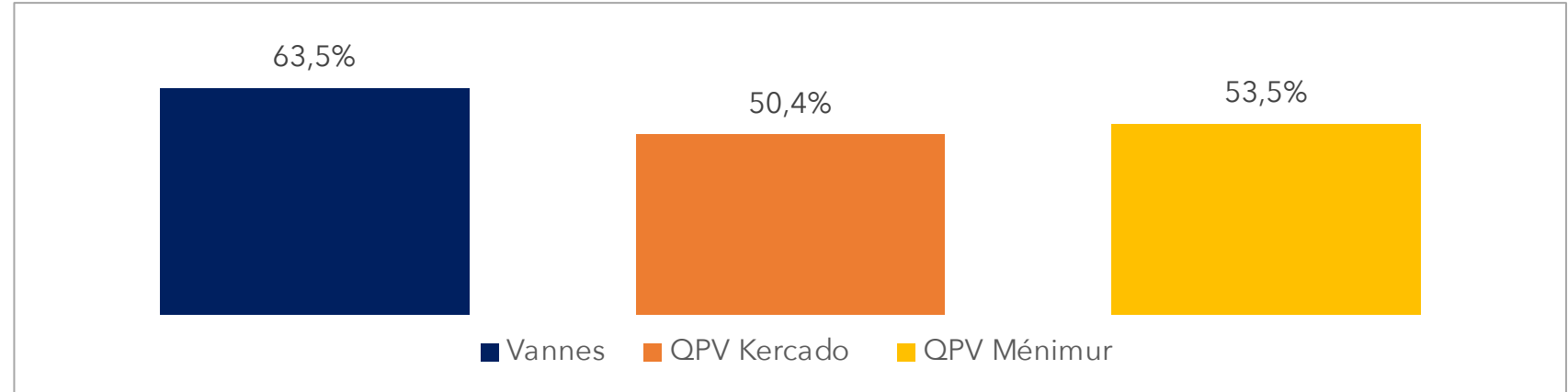
Les ressources des foyers

- Dans les deux QPV de Vannes, les revenus des ménages proviennent majoritairement de l'activité, mais dans une proportion nettement moindre qu'à l'échelle communale.
- La progression des revenus d'activité, assez proche dans les deux QPV, est supérieure à celle de la ville.
- Un rattrapage semble s'opérer dans les deux QPV, sous l'effet des mouvements de population.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

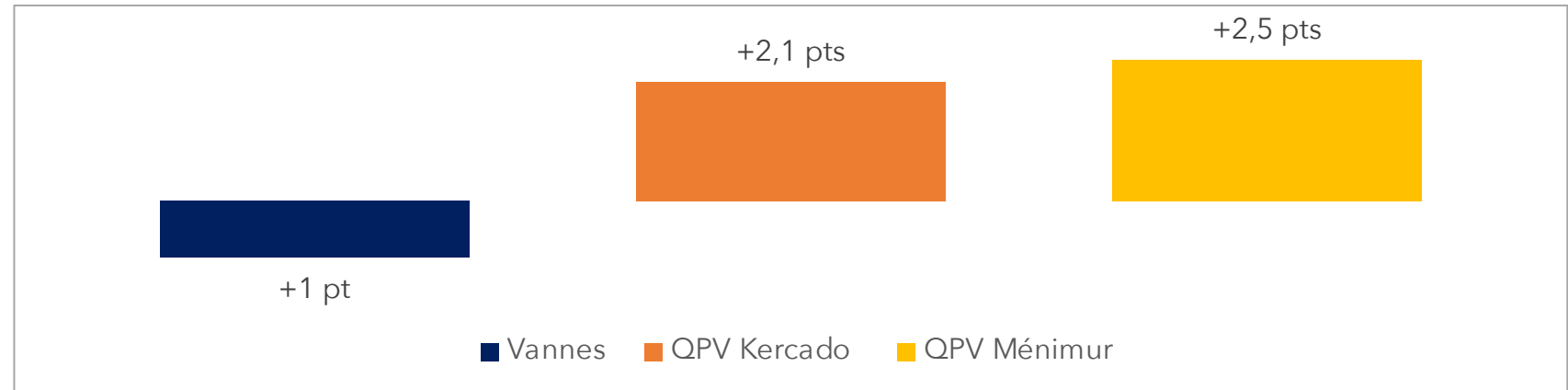
La part des revenus d'activité en 2019

SOURCE : INSEE



L'évolution de la part des revenus d'activité entre 2015 et 2019

SOURCE : INSEE



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

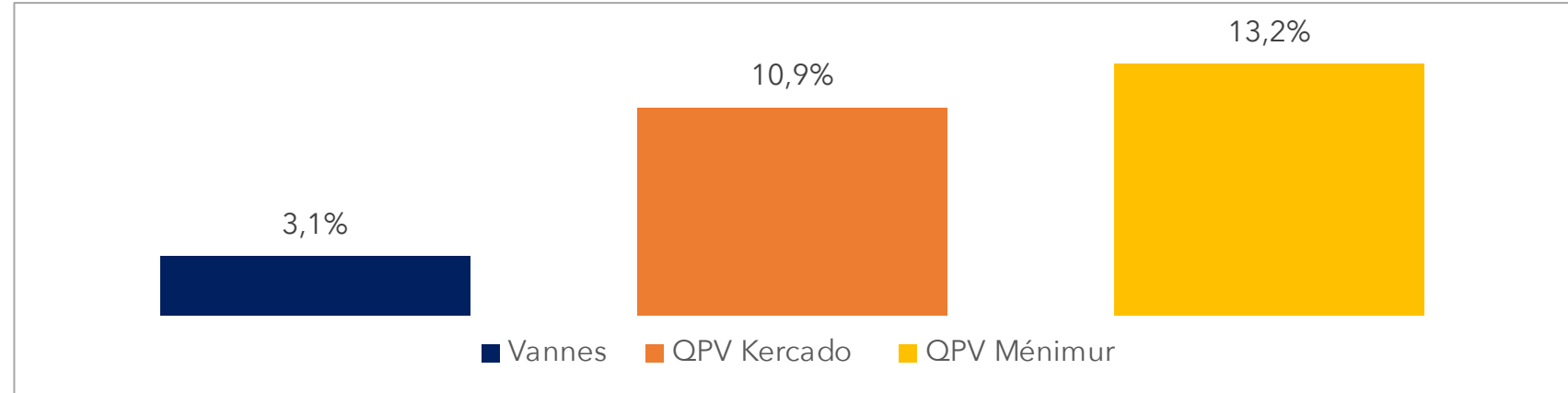
Les ressources des foyers

- Dans les deux QPV de Vannes, la part des minimas sociaux, de 12,1%, est près de quatre fois plus élevée que la moyenne communale en 2019.
- Entre 2015 et 2019, la dépendance à ce revenu minimal se maintient dans les deux QPV.
- Cela atteste que, malgré l'effet de rattrapage observé précédemment sur le revenu d'activité, une partie des nouveaux arrivants dans les deux QPV sont des foyers touchés par la précarisation financière. Ce qui amplifie le phénomène.
- Globalement, les acteurs sociaux de la ville pensent que les phénomènes de précarité se diffusent dans la ville au-delà des périmètres QPV.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

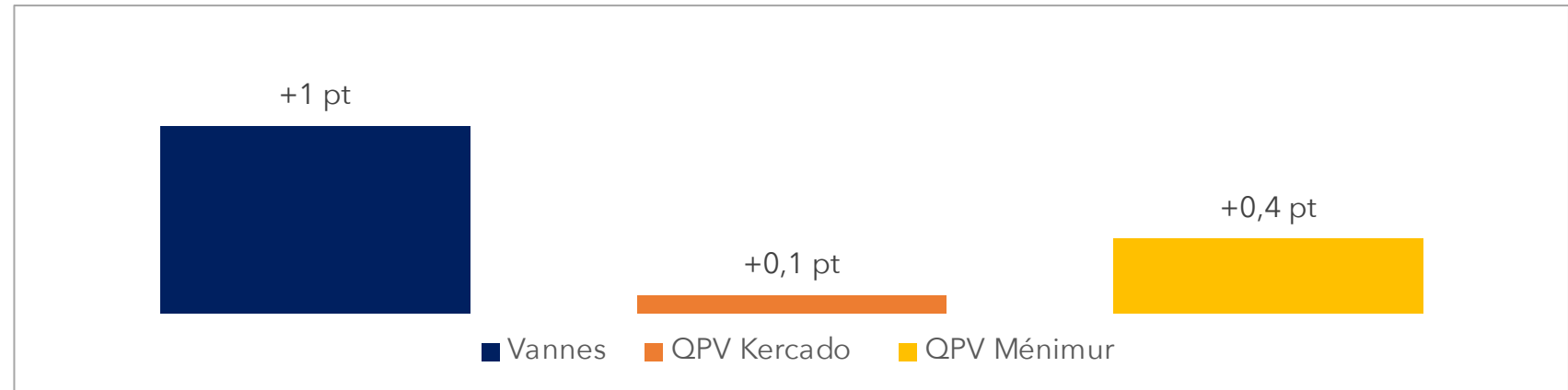
La part des minimas sociaux en 2019

SOURCE : INSEE



L'évolution de la part des minimas sociaux entre 2015 et 2019

SOURCE : INSEE



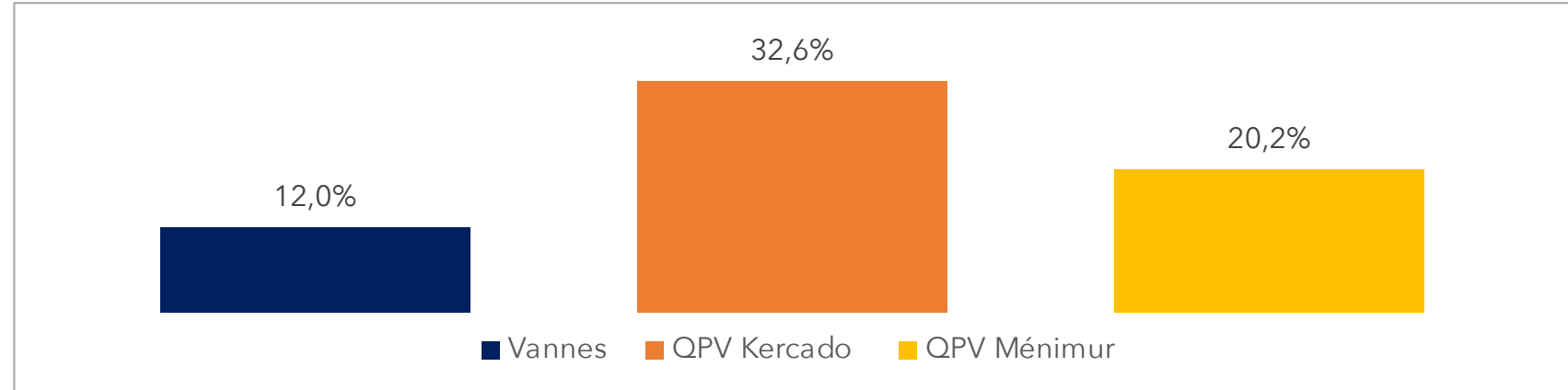
QUESTION ÉVALUATIVE N°1

Les ressources des foyers

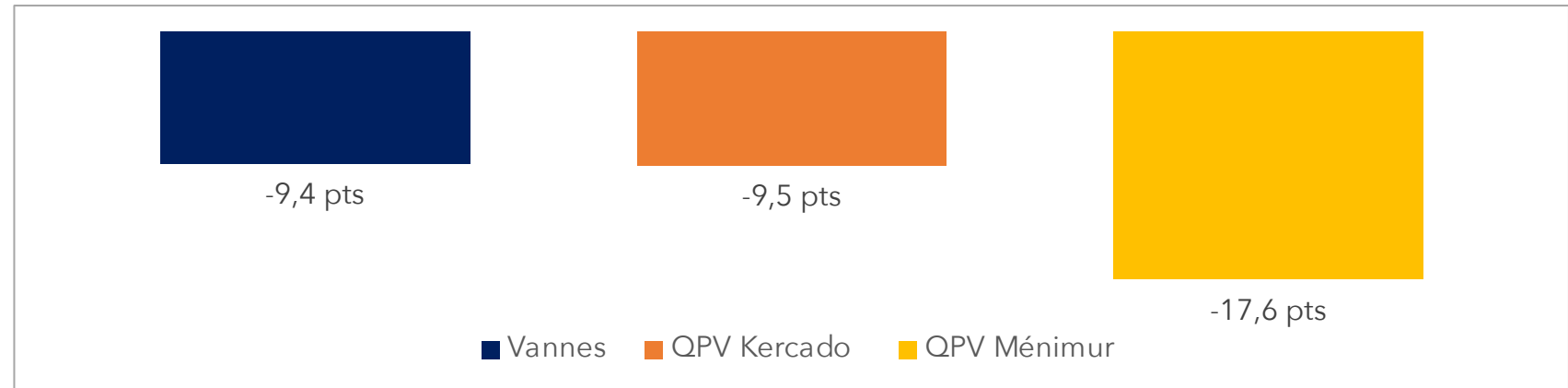
- Dans les deux QPV de Vannes, la part moyenne des minima sociaux s'élève à 26,4%, soit plus du double de la moyenne communale (12%) en 2019.
- Entre 2015 et 2020, les allocataires percevant le RSA sont nettement moins nombreux à Ménimur (-17,6 pts) et également à Kercado (-9,5 points).
- Les mouvements de population qui ont eu lieu dans les deux QPV ont contribué à réduire la concentration de foyers bénéficiaires du RSA.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

La part des allocataires CAF au RSA en 2020
SOURCE : CAF



L'évolution de la part des allocataires CAF au RSA entre 2015 et 2020
SOURCE : CAF



QUESTION ÉVALUATIVE N°1

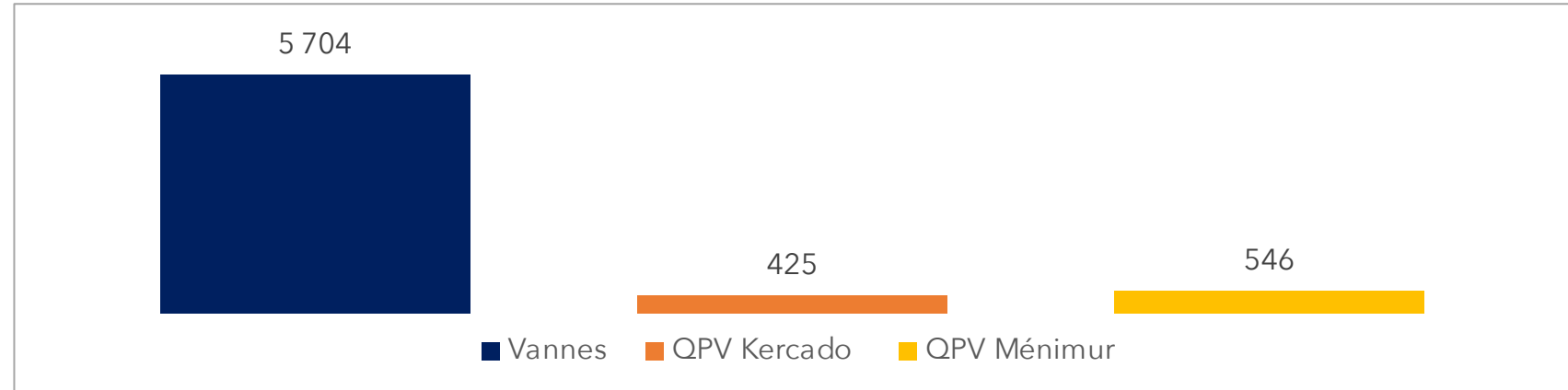
L'emploi et les conditions de travail

- En 2020, 971 demandeurs d'emploi au total sont recensés à l'échelle des deux QPV, soit 17% de l'ensemble des demandeurs dans la ville de Vannes.
- Entre 2016 et 2020, cet indicateur de précarité est en forte diminution à Kercado (-16%).
- Sa baisse est plus modérée à Ménimur (-4,7%).
- Sa baisse est plus modérée à Vannes (-4,7%).
- Ceci complète la lecture sur le revenu d'activités en progression dans les deux QPV, et met en lumière une amélioration de l'accès à l'emploi des populations en place et nouvelles dans les deux périmètres.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

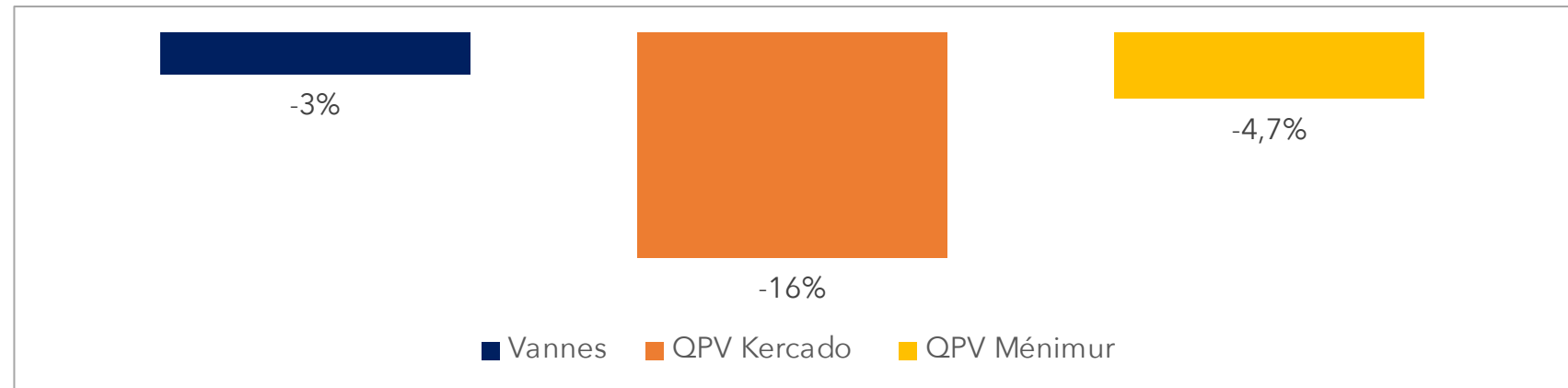
Le nombre de demandeurs d'emploi en 2020

SOURCE : PÔLE EMPLOI



L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2016 et 2020

SOURCE : PÔLE EMPLOI



SOUS-QUESTION ÉVALUATIVE N°1

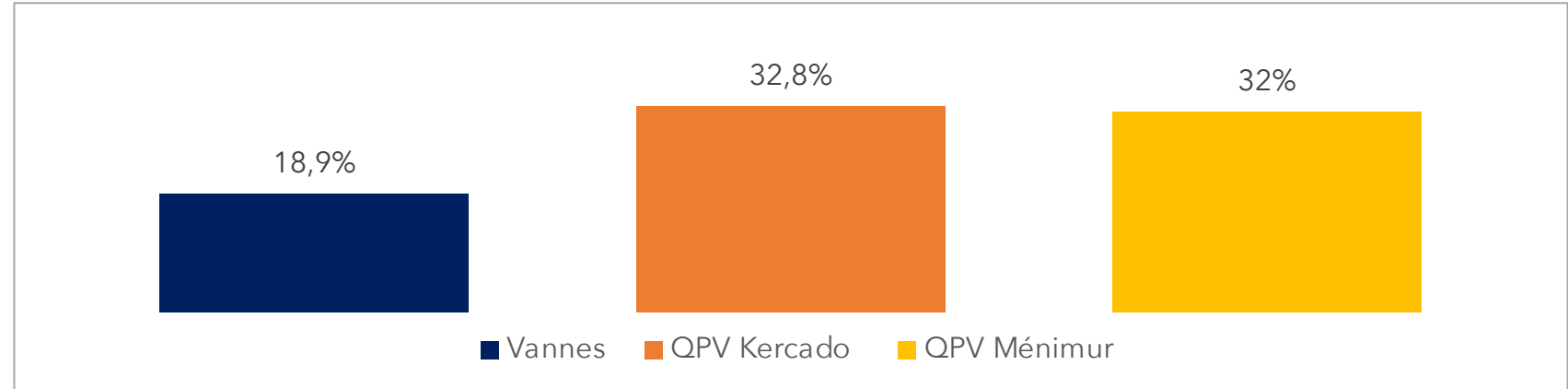
L'emploi et les conditions de travail

- Près d'un tiers des actifs dans les deux QPV subit des conditions de travail précaires, pour 18,9% dans la ville en 2020.
- Si l'accès à l'emploi s'améliore pour une partie des habitants des deux QPV, démontrée par la diminution des DEFM, la précarisation du travail se maintient à Kercado (-0,2 pt).
- A Ménimur, cet indicateur de précarité de l'emploi s'abaisse (-2,4 points).
- Les mouvements de population qui ont eu lieu dans les deux QPV ont agi différemment sur les QPV.
- La concentration des actifs de Kercado occupant un emploi précaire se maintient, tandis qu'elle se réduit à Ménimur.

Le renouvellement d'une partie de la population dans les deux QPV a-t-il contribué à la réduction, au maintien ou à l'aggravation du phénomène de précarisation ?

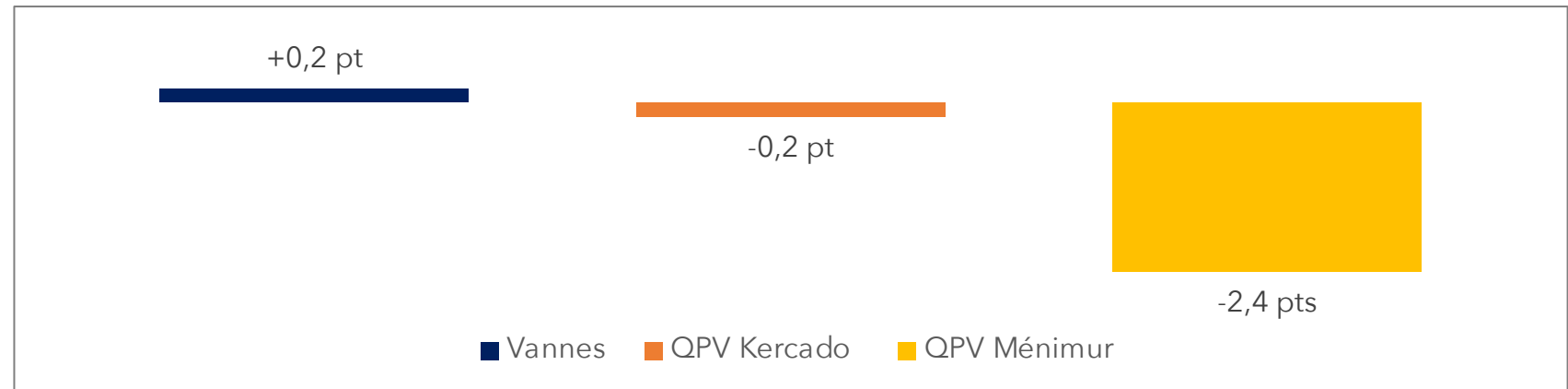
La part des emplois précaires en 2018

SOURCE : PÔLE EMPLOI



L'évolution de la part des emplois précaires entre 2016 et 2018

SOURCE : PÔLE EMPLOI



L'accès aux soins des populations les plus « précaires » se joue dans la disparition du rapport à la corporéité et à l'estime de soi.

L'accès aux soins dépend de trois facteurs principalement :

- 1) Une demande de soin de la part de l'individu.
- 2) Une offre de soins (réponse médicale).
- 3) La prise de conscience d'un mal, d'une souffrance qui nécessite réparation. Elle semble plus évidente pour les souffrances corporelles (quoique), et l'est nettement moins pour les souffrances psychiques.

13% de la population française est quotidiennement accompagnée par un traitement psychotrope et de nombreuses études démontrent qu'un état anxieux ou dépressif non-identifié, et non-traité, favorise des troubles d'usages d'alcool et/ou d'anti-dépresseurs (cela peut monter à 24% sur des périmètres QPV).

Les personnes issues des milieux défavorisés, des quartiers populaires, ont moins de ressources face aux événements fragilisants.

Il y a 10 fois plus de pathologies lourdes parmi les populations « précarisées » dans le domaine de la santé mentale (observatoire de la précarité et de la santé mentale).

La question de la santé mentale concerne tout le monde. C'est à la limite de notre bonne santé mentale qu'interviennent les troubles psychiques. La santé mentale est un bien commun, ce n'est pas une fatalité individuelle, biographique.

Santé mentale et habitat

L'homme habite, cela lui permet de prendre place parmi les autres. Pour cela, il lui faut un lieu où inscrire son corps, sa subjectivité, son histoire, son rapport au monde. Habiter, c'est mettre de soi en un lieu, ce qui est fort différent d'être logé. S'il ne peut habiter, l'homme ne peut prendre place **et cela s'appelle aujourd'hui l'exclusion. L'aider à habiter, cela s'appelle lutter contre l'exclusion.**

Mais cela n'est pas suffisant. Il y a l'équilibre psychique et son corollaire le déséquilibre. L'individu atomisé (évolutions des rapports sociaux, histoire individuelle...) et accablé par des conditions socio-économiques, est entraîné dans une perte de confiance en soi, dans les autres et dans l'avenir, voire dans une mélancolisation sociale.

Le maître-mot c'est la perte. Lorsque l'on ne peut s'éprouver au monde parmi nos semblables, il n'y a pas de situations plus pathogène que celle-ci.

Les réponses sont dans l'offre de soins (réponses médicales), mais aussi dans la prise de conscience d'un mal, d'une souffrance qui nécessite réparation.

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

La démographie médicale en 2021

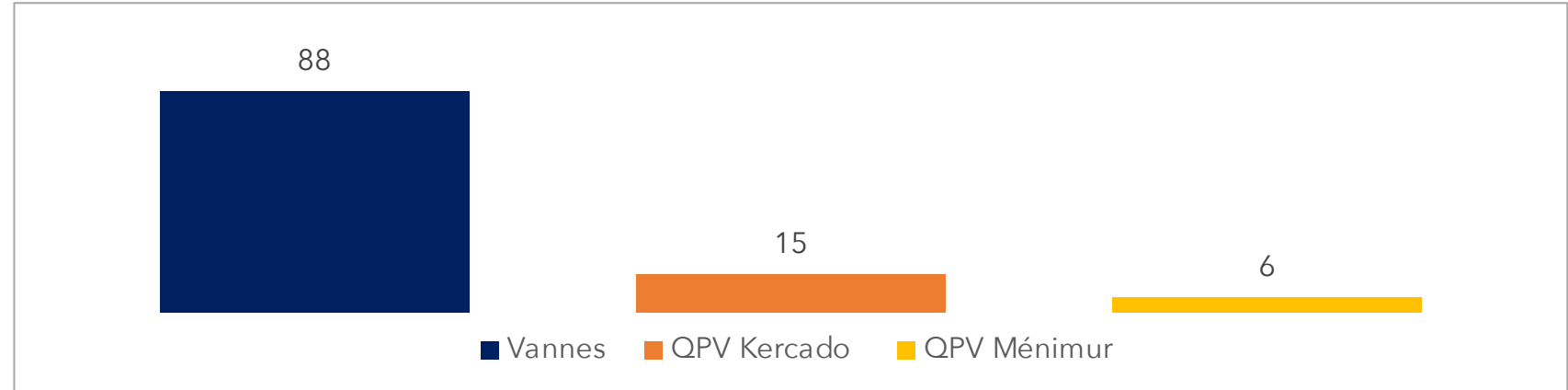
(échelle des Iris Insee concernés par les QPV)

- On compte 21 médecins généralistes au total installés dans l'environnement proche des QPV.
- Les périmètres élargis des deux QPV concentrent 23,8% de l'ensemble des généralistes de la ville.
- Les QPV ont connu une croissance moyenne de +18% de généralistes entre 2015 et 2021.
- Sur les IRIS englobant les QPV, il y a un médecin généraliste pour 762 habitants (moyenne). La moyenne en France est d'environ un médecin pour 1200 habitants et la norme est plutôt de 1/900 habitants, sachant qu'il y a des régions où on est à plus de 1/2400 habitants. On est loin de la pénurie.

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

Le nombre de médecins généralistes en 2021

SOURCE : INSEE (BPE)



INSEE BPE	2015	2021	EVOLUTION	
QPV KERCADO				
Nombre de médecins généralistes	13	15	2	+15,4%
QPV MENIMUR				
Nombre de médecins généralistes	5	6	1	+20,0%
VILLE DE VANNES				
Nombre de médecins généralistes	85	88	3	+3,5%

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

La démographie médicale en 2021

(échelle des Iris Insee concernés par les QPV)

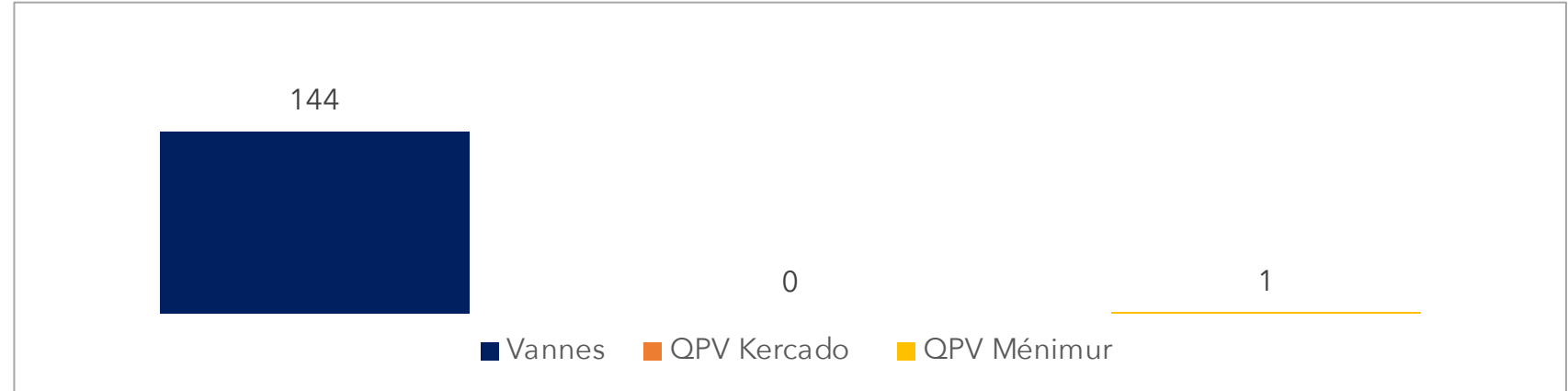
- La médecine spécialisée est quasi inexistante dans l'environnement proche des deux QPV, un seul spécialiste est recensé en 2021.
- Pour les médecins spécialistes (toutes les spécialités médicales, y compris les psy...), la moyenne nationale est de 1 spécialiste pour 771 habitants¹.
- Il y a en moyenne en France 1 psychologue (médecins et non médecins) pour 944 habitants (privé + public). Drees.
- Contrairement à la ville de Vannes où les effectifs sont en rattrapage, (+10,8% entre 2015 et 2016), la médecine spécialisée a disparu du côté de Kercado et n'a pas évolué du côté de Ménimur sur le même intervalle, néanmoins, la ville de Vannes manque aussi de médecins spécialistes.

1. Selon l'ordre national des médecins (2020).

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

Le nombre de médecins spécialistes en 2021

SOURCE : INSEE (BPE)



INSEE BPE	2015	2021	EVOLUTION	
QPV KERCADO				
Nombre de médecins spécialistes	1	0	-1	-100,0%
QPV MENIMUR				
Nombre de médecins spécialistes	1	1	0	0,0%
VILLE DE VANNES				
Nombre de médecins spécialistes	130	144	14	10,8%

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

La démographie médicale en 2021

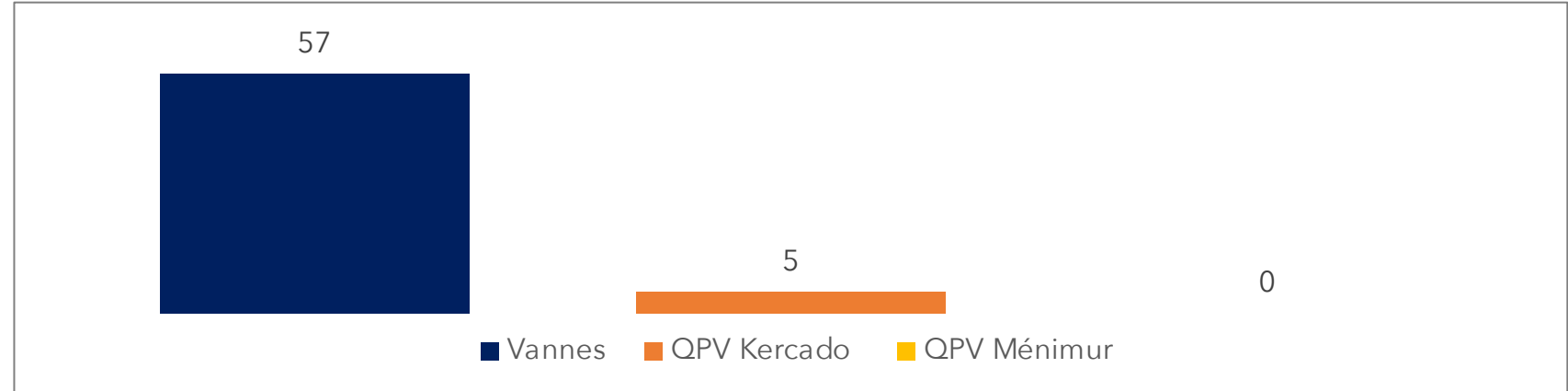
(échelle des Iris Insee concernés par les QPV)

- On compte 5 chirurgiens dentistes au total installés dans l'environnement proche des QPV.
- Les périmètres élargis des deux QPV concentrent 8,8% de l'ensemble des chirurgiens dentistes de la ville.
- Pour les dentistes, la moyenne nationale est de 0,68 dentiste pour 1000 habitants, 0,64 dans le Morbihan (la moitié des Alpes-Maritimes). Ordre national des chirurgiens-dentistes.
- Dans le QPV de Ménimur, la situation s'est dégradée, il n'y a plus aucun dentiste en exercice.
- A Kercado, la situation est restée stable avec 5 dentistes recensés en 2021, comme en 2015.

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

Le nombre de chirurgiens dentistes en 2021

SOURCE : INSEE (BPE)



INSEE BPE	2015	2021	EVOLUTION	
QPV KERCADO				
Nombre de chirurgiens dentistes	5	5	0	0,0%
QPV MENIMUR				
Nombre de chirurgiens dentistes	3	0	-3	-100,0%
VILLE DE VANNES				
Nombre de chirurgiens dentistes	63	57	-6	-9,5%

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

La démographie paramédicale en 2021

(échelle des Iris Insee concernés par les QPV)

- Sur 379 professionnels paramédicaux comptabilisés dans la ville de Vannes, 20,3% sont installés dans les périmètres élargis des deux QPV (77 effectifs).
- L'offre paramédicale dans l'environnement proche des deux QPV est extrêmement spécialisée : 77% des professionnels sont infirmiers et/ou masseurs kinésithérapeutes, pour 61% à l'échelle communale.

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

Le nombre de professionnels paramédicaux en 2021

SOURCE : INSEE (BPE)

2021	VILLE DE VANNES	QPV KERCADO	QPV MÉNIMUR	SOUS TOTAL DEUX QPV
Sage-femme	13	-	-	-
Infirmier	121	20	14	34
Masseur kinésithérapeute	111	19	6	25
Orthophoniste	27	3	1	4
Orthoptiste	4	-	-	-
Pédicure-podologue	19	3	2	5
Audio prothésiste	8	-	-	-
Ergothérapeute	4	-	-	-
Psychomotricien	6	-	-	-
Diététicien	8	-	1	1
Psychologue	58	7	1	8
TT de professionnels	379	52	25	77

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

La démographie paramédicale en 2021

(échelle des Iris Insee concernés par les QPV)

- Dans l'environnement des deux QPV, l'offre paramédicale se renforce sensiblement entre 2015 et 2021, +20,9% de professionnels à Kercado, et +38,9% à Ménimur.
- A Kercado comme à Ménimur, la progression en nombre la plus forte concerne les infirmières, infirmiers.

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

L'évolution du nombre de professionnels paramédicaux entre 2015 et 2021

SOURCE : INSEE (BPE)

QPV KERCADO	2015	2021	EVOLUTION	
Sage-femme	-	-		
Infirmier	16	20	4	25,0%
Masseur kinésithérapeute	18	19	1	5,6%
Orthophoniste	2	3	1	50,0%
Orthoptiste	-	-		
Pédicure-podologue	7	3	-4	-57,1%
Audio prothésiste	-	-		
Ergothérapeute	-	-		
Psychomotricien	-	-		
Diététicien	nd	-		
Psychologue	nd	7		
TT professionnels	43	52	9	20,9%

QPV MÉNIMUR	2015	2021	EVOLUTION	
Sage-femme	-	-		
Infirmier	8	14	6	75,0%
Masseur kinésithérapeute	6	6	0	0,0%
Orthophoniste	3	1	-2	-66,7%
Orthoptiste	-	-		
Pédicure-podologue	-	2	2	200%
Audio prothésiste	-	-		
Ergothérapeute	-	-		
Psychomotricien	-	-		
Diététicien	nd	1		
Psychologue	nd	1		
TT professionnels	18	25	7	38,9%

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

Les actions santé programmées dans le CV

- Globalement, même si les actions dans le champ de la thématique santé se sont développées entre 2015 et 2021, la moyenne de la thématique « santé » sur la durée de la contractualisation est faible (4,73%).
- Les thématiques les plus constantes sont l'emploi / l'insertion, l'éducation et la médiation sociale et culturelle.
- La santé, sans doute liée au travail du RPS et à la sensibilité des élus, semble être devenue un enjeu majeur du développement social du territoire, bien qu'elle ne soit pas à proprement parler une priorité de la programmation passée 2015-2021.

Quelle est l'évolution de la géographie médicale sur les QPV ? Quelles actions ciblent les populations en situation d'exclusion sociale et/ou celles liées à un facteur aggravant ?

L'évolution moyenne des thématiques inscrites dans la programmation du Contrat de Ville

SOURCE : VILLE

Thématiques PV	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
cadre de vie et RU	8,0%	8,2%	6,3%	5,9%	2,9%	4,6%	15,4%	7,33%
éducation	26,7%	18,8%	18,8%	22,1%	17,4%	20,0%	20,0%	20,54%
santé	2,7%	5,9%	5,0%	2,9%	4,3%	4,6%	7,7%	4,73%
parentalité	4,0%	3,5%	3,8%	5,9%	8,7%	4,6%	4,6%	5,01%
culture	8,0%	5,9%	7,5%	2,9%	4,3%	4,6%	4,6%	5,40%
jeunesse	2,7%	1,2%	1,3%	1,5%	4,3%	3,1%	3,1%	2,46%
médiation sociale et culturelle	13,3%	11,8%	15,0%	16,2%	21,7%	12,3%	4,6%	13,56%
accès à la citoyenneté	2,7%	2,4%	2,5%	2,9%	2,9%	3,1%	3,1%	2,80%
sports et loisirs	4,0%	7,1%	5,0%	5,9%	4,3%	9,2%	4,6%	5,73%
participation des habitants	0,0%	1,2%	2,5%	2,9%	2,9%	3,1%	3,1%	2,24%
connaissances des droits et accès aux services publics	1,3%	1,2%	1,3%	1,5%	1,4%	1,5%	1,5%	1,39%
dévpt éco et emploi	25,3%	31,8%	30,0%	26,5%	23,2%	27,7%	26,2%	27,24%

Que disent les PROFESSIONNELS interrogés sur les actions santé de prévention et de médiation déployées dans les deux QPV ?

Nous avons tout d'abord rencontré les acteurs du Relais prévention santé, ce dernier a pour objectif de réduire les inégalités de santé sur le territoire Vannetais. Ils s'adressent aux habitants de plus de 16 ans de la ville, en situation de vulnérabilité, et ils ciblent prioritairement des quartiers de Kercado et Ménimur.

Le PRS propose notamment des bilans de santé, des ateliers thématiques et facilite l'accès aux consultations qu'il organise, ou en mettant en relation...

Pour les acteurs rencontrés, **il y a beaucoup de situations d'isolement de personnes perdues dans l'accès au parcours de soin, mais pas seulement** « il y a toujours des problématiques sociales... ».

En neuf mois, plus de 1250 personnes (avec double compte) ont fréquenté les ateliers du PRS, et 300 à 320 personnes différentes sont suivies.

Une augmentation de la fréquentation et des besoins est clairement perçue, et même si le public se renouvelle en partie, les problématiques restent les mêmes.

Avec le temps, le projet et les actions du RPS s'affinent, les acteurs semblent prêts à élargir leurs ambitions et actions, pour apporter encore plus de réponses coordonnées aux habitants des deux QPV.

Que disent les ACTEURS interrogés sur les actions santé de prévention et de médiation déployées dans les deux QPV ?

A part les médecins généralistes, **l'orientation vers les praticiens est de plus en plus difficile. L'orientation vers les psy... est encore plus compliquée du fait du demandeur lui-même et de l'offre.**

Le contexte sanitaire de ces deux dernières années a attisé les fragilités psychiques, du sentiment d'isolement, d'anxiété, de stress... ».

La santé mentale est un enjeu majeur avec le développement de la précarité, des troubles, des addictions... Avec le temps, le projet et les actions santé s'affinent, les acteurs semblent prêts à élargir leurs ambitions et actions pour apporter encore plus de réponses coordonnées aux habitants des deux QPV.

Les élus partagent le même constat, avec un point de vigilance sur les généralistes « attention, certains habitants des QPV n'ont pas vu de médecins depuis plus de trois ans... ». Pour eux, la situation en matière de santé mentale est désastreuse avec le manque de places, notamment à l'hôpital (en addictologie)...

Le Contrat de ville leur semble être un bon levier pour investir le champ de la santé mentale avec une intensification des actions de prévention.

Que disent les ACTEURS interrogés sur les actions santé de prévention et de médiation déployées dans les deux QPV ?

Toutefois le maire, président de l'agglomération, n'est pas prêt à se lancer dans un Contrat Intercommunal de Santé, **un Contrat Local de Santé sur Vannes est envisageable, si cela apporte des réponses nouvelles et non une couche administrative supplémentaire...**

Le discours de tous les acteurs (élus et professionnels) est plutôt homogène sur les polyconsommations de drogues et d'alcools. Elles concourent à des addictions qui aggravent les phénomènes de précarité et de santé psychique.

Jean Furtos nous rappelle qu'elles génèrent une anesthésie du corps individuel, une sorte de retrait, une perte du corps social qui n'autorise aucune inscription sociale.

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

Une vingtaine d'habitants rencontrés de façon aléatoire dans le périmètre en juillet 2022.

Que disent les HABITANTS des deux QPV sur leur accès à la santé ?

KERCADO

Les habitants parlent en premier lieu de l'ambiance qui s'est améliorée, des animations, du centre social, des commerces, des immeubles aux loyers accessibles... « Il ne faut pas trop être impatient ! ».

Lorsqu'on évoque la question de la santé, les réactions sont unanimes « c'est le parcours du combattant même pour accéder aux soins, les médecins du coin ne prennent plus de nouveaux patients (...) et pas de dentiste, d'ophtalmo, de pédiatre... ». Certains parlent du projet de maison de santé...

Il reste bien sûr l'insécurité qui pousse certains à vouloir partir. Les dealers sont dans tous les énoncés, mais heureusement la police a bien travaillé, « mais il ne faut pas que la drogue revienne » comme avant. Pour d'autres encore, la pauvreté s'aggrave avec l'arrivée de nouvelles populations... Une femme constate que seuls les hommes sont assis aux terrasses de café.

Mais certains le rappellent : « il faut y croire, c'est un quartier d'avenir ! ».

QUESTION ÉVALUATIVE N°2

Une vingtaine d'habitants rencontrés de façon aléatoire dans le périmètre en juillet 2022.

Que disent les HABITANTS des deux QPV sur leur accès à la santé ?

MENIMUR

« Le quartier vit de mieux en mieux, l'ambiance s'améliore ». Les relations de voisinage sont dites bonnes, **« chacun s'intègre et participe à sa façon à la vie publique, on est un peu comme une famille ! »**. La vie associative est plutôt « intense » et il y a une maison médicale, une pharmacie, un centre social, des loyers pas trop élevés, de bonnes écoles... La rénovation a fait du bien.

Pour d'autres, le problème principal c'est l'éducation, voire l'éducation des parents, « il y a trop d'enfants » bien qu'ils s'entendent bien. Et puis, il ne faut pas oublier le manque d'argent, la Covid est passée par là.

Pour la santé, il manque aussi une offre adéquate aux besoins.

Mais il y a le trafic, surtout dans la partie nord, mais ce n'est pas la situation de 15 ans en arrière. Tout se passe bien en journée, « c'est plutôt le soir où cela se complique ». En extérieur, les hommes et les femmes se mélangent moins.

Certains pensent que la mauvaise image du quartier n'est plus adaptée à la réalité. Le mot village revient dans les échanges.

Femme, 32 ans, depuis 10 ans à Kercado

« C'est un peu mieux qu'avant, les choses s'améliorent doucement, il y a moins de nuisances, moins de squat et de points de deal, mais ce n'est pas parfait non plus. Dans le parc notamment, où certains jeunes font des rodéos à moto (!), du coup je suis obligée d'emmener mes enfants jouer ailleurs, du côté du port ».

« Niveau santé ce n'est pas brillant non plus, c'est le parcours du combattant même pour accéder aux soins, les médecins du coin ne prennent plus de nouveaux patients et on est souvent obligés de se rendre à Vannes pour consulter ».

« Il y a une importante rotation d'habitants, de nouvelles têtes en permanence, du coup les gens se connaissent peu et n'échangent pas beaucoup ».

Femme, 80 ans, à Kercado depuis 3 ans

« J'ai commencé à travailler dès l'âge de 16 ans (chez le parfumeur Rochas), je suis originaire des Ardennes. Juste avant d'arriver ici je résidais à Ménimur, c'est plus animé ici (en termes de bruits, de nuisances diverses je veux dire), mais même si les gens sont plutôt gentils, ils ne se parlent pas trop. Moi-même je ne fréquente quasiment personne ».

« Il y a bien La Poste, quelques petits commerces de proximité (mais le marché est nul !), et pour la santé, c'est un peu le désert ici, pas de dentiste, ni d'ophtalmo et les médecins généralistes ne prennent plus de nouveaux patients, du coup j'utilise les VSL lorsque je dois me rendre à mes rdv ».

Femme, 30 ans, à Kercado depuis 5 ans

« Kercado a une très mauvaise réputation, j'aimerais mieux habiter en centre-ville mais je n'en ai pas les moyens, en tous cas j'aimerais partir d'ici, je ne me sens pas en sécurité. Ce qui me retient encore pour l'instant, c'est que les appartements sont vastes et bien pensés, on a le chauffage par le sol, une jolie vue et des loyers accessibles ».

Homme, 34 ans, arrivé à Kercado à 16 ans

« Oui c'est vrai le quartier est un peu 'craignos' mais il ne faut pas abuser, c'est pas Marseille ou Paris non plus ! C'est une cité quoi, mais on a pas le même taux de violence et de criminalité que dans les grosses agglomérations. Il y a encore quelques années, le quartier se vantait de faire le même C.A. de vente de drogue que les plus gros points de deal de Marseille, la cité était une plaque tournante pour toute la Bretagne, depuis la police a fait son travail et les choses se sont apaisées ».

Femme, 45 ans, à Kercado depuis 5 ans

« Il faudrait pouvoir tout raser et reloger les gens, dans des espaces moins concentrés, avec des immeubles plus bas, dans des lieux à taille humaine quoi ».

« On entend parfois des coups de feu ! Il y a une sorte de bataille de mauvaise réputation, un 'concours' entre Ménimur et Kercado, et ce sont nous, les habitants 'normaux' qui en payons le prix. J'aimerais tellement partir d'ici... ».

Femme, 70 ans, à Kercado depuis 1972

« Le quartier était paisible lorsque nous sommes arrivés avec mon mari. Et puis les choses se sont progressivement gâtées avec le temps, même si ça va à nouveau un peu mieux depuis quelques années, et qu'on espère que ça va se poursuivre ainsi ».

« Il faudrait réussir à enrayer les problèmes liés aux trafics de drogue, mais j'ai entendu dire que les petits (12 ans tout au plus) étaient payés pour guetter l'arrivée de la police jusqu'à 80 euros par jour ! ».

Homme, 58 ans, Pharmacien dans le quartier de Kercado depuis 7 ans

« Les choses évoluent en bien, le quartier a été refait en 2018/2019 mais il n'y a pas eu de rebond commercial parce que le Covid est arrivé. L'image était très négative (la faute à la presse essentiellement !), à un moment donné, il y a carrément eu jusqu'à 300 logements vides à cause de la réputation du quartier, personne ne voulait venir habiter ici. C'est vrai qu'il y avait beaucoup de dealers dans le coin mais la police a bien travaillé, il faut leur rendre hommage pour ça. Maintenant, il ne faudrait pas que la drogue revienne. Il y a pas mal de jeunes couples à bas revenus et aussi quelques seniors, tout le monde aspire à vivre en paix. Il faut y croire, c'est un quartier d'avenir ! ».

Femme, 56 ans, habite Kercado depuis 2017

« J'ai vu le quartier s'améliorer ces deux dernières années, ce n'est pas encore l'Eden mais l'ambiance est plus apaisée que lorsque je suis arrivée, et entre temps de toutes façons il y a eu le Covid qui a tout bousculé, il faut laisser les choses reprendre leur cours ».

« Ce qui manque le plus ici, c'est l'offre de santé, il y a très peu de praticiens et ils ne prennent pas de nouveaux patients ; pour un quartier de cette taille, l'idéal serait une petite maison de santé, avec au moins 2/3 médecins. Il y a beaucoup de parents avec des enfants en bas âge et il n'y a ni dentiste ni pédiatre, c'est peut-être dû à la mauvaise réputation de notre quartier ? ».

Homme, 30 ans, né à Kercado

« Il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte sur le quartier, Kercado est un quartier vivant, très sympa, il n'y a pas de problème, juste des bavardages, des rumeurs si vous préférez. Nous sommes en pleine mutation, les immeubles ont été refaits et maintenant que c'est au tour des services d'arriver ici : il faut que la mairie travaille d'avantage, qu'elle implante des commerces, propose des lieux de vie, de partage, fasse éclore des associations... bref, qu'elle donne envie au gens de venir vivre ici. De vous à moi, je pense qu'on est sur la bonne voie, il y a juste un peu d'impatience ».

Femme, 65 ans, à Kercado depuis deux ans

« J'aimerais partir d'ici au plus vite, aller vivre à Saint-Avé, car l'ambiance est très tendue, il reste des dealers dans le parc, tout va bien le matin et même jusqu'à 17 heures mais dès la fin de journée ils arrivent en groupe et font comme s'ils étaient chez eux. Lorsque j'ai ma petite fille en garde et que je tente d'y aller, ils font de l'intimidation, me disent de partir ou m'insultent parfois, ce n'est pas normal ! Ce sont pour beaucoup des africains et des maghrébins, il n'y a quasiment plus de français par ici... et après on s'étonne que le RN fasse de gros scores mais il faut nous comprendre, ils n'amènent que des problèmes, on est plus chez nous et on en a ras-le-bol ! ».

Homme, 66 ans, est arrivé à Kercado en 2000

« Il existe deux types d'habitat à Kercado : les maisons individuelles et les blocs HLM, j'ai la chance de résider dans ma maison, un luxe ici ! Mais on ressent un clivage fort, on se sent regardés et enviés. L'ambiance est de moins en moins sereine je trouve : eux nous voient comme les nantis, nous on observe un changement de population, une pauvreté qui s'aggrave, une islamisation de plus en plus visible (le vendredi en particulier avec la grande prière), un fonctionnement communautaire. Il y a à terme un risque de ghettoïsation, c'est triste, j'aimerais tant que les choses reviennent comme avant ! ».

Femme, 40 ans, à Kercado depuis 10 ans

« Les logements sont spacieux, les loyers très abordables. On a plein d'espaces verts, des bancs, des places, des arbres, des fleurs, le quartier est vraiment joli ; on a plein de petits commerces de proximité, une pharmacie, une poste, on est tout proche de Vannes et bien desservi en transports, bref, quasiment tout pour être heureux. Le problème par contre, c'est une immigration de plus en plus visible et surtout non contrôlée : il n'y a plus que des hommes aux terrasses de café par exemple, et des jeunes qui continuent à dealer malgré ce qu'on veut nous faire croire, à chaque point sensible il y a des petits guetteurs, des enfants de 7/8 ans dans les rues jusqu'à minuit parfois ! Vous trouvez ça normal vous ? ».

Deux hommes, la trentaine / Ménimur

L'un d'eux est né ici, l'autre est sénégalais, il est arrivé il y a huit mois.

« Ici c'est pour tout le monde, c'est multi-ethnique, on échange quelles que soient nos cultures, nos nationalités ». « Le quartier vit de mieux en mieux, l'ambiance s'améliore, on finit par tous se connaître. Il y a beaucoup moins d'incidents que par le passé, il n'y a quasiment plus de trafic, plus de 'lascars', ça a été jugulé par la police, pour le bien de tous ». « Il manque par contre un lieu couvert, une sorte de halle, on pourrait se mettre à l'ombre en été et se protéger de la pluie en hiver (la météo est capricieuse par ici, on peut avoir les 4 saisons en une seule journée !) ; les habitants pourraient profiter de l'espace public, et ne pas rester enfermés chez eux ». « Pour le travail, on trouve surtout de l'intérim, ou des petits boulots auprès d'associations (aide alimentaire, réfugiés ukrainiens...), pour le reste, il faut être véhiculé pour aller trouver 'de vrais jobs', un peu en périphérie d'ici ».

Homme, 62 ans, né à Auray / Ménimur

« J'ai toujours cherché un lieu où m'installer avec des gens courtois, je l'ai trouvé ici, depuis 15 ans maintenant ». « Il y a plein de lieux de vie, des bars associatifs, ça amène beaucoup de monde, des jeunes et des doyens, l'ambiance est 'colorée' et tout le monde s'entend bien, chacun s'intègre et participe à sa façon à la vie publique, on est un peu comme une famille ! ». « Bien sûr, comme partout il existe encore une petite délinquance (dans la partie nord de Ménimur surtout), on parle de quelques jeunes sans travail qui vendent de la drogue, mais il y a 15 ans en arrière, ici c'était le 'quartier maudit !', personne ne voulait y habiter et l'évocation du nom faisait peur ; aujourd'hui on est tous fiers de notre quartier ! ».

Homme, 66 ans, Artiste Peintre / Ménimur

« J'occupe un local avec d'autres artistes depuis 10 ans, il y a beaucoup d'associations dans le quartier, ça produit de la cohésion, ça crée de l'animation, de la vie, on est comme une équipe ! ». « Le quartier était beau à l'époque mais il faut bien avouer que le bâti s'est largement dégradé depuis. En revanche, depuis un an, la drogue a quasiment disparu, le changement est très perceptible, c'est important pour les habitants, ça aide à avoir le sentiment de mieux vivre ».

« L'offre culturelle n'est 'pas top' car les autres artistes préfèrent dérouler leurs actions en centre-ville, c'est sans doute 'plus chic'. Mais nous on est là, on organise des choses ici car il n'y a pas beaucoup de diversité, pas de vrai projet culturel. Il manque par exemple une salle pour faire des spectacles, des expos, des petits concerts... Alors en attendant, on travaille ici, on s'y plait et on s'accroche. Quand je travaille dans mon atelier, je me sens à ma place, entouré d'enfants qui jouent, je les connais par leurs prénoms et ils viennent voir ce que je fais ; je suis parfois comme une 'nounou' pour eux, j'ai d'ailleurs toujours avec moi une boîte de pansements, en cas de petits bobos ! ».

Homme en fauteuil, 43 ans, à Ménimur depuis 2001

« Il y a eu beaucoup de travaux ces dernières années, et en ce qui me concerne directement, des aménagements de trottoirs très adaptés, je peux quasiment aller partout maintenant ». « Je suis très attaché à mon quartier, mes parents y vivent aussi. On y trouve une maison médicale, une pharmacie, un centre social efficace qui organise pas mal d'événements..., l'ambiance générale est bonne en journée, c'est un peu plus 'compliqué' le soir, à cause des points de deal, il faut se méfier davantage ».

Femme, 41 ans, habite le quartier depuis 2008 / Ménimur

« Il manque une vraie aire de jeux : les enfants sont trop nombreux, ils sont serrés comme des sardines et ne savent pas quoi faire, il y a assez peu d'activités en réalité, en dehors de la médiathèque et des associations qui se battent ».

« Il faudrait certainement tout reprendre depuis la base, à commencer par l'éducation des parents ! Ils sont trop 'en retrait' et souvent irresponsables, ils ne suivent pas correctement l'évolution de leurs enfants. Il existe une grande diversité sociale et ethnique par ici, et lorsque les enfants sont petits tout se passe pour le mieux, ils s'apprécient, jouent ensemble et ne font même pas attention à leur couleur de peau, ni à leur origine. C'est plus tard visiblement que les choses se compliquent, il n'y a qu'à voir le score record du RN aux dernières élections à Ménimur, c'est dramatique ! ».

« Le fonctionnement communautaire et les replis sont les vrais dangers, ils pourraient à terme enclencher des conflits ethniques et potentiellement tout embraser. Je pense qu'il est grand temps de passer au dessus des religions, des traditions, des coutumes rétrogrades et des positions dogmatiques. Le quartier progresse, grâce au super travail des associations, aux actions proposées, au carnaval... Il faut combattre, s'accrocher, rester positif et optimiste, c'est la clé ! ».

Akim, 58 ans, gérant du Ty Colibri / Ménimur

« C'est bien de critiquer mais c'est encore mieux de composer. Alors oui il y a des problématiques mais il y a surtout des solutions ! ».

« C'est de plus en plus difficile pour les gens : le pouvoir d'achat qui s'effondre, le Covid qui nous a mis un bon coup derrière les oreilles ... un jour ça va finir par 'péter' ! Bien sûr il y a le centre-ville, mais il existe aussi l'échelle du quartier, la culture et les professionnels doivent venir ici ! ».

Suite - Akim, 58 ans, gérant du Ty Colibri / Ménimur

Nous dans ce bar associatif, on propose de la convivialité, c'est un espace de détente, de liberté, de mixité et de tolérance, d'ailleurs maintenant même les femmes y viennent. Une fois par semaine, on a un 'menu anti-crise' à notre carte, il est soutenu par des fondations, on a aussi un frigo partagé, une hotte de bienveillance pour les Ukrainiens, un bac à légumes encore mangeables mais non consommés... On sait recevoir mais on sait donner aussi !

Il y a des gens du quartier qui viennent faire leurs propres recettes ici, les jeunes des alentours sont venus peindre les chaises, on a une conseillère en numérique pour aider les habitants dépassés par l'informatique...

On est une association donc plus réactifs que l'administration, on a des réseaux, on sait agir vite et dans l'urgence pour les plus démunis. Les associations sont force de proposition ! Solidarité, anti-gaspillage, partage, il faut penser d'abord aux citoyens ! Notre technique dans ce contexte ? Devenir in-dis-pen-sables ! ».

Femme 52 ans, à Ménimur depuis 2012

« Les choses ont changé et plutôt en bien depuis 10 ans, l'ambiance est meilleure, il y a eu beaucoup de renouvellement d'habitants mais les gens se connaissent, et quand ce n'est pas le cas, ça ne nous empêche pas d'échanger, tout le monde est très ouvert. Beaucoup de personnes me connaissent ici, et depuis que j'ai perdu mon fils, les jeunes de Ménimur me sont restés fidèles, il continuent à me soutenir, encore aujourd'hui, et ça me fait chaud au cœur tout cet amour, cette solidarité. Alors vous pensez bien que je suis très attachée à mon quartier ».

Suite - Femme 52 ans, à Ménimur depuis 2012

« C'est bien desservi en transports, mais l'offre de santé est insuffisante, il manque un dentiste par exemple et des spécialistes en général. Pour les lieux de vie et de convivialité, il n'y a que le Ty Colibri, alors oui c'est un super endroit, une belle initiative, mais en dehors de ça il ne se passe pas grand chose. Du coup, quelques jeunes en errance vendent de la drogue et gagnent de l'argent facile. Il leur faudrait d'avantage d'accompagnement ».

Femme, 45 ans, née dans le quartier de Ménimur

« Avant, quand on disait qu'on venait de Ménimur, on était tout de suite catalogués, vus comme des pestiférés même ! Mais les choses ont changé et pour rien au monde je ne partirai d'ici. Les appartements sont spacieux, fonctionnels et les loyers sont très accessibles, les extérieurs sont bien entretenus et on y trouve beaucoup de verdure. J'ai plus l'impression d'habiter en résidence privée plutôt qu'en HLM ! Kercado en comparaison n'a pas eu notre évolution, c'est vraiment la ZUP ! Tout l'inverse d'ici, il y a là bas encore beaucoup de délinquance, du deal, plus de violence et de tensions. Ménimur maintenant c'est un 'village paisible' ! Bon bien sûr il faudrait améliorer quelques petites choses comme le marché par exemple, il est trop petit avec trop peu de commerçants, et aussi veiller à ne pas tomber dans le communautarisme car il y a aujourd'hui beaucoup de musulmanes et les hommes et les femmes ne se mélangent plus comme par le passé dans l'espace public, ça c'est vraiment dommage... ».

Femme, 70 ans, à Ménimur depuis 2004

« La rénovation de 2012 a été opportune, les immeubles en avaient bien besoin mais l'isolation phonique reste 'pourrie' malgré tout, je sais tout de la vie de mes voisins ! ». « L'accès est facile en transports, il y a beaucoup d'espaces verts, globalement le quartier est propre et bien entretenu, les trottoirs sont bien pensés (je marche avec difficulté), il y a des médecins, beaucoup de petits commerces de proximité et un 'Netto' qui va ouvrir très prochainement ».

« Il y a moins de drogue et de trafic que par le passé (deux années en arrière par exemple), la police a fait son travail, mais les jeunes s'ennuient et les parents souvent ne travaillent pas, donc ils ferment les yeux sur l'argent frais qui rentre dans le foyer, et c'est un cercle sans fin ».

« Le centre social Henri Matisse fait beaucoup de choses (j'y suis des cours d'informatique) et c'est aussi un moyen de tisser du lien social, de rencontrer des gens, de sortir de l'isolement, c'est vital pour nous les seniors ».

Femme, 26 ans, depuis un an à Ménimur (originaire de Narbonne)

« Je suis nouvelle ici ! Alors je ne connais pas encore très bien les lieux mais j'apprécie déjà 'l'ambiance-village', les petits commerces, la médiathèque et le centre Henri Matisse. Il y a une piscine pas loin, c'est bien desservi en transports, l'école de ma fille ainée se trouve juste à côté, on se sent bien et pas isolé, le contact est facile et les habitants très agréables ; je suis sûre que je vais me plaire dans mon nouveau quartier ! ».

Deux femmes 32 et 33 ans, nées à Ménimur

« Le quartier est bien fourni en commerces de proximité, les immeubles ont été rénovés, il y a un important renouvellement des habitants mais tout le monde se parle et s'entend bien. Il y a quelques années en arrière, beaucoup de gens sont arrivés de Marseille et ont apporté avec eux les trafics de drogue, mais les choses se sont améliorées récemment ; même si de temps à autres on entend encore des pétards ou des nuisances nocturnes ».

« L'enseignement par contre est de qualité et les écoles, de la maternelle au lycée, sont d'un bon niveau. On apprécie (et nos enfants aussi) le centre Henri Matisse qui propose plein de projets, ainsi que les différentes associations du territoire. On est toutes les deux très attachées à Ménimur ».

Homme, 30 ans, habite le quartier de Ménimur depuis 11 ans

« L'image de Ménimur est désastreuse mais tout va bien en réalité. Il y a par exemple beaucoup plus de problèmes à Kercado qu'ici, c'est bien plus compliqué là-bas ! ». « On est au bord de la mer, il y a toutes les classes sociales, toutes les origines ethniques, des réunions inter-religieuses, des communautés qui cohabitent, se parlent et se respectent... c'est un beau quartier au final mais vous savez, il est si difficile de se défaire d'une mauvaise réputation ! ».

« Ce qui manque en réalité c'est le travail ici donc il faut un véhicule pour aller en chercher un peu plus loin, mais il faut dire aussi que les jeunes sont un peu flemmards de nos jours ! ». « La santé est plutôt bien représentée, à part peut-être un dentiste ? ».

« Et si on me demandait de définir mon quartier en seulement trois mots, je dirais : Positif / Convivial / Village ! ».

PARTIE 5 - LES PRÉCONISATIONS POUR LA FUTURE CONTRACTUALISATION DU CONTRAT DE VILLE

Le changement de situation sur les QPV Vannes est indéniable, les quartiers s'améliorent, bien que les réalités soient différentes, les habitants sont sans équivoque. Les deux périmètres sont investis par les acteurs sociaux et les changements sont perceptibles, même si le trafic reste présent.

Du côté de la précarité (paupérisation), les données permettent d'observer un double phénomène : une diminution des indices de précarité et une précarisation accrue des plus fragiles. On note également une diffusion de la précarité au-delà des périmètres actuels.

Rappelons que les cinq villes en QPV du Morbihan concentrent 55,2% de la totalité des logements sociaux du Morbihan, alors qu'elles ne représentent que 21,6% de la population.

Il y a dans le département **38117 foyers sous le seuil de pauvreté** et une offre totale de logements sociaux de **34201**, le déficit de logements est de **3916**, et nous savons que les logements sociaux ne peuvent se limiter aux ménages précarisés.

Il y a urgence à mettre tous les périmètres fragilisés dans la géographie prioritaire, et cela ne tient pas compte de l'habitat privé dégradé, qui souvent héberge des populations en difficulté.

En réponse aux ENJEUX STRATÉGIQUES

- **Dresser en début de contractualisation, une feuille de route claire pour l'ensemble des acteurs, en définissant des objectifs précis et ciblés.**
- **Cibler parmi la population fragilisée, les personnes isolées (familles monoparentales et personnes âgées isolées...).**
- **Renforcer la présence des femmes dans l'espace public, avec des actions permettant de travailler spécifiquement sur cet objectif, en faire « une cause locale ».**
- **Renforcer l'accès aux soins des plus précaires en faisant évoluer le RPS en outil de coordination de l'ensemble des actions santé sur le périmètre, type AVS et en mettant en place à l'échelle de la ville un CLSM (depuis la loi Lamy, 2014, le CLS peut être le volet santé du Contrat Ville).**
- **Maintenir les actions d'insertion à l'emploi et celles pour accompagner l'emploi durable, notamment chez les plus précaires, et optimiser la coordination des acteurs.**

En réponse aux ENJEUX ORGANISATIONNELS

- **Avoir une programmation des actions qui soient pluriannuelles, afin de limiter la répétition de tâches administratives, et de permettre aux acteurs d'optimiser leur fonctionnement ; dans le même temps, ils souhaitent développer entre eux des formes de coopération sur les actions déployées (économie de projets communs).**
- **Encourager les pratiques « d'aller vers » pour faciliter l'accès aux droits des populations les plus éloignées, en matière de fonctionnement du CV, un pourcentage d'action pourrait être réservé aux « aller vers ».**
- **Améliorer la coordination et le partenariat des acteurs dans le champ éducatif.**
- **Maintenir le bon niveau de coordination des actions Politique de la Ville sur les périmètres.**
- **Réaliser un diagnostic santé et santé mentale complet sur le périmètre des deux QPV.**

En réponse aux ENJEUX DE GOUVERNANCE

- **Favoriser la gouvernance stratégique (orientations) plutôt que la gouvernance technique (gestion).**
- **Impliquer plus l'intercommunalité dans le pilotage et dans l'intervention sur le périmètre QPV, peut-être au travers d'une expérimentation santé mentale, sur périmètre plus large que la ville de Vannes et ses deux QPV.**
- **Maintenir l'implication du Conseil départemental dans le pilotage du QPV**
- **Associer les Conseils citoyens à la programmation, avec un réel pouvoir de décision, tout en maintenant les deux entités.**

En réponse aux ENJEUX DE SUIVI DES ACTIONS ET DE VEILLE SUR LES FRAGILITÉS SOCIALES DU TERRITOIRE

- **Développer des outils collectifs (et coopératifs pour les actions communes) de partage et de suivi des actions.**
- **Mettre en place une instance de bilan partagé (croisement sensible des regards).**
 - **Organiser une fois par an un croisement sensible des regards sur les actions de l'année et sur les difficultés sociales perçues par les acteurs.**
- **Mesurer qualitativement la satisfaction en élaborant de courts questionnaires pour les bénéficiaires (5 questions maxi avec l'aide de l'intervenant pour le remplissage, questionnaires anonymes).**
- **Créer un observatoire avec des indicateurs de suivi (celui-ci pourrait reprendre les indicateurs de la matrice discriminante afin de surveiller les indicateurs de fragilités sociales et les mouvements de population au sein du territoire). Ces indicateurs peuvent aussi être co-définis par les acteurs de l'intervention sociale.**

En réponse aux ENJEUX DE PARTICIPATION CITOYENNE

- **Développer le rôle des Conseils Citoyens comme initiateurs de rencontres avec les habitants au côté du chef de projet et/ou à leurs seules initiatives.**
- **Organiser au moins une rencontre par an avec les habitants du QPV, sous la forme d'une assemblée générale, pour :**
 - **Echanger sur la situation du quartier,**
 - **Informer sur le programme d'actions,**
 - **Valoriser et présenter les initiatives portées par le Conseil citoyen.**
- **Veiller à une bonne représentativité des associations dans les Conseils citoyens et des habitants...**

